



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

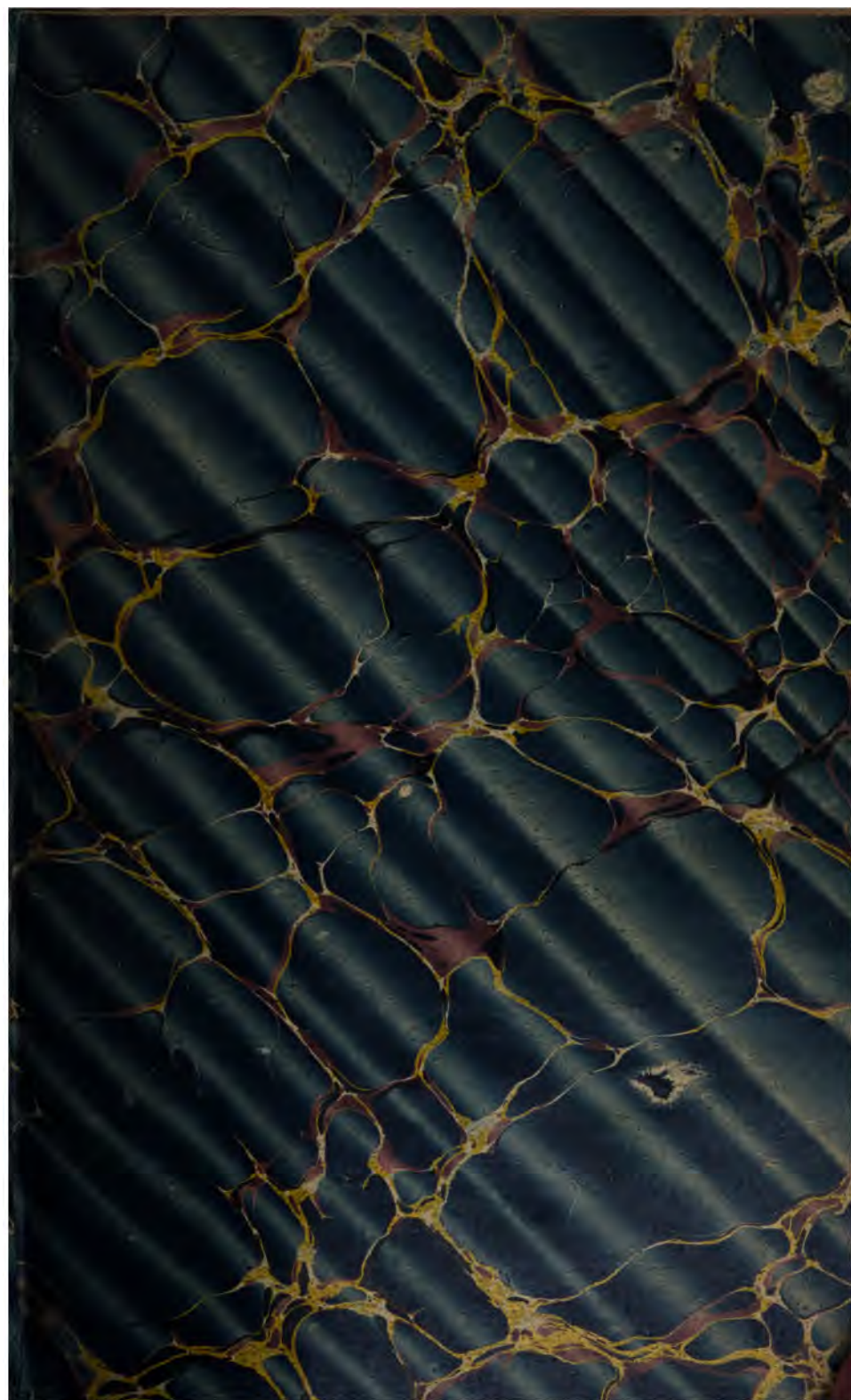




Library of the University of Michigan
Bought with the income
of the
Ford-Messer
Bequest



D. P. FARR



100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

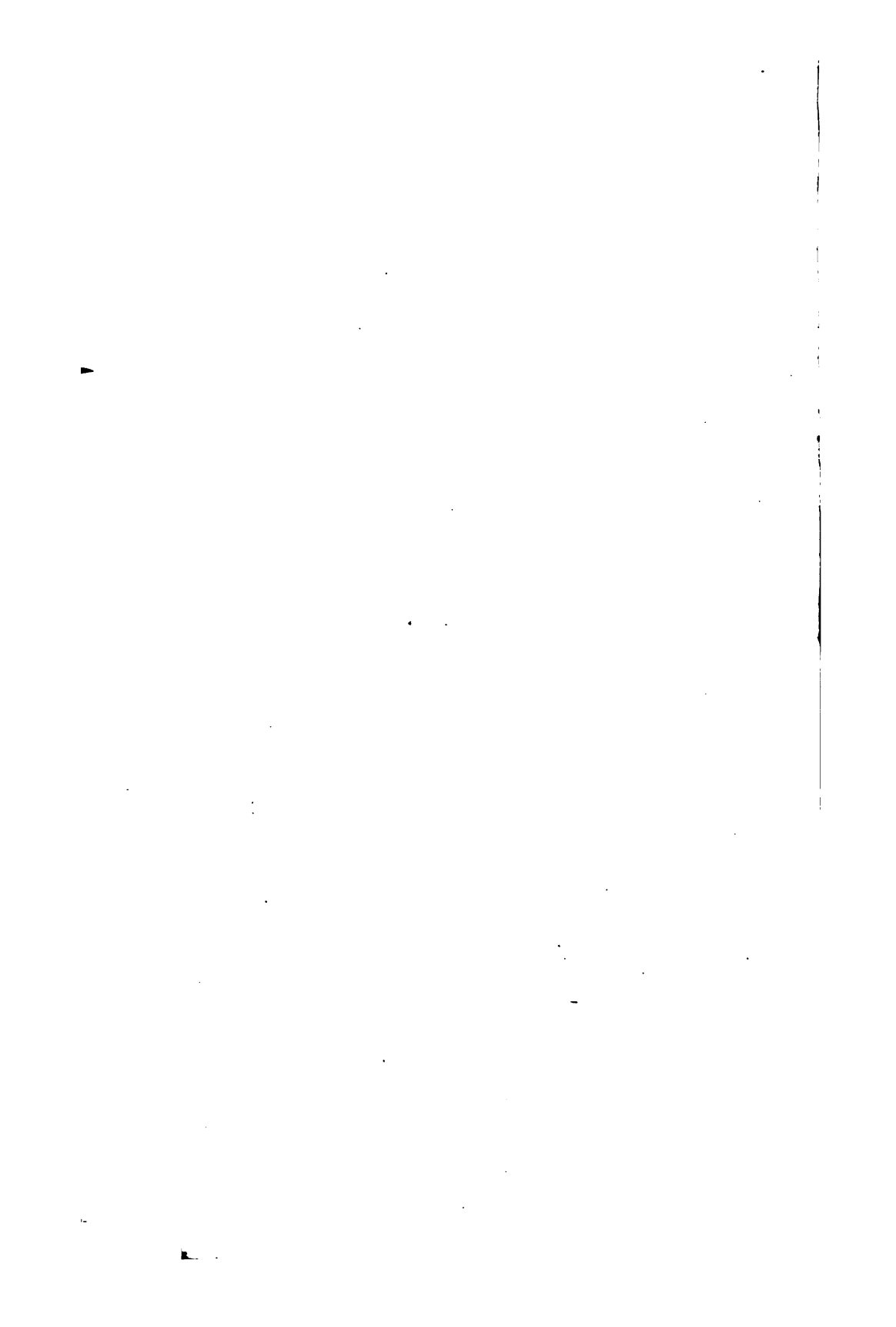
100

100

100

100

G
11
S682



BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Troisième Série.

TOME XI.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

(ÉLECTIONS DU 16 JUIN 1848.)

<i>Président.</i>	M. JOMARD.
<i>Vice-Présidents.</i>	{ M. ROGER. M. CORDIER.
<i>Scrutateurs.</i>	{ M. DE MAUROY. M. CH. DE LADOUETTE.
<i>Secrétaire.</i>	M. CORTAMBERT.

Liste des Présidents honoraires de la Société, depuis son origine.

MM.
De LAPLACE.
De PASTORET.
De CHATEAUBRIAND.
CHABROL DE VOLVIC.
BECQUERY.
ALEX. DE HUMBOLDT.
CHABROL DE CROUSOL.
CUVIER.
HYDE DE NEUVILLE.
De DOUDRAUVILLE.
J.-B. EYRIÈS.
L'amiral de RICNY.
DUMONT D'URVILLE.
DECAZES.

MM.
De MONTALIVET.
De BARANTE.
Le général PELET.
GUIZOT.
De SALVANDY.
TUPINIER.
De LAS CASES.
VILLEMAIN.
CUNIN GRIDAINE.
L'amiral ROUSSIN.
L'amiral de MACKAU.
Le vice-amiral HALGAN.
WALCKENAEK.
MOLÉ.

Correspondants étrangers dans l'ordre de leur nomination.

MM.
Le docteur J. MEASE, à Philadelphie.
H. S. TANNER, à Philadelphie.
W. WOODBRIDGE, à Boston.
Le lt-col. EDWARD SABINE, à Londres.
Le colonel POINSETT, à Washington.
Le col. d'ABRAHAMSON, à Copenhague.
Le professeur SCHUMACHER, à Altona.
Le docteur REINGANUM, à Berlin.
Le capit. sir J. FRANKLIN, à Londres.
Le docteur RICHARDSON, à Londres.
Le professeur RAPH, à Copenhague.
Le capitaine GRAAN, à Copenhague.
AINSWORTH, à Edimbourg.
Le conseiller ADRIEN BALBI, à Vienne.
Le colonel LONG, à Philadelphie.
Sir John BARROW, à Londres.

MM.
Le capitaine MACONOCHE, à Sydney.
Le capitaine sir JOHN ROSS, à Londres.
Le conseiller de MACEDO, à Lisbonne.
Le professeur KARL RITTER, à Berlin.
Le capitaine G. BACK.
F. DUBOIS DE MONTFERREUX, à Neuchâtel.
Le cap. John WASHINGTON, à Londres.
P. DE ANGELIS, à Buenos-Ayres.
Le docteur KRIEGER, à Francfort.
Adolphe ERMAN, à Berlin.
Le docteur WAPPAUS, à Goettingue.
Le colonel JACKSON, à Londres.
Le docteur Ch. BEKE, à Londres.
Le prince DE GALITZIN, à St-Petersbourg.
Ferdinand DE LUCA, à Naples.

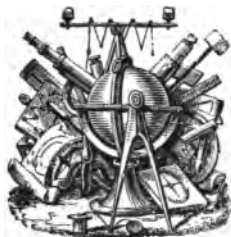
BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Troisième Série.

Tome onzième.



PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

RUE HAUTEFEUILLE, n° 23.

—

1849.

COMMISSION CENTRALE.

COMPOSITION DU BUREAU.

(Élection du 5 janvier 1848.)

Président. M. DAUSSY.

Vice-Présidents. MM. POULAIN DE BOSSAT, DE SANTAREM.

Secrétaire-général. M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

Section de Correspondance.

MM. Bajot.
Callier.
De Castelnau.
Cochelet.
Guigniaut.
Lafond.
Lebas.

MM. Meissas.
C. Moreau.
Noël-Desvergers.
D'Orbigny.
Roger.
Texier.

Section de Publication.

MM. Albert-Montémont.
D'Avezac.
Berthelot.
Cortambert.
De Froberville.
Gay.

MM. Imbert des Mottelettes.
Jomard.
Roux de Rochelle.
Sédillot.
Ternaux-Compans.
Walckenaer.

Section de Comptabilité.

MM. Ansart.
Le colonel Corabœuf.
Isambert.

MM. De Lövenstern.
De la Roquette.
Thomassy.

Comité chargé de la publication du Bulletin.

MM. Albert-Montémont.
D'Avezac.
Cortambert.
Daussey.
De Froberville.
Imbert des Mottelettes.

MM. Jomard.
Poulain de Bossay.
De la Roquette.
Roux de Rochelle.
Vicomte de Santarem.
Vivien.

M. Chapellier, notaire, trésorier de la Société, rue Saint-Honoré, 370.
M. Noirot, agent-général et bibliothécaire de la Société, rue de l'Université, 23.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

JANVIER ET FÉVRIER 1849.

PREMIÈRE SECTION.

MÉMOIRES, EXTRAITS, ANALYSES ET RAPPORTS.

MÉMOIRE DE M. FRESNEL,
CONSUL DE FRANCE A DJEDDAH,
SUR LE WADAY.

LETTRE DE L'AUTEUR A M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Djeddah, 13 septembre 1848.

J'ai l'honneur de vous adresser les premières pages d'un travail commencé il y a deux ans (quant à la rédaction), et depuis lors interrompu par une série de contre-temps. Les renseignements nouveaux obtenus fortuitement pendant ces temps d'arrêt m'ont déterminé à recommencer tout ce que j'avais fait avant de passer outre. C'est donc, en réalité, un nouveau travail que j'ai l'honneur de vous présenter, et par vous au département de la guerre, qui, dans le temps, accueillit mon premier essai avec des paroles d'encouragement fort honorables pour moi, et m'imposait par cela même de nouveaux efforts.

Ce travail, s'il remplit mon vœu, doit être le résultat

le plus important et le plus intéressant d'un séjour de dix-huit ans en pays barbare ; mais, comme il est de sa nature susceptible de corrections indéfinies, j'ose vous prier, monsieur le ministre, de me permettre un appel à la critique des savants en autorisant la publication de ces quelques pages et des suivantes, et leur insertion dans un recueil périodique tel que celui de la Société de Géographie.

Je désirerais alors que le manuscrit fût confié à M. Jomard, membre de l'Institut.

Un avis qui m'est donné par le journal des *Débats*, du 24 juin, m'enhardit à vous adresser cette prière. Il paraît que ma première notice sur les caravanes du Wadaï aurait été lue à la séance générale de la Société de Géographie, tenue le 16 juin. C'est déjà de la publicité ; mais comme je ne suis pas content de ce premier travail, et qu'aujourd'hui je le refonds en entier, j'ai lieu de souhaiter que la seconde édition ait au moins autant de publicité que la première.

Je suis d'ailleurs intimement convaincu que si mon nouveau travail peut offrir quelque utilité à l'état manuscrit, son utilité sera centuplée par l'insertion dans un journal.

Mais, quelle que soit sa valeur, je vous prie, monsieur le ministre, de le considérer comme le dernier et le meilleur fruit de mon séjour en Orient. Je serais heureux de pouvoir présenter au département des affaires étrangères des mémoires plus intéressants sous le rapport *utilitaire* ; mais je n'ose me flatter de cet espoir.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : F. FRESNEL.

A M. le ministre des affaires étrangères.

NOTICE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE SUR LE WADAY ET LES
RELATIONS DE CET EMPIRE AVEC LA CÔTE SEPTENTRIONALE
DE L'AFRIQUE.

AVANT-PROPOS.

Une première édition manuscrite de la Notice que l'on va lire fut présentée, en 1846, au ministère des affaires étrangères, et communiquée au ministère de la guerre, à la suite d'une mission dont l'auteur avait été chargé dans l'ex-régence de Tripoli. En donnant cette seconde édition il doit être censé retirer la première, qui, comme il l'a reconnu cette année, renfermait plusieurs assertions inexactes, et laissait dans le vague ce qu'il peut aujourd'hui définir et préciser.

Dans son état actuel, cette Notice doit être considérée comme le résultat d'une enquête intermittente commencée en Arabie il y a plusieurs années, continuée en Libye dans l'été de 1846, et reprise au Caire, puis enfin à Djeddah, son point de départ, en 1848. C'est un précis de l'histoire du Wadaï (*Ouadaï*), l'un des principaux États du Soudan oriental, depuis l'année 1805 jusqu'à nos jours. L'importance des informations obtenues en dernier lieu sur les événements qui en font la matière, et même sur la géographie du Waday et des pays limitrophes, ont engagé l'auteur à refondre le travail rédigé en 1846, lequel n'était d'ailleurs que le premier chapitre d'un compte rendu promis sous ce titre :

« Mémoire sur les caravanes africaines qui parcou-
» rent l'espace compris entre l'oasis de Touât et les
» frontières occidentales de l'Égypte et du Dârfoûr,

» ou Renseignements sur la région du désert située
» entre 0° et 25° de longitude orientale de Paris. »

On peut en dire autant de cette seconde édition, dont la nécessité bien reconnue retarde la rédaction des chapitres suivants, et la publication du Mémoire entier. Un appendice n'aurait pu y suppléer que très imparfaitement ; il y avait trop à ajouter, à retrancher, à corriger.

Rien n'est définitif dans les sciences qui marchent, particulièrement dans celles qui procèdent par voie d'enquête, et que l'on pourrait appeler *testimoniales* avec M. le capitaine du génie Etienne Garette. Ce savant a prouvé, par un ouvrage monumental divisé en deux parties : *Étude des routes suivies par les Arabes ; Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*, que l'on peut arriver à des conclusions du plus haut intérêt pour la science, en prenant pour prémisses une masse de témoignages, dont chacun, considéré isolément, ne peut prétendre qu'à une très mince valeur scientifique. Mais il est évident que la méthode d'enquête qu'il a dû suivre, et dont il a tiré un parti merveilleux, ne conduit à la vérité absolue que par une série d'approximations successives.

De là la nécessité des publications successives sur le même sujet.

En effet, l'homme qui consacre sa vie à un ordre quelconque de recherches ne peut pas raisonnablement borner son ambition ou son zèle philomatique à recueillir des notes pour la postérité ; et, d'autre part, le public a droit d'exiger qu'on le tienne au courant des progrès de la science en lui livrant, de temps à autre, des états de situation. Or, il est visible que ces états de situation ou bulletins ne peuvent,

selon une assimilation assez exacte de M. Carrette, que présenter les phases d'une instruction judiciaire bien dirigée; encore cela ne serait-il possible que dans les circonstances les plus favorables; mais, en thèse générale, ces bulletins procéderont nécessairement d'une manière plus lente, plus fortuite, plus irrégulière; car les occasions de vérifier ou d'étendre les notions acquises à une époque donnée ne dépendent aucunement de la volonté du voyageur en quête de renseignements, et peuvent être séparés par de longs intervalles; tout ce qu'il peut faire est d'en profiter quand elles se présentent.

Après tout, quelle que soit la valeur intrinsèque de chaque nouvelle approximation, d'illustres et malheureuses tentatives faites par le plus entreprenant de tous les peuples pour pénétrer dans le continent africain paraissent avoir refroidi pour longtemps l'émulation excitée par les succès (d'ailleurs chèrement achetés) des Denham, Clapperton et Lander; et, tout bien considéré, l'auteur ne craint pas d'affirmer que d'ici à un demi-siècle il faudra de deux choses l'une :

Ou se résigner à une ignorance profonde sur tout ce qui concerne l'intérieur de l'Afrique;

Ou accueillir, enregistrer et comparer les rapports des indigènes, caravanistes, pèlerins, noirs libres (*Takouris*) ou même esclaves, et, en les soumettant à une saine critique, faire jaillir le certain de l'incertain, et, pour ainsi dire, la vérité du mensonge.

Grâce au ciel, cela est, non seulement possible, mais déjà fait en partie. Il ne s'agit que de persévérer dans la voie qui nous est tracée par les pionniers de la géographie.

L'auteur de cette Notice est redevable, en partie à

un schaykh wadaïen de la mosquée El-Azhar (au Caire), en partie au schaykh Mohammad el-Tounsy (auteur d'un Voyage au Dârfour) (1), des données historiques obtenues au Caire dans les premiers mois de cette année. Quant aux nouveaux renseignements géographiques sur le Wadaï et les contrées qui l'environnent de loin ou de près, c'est-à-dire sur la région la plus mystérieuse de l'intérieur, il les a recueillis et les recueille tous les jours de la bouche des Takrouris de passage à Djeddah, pèlerins dont quelques uns viennent des frontières du Sénégal, ou plutôt de la Sénégambie.

Ces immenses voyages le long d'une zone alternativement brûlante et humide ne sont rien pour des pèlerins noirs, et ils parlent en riant de ce que nous appelons leurs fatigues.

Quant aux dangers, ils n'existent que pour *nous*, et ne pourraient être écartés que par des expéditions pacifiques, commerciales et religieuses, c'est-à-dire par des caravanes de pèlerins se rendant annuellement d'Alger à la Mecque, en passant par l'intérieur de l'Afrique, et dont l'itinéraire abrégé doit être tracé ainsi qu'il suit :

L'oasis de Touât, la ville de Ghât (R'at), la ville de Bilona, Mèou ou Māo (capitale du Kānem), Wāra (du Wadaï), Tendalté (du Dârfour), Obayyéd (du Kordofān), Khartoûm (Sennār), Souākin (sur la mer Rouge).

(1) *Voyage au Dârfour*, par le cheykh Mohammed Ebn-Omar el-Tounsy, traduit de l'arabe par le docteur Perron, ouvrage accompagné de cartes et de planches, publié par les soins de M. Jomard, précédé d'une préface contenant des remarques sur la région du Nil Blanc supérieur, par le même; in-8°; Paris, 1845; B. Duprat.

Ou bien ainsi :

Le Touât, Aguedés, Kaschna, Kono ou Kano, le Bornou, le Baguermi, Wāra, etc., comme devant.

De ces deux itinéraires, le premier est le plus court de beaucoup, le second serait le plus productif, mais la mise à exécution d'un plan de cette nature suppose une masse de connaissances qui ne peuvent être acquises que par une longue, patiente et laborieuse enquête, et sur quelques points seulement du monde musulman, tels que Tripoli de Barbarie, Benghāzi, Khartoûm et Djeddah.

De ces quatre villes, les deux premières sont en relation de commerce avec les Fellātahs, le Bornou et le Wadaï; la troisième, siège d'un gouvernement nommé par le vice-roi d'Egypte, se trouve sur la route des pèlerins noirs se rendant en Arabie; et la quatrième, qui sert de port à la Mecque, est le rendez-vous des musulmans de toutes les parties du monde. Sous ce point de vue, Djeddah est un bureau de renseignements qu'aucune autre cité musulmane ne peut remplacer pour nous, puisque l'entrée de la Mecque nous est interdite. C'est donc principalement de Djeddah que la géographie doit attendre les notions qui lui manquent sur le Soudan oriental et occidental, et généralement sur l'intérieur de l'Afrique. A Khartoûm les Takrouris ne font que passer, encore ne prennent-ils pas tous le chemin de Khartoûm. Mais tous passent par Djeddah, et y font quelque séjour.

Il est donc bien à désirer que le poste de Djeddah soit toujours occupé par un agent qui s'intéresse aux progrès de la géographie, tant africaine qu'arabe, et possède parfaitement la langue de l'Hédjāz; car les interrogatoires qu'il devra faire subir aux pèlerins

sont sujets à tant d'erreurs, à tant de malentendus, qu'il lui serait impossible d'y procéder par l'intermédiaire d'un drogman.

La partie la plus importante et en même temps la plus aride du travail entrepris par l'auteur de cette Notice est le tracé des itinéraires. Il en possède depuis longtemps un certain nombre pour les routes les moins connues de l'intérieur (dans l'état actuel de la science), et il en obtient tous les jours de nouveaux. Ces itinéraires, contrôlés les uns par les autres, seront réunis dans un *appendix* à la fin de la notice.

Djeddah, septembre 1848.

Avertissement. — Dans la transcription des noms étrangers il est plusieurs articulations que notre alphabet ne peut pas rendre. Elles sont, en général, désignées par des points placés au-dessous des lettres dont le son a le plus de ressemblance avec ces articulations, ou par des combinaisons dont la valeur est connue des orientalistes.

Mais la chose la plus essentielle pour conserver à un mot étranger sa physionomie exotique est de faire longues les voyelles longues, et très brèves les voyelles brèves. Je n'ai marqué que les voyelles longues *par un trait horizontal*; toutes celles qui ne sont accompagnées d'aucun signe doivent être prononcées brèves.

NOTICE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE SUR LE WADAY ET LES
RELATIONS DE CET EMPIRE AVEC LA CÔTE SEPTENTRIONALE
DE L'AFRIQUE.

Le Wadaï (Ouadai), ou Dār-Soulayh (Salei, Szeleyh), n'est connu en Europe comme un des plus grands royaumes du Soudan que depuis la publication

des papiers de Burckhardt. *Travels in Nubia*. London, 1822, appendice II, p. 439.

Wadāy est le véritable nom ou nom indigène de cette contrée, et c'est celui qu'ont adopté les habitants du Fezzān et des États barbaresques. *Dār-Soulāyḥ* est le nom imposé au même pays par les tribus arabes qui s'y sont établies à des époques diverses, et paraît pris de celui d'un des ancêtres de la famille régnante, qui, bien qu'africaine et aborigène, adopta pour ses membres des noms propres empruntés à la langue arabe (1), en même temps qu'elle embrassa la religion promulguée dans cette langue. Quant à la dénomination de *Borgou* (*Bargou*; *Bergo*; *Borgo*); que Burckhardt donne comme synonyme des deux premières, ce n'est que par erreur ou abus volontaire qu'elle a pu être appliquée au Dār-Wadāy par les habitants du Dār-Four et du Kordofān. Le capitaine Lyon (*A narrative of travels in northern Africa*, London, 1824) nous a fait mieux connaître ce pays, auquel appartient véritablement le nom de *Borgou*. C'est un pays de montagnes occupé par une famille de Tibous (ou mieux *Tebos* avec un *e* muet), appelée *Tebou-Borgou*, dont les villes principales, *Yenn* et *Bélad el-Omyān* (la cité des aveugles), nom imposé par les Arabes de Libye, sont situées l'une à côté de l'autre, et à quinze journées de caravane au nord-nord-ouest de *Wāra*, capitale du *Wadāy*. Ce pays de *Borgou* n'est pas même une dépendance du *Wadāy*, et l'on peut être certain qu'aucune des nombreuses races africaines ou

(1) Je remarque en passant que *Soulāyḥ* me paraît être l'original de *Syllāus*, nom du guide infidèle d'*Eliaz-Gallās*. Je ne parle ici que du nom arabe.

arabes qui obéissent au sultan de Wāra ne voudrait appliquer le nom de Borgou à une partie quelconque, encore moins à l'ensemble des États de ce monarque, si ce n'est dans le Levant, et pour se conformer à l'usage des Orientaux.

Les Tebous sont une race noire, qui alterne avec les Arabes dans la partie orientale du Grand-Désert, et s'étendait, il y a moins d'un siècle, vers le nord, jusqu'à l'oasis de Konfarah ou Kébābo (c'est le Febabo (1) de nos cartes), dans le désert de Libye, à six ou sept journées au sud de l'oasis d'Augila. C'est la plus septentrionale de toutes les races noires de l'Afrique; mais quoiqu'elle soit essentiellement différente de la race Targui (sing. de *Touāreg* ou *Tawārik*) ou berbère, dont elle n'a ni la couleur, ni la stature, ni le langage, je ne pense pas qu'on doive la considérer comme une race *négre*. En parlant des femmes Tebou qu'il avait vues dans le sud du Fezzān, le capitaine Lyon dit qu'elles ont le nez aquilin et les lèvres formées comme celles des Européennes (page 224). Comme elles, les hommes se font remarquer par une taille svelte, dégagée, et surtout par une agilité devenue proverbiale en Afrique (page 227), et qui leur a valu le surnom d'*Oiseaux*. Ce sont les Troglodytes, Ethiopiens d'Hérodote, auxquels les Garamantes faisaient la chasse avec des chars à quatre chevaux. En

(1) L'erreur de transcription que tous les cartographes ont copiée en écrivant *Febabo* pour *Kébābo*, vient sans doute de ce que le F de l'alphabet arabe *oriental* est figuré comme le K de l'alphabet *occidental*, et que le premier transcritteur aura pris celui-ci pour celui-là, croyant le nom arabe écrit dans le premier système, qui est celui de nos imprimeries européennes.

effet, dit le père de l'histoire : « Ces Troglodytes sont » les plus légers de tous les peuples dont nous ayons » jamais oui parler. Ils vivent de serpents , de lézards » et autres reptiles. Ils parlent une langue qui n'a rien » de commun avec celle des autres nations ; on croit » entendre le cri des chauves-souris. » (Liv. iv, § 183 de la traduction de Larcher.)

Il ne faut pas non plus confondre les Tebous avec les Arabes noirs ou de sang mêlé, dont on rencontre tant de familles dans le Soudan ; car la langue des Tebous n'a aucun rapport avec l'arabe, et c'est un caractère distinctif et essentiel de la race arabe, de conserver sa langue à travers toutes les vicissitudes des siècles, des émigrations, des conquêtes actives et passives. Selon le capitaine Lyon, les Tebous sont presque tous païens, vivent dans l'état de nature, se couvrent de peaux de bêtes, et habitent des creux de rochers ou de mauvaises huttes de chaume (p. 228). On sait que le mot grec *Troglodytes* veut dire habitants des cavernes. Leur territoire borne le Wadāy du côté du nord. On peut donc dire que cet empire est situé entre les Noirs les plus septentrionaux et les Arabes les plus méridionaux de l'Afrique centrale. Mais je n'ai point encore parlé de ces tribus sémitiques, qui sont les Salāmāt à l'est, et les Oūlād-Raschid à l'ouest, (ces derniers sur les confins du Bāguermi) et qui, d'ailleurs, paient un tribut annuel au sultan de Wāra, et gouvernent en son nom l'extrémité sud-ouest de l'empire, dont leur territoire fait partie.

Le Wadāy proprement dit, et abstraction faite des pays conquis, est borné à l'est par le Dārfoūr, ou plutôt par le désert qui sépare les deux empires, et n'a pas plus de deux ou trois journées de largeur à la

latitude de Wāra (1) ; au nord par la région montagneuse des Tebou-Grā'an ou Krā'an ; au nord-ouest par le Bahr el-Ghazāl (vallée de la Gazelle), qui le sépare du Kānem ; à l'ouest par le Fittre (nom d'un lac et de son territoire), ou par le Bāguermi (si l'on veut considérer le Fittre comme province de l'empire) ; au midi enfin par les nègres, païens pour la plupart, du Dār-koula ou Goula. Selon un indigène, Abdallah de Wāra, qui a parcouru le Wadaï dans plusieurs directions et connaît bien son pays, cet empire peut avoir trente fortes journées du sud au nord, et autant de l'est à l'ouest. J'ai lieu de croire cependant que la dernière partie de cette donnée n'est point exacte. Car le Wadaï proprement dit ne s'étend point jusqu'au lac de Tchād, et se trouve resserré de l'est à l'ouest entre le Dārfoūr et le Bāguermi. A l'est du Dār-Goula (Koula), et au sud de la province de Rounga (Rouña), est le pays de Wamba, nègres païens, qui peut être considéré comme la limite sud-est du Wadaï. En général, on dit que le Wadaï est borné au sud par les *Djanāh-Khérah*, mot qui ne désigne pas une peuplade particulière, mais s'applique à tous les nègres de l'intérieur non convertis à l'islamisme, et sujets aux incursions ou *ghaziah* des « bons » musulmans. Les trente journées d'Abdallah de Wāra peuvent équivaloir à 250 lieues de 25 au degré.

« Cet empire, disait Burckhardt en 1816-17, est

(1) Si la position du lac Tchād est exacte, la latitude de Wāra et celles de Kōbeyh ou de Tendalté seraient beaucoup plus basses que ne l'indiquent nos cartes. Du moins, les itinéraires qui me sont fournis par les indigènes s'accordent à placer la ville de Wāra et même celle de Kōbeyh à l'est du point où les pèlerins traversent le Schāry en allant du Bornou au Wadaï.

» divisé en un grand nombre de provinces, dont chaque gouverneur est nommé par le sultan et lui paye un tribut, tant qu'il ne se croit pas assez fort pour se déclarer indépendant. »

Cela est encore et sera toujours vrai. Les principales provinces du Wadaï sont, en partant du nord-est : Tāma, chef-lieu Gnangal; *W'ān*, dont le chef-lieu de même nom est la capitale de l'empire; Modogo, chef-lieu Kibd el-Fild; Kouka, chef-lieu Mabra; Mimi, chef-lieu Materkān ou Abkhorou (?) ; ceci termine la première zone ou zone septentrionale. Pour celle du milieu, les vallées de Betayhā et Bathā, dont la première s'embranché avec la seconde, qui est la plus considérable : celle-ci a deux chefs-lieux; Greysang, pour la partie haute ou orientale, et Amsounta, pour le bas de la vallée; plus à l'ouest, Abou-Telfān, pays montueux dont le chef-lieu est Deykal; Fittre, chef-lieu Yāo (que l'on peut aussi rapporter à la zone du nord). Pour la zone méridionale, Séla, chef-lieu Adyān; Rounga, chefs-lieux Birkah et Dédéma; Kébeyt; Goudayh (Koudayh) et enfin Dār-Goula, terres des Salāmāt; vers le sud-ouest, le pays des Aoulād-Rāschid.

Mais cette nomenclature est sujette à une grande difficulté; plusieurs noms de provinces sont aussi noms de races; d'autres, comme Bathā et Batayhā, sont exclusivement des noms de lieux auxquels peuvent se rapporter diverses tribus indigènes ou arabes; et enfin le même nom de race peut se rapporter à divers lieux, séparés quelquefois par de grands intervalles, attendu que plusieurs familles se sont fractionnées, tout en conservant leurs noms. Ainsi il y a des Toundjoûr aux extrémités nord-ouest et sud-est du

Wadaï; il y a des Masselât ou Massâlît dans le Bathâ et dans le Dârfoûr; il y a des Dâguiou (Dâdjo) au sud du Dârfoûr et à l'ouest des Masselât du Bathâ. Observons en passant que ce nom collectif Masselât ou Massâlît, d'une tribu africaine du Wadaï, a été attribué par Browne au courant d'eau de la vallée de Bathâ, qu'elle habite; du moins est-il bien probable que le Misselad de Browne n'est qu'une corruption de *Masselât*, d'autant que Burckhardt, qui s'occupait avec tant de zèle et d'intelligence de la vérification des notions acquises de son temps, ne put pas rencontrer un pèlerin qui eût connaissance du premier mot: « *The name of Misselad was unknown to my informants.* » (Nubia, loco laudato.) Et cependant tous les géographes qui ont parlé du Soudan après Browne ont admis, sur sa parole, l'existence d'une rivière de ce nom, et ont fait bien des hypothèses pour la rattacher au bassin du Nil Blanc. Quant aux Massâlît (variante de *Masselât*), ils sont connus depuis la publication du voyage au Dârfoûr, traduit par M. Perron; et je puis ajouter au témoignage négatif de Burckhardt qu'il n'y a pas dans le Wadaï un seul courant du nom de Misselad ou Masselât, d'après le témoignage de mes nombreux informateurs, dont deux sont à mon service; l'un des deux *Masselâti* est natif de la vallée de Bathâ.

Les tribus, nomades ou sédentaires, se divisent naturellement en deux grandes classes: les aborigènes ou familles d'origine africaine, qui se divisent elles-mêmes en vingt-cinq ou trente langues différentes, et les familles d'origine arabe, qui ne parlent entre elles que l'arabe, telles que les *Mahāmîd*, les *Nouwâybeh*, les *Hamideh*, les *Tawālîb* ou *Tavālîbah*, les *Bani-Helbah*, les *Mecîryyeh*, les *Hermût*, les *Bani-Haçan*, les

Dagan (*Dakn*) ou *Dagānah*, les *Kolomāt*, les *Acālè'* (avec un ' *ayn final*), les *Scharafah*, les *Zoyōūd*, les *Sulāmāt*, les *Rāschid*, etc., etc.

Quant à la population africaine, elle se compose de noirs libres et d'esclaves, ou de païens susceptibles de devenir esclaves. Les premiers sont tous mahométans, mais de diverses époques. La famille régnante est une des plus anciennement converties à l'islamisme. On peut en dire autant des familles du nord et du centre de l'empire. Ces familles ont d'ailleurs la prétention historique d'avoir été converties par voie d'épiscopat et d'apostolat (*ricāleh*), c'est-à-dire par la persuasion, non par la force des armes. Mais ROUNGA, par exemple, renferme encore des païens. Ibrahim de ROUNGA, pèlerin très dévot, m'a avoué que son grand-père était idolâtre; les districts de Fongarq et de Goula, dont le premier peut se rattacher au Dārfoūr, payent chacun un tribut de mille esclaves (tribut annuel) pour se racheter des incursions à main armée ou *ghaziya*. Voici ce que nous apprend Burckhardt au sujet des nègres païens de Dargulla, Benda, Djenke, Yemyem et Ola (1) (Nubia, append. II, p. 442.) :

« Quelques-unes des nations païennes sont tributaires du roi de Borgo (*sic*), qui tient un officier en station dans leur territoire pour recevoir le tribut, qui se paie en cuivre et en esclaves. En considération

(1) Ceux de Ōla sont les plus reculés; mais il me semble que Burckhardt les place tous beaucoup trop près du centre de l'empire, si ses distances sont prises de ce point. Benda est le pays des Yemyem (Yamyam), ou plutôt Gnam-Gnam, au pluriel *Gnamāgném*, signifie *anthropophages*, et n'est point un nom de race. Il y a des Yemyem chez les Fellātāh.

» de ce tribut, ces peuplades sont exemptes de l'inva-
» sion à force ouverte des Musulmans ; mais elles n'en
» sont pas moins exposées aux actes de violence des
» brigands de Borgo (du Wadaï). Les marchands qui
» vont dans ces pays-là pour la traite, s'adressent aux
» officiers impériaux investis du commandement des
» divers districts ; ceux-ci avertissent aussitôt les roi-
» telets païens (entre lesquels ils ont soin d'entretenir
» la guerre) de leur envoyer les prisonniers qu'ils ont
» à vendre, ou ceux de leurs sujets qui ont encouru
» la peine de l'esclavage (le moindre délit étant puni
» par la captivité). Souvent même, pour satisfaire aux
» demandes des traitants, les gens du pays s'entre-
» volent leurs enfants, ou vendent leurs propres en-
» fants s'ils ont une famille trop nombreuse.

» Les esclaves sont achetés, en présence de l'officier
» impérial, avec des vaches, du doura, du millet. Les
» païens n'ont que très peu de champs en culture
» réglée, mais sont très avides de doura. Ils ont beau-
» coup de menu bétail, moutons et chèvres, mais
» très peu de vaches. Un sac de doura, formant le
» quart de la charge d'un chameau, est le prix d'un
» esclave. Une vache vaut quatre esclaves. Au retour,
» les marchands de Borgo attachent leurs captifs à une
» longue chaîne de fer qui passe autour du cou de
» chaque individu, et peut en réunir de vingt à trente,
» que l'on fait marcher à la file. On n'enlève la chaîne
» qu'au terme du voyage. Le Borgo est rempli d'es-
» claves. Il n'y a pas de maison qui n'en contienne un
» certain nombre ; on assure qu'ils sont fort indus-
» trieux, ce que l'on attribue à leur changement de
» religion, la plupart étant convertis à l'islamisme peu
» après leur arrivée. Ils travaillent le cuivre, font de la

» poterie et des têtes de pipe. Ils sont aussi corroyeurs
» et mégissiers. Mes informateurs, qui n'avaient jamais
» été dans les contrées païennes, me dirent, pour
» l'avoir entendu, qu'elles sont couvertes de monta-
» gnes, entre lesquelles coulent de très grandes ri-
» vières, qui ne sont jamais à sec. L'arbre à beurre
» croît sur ces montagnes, qui sont d'ailleurs très
» riches en cuivre. »

Tous ces renseignements se trouvent confirmés par les Wadaïens que j'ai occasion d'interroger chaque jour, et dont quelques uns ont sur les informateurs de Burckhardt l'avantage d'avoir visité le pays des Nègres païens ou Djanakhérah.

Les familles africaines libres sont trop nombreuses pour qu'il me soit possible d'en donner la liste. Je n'en citerai que quelques unes, et, en premier lieu :

Les Kalgān : c'est la tribu des sultans de Wāra et du Wadaï.

Les Bou-Senoūn, famille alliée par des mariages avec la famille régnante.

Les Malanga et les Kadjanga.

Ces quatre familles sont réparties dans la province dont Wāra est le chef-lieu, et ont une langue commune, qui est le wadaïen proprement dit, ou l'idiome de la cour.

Viennent ensuite les Tāma, les Guimr (ou Kimr), les Marta, les Bakkha, les Dāguiou (Dadjo), les Modogo, etc., les Masselāt ou Massālīt, qui occupent une partie de la vallée de Bathā, et se retrouvent encore ailleurs; ils se subdivisent en trois branches, ayant chacune un dialecte particulier. Les Grā'an au nord (que je considère comme Tebous), les Fellātah venus du Soudan occidental, où ils ont fondé un vaste em-

pire, les Belālāh au lac Fittre, les Koūka, les Moūbou, les Kodoŷ, les Karna, Sēla, Rounga, Kadjākēcāh au sud de Bathā; au sud des Kādjakēcāh les Kibeyt, etc.

Le nombre des langues diverses parlées par ces différentes tribus est quelque chose d'incroyable : aussi n'en ai-je nommé que quelques unes. Abdallah Masselāti et Abdallah de Wāra m'assurent qu'ils ont essayé d'en faire le dénombrement, et avec les grains d'un chapelet en ont compté près de quarante; que dans cette revue les trois dialectes des Masselāt n'ont été comptés que pour une langue, et qu'il en reste encore dont ils ne se souviennent pas. Je crois qu'il faut réduire de moitié le nombre qu'ils accusent, si l'on ne veut tenir compte que des langues essentiellement différentes. Mais n'y eût-il dans le Wadaï proprement dit que dix langues complètement différentes, ce serait toujours un phénomène bien remarquable, sous le point de vue de l'ethnographie, que cette multiplicité d'idiomes sur un espace comparativement resserré; ce serait un phénomène dont on ne trouve l'analogue qu'en Amérique, autant que je puis le savoir. Il me semble toutefois qu'on peut se l'expliquer, jusqu'à un certain point, par les considérations suivantes :

Le Wadaï est un lieu de transition entre la zone tropicale et la zone équatoriale, entre celle des Arabes et Berbères, et celle des Nègres proprement dits. Les uns et les autres peuvent y prospérer. Le Wadaï n'est ni trop haut ni trop bas relativement aux principaux bassins de l'Afrique; il offre des montagnes peu élevées et des plaines fertiles; il n'est ni trop ni trop peu boisé, ni trop ni trop peu arrosé. Il jouit par son climat des pluies équinoxiales sans en être submergé. Le sol généralement sablonneux de ses vallées ne se con-

vertit point en boue dans la saison pluvieuse, comme il arrive pour les contrées plus méridionales, qui, selon le rapport des aventuriers wadaïens, sont, pendant six mois de l'année, absolument impraticables⁽¹⁾. On peut le caractériser en deux mots : sous le point de vue de la géographie botanique et zoologique, en disant que le dattier ne franchit pas sa frontière septentrionale, ni le chameau sa frontière du midi ; sous un autre point de vue, si l'on considère le Wadaï dans le sens de la longitude, on remarque que c'est le lieu où ont dû se rencontrer, où ont pu s'arrêter les tribus émigrant d'occident en orient, et telles qui émigraient en sens inverse. Ce pays est d'ailleurs ouvert de tous côtés ; car ce n'est point une oasis, comme le Dārfoûr, le Kordofân, le Fezzân ; un désert de trois journées seulement le sépare du Dārfoûr. Mais de tous les déserts qui l'atteignent sur quelques points de ses frontières, il n'y en a pas un seul qui ne soit praticable dans la saison des pluies, seule époque de l'année où les déserts de cette latitude offrent un sol ferme, de la verdure et de l'eau.

Il est donc naturel que des familles de toutes les races nées au bord de l'équateur se soient rencontrées sur le terrain du Wadaï, et s'y soient établies. Toutes, en effet, y ont trouvé les conditions de leur existence primitive avec des modifications avantageuses. L'homme de l'équateur et l'homme du tropique ont tous les deux gagné au change, eux et leur cortège d'animaux domestiques, en venant s'installer dans le

(1) Observons en passant que cette durée nous donne la mesure de leurs excursions les plus lointaines. Ils comptent effectivement trois mois de distance jusqu'au point extrême de leurs voyages dans le sud. Autant pour revenir, cela fait six mois.

Wadaÿ, dont l'étendue et la diversité offrent d'ailleurs aux tribus nomades des campements appropriés aux diverses saisons de l'année.

Selon Abdallah de Wāra, tous les cours d'eau du Wadaÿ ont leurs sources dans les montagnes du Dārfoûr, sans doute dans le Djabal-Marrah, dont le versant occidental appartiendrait au bassin du Tchād, tandis que le versant oriental et la presque totalité du pays de Foûr appartiendraient au bassin du Nil Blanc, selon la pensée de M. Jomard. (Voyez la savante préface mise en tête du *Voyage au Dārfoûr*, par le schaykh Mohammad el-Tounsy.) D'après les derniers renseignements obtenus à Djeddah, la ligne de partage des deux bassins me paraît facile à tracer. Mais parlons d'abord des cours d'eau du Wadaÿ.

Burckhardt nous apprend que le principal de ces courants est *Omm et-Teymām* (*sic*), lisez Oumm et-Timān avec un *n* final. Cette donnée a pu être exacte lorsque Rounga ne faisait point partie intégrante de l'empire ; mais j'ai tout lieu de croire que le principal courant du Wadaÿ est, à présent comme au temps où Burckhardt écrivait, la rivière qui coule dans le Rounga de l'est à l'ouest, et qu'Ibrahim Roungawi fait partir des montagnes du Dārfoûr. Selon cet informateur, elle aurait le nom de Golol ou Kolol près de sa source, et prendrait plus loin le nom de Ezzhoum. Selon le rapport d'Abdallah de Wāra, qui l'a traversée dans le pays de Rounga, elle y porterait le nom de Roubo. Voici ce rapport : « Abdallah de Wāra s'étant rendu dans le Séla, qui n'est qu'à une journée ou deux de Wāra, traversa la vallée ou le courant nommé Oumm-et-Timān, qui sépare le Séla de Dār-Rounga, et, après quatre jours de marche vers le sud, il arriva

près du courant de Roubo, plus considérable que celui d'Oumm-et-Timān, et qui, comme celui-ci, avait sa pente vers l'ouest. Ce ne peut être évidemment que l'Ezzoum ou Ezzhoum d'Ibrahim de Rounga. Reste à rendre compte de la différence de nom. Mais le fait est qu'après avoir traversé cette rivière, et marché encore vers le sud jusqu'à la distance de sept journées, Abdallah se trouva sur les bords d'un très grand fleuve, qui, sortant avec impétuosité du flanc d'une haute montagne, courait *vers l'est* sur un lit de rochers. » Ce changement de direction dit assez que notre voyageur avait passé d'un bassin à l'autre, de celui du Tchād à celui du Nil Blanc; Abdallah était sorti des États du Wadaï, et se trouvait chez les Djanākhérāh de Wamba (Ouamba), auxquels il était allé pacifiquement demander des esclaves, du minerai de cuivre et du beurre végétal en échange de ses verroteries de Venise (portées au Wadaï par les caravanes de Benghazi).

Le principal des courants du Wadaï, qui tous viennent du Dārfoūr, et se dirigent vers l'ouest, en est donc aussi le plus méridional, ce qu'on eût pu annoncer à *priori*, puisque les pluies annuelles deviennent d'autant plus abondantes qu'on se rapproche davantage de l'équateur; et ce courant principal est le Roubo ou Ezzhoum, qui traverse le pays de Rounga, et passe de là dans le sud de Goula pour former le Schary, ou se jeter dans le Schary, dont il n'est peut-être que l'affluent principal, grossi d'Oumm et-Timān et des autres torrents dont il nous reste à parler; mais avant de quitter le Roubo ou Ezzhoum, je dois rapprocher du récit d'Abdallah de Wāra celui d'Abdallah Masselāti.

Celui-ci, étant encore fort jeune, accompagnait son

frère dans une expédition (ghaziyah) au Dār-Goula, où le schaykh des Salamāt, Schaykh-Dhyāb, avait alors son campement. Abdallah fut laissé à la garde du schaykh arabe pendant que son frère s'enfonçait dans le pays des Nègres païens, auxquels il donnait la chasse. Au bout de cinq à six jours, ce frère revint avec des esclaves et un énorme poisson blanc, tout frais pêché dans une rivière qui coulait au sud du campement, à une journée (au plus) de distance. Abdallah était parti du Bathā, qui, dans cette saison, ne coulait plus, avait traversé Oumm et-Timān, qui ne coulait pas davantage, et, passant par le pays de Goudayh, était arrivé au Dar-Goula. La rivière dont on lui apporta un poisson « tel qu'on n'en voit pas de semblable dans le courant du Bathā » ne peut donc être que le Roubo de mon autre Abdallah. D'ailleurs celui-ci affirme que l'Oumm et-Timān se jette dans le Schāry ou fleuve de Baguermi. Le Roubo, venant du Dārfoûr, et coulant vers l'ouest par Rounga et Koula (Goula), ne peut donc être que le Schāry ou un de ses principaux affluents.

Après le Roubo et Oumm et-Timān, le principal courant du Wadaï (à l'époque des pluies) est le Bathā, qui vient aussi du Dārfoûr, et se jette dans Oumm-et-Timān, chez les Kotka (de Modogo), sur la frontière d'un désert de sept journées, bien boisé, entre le Wadaï et le pays de Fittiré. Enfin le plus petit des courants d'eau du Wadaï est le Batayhā (diminutif de Bathā), qui se jette dans le Bathā, à Hadjahidj.

Procédant selon un ordre inverse, c'est-à-dire du nord au sud, nous remarquons d'abord le Batayhā, qui verse ses eaux dans le Bathā; puis le Bathā, qui se jette dans Oumm et-Timān, qui se jette dans le Roubo,

qui se jette dans le Schāry ou se confond avec le Schāry, tous dans une direction générale de l'est à l'ouest, quelques degrés sud.

A l'exception du Roubo, ces différentes lignes fluviales ont cela de commun qu'elles ne sont pas toute l'année à l'état de courants, et toutefois ne se trouvent jamais entièrement à sec. « Dans la saison pluvieuse, » qui dure ordinairement deux mois (c'est Burckhardt qui parle), toutes les terres basses sont inondées, » et de larges et rapides torrents traversent le pays. » Après la baisse des eaux, il reste sur plusieurs points » des lacs ou étangs d'une grandeur et d'une profondeur suffisantes pour offrir, pendant la saison sèche, » une retraite aux crocodiles et aux hippopotames, » dont cette région abonde. » Burckhardt aurait pu ajouter « et aux poissons; » car toutes ces rivières sont extrêmement poissonneuses. Dans la saison sèche, dit Abdallah Masselāti, le cours du Bathā est figuré par un chapelet d'étangs ou flaques d'eau (*birak-birak*), que l'on exploite sous les yeux des inspecteurs locaux, alors que le poisson n'a plus de refuge que dans les profondeurs de la vase qui forme leur lit. La pêche de ces eaux est très productive, et constitue une des branches de revenu de l'État, le poisson sec étant un article important du commerce intérieur. Après l'avoir fait sécher à l'ombre, on le broie à coups de masse, de manière à le convertir en une pâte que l'on pétrit en cônes de la forme et de la grandeur de nos pains de sucre. C'est en cet état qu'il est livré à la circulation. Ceci confirme le passage suivant de la relation du capitaine Lyon (p. 151) : « Les habitants du Wadaï portent à Wāra, leur capitale, du poisson sec provenant » d'une grande rivière qui coule à l'est du Bāguermi. »

Seulement il faut réduire la grande rivière à des proportions plus humbles, ou supposer que celui qui en parlait au voyageur anglais l'avait vue à l'époque des pluies.

Je reprends la discussion des limites occidentales du Wadaï proprement dit.

A l'ouest du Wadaï, en partant de Wāra, est un désert bien boisé, qu'il faut traverser pour se rendre au lac Fittré et de là au Bāguermi. Sa largeur varie de trois à sept jours, suivant la direction dans laquelle on le traverse. Selon Abdallah de Wāra, il y a neuf journées de caravane, de Wāra au lac, dans la direction de l'ouest. J'ai tout lieu de croire que le renseignement donné au capitaine Lyon (p. 231) est inexact; mais je crois pouvoir donner la confirmation du passage suivant (p. 230) de la Relation du capitaine anglais :

« Mon informateur n'avait jamais vu le Fittré, mais » le décrivait comme un grand lac, plein de poisson, » qui est séché, salé, et exporté à de grandes distances. » Il n'avait connaissance d'aucune rivière en communication avec ce lac. »

Assurément aucun des courants du Wadaï ne se jette dans le Fittré; ils passent tous au sud de ce lac, et se rendent dans le Schāry, ou l'un de ses affluents, etc. Je crois donc que M. Brué a eu tort d'y conduire le prétendu *Misselād*, qui, dans sa carte, signifie la vallée ou le courant de Bathā.

Selon Abdallah de Warā, le lac Fittré est à neuf journées du *Bahr ez-Zhalām* (la Mer de l'Obscurité); c'est ainsi que les Wadaïens désignent le lac de Tchād; c'est presque le nom arabe de l'Océan occidental, que quelques auteurs appellent *Bahr ez-Zholoumāt*, Mer des ténèbres. Selon un renseignement donné à Den-

ham, cette distance ne serait que de quatre journées (p. 265). On peut donc provisoirement fixer à six jours et demi la distance entre les deux lacs. Quant aux autres renseignements donnés sur ce lac au major Denham, ils sont trop incohérents pour qu'on s'y arrête. Je crois d'ailleurs qu'il convient de renvoyer toutes les questions de détail à l'appendice.

Ainsi que je l'ai dit, ce lac de Fittré me paraît placé beaucoup trop au nord sur nos cartes, si d'ailleurs la position du lac Tchād a été bien déterminée par les voyageurs anglais. En effet, les pèlerins fellātahs passent au sud du lac Tchād pour entrer dans le Wadaï. Ils traversent le Schāry à Méto ou Moëto, grande ville du Bāguermi, et, à partir de ce point, marchent *toujours vers l'est* pour se rendre à Kōbeyh, dans le Dār-fouïr, en passant par le Fittré, Kouka, Modogo et Wāra. Abdallah Masselāti est le seul (de trois) qui prenne quelques degrés au sud en se dirigeant de Wāra sur Tendalté ou Kōbeyh. D'autre part, on peut voir sur la carte de Denham qu'il place la frontière méridionale de Kānem *au sud* du lac, ce qui est parfaitement d'accord avec ces données, puisque l'on sait d'ailleurs qu'en partant de Wāra pour se rendre au Kānem il faut passer par le lac Fittré. C'est donc une grosse erreur de certaines cartes d'étendre le territoire du Bāguermi vers le bord est et nord-est du lac Tchād, et de placer au nord-est de ce lac une ville capitale qui se trouve par ce fait au sud de ce même lac, à deux journées à l'est de Moëto, et ne s'appelle point *Bāguermi*, mais *Masségna*. Mais d'où provient l'erreur? Doit-on suspecter la latitude de Kōbeyh, déterminée par Browne, ou celle du bord méridional du lac Tchād, fixée par Denham et Clapperton, ou bien toutes les

deux? Ce n'est pas ici le lieu de décider la question. Il suffit pour le moment de poser clairement la difficulté. Moëto, où les pèlerins traversent le Schāry dans des barques, n'est point sur nos cartes; il faudrait donc dire que cette ville n'est qu'à une journée de Logouh (nom de ville et non pas de province, comme l'a cru Denham, le mot *Karna* ou *Karnaq* ne signifiant autre chose que ville en général), et que Moëto, Fittre, Wāra et Kōbeyh sont sur le même parallèle, selon le témoignage unanime de mes informateurs. Il est vrai qu'aux yeux de certains critiques leur témoignage ne fait pas autorité; mais je crois que M. Garrete le comptera pour quelque chose. En conservant la position de Kōbeyh, il faudrait porter le lac Tchād à deux degrés vers le nord, et Wāra à un degré vers le sud, pour mettre la carte de M. Brué en concordance avec les pèlerins.

Nous avons dit que le Wadaï est borné au nord-ouest par l'immense vallée dite Bahr el-Ghazāl, qui part des montagnes occupées par les Tebou-Grā'an, au nord de la région dont nous nous occupons. Sa direction, aussi bien que sa pente, est, pour la grande partie de son cours, nord-est et sud-ouest. Aux montagnes des Wadjanga, qui sont celles des Grā'an, se rattache la chaîne dont le Tibesty est le pic le plus élevé, sur la route du Fezzan; or, ce point est si élevé qu'on l'aperçoit de vingt-cinq lieues ou quatre journées de distance. Cette montagne est celle des Tebou-Rechādé; on sait que les Tebou-Borgou occupent aussi un pays de montagnes à l'ouest de Wadjanga et au sud-est du Tibesty. La vallée de la Gazelle (Bahr el-Ghazāl), située au sud de ce vaste système de monta-

gues, appartient donc tout entière au bassin du Tchād, auquel elle porta ses eaux en temps de pluie, et ne peut en aucune façon se rattacher à la vallée du Nil. Il faut donc bien se garder de la considérer, d'après certains renseignements (les Africains ont aussi leurs fables), comme une ancienne décharge de superficie du lac Tchād.

Laisant les Tebou-Borgou sur sa droite, cette vallée prend une direction plus méridionale, passe entre le Wadaï et le pays de Kānem, et va se perdre dans le pays de Karka, véritable archipel situé dans la partie orientale du lac Tchād. Burckhardt a parlé de ce pays, qui, dit-il, ne fait point partie du Bahr el-Ghazāl; en effet, c'est la fin de la vallée et le commencement du lac. Les Kouris, habitants du Karka, sont en partie musulmans, en partie païens, et, comme les Bédoumas, vivent indépendants sur leurs îles. Le Karga indiqué sur la carte que Denham a donnée du lac Tchād (p. 266) est probablement le Karka de mes informateurs; et le lit d'une rivière à sec, *dey hed af'a river*, entre N'Gossom et Kangara (Wangara) (?), ne peut être que l'un des canaux de décharge de la vallée de la Gazelle considérée à l'époque des pluies. En effet, les hautes montagnes des Tebous, ou Troglodytes éthiopiens, appartiennent à un climat qui, comme la haute Égypte, est presque entièrement privé de pluies; en sorte que cette vallée est presque toujours à sec, et n'offre aucun courant permanent. Mais on y trouve l'eau à peu de distance du sol, et elle est couverte d'immenses forêts où vivent des troupes d'éléphants et de girafes; c'est, au reste, leur limite septentrionale. Le dattier croît dans le haut de la vallée, chez les Tebous; plus bas, cet arbre fait place au dour

(*Cucifera Thebaïca*), et enfin aux *Mimosa*. Karka, où finit le Bahr el-Ghazāl, est à deux journées de Mäou, capitale du Kanem.

Ceci termine ce que j'avais à dire sur la géographie physique du Wadaï et sur ses limites naturelles. Quant à sa position astronomique, je ne puis la fixer autrement qu'en disant que Wāra, sa capitale, est à vingt-trois journées de pèlerin à l'ouest de Kōbeyh du Dārfoûr, par conséquent sur le même parallèle, à très peu de chose près (1).

D'après toutes ces données, combinées avec celles dont on est en possession depuis les derniers voyages dans l'intérieur, il est facile de se représenter le bassin du Tchād dans toutes ses parties, et de tracer la ligne de partage entre ce bassin et celui du Nil Blanc.

Je la ferais partir des hautes montagnes du Mandara (le *Mandrus Mons* de Ptolémée), dans le sud du Bornou, et la conduirais par les contrées situées au sud du Bāguermi, Koula et Rounga, jusqu'aux montagnes du Dārfoûr. Au sud de Rounga, elle passerait entre le Roubo ou Ezzhoum, qui coule à l'ouest, et le fleuve de Wamba (Ouamba), qui se dirige vers l'est et ne peut être que le Bahr el-Abyad, ou l'un de ses principaux affluents. (Voyez.... *Travels in Kordofan*, by Ignatius Pallme, p. 345.) Quant au bassin du Nil Blanc, l'état

(1) Je ne dois point passer sous silence un renseignement obtenu tout dernièrement sur un fleuve que j'ai déjà nommé, le Schāry, parce qu'il semble en résulter que le principal cours d'eau du Wadaï appelé Roubo ou Ezzhoum, ne serait qu'un affluent du Schāry et non pas le Schāry même. Un Fellatah de Sokoto m'assure avoir vu à Adamāwa, entre le Mandara et le Niger, une très grande rivière qu'il nomme *Binnoué*, que l'on traverse sur des barques, et qui se jette, dit-il, dans le Tchād. Évidemment ce ne peut être que le Schāry, dont la rivière de Rounga ne serait qu'un affluent.

actuel de nos connaissances ne permet point encore d'en tracer les limites. Mais les renseignements obtenus jusqu'à ce jour, combinés avec ceux que MM. d'Abbadie frères peuvent seuls nous donner, conduisent à le considérer comme multiple. Le bassin du Nil serait dans la réalité un réseau de bassins, chacun d'une haute importance, qui se rattacherait au Niger ou Kouwara, par le Tchadda ou Tôto (qui se jette dans le premier à une demi-journée au sud de Kākonda.) Mes idées sur ce sujet sont exposées dans une notice datée du 4 septembre 1848, et adressée à M. Jomard, l'un des savants qui s'intéressent le plus activement aux progrès de la géographie.

Passons aux productions naturelles ou artificielles du Wadaï.

Les principales sont le *dokhn*, ou millet, le doura, dont on compte trois espèces, le maïs ou blé de Turquie, les *haricots*, qui ressemblent à nos haricots blancs d'Europe, et le *coton*. Car le Wadaï, relativement aux pays voisins, est essentiellement agricole. Les pastèques, ou melons d'eau, abondent dans les terres sablonneuses, et y croissent sans culture; mais les espèces cultivées sont les meilleures. Outre les pastèques, le pays produit un grand nombre de cucurbitacées, courges, melons et concombres. En fait de légumes proprement dits, on ne trouve guère que les oignons, les aulx, le *bamyeh* (*hibiscus esculentus*), le *melōukhiyyeh* (*corchorus olitorius*), le poivre rouge ou piment (2 variétés), le cumin, la coriandre, le fenugrec; la canne à sucre n'est pas au nombre des plantes du Wadaï; on la remplace par une espèce de doura, nommée *ankolib*, dont la tige est sucrée. Il y a aussi, dans les nombreux étangs du Wadaï, une plante

aquatique traçante, dont on mange les tubercules. Parmi les arbres à fruit, on remarque le *hedjlidj* (ne serait-ce point l'*ehliledj*, myrobolana?): c'est un arbre de la grandeur du *rhamnus lotus*, dont le fruit est oblong, comme une datte ou une noix muscade, d'une douceur mêlée de quelque amertume, et renferme un noyau dont on fait des chapelets; le bois en est dur, et sert à faire des tablettes; l'arbre est pourvu d'épines et sa feuille est semblable à celle du *rhamnus lotus*. Le tamarin, nommé *'erdeyb* au Wadaï, et le Djem-mëyz, (figuier sycomore) sont très communs. Le figuier ordinaire ne manque pas. Point de grenadiers ni de citronniers. On remplace les citrons par le fruit d'un arbre qui ressemble au pêcher; la pulpe en est acide, et contient une amande fort douce. Le dattier est rare, et ne se trouve que vers les frontières du nord. En revanche, le *doum* (*cucifera thebaica*) se rencontre partout, ainsi que le *deleyb*, haut palmier à feuilles palmées comme le *chamœrops*, dont le fruit est très gros, devient rouge en mûrissant, et doux comme le miel. Le *mokkheyt*, grand arbre, qui produit un fruit jaune et assez doux, renfermant plusieurs graines; l'*andarab*, dont le fruit est en grappes et fort sucré; deux espèces de *rhamnus lotus*, dont le fruit se nomme en arabe *nabak* et l'arbre *sidr*, le *halfâf*, etc., complètent à peu près la série des arbres fruitiers. La liste des autres végétaux serait déplacée dans cette notice.

Une excellente race de chevaux, d'innombrables troupeaux de vaches, sans compter le menu bétail, enfin des chameaux d'une extrême sobriété, constituent peut-être la richesse territoriale des Wadaïens. Chez eux un homme est réputé pauvre, qui ne possède que quarante vaches; et comme le miel abonde dans

tout le Soudan, on peut dire qu'il y coule littéralement des ruisseaux de lait et de miel. Mais les lions et les panthères lèvent la dîme sur les troupeaux.

En fait d'animaux sauvages, le rhinocéros *unicorne* (ou monocéros) portant sa corne unique et mobile au bas du front, entre deux protubérances latérales, est, à mon sens, ce qu'il y a de plus remarquable au Wadaï et dans toute l'Afrique centrale. Un Arabe du Madjâbérah de Djâlou (en Libye), m'a dit avoir vu à Tâma le rhinocéros *bicorne* (*rhinocéros d'Afrique* de Cuvier). Mais aucun des Wadaïens que j'ai interrogés ne connaît cette espèce ou variété si commune au nord de l'Abyssinie, jusqu'à la latitude de Sawâkin, et dont j'ai eu trois peaux en ma possession. Les éléphants, les girafes, plusieurs espèces d'antilopes, telles que le *gnalat* (et non *djalad*, comme Burckhardt a écrit ce nom indigène) dont les cornes sont en hélice, l'aryal ou ariel qui est l'oryx des anciens, le taytal ou bouquetin, enfin les buffles, le taureau sauvage (*abbougo*, *abou-rou*, *abou'orf*), sont les traits saillants de la faune du pays. Je ne parle pas des singes ni des lions, des panthères, des crocodiles, des hippopotames, des énormes serpents pythons, parce que tous ces animaux se retrouvent partout, à la même latitude. Mais je citerai l'*oumm-gargaï*, animal dont Burckhardt a parlé le premier. D'après un pèlerin fellâtah, qui connaît le nom et la bête, ce serait un crocodile au museau extrêmement allongé. Je ne suis pas certain que cette espèce se trouve dans les eaux du Wadaï. L'autruche est dans tous les déserts circonvoisins. Cet oiseau d'une part, et l'éléphant de l'autre, fournissent aux marchands du Wadaï leurs principaux articles d'exportation, l'ivoire et les plumes. On

conçoit que je fais abstraction des esclaves, dont le commerce doit être placé en première ligne dans tous les états du Soudan.

Quant aux richesses minérales de cet empire, elles consistent en fer, cuivre, étain et zinc; je ne parle toutefois de ces deux derniers métaux que par induction, sachant que l'on fabrique au Wadaï des ornements de laiton pour les femmes, et des sonnettes pour les animaux domestiques. Le meilleur minerai est tiré des montagnes du midi, c'est-à-dire de la région des Nègres païens, ou Djanākhérah. Les Wadaïens n'ont point l'art d'en faire des vases; mais ils fabriquent eux-mêmes, avec le fer, tous leurs instruments aratoires. Leurs sabres droits à double tranchant sont de fabrique allemande. En général, leur industrie proprement dite ne fournit aucun article à leur commerce d'exportation. Le soufre se rencontre dans quelques localités.

Après Bornou et Dārfoūr, disait Burckhardt, le Wadaï, ou Dār-Soulayh, est le royaume le plus considérable du Soudan. Cela était vrai, lorsque le schaykh Mohammad el-Amīn el-Kanēmy gouvernait le Bornou en qualité de *maire du palais*. Mais depuis la mort de ce lieutenant général du royaume, le Bornou, que gouverne aujourd'hui son fils Omar (toujours au nom d'un sultan incapable), a été envahi, il y a deux ans, par le sultan actuel du Wadaï, et paraît condamné à se soumettre, un peu plus tôt, ou un peu plus tard. Aujourd'hui, le Wadaï, ou Dār-Soulayh, ne le cède qu'au Dārfoūr, qui, quoique moins vaste, est plus homogène et plus fortement constitué. Il faut encore observer que Burckhardt ne possédait, sur le grand empire occidental des Fellātahs ou Fellān, que des

renseignements extrêmement vagues, et n'a pu en tenir compte dans son état comparatif des puissances du Soudan. Cet empire est peut-être aujourd'hui le plus intéressant de tous, ne fût-ce que par la manière dont il est gouverné, et la sécurité qu'il offre aux marchands étrangers (1).

Le gouvernement du Wadaï est despotique, et jusqu'à certain point féodal, mais tempéré par la théocratie des Ulama, ou interprètes de la loi musulmane. Là, comme dans toute l'Afrique mahométane, les lettrés Ulāma, Foukahā, jouissent d'une grande considération et d'une certaine influence. C'est ici le lieu d'observer qu'une portion de la population lettrée est en possession de l'alphabet oriental, tandis que l'autre se sert de l'alphabet occidental, ou maghraby. Celui-ci est appelé Warasch ou Warsch, et usité dans le Bathā jusqu'aux frontières du Bāguermi.

L'autre s'appelle *Abou'Omar* et s'emploie dans la province de Wāra et celle de Tāma, ce qui semble indiquer que la civilisation de ces provinces vient de l'Égypte par le Dārfoūr.

Ainsi que je l'ai observé au début, l'importance politique et commerciale du Wadaï n'est connue en Europe que depuis la publication des mémoires de Burckhardt, de même que la connaissance du Dārfoūr date de la relation de Browne, ce qui indique assez que ces deux États, avec leur circonscription

(1) L'empire des Fellatahs, dont la capitale est Sokoto (Sakkaton), est gouverné présentement par Alyyou ('Aly), fils de Bello, qui régne depuis cinq ans. Atikou, son oncle, avait succédé immédiatement à Bello, que le capitaine Lyon et le capitaine Clapperton nous ont fait connaître; mais cet Atikou n'a régné que trois ans. Cela placerait la mort de Bello en 1840.

actuelle, sont de formation récente. Du moins est-il certain que l'on chercherait en vain, dans les auteurs arabes, les dénominations de *Fōūr*, *Wadaÿ*, *Soulaÿh*, ou *Borgou*. Il n'y a plus rien à demander aux bibliothèques orientales, ni aux savants qui les exploitent, depuis la traduction donnée par M. Quatremère de la description de l'Afrique par Abou Obayd el-Bakry, et insérée au tome XII des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi. Il faut donc cesser d'interroger les morts, mais suivre leur exemple en interrogeant les vivants. On peut d'ailleurs se rendre compte des immenses lacunes que présentent les traités arabes, en remarquant que les connaissances géographiques des Musulmans, concernant le Soudan, ont procédé de l'ouest à l'est, et que d'effroyables désastres étouffèrent leur littérature à son berceau. Ils n'ont pu nous laisser que l'histoire de leurs premiers pas.

C'est en effet du Maroc que leurs plus anciens explorateurs se rendirent par Oualāta et Tounbouctou, dans le pays des Noirs, attirés par l'aimant des mines d'or de Bambara; et le moderne empire des Fellātah, ou plutôt le territoire de cet empire, fut connu des Arabes avant toute autre portion de la Nigritie. Léon l'Africain, qui clôt la série des voyageurs classiques appartenant à cette nation, est le premier qui fasse mention du Bornou sous ce nom de *Bornou*, parfaitement connu des modernes. Mais revenons au Soudan oriental, sujet principal de cette notice.

Aboulféda, dans sa description du pays des Noirs, ne distingue que deux régions entre le bassin du Niger à l'ouest et la Nubie à l'orient, entre le pays de Ghānah et de Kawkaw (Koukou), d'une part, et le pays

de Dongolah, de l'autre. Ces deux régions sont : 1° le Kānem, dont il place la capitale par 53° de longitude et 9° de latitude boréale ; 2° le pays des Zaghāwah, dont la ville principale eût été par 54° de longitude et 14° de latitude (1) : pas un mot du Bornou, ni du Bāguermi, ni du Wadaï. Mais déjà, au temps d'Ibn-Saïd, cité par Aboulféda, les Kānémites et les Zaghāwah avaient embrassé l'islamisme. Voici ce qu'il nous apprend touchant ces derniers : « La ville principale des Zaghāwah est située par le 55° de longitude et 11° de latitude boréale. Cette peuplade vient d'embrasser l'islamisme et s'est soumise au Kānémite (le sultan de Kānem qui combattit pour la foi). Au sud de la ville sont les campagnes des Zaghāwah et des Bādjou, qui s'étendent (en latitude) sur l'espace correspondant au grand coude du Nil. Les Bādjou appartiennent à la même race que les Zaghāwah, mais se distinguent par une conformation plus belle. Selon l'Azizī, le pays des Zaghāwah est à vingt journées de marche à l'ouest de Dongolah. »

Il est évident, malgré les erreurs en longitude et en latitude, que le pays situé au sud de la capitale des Zaghāwah représente ici le territoire du Dār-Foûr, et comme le Wadaï se trouve compris entre le Kānem et cette contrée, il semblerait en résulter que, vers l'époque de l'introduction de l'islamisme dans le Soudan oriental, le Kānem, le Wadaï et le Dārfoûr constituaient un seul empire. Abdallah Masselâti m'assure que selon une vieille tradition wadaïenne, les Zaghāwah auraient jadis été maîtres de tout le pays. Ils forment de nos jours une tribu quasi indépendante, au

(1) Ou 55° longitude et 11° 1/2 latitude boréale.

nord du Dārfoūr, et au nord-est du Wadaÿ. Voyez, au sujet de cette peuplade, le Voyage au Dārfoūr, du schaykh Mohammad el-Tounsy, et la comparaison que le voyageur tunisien établit entre les Zaghāwah et les Berty, comparaison dans laquelle les Berty tiennent lieu des Bādjou d'Aboulféda. Mes informateurs ne connaissent d'ailleurs aucune famille du nom de *Bādjou*. Peut-être faut-il lire *Dādjou* dans le texte d'Aboulféda. J'apprends que dans ces derniers temps les Zaghāwah ont payé tribut au Kānem, qui est lui-même tributaire du Wadaÿ.

Avant de quitter Aboulféda, je crois devoir faire remarquer que, selon un passage des tables de cet auteur, emprunté à Ibn-Saïd (page 163 du texte imprimé à Paris), le lac des Koūra, ou plutôt des Koūri, d'où les géographes arabes font sortir et le Nil d'Égypte et le Nil des Nègres, ne serait autre que le Tchād ou Bahr ez-Zhalām; car il le place dans le voisinage du Kānem, et le nom même qu'il donne au lac, nom qu'il écrit avec un Y final, et qui coïncide par conséquent avec *Koūrÿ*, est, comme nous l'avons vu, celui d'une peuplade barbare, qui partage avec les Bedoumā l'empire des eaux du lac Tchād. Son territoire est à la pointe orientale du lac, et se nomme Karka (1).

Ibn Batoûtā ne connaît, *de visu*, que les bords du

(1) L'article d'Aboulféda est relatif à une ville du Kānem qu'Ibn-Saïd nomme *Mātān*, et place au nord de *Djimÿ*, capitale de ce royaume. Selon le même géographe, *Mātān* n'est point connu d'Abdallah de Wāra; mais il y a encore aujourd'hui dans le Kānem un village et une tribu du nom de *Am Tchīmÿ* ou *Omm Tchīmÿ*. On se rend facilement compte de la suppression du premier mot, qui entre dans la composition de beaucoup de noms propres. Tchīmÿ est *Djimÿ*.

Niger, et le confond, comme tous les Occidentaux, avec le Nil d'Égypte. Il en trace le cours, selon les rapports qui lui furent faits, avec quelque détail, jusqu'à une certaine ville dont le nom est écrit Ywy dans les meilleurs manuscrits, et peut se prononcer *Yéwy* ou *Yawa* (serait-ce le même nom que celui du fleuve Yeou? serait-ce Yao, chef-lieu de Fittré?). La ville de Ywy (1) est, dit le voyageur arabe, une des plus grandes villes, et le siège d'une des plus grandes monarchies du Soudan. Mais, à partir de cette ancienne métropole, il nous transporte, sans aucun intermédiaire, jusque dans la vallée du vrai Nil, du Nil d'Égypte et de Nubie, où il fait déboucher le Niger chez les chrétiens de Nubie, au royaume de Dongolah.

Or, ce royaume de Yewy ou Yawa, qui succède immédiatement à celui de Mālī, ne peut être que le Haoussa, tout au plus le Haoussa et le Bornou; mais Ibn Batoûtā ne connaît ni le Bornou, ni le Bāguermi, ni le Wadaï, ni le Dārfoûr, ni même le Kānem et les Zaghāwah (dont parle Aboulféda).

Léon l'Africain est le premier voyageur arabe qui parle du Bornou. Procédant comme Ibn Batoûtā, de l'ouest à l'est, il décrit, en sortant du Bornou, le royaume de *Gaoga* (p. 658 de l'édition de Leyde, 1632), qui, d'après les limites qu'il lui assigne, devait comprendre le Wadaï et le Dārfoûr (le Bāguermi étant

(1) Et non pas Bowy, comme l'a lu Burckhardt (*Nubia*, append., n° III, p. 491). Voici les noms de lieux corrigés d'après un manuscrit dont l'auteur (abrégiateur d'Ibn-Batoûlā) s'est proposé, comme objet principal de son œuvre, d'en fixer l'orthographe : p. 490, f. 13, en remontant, lisez successivement Taghāzā, Ta-Sahlā, Ayoulāten, Zāghazÿ, Karsankhoû, Tounbouctoû, Kawkaw, Yawy ou Yawa, Bourdāma, Takaddā.

supposé une dépendance du Bornou). Or, ce nom de Gaoga, prononcé comme il est écrit, ne se retrouve pas aujourd'hui parmi les noms de lieu du Wadaï. Le *Kauka* de Burckhardt (1) n'est point connu d'Abdallah de Wāra, et lui rappelle seulement le nom d'un village de sa province, appelé *Kawkaw* ou *Kaoukao*. Observons que le K de ce nom propre n'est pas celui qui se confond, dans la prononciation des Noirs et de beaucoup d'Arabes, avec notre G dur, comme dans *Goula* pour Koula. La même observation s'applique au nom de *Kabkābiyyèh*, qui est celui d'une ville du Dārfoûr, et dont la racine paraît être *Kabkāb*.

Le royaume de Gaoga n'avait pas un siècle d'existence lorsque Léon le visita, sous le règne d'un certain Omar, troisième successeur du héros africain qui, selon notre nouvel auteur, fonda cette monarchie. Or, nous voyons cet Omar, d'une part en relation d'amitié avec le sultan d'Égypte (p. 660), et, d'autre part, sur le point d'envahir le Bornou (p. 655). Il s'ensuit évidemment que le royaume de Gaoga devait embrasser le Dārfoûr et le Wadaï, et que la civilisation de ces deux contrées est, du moins en partie, d'origine égyptienne. Effectivement nous venons de voir que l'on emploie à Wāra et au Tāma l'alphabet arabe oriental, tandis que l'on se sert de l'alphabet barbaresque dans les provinces du sud et de l'ouest.

C'est que les Arabes venus de Gharb se sont rencontrés dans le Wadaï avec ceux qui étaient venus d'Égypte un peu avant eux. L'on voit aussi, par ce fait, que l'islamisme a progressé dans le Soudan de l'ouest

(1) *One of the principal villages in Dār-Şaley (Soulayh) is called Kauka (Nubia, append. 1, p. 436); et il ajoute le nom en caractères arabes, avec un fatha sur le premier Kāf.*

à l'est, des bords du Niger aux bords du Bathā (Mis-selad de Browne), portant avec lui l'alphabet barbaresque, mais qu'il n'a pas porté plus loin. On sait d'ailleurs que le Wadaï n'est séparé du Dārfoûr que par un désert de deux à trois journées de large.

Cela posé, quelque induction que l'on puisse tirer du nom de Gaoga, comparé aux noms modernes des villes et villages du Wadaï ou du Dārfoûr, il est vraisemblable que cette dernière contrée fut la résidence du prince dont parle Léon, et que le Wadaï, qui depuis longtemps forme une monarchie indépendante, était alors tributaire du Dārfoûr; mais, en tout cas, il est certain que le passage suivant de la description du Gaoga doit s'appliquer plus particulièrement au Wadaï, qui, par sa position, a dû être le dernier des royaumes du Soudan à recevoir la civilisation islamique.

« Gaoga in occidente Borno regno confinis est, ex-
» tenditur orientem versus ad confinia usque Nubiæ
» regni loca; in meridie deserto cuidam adjacet *quod*
» *ad Nili gyrum quemdam situm est.* » J'ai souligné ces derniers mots, dont le sens est d'accord avec les renseignements obtenus par M. Ignatius Pallme et par moi sur le cours du Nil Blanc. Mais voici le passage sur lequel je voulais appeler l'attention. « Nulla
» hic humanitas, litterarumque cognitio, habitatores
» agrestissimi, etc... »

Au reste, je n'ai point entrepris l'histoire du Wadaï depuis la fondation de la monarchie, mais seulement un précis fort succinct des événements qui, depuis la fin du siècle dernier, ont appelé notre attention sur cette partie du Soudan.

Ce que j'ai à dire, en premier lieu, touchant le

sultan Abd-el-Karim Sāboūn, qui, dans un règne de dix ans (de 1804 à 1815), éleva le Wadaï au rang des premiers États du Soudan, est fondé sur les rapports qui me furent faits : 1° dans l'été de 1846, par les Arabes Zouwayyat et Madjāberah du désert de Libye, ainsi que les Massrātah de Benghazi, en Cyrénaïque ; 2° dans l'hiver de 1848, par certains schaykhs établis au Caire ; 3° enfin sur ceux que je recueille dans ma résidence, depuis plusieurs années, des pèlerins Takrouris (Takārneh). Comme ces rapports coïncident en grande partie avec ceux que Burckhardt nous a transmis, je vais d'abord laisser parler cet illustre investigateur des choses africaines.

« Le sultan actuel du Wadaï (il s'agit de celui qui » régnait en 1816), est Youçouf, fils d'Abd el-Karīm » Sāboūn, qui mourut l'an passé (au commencement » de 1815). Le degré d'importance auquel est arrivé le » Wadaï, dans ces derniers temps, et le rang qu'il a » pris entre les monarchies africaines, sont principa- » lement dus à ce sultan Sāboūn, qui gouvernait ses » États avec une justice inflexible, ne pardonnait jamais » un acte de rébellion, et qui prononça dans le cours » de son règne un grand nombre d'arrêts de mort. Ce » prince fit la conquête du Bāguermi, dont le vice-roi, » vassal du roi de Bornou, s'était révolté contre son » suzerain. Le sultan de Bornou pria Sāboūn de l'ai- » der à réduire le rebelle, alléguant que le vice-roi du » Bāguermi avait violé la loi musulmane en épousant » sa propre sœur, et s'était par là déclaré kâfir (païen) ; » en sorte que la guerre contre cet infidèle était véri- » tablement une guerre sacrée, et l'accomplissement » d'un devoir religieux. Sāboūn marcha sur le Bā- » guermi avec sa nombreuse cavalerie, fit la conquête

» de ce royaume, et le garda pour lui. On assure qu'il
 » y trouva, en argent, un trésor considérable, dont il
 » chargea deux cents chameaux. A la suite de cette
 » invasion, une grande partie de la population du Bā-
 » guermi fut emmenée en captivité à Wāra, capitale
 » du Wadaï. Mais les docteurs de la loi, qui, ce
 » semble, forment à Wāra un corps politique aussi
 » respecté que celui des ulémas à Constantinople,
 » ayant représenté à Sāboûn que la loi musulmane ne
 » permet pas de réduire des musulmans à la condition
 » d'esclaves, le sultan céda à leurs remontrances, et
 » rendit la liberté aux captifs du Bāguermi, dont beau-
 » coup se rapatrièrent. D'autres se fixèrent volontaire-
 » ment au Wadaï, où ils exercent avec succès la pro-
 » fession de teinturiers; car les habitants du Soudan
 » central ont l'art de teindre les toiles de coton en bleu
 » avec le suc d'une plante qui ressemble à l'indigo, et
 » que l'on dit supérieur à celui d'Égypte. Elle est dé-
 » signée, aussi bien que l'indigo, par le nom arabe
 » de *nīli* ou *nīleh*. »

C'est un véritable indigo. Le major Denham en parle souvent dans sa relation, et le qualifie d'incomparable. J'ai rapporté de l'oasis de Djalou, au sud-est d'Audjélah, une pièce de toile provenant de Kono ou Kano, chez les Fellātah, formée par la juxtaposition de bandes ou lez de trois pouces de largeur, et teinte avec cette espèce d'indigo. Elle est d'un bleu violacé, offre des reflets métalliques, et décharge beaucoup. Cet échantillon est maintenant au ministère du commerce. Je reprends le texte de Burckhardt.

« Le sultan de Wāra, ou du *Fāscher*, comme on
 » l'appelle encore (*Fāscher* désignant au Wadaï,
 » comme au Dārfoûr, le lieu où se tient la cour, et où

» le sultan donne ses audiences publiques), le sultan
 » du Fâscher a dans son armée un grand nombre de
 » nègres, dont quelques uns sont restés païens. Il ne
 » compte que peu de soldats armés de mousquets, et
 » possède quelques petites pièces de campagne dont le
 » bey de Tripoli (Youçouf-Pacha, dernier bey indé-
 » pendant de la famille des Karamanlys), lui a fait
 » présent. Sa principale force est dans sa cavalerie.
 » Quelques uns de ses cavaliers sont couverts de cottes
 » de mailles, et leurs chevaux appartiennent à une
 » race excellente. »

Le nombre des mousquets s'est beaucoup accru dans ces derniers temps, par suite des relations amicales que le sultan actuel, nommé *Schérif*, entretient avec les Arabes de Benghazi. Les négociants de cette échelle lui fournissent non seulement des armes à feu, mais des armuriers et d'autres artisans. Abdallah de Wära, qui accompagnait, il y a deux ans, le sultan Schérif dans son expédition contre Bornou, assure que l'armée wadaïenne était pourvue d'artillerie. Il ne pense pas que la cavalerie du Wadaï s'élève à plus de dix à douze mille hommes (calcul très modéré relativement à d'autres données); mais il prétend que la plupart des cavaliers sont vêtus de fer. Selon son rapport, une armure complète se vend au Wadaï pour dix têtes d'esclaves. Ces armes sont apportées du Rif (selon son expression), c'est-à-dire des États barbaresques. Burckhardt dit des armures portées par les Arabes du Bahr el-Ghazāl qu'elles se vendent au prix de vingt vaches (*Nubia*, append. n° 1, p. 434). Enfin le schaykh Younous, de l'oasis de Djälou, en Libye, m'apprit (en 1846) que l'armure la plus recherchée au Wadaï est celle que l'on nomme *Ed-dir 'ou-d-Daoudy*, la

cuirasse, ou plus exactement la cotte de mailles davidique, et qu'elle vaut à Benghazi 75 thalers d'Autriche, environ 400 fr.

En parlant de la cavalerie d'un état voisin, le Dārfoûr, M. Ignatius Pallme, voyageur bohème, fait observer (*Travels in Kordofan*, London 1844, p. 352) « que les chevaux de Dārfoûr appartiennent à une » race très vigoureuse, que les cavaliers de l'armée » impériale portent des sabres droits à double tran- » chant, de fabrique allemande, et qu'ils sont, en » partie, comme l'ancienne cavalerie numide, vêtus » de cottes de mailles *achetées en Arabie* à un prix » exorbitant, et que l'on pourrait livrer en Allemagne » pour le quart de ce qu'elles leur coûtent. »

Je reviens à l'histoire du Wadaï, prise des dernières années du sultan Mohammed Abd el-Karim, surnommé *Sāboun*, c'est-à-dire Savon, lequel mourut au commencement de l'année 1230 de l'hégire (1815 de notre ère), après dix ans d'un règne glorieux. Ce double renseignement chronologique, donné au Caire par un scheykh wadaïen, place à la fin de 1804 ou au commencement de 1805, l'avènement au trône de ce monarque, s'il s'agit d'années solaires; mais on conçoit qu'il ne faut pas s'attendre ici à une exactitude scrupuleuse en fait de dates; c'est beaucoup d'avoir un point de repère tel que celui de la mort de Sāboun, au commencement de l'année 1230, année qui coïncida dans presque toute son étendue avec l'année 1815 de notre ère. C'est à cette date que je rapporterai les autres, pour lesquelles je ne manque pas d'ailleurs de moyens de contrôle, mais qui n'offrent pas, à beaucoup près, la même autorité que celle-ci. (Voyez le canon chronologique placé à la fin.)

Abd el-Karīm Sāboūn était fils de Sāleh-Darat, fils de Djaudeh-Kharif el-Timān, fils de Arous, fils de Haret, fils de Mohammad-Abd el-Karīm, fils de..... Soulayh, qui donna son nom au Wadaï (1). Cette famille est, comme nous l'avons dit, purement indigène, et parle une langue *sui generis*, dont Burckhardt a donné un vocabulaire fort restreint et assez inexact. Mais, comme tant d'autres familles princières de l'Afrique, les *Kilgan* prétendent à une origine orientale. Le sceau ou cachet impérial de Sāboūn portait ces mots : « Mohammad-Abd el-Karim el-Abbācy » (*l'Abbasside*, descendant d'Abbas, oncle de Mahomet).

Sāboūn est le premier roi du Wadaï qui ait envoyé des caravanes vers le nord de l'Afrique. Il entra en relation d'amitié et d'échanges avec Youçouf-Pācha, bey de Tripoli, dernier prince indépendant de la famille des Karamanlys, et dirigea d'abord sur le Fezzan ses esclaves et ses marchandises; et en effet, la route directe de Wāra à Tripoli passe par le Fezzan, province qui était déjà à l'époque de Sāboūn une dépendance des États du bey.

Mais, outre les difficultés matérielles qu'offre cette route dans la partie montagneuse (le Tibesty), occupée par les Tebou-Reschādeh, outre la grandeur de la distance entre Wāra et Tripoli, cette première route, suivie par les caravanes du Wadaï, avait encore l'inconvénient d'éloigner leur commerce des princi-

(1) Tous les pèlerins du Wadaï transportés dans le Hédjāz, à la question : « D'où viens-tu ? » répondent : « De Soulayh » (qu'ils prononcent *Sele*), parce qu'ils supposent que personne ici ne connaît le nom de Wadaï, qui se prononce aussi *Waddaï* et *Wadadaï*, selon le degré d'emphase qu'on veut y mettre.

paux marchés du Levant, Constantinople, Smyrne, le Caire et la Mecque. Il suffit de jeter les yeux sur une carte d'Afrique pour reconnaître que le débouché le plus voisin et le plus avantageux que l'on puisse souhaiter au commerce du Wadaï est la capitale de l'Égypte. Malheureusement la seule route *facile et à peu près directe* passe par le Dārfoūr, et l'on conçoit que le sultan du Wadaï ne pouvait pas livrer ses caravanes aux chances d'un pareil transit. La cupidité des gouvernements barbares diffère de la nôtre en ce qu'elle ne fait point entrer l'avenir dans ses calculs ; pour mieux dire, elle ne calcule pas : elle aime mieux anéantir le commerce du voisin par un bon coup de filet, que d'en tirer annuellement un revenu douanier immanquable et immanquablement croissant. C'est là la grande plaie de l'Orient, ou plutôt du *Levant* et des monarchies africaines. Les particuliers comprennent et acceptent la nécessité de bonne foi dans leurs transactions commerciales, mais les gouvernements marchands ne l'acceptent pas, et presque tous les princes de l'islamisme sont marchands.

Convaincu de la nécessité d'ouvrir à son commerce le chemin de l'Égypte, Sāboūn osa tenter une route nouvelle, parallèle à celle de la caravane de Dārfoūr, et dirigea une expédition mercantile sur l'oasis *el-Dākhel* ou *Dākhilah* (intérieure). On sait que la caravane du Dārfoūr marche sur l'oasis *Khāridjāh* (extérieure), qui est la plus rapprochée du Nil. La route nouvelle était assurément la plus directe possible, et avait l'avantage de laisser sur sa droite le territoire du Dārfoūr et la route de la caravane fourienne.

Cette tentative de Sāboūn fut on ne peut plus malheureuse : et c'est, à mon sens, une raison de plus d'ad-

mirer le caractère persévérant du noir qui recherche les blancs ; car je raconte une histoire inverse de celles que nous lisons en Europe. Dans nos annales des voyages, ce sont les blancs qui vont trouver les noirs ; mais ici le courant marche du sud au nord : c'est nous que l'on vient trouver, et les explorateurs sont partis de l'Afrique centrale. Les *khabirs*, ou guides de la caravane expédiée par Sāboūn, s'égarèrent dans la région déserte située au nord du Dārfoūr, et manquèrent les puits. La caravane entière, hommes et bêtes, périt par la soif. La mère de Sāboūn en faisait partie, ayant voulu profiter de cette occasion pour faire le pèlerinage de la Mecque.

Après ce désastre, le squelette de la caravane, ou plutôt sa *momie* (car dans le désert de Libye les chairs se dessèchent et ne se putréfient point), fut rencontrée par les Arabes Zaghāwah, qui occupent le pays à l'est des Bedéyyāt, vers la latitude de Wadjanga (ou Wadjanka), et qui firent leur profit de toutes les valeurs en état de conservation.

Je ne sache pas que la même route ait été tentée une seconde fois ; mais je ne doute aucunement qu'elle ne soit praticable, fondé que je suis sur plusieurs renseignements, et en particulier sur l'opinion du hādjj 'Othmān, un des négociants les plus intelligents et les mieux informés de Tripoli, ci-devant agent commercial du sultan wādaïen actuel à Benghāsi. Entre la route de Tripoli et celle de l'Égypte, je veux dire, entre la ligne directe de Wāra à Tripoli et la ligne directe de Wāra au Caire, sultan Sāboūn fraya une troisième ligne que l'on avait crue impossible jusqu'à son temps et que les anciens ont très probablement ignorée. C'est celle qui mène directement de Wāra à

Benghāzi, dans l'est de la ci-devant régence, tout au travers du grand désert de Libye, et que suivent encore à présent les caravanes du Wādaï.

Favorisé par le génie audacieux et la cupidité des Arabes de Djālou (près Augilah), Sāboūn ouvrit aux caravanes du Wādaï la route qu'elles parcourent encore aujourd'hui et qui aboutit à Benghāzi, ville de l'ancienne Cyrénaïque, ou Pentapole africaine, dépendante du pachalik actuel de Tripoli.

Benghāzi est, de toutes les échelles de la Méditerranée, la plus voisine du Wādaï ; mais cette circonstance est le seul avantage qu'elle présente aux marchands de l'intérieur : car il s'en faut de beaucoup que cette place soit convenablement et suffisamment approvisionnée en articles de retour. Voici comment on raconte la découverte de la route qui, de l'intérieur de l'Afrique, aboutit à cette échelle, du sud au nord.

En 1809 ou 1810, dans la cinquième ou la sixième année du règne de Sāboūn, dont je place l'avènement en 1805 (1219-1220 de l'hégire) (1), un Arabe de Djālou, de la tribu des Madjāberah (*sing.*, Madjbary), nommé Schehaymah, se rendit de Djālou, sa patrie, à Mourzoûk, dans le Fezzān, puis de Mourzoûk à Wāra, capitale du Wādaï, par la route dont je donnerai ailleurs l'itinéraire, et qui était alors la seule route connue pour aller au Wādaï. Un jour qu'il se trouvait au Fascher, c'est-à-dire à la cour du sultan Sāboūn, le roi lui ayant adressé plusieurs questions sur les lignes de communication entre l'intérieur et la côte

(1) Le point fixe auquel je rapporte toute ma chronologie m'est fourni par un schaykh wadaïen de la mosquée el-Azhar, qui place la mort de Sāboūn au commencement de l'année 1230 de l'hégire, après un règne de dix ans.

nord d'Afrique, Schehaymah ne craignit point d'avancer qu'il était possible de conduire une caravane du Wādaï à Bēnghāzy, dans la ci-devant régence, et par conséquent entre Tripoli et l'Égypte, en la faisant passer par l'oasis de Koufarah ou Kebābo, le *Febabo* des cartes (1), et de là jusqu'au rivage de la mer, par les oasis de Djālou et Augilah, qui dépendent du beylik de Bēnghāzi. Sāboūn lui promit une récompense royale s'il parvenait à exécuter ce voyage, à quoi Schehaymah s'engagea. Le sultan lui donna trois guides pour la partie méridionale du chemin, et le mit à la tête d'une caravane de cinq cents chameaux.

Schehaymah marcha d'abord au nord de Wāra, par 'Orāzhah et Oumm-Scha'loūbah, jusqu'à Oumm el-'Ezhām, à neuf journées de distance de la capitale. Ce sont les premières étapes que l'on suit encore aujourd'hui. Mais à partir d'Oumm el-'Ezhām, il prit la direction nord-est, et marcha trois jours jusqu'à Wādi-'lkāméré (ou Wādi'lkāwirah). On y trouve de l'eau à peu de distance du sol, dans des sables de l'espèce nommée *ḥatāyā* (*sing.*, ḥatyyēh) (2), où chaque touffe de broussailles donne naissance à un monticule, par l'accumulation du sable que les vents lui jettent au pied, et dont ils buttent incessamment l'arbrisseau toujours croissant. Trois jours de marche dans la direction nord-nord-est le conduisirent à Ed-Déémy (ou

(1) On lit dans la Relation du capitaine Lyon, p. 267 :

« A tribe of Tibboo, called by some Febaboo, is not known. I suspect Aboo, in Tibesty, is the name from which it has been taken by mistake. » Lyon s'est trompé. La méprise est dans la première lettre du mot, F pour K, ainsi que nous l'avons vu.

(2) Voyez, sur les diverses natures de déserts et leurs noms respectifs dans la langue arabe, la relation du capitaine Lyon, p. 344.

Ed-De'aymy), oasis où l'on trouve, comme dans beaucoup d'autres, l'eau douce à côté du sel, des puits d'eau douce peu profonds au bord d'un lac salé ou d'une immense croûte saline. A un jour de là, vers l'ouest, on trouve encore dans la montagne un réservoir naturel nommé 'Akkārah (ou 'Aggārah), contenant de l'eau de pluie. De Ed-Déémy, Schehaymah marcha six jours au nord-nord-ouest, et arriva à Djabal-en Nari, où il ne trouva qu'une très petite quantité d'eau de pluie dans un réservoir naturel situé au pied de la montagne. Cette eau était loin de suffire aux besoins de la caravane.

Rouzzi, des Tebou-Bedéyyāt, qui lui avait été donné pour guide par le sultan Sāboūn, avec deux autres de même race, Laban et Adoumma, gens excessivement méfiants; Rouzzi, principal guide de la caravane pour cette partie de la route, craignant apparemment que les Arabes ne voulussent s'emparer du territoire des Tebous, ne dit pas à Schehaymah qu'il y avait au sommet de la montagne une source intarissable, formant un puits d'une eau excellente, très profonde, et qui (dit-on) conserve toujours le même niveau. Quelques uns de ceux qui ne purent pas étancher leur soif au réservoir inférieur se dirigèrent vers l'est, et, après trois ou quatre heures de marche dans les sables, rencontrèrent une oasis inhabitée, où il y avait un peu d'eau. Il paraît qu'ils furent conduits dans cette direction par la remarque qu'ils avaient faite des traces d'une ancienne route venant de la haute Égypte. Leur soif apaisée, ils rejoignirent ce qui restait de la caravane.

Tous les rapports attestent que la plus grande partie des esclaves et des chameaux étaient morts de soif quand on se décida à prendre la direction de l'oasis

de Koufarah (ou Kébabo), au nord-ouest, point que l'on atteignit après cinq jours de marche au travers d'un désert parfaitement aride, avec une caravane réduite au quart de ce qu'elle était à son départ du Wadaï.

Quelles que fussent les pertes essuyées, le retour de Schehaymah par Kébabo prouvait la possibilité d'aller au Wadaï sans passer par le Fezzan. Aussi l'événement de ce retour et de l'arrivée d'une caravane partie du Wadaï fit-il une grande sensation, non seulement à Djälou et Audjilah (Angela), mais encore et surtout à Benghâzi, où l'audacieux explorateur ne se fit pas attendre. Lorsque l'on sut dans cette échelle que la « tête d'esclave » se vendait à Wära pour sept ou huit thalers, tandis qu'elle en vaut à Benghâzi plus de quarante, c'est-à-dire cinq ou six fois autant, la cupidité des marchands fut vivement excitée, et au bout de six mois environ (à compter du retour de Schehaymah en 1811 [?]), une nouvelle caravane s'était formée de quelque cent personnes, tant des marchands de Benghâzi ou de leurs agents, que des Madjâberah de Djälou, lesquels, prenant Schehaymah pour guide ou *khabir*, se dirigèrent sur Kébabo avec trois cents chameaux environ.

Je crois que cette expédition est celle que Burckhardt regarde comme la première de toutes, et qu'il rapporte à l'année 1811 (*Nubia*, append., p. 445). Mais il résulte évidemment des renseignements obtenus à Tripoli et Djälou, que la première exploration d'une route directe du Wadaï à Benghâzi, et la première caravane aventurée sur cette route, partirent du Wadaï sous les auspices de Sâboûn; qu'ainsi le roi du Wadaï, de race noire, doit à tout le moins par-

tager avec Schéhaymah le Madjbāry (1) l'honneur de la priorité, et que si le *Christophe-Colomb* fut un Arabe du Nord, le *Ferdinand* fut un prince noir, puisque la première expédition fut dirigée du midi au nord, du pays des noirs au pays des blancs.

A cette époque, l'oasis de Kébabo, plus généralement appelée *Koufarah* par les musulmans du nord, n'était pas encore complètement dépeuplée, quoiqu'elle eût déjà subi trois invasions, ou *ghazawāt*, de ses voisins de Barka, les Arabes Zha'fah ou Djahamah (fraction des premiers établie aujourd'hui vers les bords du Nil). Il y avait encore dans l'archipel de Koufarah des Tebous, ou noirs Troglodytes, de l'espèce de ceux qui occupent les hautes montagnes de Tibesty (2), les Tebou-Beschādeh. Ces Tebous informèrent Schéhaymah de l'existence d'un réservoir permanent sur le sommet de Djabal-en Nari, et Schéhaymah reprit, en conséquence, la route qu'il avait suivie l'année d'avant pour rentrer dans sa patrie.

Il trouva effectivement sur la cime du Djabal-en-Nari un puits alimenté par une source copieuse; mais l'accès de ce puits était tellement difficile, que les chameliers ne purent point y arriver, en sorte que tous les hommes valides de la caravane durent aller chercher

(1) Les Madjabérah (*sing.*, Madjbary) sont les Arabes de Djalou, qu'il ne faut pas confondre avec les Berbères d'Audjilah. Les premiers sont marchands et voyageurs intrépides; les autres sont de paisibles cultivateurs ci-devant tributaires des Bédouins, aujourd'hui de la Porte Ottomane.

(2) Le pic de Tibesty, qui se trouve sur la route de Morzouk au Wadaï, est le sommet le plus élevé de toute la région située entre la côte de la Méditerranée et le pays des noirs; car on l'aperçoit à une distance de quatre fortes journées de marche.

l'eau dans des outres qu'ils rapportaient au camp une à une, et sur leur dos, après les avoir remplies au haut de la montagne. C'est cette circonstance qui a fait abandonner la route orientale de Djabal-en Nari. Après bien des fatigues, les chameaux n'étant désaltérés qu'à demi, Schehaymah continua sa route par Ed-Déémy, etc., jusqu'à Wāra, où il informa Sāboūn de ses demi-succès et du désastre de la caravane qui lui avait été confiée.

Sāboūn, heureux d'apprendre qu'à toute force on pouvait aller de ses États dans la Cyrénaïque, et par conséquent en Egypte, sans passer par le Fezzān ou le Dārfoūr, prit son parti du désastre de la première caravane dirigée sur Audjilah, et ne songea plus qu'à en équiper une seconde. Elle fut extrêmement considérable, et, au bout de six mois, 1812 (?), se trouva prête à partir. C'est sans doute l'expédition que Burckhardt rapporte à l'année 1813, et dont il attribue l'initiative aux Arabes de Audjilah. Un quart des esclaves appartenait au sultan, les trois autres quarts aux marchands libyens ou wadaïens.

Schehaymah, toujours accompagné de Rouzzi, qui était encore, il n'y a pas longtemps (1846), schaykh des Bedéyyāt, marcha cette fois droit au nord, au travers du pays de Wadjanka (Ouadjanga), qui obéit à ce schaykh, sous la suzeraineté nominale ou réelle du sultan de Wadaï, et par une route dont je donnerai ailleurs les étapes, jusqu'au point nommé Tekro, sur la limite méridionale du grand désert de Libye, qui est aussi la limite du territoire de Rouzzi et des Bedéyyāt. Toute cette partie du voyage de la seconde caravane wadaïenne coïncide avec la route que l'on suit aujourd'hui. Mais entre Tekro et l'oasis de Kébābo,

est un désert de dix à douze fortes journées (sans eau ni végétation), qu'aujourd'hui l'on traverse pour éviter les Tebous. Or Schehaymah voulut tourner ce grand désert du côté de l'ouest, d'après l'avis d'un Tebou-Reschādeh qui se trouvait à Tekro, et qui promit de conduire la caravane à sa destination par une route où l'on trouverait de l'eau d'étape en étape, et quantité de menu bétail. Rouzzi ne s'était engagé à escorter la caravane que jusqu'à Tekro, et l'avait quittée sur ce point.

Après beaucoup d'hésitations, on se détermina à suivre la route indiquée par le nouveau guide Tebou, et l'on marcha effectivement six jours au nord-ouest, rencontrant chaque jour ou des puits ou des eaux courantes, ainsi que de nombreux troupeaux appartenant aux Tebou-Reschādeh.

Au bout de six jours de marche, le guide ou khabir Tebou voulut qu'on remplît les outres, et que l'on fit provision comme pour traverser un désert de 70 ou 80 lieues. Mais Schehaymah et ses autres compagnons, qui voyaient, en avant comme en arrière et tout autour d'eux, un immense horizon de gras pâturages couverts de moutons, jugeaient avec raison que l'eau était partout. Toutefois ils eurent tort d'en conclure qu'il n'y avait pas lieu à remplir leurs outres, parce qu'ils ne tinrent point compte du caractère de leur guide, ou crurent pouvoir en venir à bout.

On ne prit donc que la quantité d'eau nécessaire à la consommation de deux jours, et l'on marcha encore trois jours jusqu'à Wādi'l'Ko'ōūr, sur un terrain de même nature, offrant partout le même aspect d'abondance et de fertilité. Cependant à *Wādi'l'Ko'ōūr* le guide déclara qu'il n'y avait ni puits, ni courant d'eau,

ni réservoir naturel sur les lieux où l'on se trouvait, et osa soutenir ce mensonge en présence d'un superbe troupeau de moutons. Il le paya de sa vie, sous les yeux du jeune berger, enfant de douze ans, que l'on espérait intimider par cet exemple. Mais on ne fut pas plus heureux avec l'enfant qu'on ne l'avait été avec l'homme. Il résista à toutes les menaces, à toutes les tortures ; il fut pendu à demi, puis égorgé à demi, mais il ne dit point où était l'eau. La négation invincible est un des caractères distinctifs de la race noire. C'est aussi le seul genre de supériorité dont elle se pique.

Les Arabes creusèrent le sol sur plusieurs points de la vallée où ils avaient campé. Ils ne trouvèrent qu'une très petite quantité d'eau dans les cavités d'une roche voisine de la surface. La soif se fit sentir, et l'on commença à égorger les chameaux les plus faibles pour boire l'eau qu'ils tiennent en réserve dans une poche de leur estomac. Certains caravapistes qui avaient gardé et sachaient soigneusement une petite provision d'eau dans leurs outres, voyant qu'on en venait à ces dures nécessités, partirent au nombre de trente, dans l'espoir d'atteindre Mizānah, premier flot de l'archipel de Koufarah, du côté de l'ouest : car on peut très bien comparer ces grandes oasis à des groupes d'îles verdoyantes semées dans un océan et séparées par des canaux ou détroits de sables. En partant de la vallée Wādi'l'Ko'our, ils marchèrent vers l'est, et se dirigeant bien ; mais ils n'avaient pas emporté une provision d'eau suffisante pour cinq ou six journées de *Sārīr*, c'est-à-dire d'un désert parfaitement aride.

Le lendemain du départ de ces infortunés, ceux qui étaient restés avec Schéhaymah firent une reconnais-

sance aux environs de leur campement, et, après avoir gravi une haute montagne, virent tout à coup sur le revers un courant d'eau limpide, vers lequel tout se précipita, hommes et chameaux. A peine désaltérés, ils aperçurent au bas de la montagne un gros village de Tebous. A la vue des cabanes, ceux des esclaves amenés du Wadaï, qui avaient accompagné les explorateurs dans cette reconnaissance, prirent la fuite avec une célérité sans pareille, et disparurent en moins de rien dans les ravins de la montagne, enchantés de se donner aux Tebous, et de se retrouver avec des noirs dans un pays vert.

Rehoûmah Bou-Rehoûmah, de qui je tiens l'histoire de ce voyage, se trouvait en cet endroit avec le chef de la caravane, Schehaymah de Djalou, et l'agent commercial de sultan Sâboûn, Rech-Schérif el-Fâcy, tunisien de beaucoup de mérite, qui s'était mis au service du sultan du Wadaï.

Après la fuite des esclaves qui les avaient accompagnés, nos trois caravanistes arabes comprirent qu'ils n'avaient qu'un parti à prendre : remplir eux-mêmes leurs outres dans le torrent, les charger sur leurs chameaux, regagner le campement et plier bagage au plus vite, pour s'enfencer dans le désert oriental, et marcher sur Mizânah avec ce qui leur restait d'esclaves. Ainsi fut fait. De retour au camp, ils firent boire tout ce qui s'y trouvait attendant leur retour, et donnèrent le signal du départ.

On marcha trois jours à l'est dans le grand désert de Libye. Le quatrième jour, Rehoûmah et ses compagnons rencontrèrent les momies des trente Arabes qui les avaient devancés.

Il n'y a dans le désert de Libye ni bêtes féroces ni

vautours, par la raison qu'il n'y a point d'eau pour désaltérer les bêtes féroces, et que l'air même y est privé d'humidité. Le lion du désert et le vautour du désert, et tant d'autres animaux du désert, sont autant de notions fausses qui se sont introduites par je ne sais quelle attraction de mots dans la poésie bâtarde des langues modernes. Les quadrupèdes carnivores ont, ainsi que l'homme, un besoin fréquent de l'eau. Aussi les lions et les tigres ne se trouvent-ils que dans les pays bien arrosés. Quant aux vautours, qui ont assurément un flair admirable, et sentent un cadavre à des distances incroyables, s'ils ne viennent pas chercher leur pâture en Libye, c'est que la sécheresse de l'air y exclut toute fermentation putride, et que la seule odeur de charogne peut engager un vautour à se déranger. En Libye, toutes les substances animales et végétales se dessèchent; rien ne se corrompt. Aussi rencontre-t-on souvent sur le chemin des caravanes des chameaux accroupis, garnis de leur laine, ainsi que de leur jarre ou gros poil, et que l'on prend, au premier aspect, pour des animaux vivants à l'état de repos. Ce sont des momies de chameaux qui, comme les sphynx de la vieille Egypte, font l'office de repères là où il n'y en a point d'autres.

Le spectacle des trente cadavres dut faire d'autant plus d'impression sur nos aventuriers, qu'ils avaient vidé leurs outres au moment où les momies de leurs frères s'offrirent à leurs regards, et qu'ils furent réduits comme eux à tuer jusqu'à leur dernier chameau pour boire ce qu'il pouvait y avoir d'eau corrompue dans son *parth* (poche de l'estomac). Il leur restait un peu de beurre et de miel pour gagner Mizānah, dont ils étaient encore séparés par un intervalle de quinze

ou vingt lieues. La chaleur de la saison ne leur permettant point de marcher le jour, surtout avec des outres *vides*, ils demeuraient couchés du matin au soir, la face tournée contre terre, et le dos chargé de couvertures pour abriter leurs corps altérés contre un soleil desséchant. Puis, quand le soir approchait, ils se mettaient en route, et marchaient jusqu'au lever du soleil, soutenus par la fraîcheur de la nuit et la petite provision de beurre et de miel.

Ils arrivèrent ainsi à l'oasis de Kébābo (Koufarah) dans un état de faiblesse extrême. Cette oasis était alors sans habitants, par suite d'une dernière ghazāh (*razzia*, invasion) ordonnée par Youçouf-Pacha Karamanly, bey de Tripoli. Les Tebous échappés au carnage et à l'esclavage s'étaient réfugiés dans l'ouest, chez leurs cousins les Reschādeh. Ce fut sans doute en conséquence de cette dernière invasion que les Tebous de l'ouest ne voulurent pas enseigner la position de leurs *aquationes* aux caravanistes arabes. Ils craignaient à bon droit, pour eux-mêmes, le sort affreux de leurs congénères.

Schehaymah et ses compagnons se trouvaient à Koufarah dans la saison des figues, un peu avant celle des dattes; ils y passèrent un grand mois à se refaire en buvant du lākbi (lagbi), ou vin de palme (1) et mangeant du pain de fekrîo fait avec le cœur du tronc de jeune dattier broyé et réduit en farine. Ils avaient

(1) Le vin de palme se fait avec la sève du dattier, que l'on reçoit dans un vase après avoir coupé la tête de l'arbre. Je crois avoir omis de faire observer que le nom de Koufarah n'est pas tout à fait synonyme de Kababo. Le premier s'entend de tout l'archipel, le second de l'État principal.

d'ailleurs les figues et l'eau douce en abondance dans tous les ilots de l'oasis.

Après un mois de séjour à Koufarah, ils se trouvèrent en état de traverser le *Sarīr* (désert absolument aride), d'environ sept journées, qui les séparait de la patrie de Schehaymah, l'oasis de Djālou, dépendante du groupe d'Audjilah.

Enfin, après deux ans d'absence, Rehoūmah, de qui je tiens ces détails, se trouvait à Benghazi, sa patrie.

Le rapport qu'il fit, lui et ses compagnons d'aventure, bien loin de décourager les capitalistes, ranima leurs espérances, et détermina une nouvelle expédition. Au bout de sept mois, en 1814, il se forma une seconde caravane libyenne d'environ trente personnes et deux cents chameaux, sous la conduite des mêmes Schehaymah des Madjābérāh de Djalou, Rehoūmah des Massrātāh de Benghāzi, et le schérif El-Fācy de Tunis, agent commercial de Sāboūn.

Cette fois on se dirigea droit sur Tekro, du nord au sud, tout au travers du grand désert de Libye, et après une marche de trois mois (1) sur le méridien d'Audjilah ou à peu près, on était parvenu à Wāra, capitale du Wadaï, par la route que l'on suit encore aujourd'hui.

A l'époque de l'arrivée de cette caravane (décembre 1814 ou janvier 1815), sultan Sāboūn n'était plus à Wāra, mais vers Tāma, province du nord-est, où il

(1) On ne peut rien conclure de cette durée quant à la distance, à cause de la longueur des haltes que l'on est obligé de faire sur quelques points où les chameaux peuvent se rafraîchir. Il en est de cette route comme de celle dont Burckhardt a donné l'itinéraire (*Nubia*, p. 442-443), de Borgo (Wāra) à Mourzouk.

était allé pour réduire un rebelle. Les Arabes de la caravane se dirigèrent immédiatement sur le camp du roi, où ils le trouvèrent au milieu de sa famille, avec ses femmes et toute sa cour, selon l'usage antique et ruineux des Xercès et des Darius en campagne.

Schehaymah et le schérif El-Fācy rendirent compte au sultan du succès de leur seconde expédition, aller et retour; et Sāboûn parut satisfait de leur rapport. Mais un crime domestique vint mettre fin à toutes ses entreprises militaires et commerciales.

Avant de quitter Wāra, sa capitale, il avait établi son fils aîné, Seksān, en qualité de lieutenant général du royaume, chargé, en l'absence du roi, de l'administration intérieure. La mère de Seksān, qui avait accompagné Sāboûn dans son expédition contre le rebelle de Tāma, voulant assurer la couronne à son fils, entre quatre ou cinq autres princes de différentes femmes, résolut de faire périr le sultan son époux, avant qu'il reprît les rênes du gouvernement central. Il est permis de supposer qu'une ambition toute personnelle la portait à ce crime, les sultanes mères jouissant, au Wadaï, d'une très haute influence, sous le nom de Mouma, correspondant au titre osmanly de Validé.

La mère de Seksān fit boire à Sāboûn un scherbet empoisonné.

Sāboûn reconnut qu'il était trahi avant que le poison l'eût privé de ses forces physiques et morales. Il rassembla aussitôt un conseil dans lequel il décréta : 1° De mettre à mort l'empoisonneuse; 2° de faire brûler les yeux à Seksān, son fils aîné; 3° d'asseoir sur le trône, pour régner après lui, son second fils, Yeuçouf (dont Burckhardt a connu l'avènement).

Sāboūn étant mort au commencement de l'année 1230 de l'hégyre, qui ne précéda que de quelques jours le 1^{er} janvier 1815, ses ordres furent exécutés comme ils l'eussent été de son vivant.

Un courrier partit en toute hâte pour Wāra, où il arriva de nuit, prit une escorte d'hommes fidèles, et vint frapper à la porte du palais. Seksān y était enfermé, et ne voulait pas ouvrir. « C'est, lui dit-on, de » la part de Moūma (la reine mère) ; c'est de la part de » votre mère, qui vous envoie du camp les insignes de » la royauté. Sāboūn est mort. Nous vous saluons, » sultan. »

Seksān n'eut pas plus tôt ouvert les portes du palais, qu'on s'empara de sa personne, et qu'on lui fit subir le supplice ordonné par son père. Yoūçouf, son frère, fut proclamé sultan.

Selon les renseignements que j'ai obtenus au Caire, Yoūçouf a régné quatre ans. La fin de son règne doit donc répondre à 1233-1234 de l'hégyre, ou 1818-1819 de notre ère.

Schehaymah Reḥoūmah et leurs compagnons réalisèrent, à leur retour en Libye, d'immenses bénéfices, tant pour leur propre compte que pour celui des marchands de Djālou et de Benghāzi, et ce furent les esclaves amenés par ces hardis aventuriers que Burckhardt vit en 1816 sur le marché du Caire.

Encouragés par ce succès, ils formèrent en 1818 une nouvelle kāfileh ou caravane, dont faisait partie un Arabe des Zouwayyah, nommé Hoceyn, dont j'aurai occasion de parler ailleurs, et qui était, en 1846, khabīr ou guide de la caravane du Wadaï.

Ainsi que la précédente, cette kāfileh marcha droit sur Tekro, première étape de la région montueuse de

Wadjanka. Mais, à leur arrivée à Wāra, les caravanistes trouvèrent le trône occupé par un autre fils de Sāboūn, Kharifaŷn, qui, aidé de son oncle maternel, Bou-Rokhiyyèh, avait fait assassiner son frère, sultan Youçouf, et s'était emparé du pouvoir vers 1819. Comme il était encore fort jeune (il avait seize ou dix-huit ans), Bou-Rokhiyyèh gouvernait en son nom, avec le titre de régent ou vizir.

Les Arabes furent bien reçus par le nouveau sultan, ou plutôt par son vizir. Cependant quelques uns d'entre eux (Madjabérah), en buvant le mericeh ou bouzah (espèce de bière faite avec le millet) dans un lieu ouvert aux comptations, firent entendre un propos indiscret, qui fut relevé par une esclave, et transmis à la sultane, mère de Kharifaŷn : « Il ne serait pas bien » difficile, disaient-ils entre eux, d'emmener sultan » Kharifaŷn esclave à Audjilah, et Moukkeny (alors » gouverneur du Fezzan pour Youçouf-Pacha) viendrait » aisément à bout du Wadaÿ. » La Moūma (sultane mère), informée de ce propos, fit aussitôt arrêter les marchands arabes sur lesquels on put mettre la main, et ceux-là furent traités avec la dernière cruauté; d'autres, s'étant réfugiés dans une mosquée, réclamèrent le schar Allah, c'est-à-dire demandèrent à être entendus et jugés selon la « loi de Dieu, » ou loi musulmane. Les ulémas intervinrent, et l'on fit droit à leur réclamation. Mais, après avoir écouté leur plaidoyer, on décida qu'ils devaient évacuer le royaume dans un délai de sept jours. Ils partirent effectivement avant le septième jour, et, n'osant plus se fier aux Arabes de la frontière, retournèrent à Audjilah par le Fezzan.

Peu après leur sortie du Wadaÿ, une nombreuse caravane, qui était partie de Benghazi avant leur re-

tour, et avait, comme eux, suivi la route directe, les remplaça dans le pays des Noirs, et y trouva la ruine à laquelle ceux-là venaient d'échapper. Elle fut massacrée et pillée par ordre du régent, Bou-Rokhiyyéh. Les caravanistes de Benghazi et Djalou qui échappèrent à la mort furent retenus en esclavage pendant plusieurs années. Il y avait encore à Benghazi, en 1846, deux ou trois vieillards qui avaient fait partie de cette malheureuse expédition, et qui ont été longtemps captifs au Waday, sous le règne de Kharīfāyñ.

Cet acte de la régence de Bou-Rokhiyyéh ne fut point un acte isolé, car je lis dans la relation du major Denham (pp. 215-16-17) qu'à la même époque une caravane dirigée de Tripoli sur Wāra, par le Fezzan, éprouva le même sort que la caravane de Barka, et que pendant cinq années au moins toutes les relations commerciales du Wadaï furent interrompues, non seulement avec la régence de Tripoli, mais avec le Bornou, que gouvernait alors l'illustre et modeste schaykh Mohammad al-Amin el-Kanémy, en qualité de maire du palais, au nom d'un roi fainéant.

Ce passage de la relation de Denham et Clapperton fournit un synchronisme précieux, quoiqu'il ne nous donne ni le nom du fils de Sāboūn, ni celui du régent qui gouvernait le Wadaï cinq ans avant l'époque (décembre 1823) où Denham écrivait le récit de l'événement dont je viens de parler; car il place à ce commencement de 1819, ainsi que je l'ai fait d'après d'autres renseignements, l'avènement de Kharīfāyñ sous la tutelle de Bou-Rokhiyyéh. Du reste, Denham paraît avoir ignoré le règne de Yoūçouf, et semble croire que le jeune Kharīfāyñ succéda immédiatement au « *bon Sabon*. » Cependant Burckhardt avait écrit en

1816 : « Le sultan actuel de Borgo est Youséf, fils » d'Abd el-Kerim Sāboûn, qui mourut l'an dernier, » par conséquent en 1815.

Je ne donne point ici, d'après Denham, le récit d'Abd-en-Nabi, agent du kiahya du bey de Tripoli (Youçouf-Pacha), qui échappa, comme par miracle, au massacre de la caravane tripolitaine en 1819, parce que l'intérêt de ce récit est plutôt anecdotique qu'historique. Mais je dois relever le fait politique de l'origine des hostilités qui n'ont cessé de régner depuis trente ans entre le Wadaï et Bornou.

Denham écrivait en décembre 1823 :

« The contention between Waday and the Sheikh, » for the possession and government of kanem, had » for the last year or tow been violent ; and now open » hostilities had commenced between him and the » Sultan. »

C'est-à-dire,

Depuis un an ou deux le Wadaï et le schaykh (Mohammed el-Kanémy) qui gouvernait le Bornou se disputaient la possession et le gouvernement de Kanem ; ce n'était encore, de part et d'autre, qu'un état de violente rivalité ; mais enfin les hostilités venaient d'éclater entre le schaykh et le sultan (du Wadaï).

Ce sultan que Denham ne nomme pas était Abd el-Kader, surnommé Kharīfāyñ. Kharīfāyñ est un sobriquet qui veut dire « deux saisons pluvieuses, » et fut donné au prince parce qu'il naquit dans une année où les pluies intertropicales tombèrent deux fois pour une. Ce mot est le duel de Kharīf, qui, en arabe, signifie, selon les latitudes, ou l'automne ou l'été ; l'automne dans les pays au nord du tropique ; l'été (qui est la saison des pluies) dans les contrées voisines de l'équateur.

Je viens de donner *in extenso* l'histoire de la découverte d'une route nouvelle à travers la région la plus ignorée et la plus impraticable de tout le désert africain. Ainsi que je l'ai promis au commencement, les détails topographiques de cette route seront fidèlement retracés dans la dernière partie de ce mémoire. Mais pour que le lecteur puisse se faire, dès à présent, une idée juste de l'intrépidité ou, s'il aime mieux, de la cupidité des voyageurs qui l'ont frayée, je dois lui faire observer qu'entre l'oasis de Koufarah et les premiers puits du Tekro (dans le Wadjanka), les caravanes traversent un espace de douze fortes journées de marche, durant lesquelles les chameaux sont privés de toute boisson et de toute nourriture. C'est un désert de l'espèce de ceux où, suivant la définition de mon guide libyen, « on ne trouve pas de quoi faire un cure-dent. » La caravane de l'année 1846 y perdit plus d'un tiers de ses esclaves et les trois quarts de ses chameaux. On me demandera, sans doute, pourquoi Libyens et Wadaïens préférèrent cette route à celle de Wadi'l-'Ko'our, suivant laquelle le plus grand désert à traverser n'est que de cinq jours ? C'est que nos caravanes ne craignent rien tant que le voisinage des Tebous, ou Troglodytes éthiopiens, voleurs agiles et imprenables, qui les obligent à une surveillance de tous les instants, et les privent ainsi du repos de leurs nuits. Pour une caravane, quinze journées de désert sont quinze jours de sécurité.

Je suis porté à croire que cette route du nord au sud, au travers du désert, n'a point été connue des anciens. En revanche, il y a, entre les oasis de la Libye centrale et celles qui dépendent de l'Égypte, des routes antiques bien reconnaissables, quoique abandonnées

depuis des milliers d'années. Ainsi que j'aurai occasion de le dire en terminant ce précis, il ne serait pas impossible qu'une de ces routes antiques fût reprise dans peu de temps, et que, par ce moyen, le Wadaï se trouvât en communication immédiate avec l'Égypte. Je reprends l'histoire du gouvernement du Wadaï.

En usurpant le trône de son frère, Youçouf Abd el-Kader Kharifaïn, encore trop jeune pour gouverner par lui-même, avait dû se placer sous la tutelle de son oncle maternel, Ibrahim Bou-Rokhiyyéh. Mais dès qu'il fut en âge de tenir les rênes de l'Etat, son premier acte fut le meurtre de ce même vizir, dont il redoutait l'ambition. Il fit ensuite brûler les yeux (selon un usage barbare dont l'histoire des rois saxons d'Angleterre n'offre que trop d'exemples) à quatre de ses jeunes frères (1). Le cinquième, Sâleh, plus connu sous le nom de Dja'far, réussit à se sauver par la route commerciale que leur père avait ouverte, et vint à Tripoli, où il passa sa jeunesse dans l'étude des lettres arabes. Après la mort de Kharifaïn, il retourna au Wadaï dans l'espoir de se faire proclamer sultan. Son projet ayant échoué, il se réfugia dans le Dār-Rounga, où il se trouvait encore, il y a deux ans, à la tête d'un faible parti. Ses ennemis ont essayé plusieurs fois, mais toujours inutilement, de s'emparer de sa personne. Je tiens cette particularité d'un soldat wadaïen, qui était, il y a précisément deux ans, dans cette pro-

(1) Voici comment cette opération se pratique : on saisit par le cou les princes condamnés à l'aveuglement, et, au moyen d'une demi-strangulation, on les force à ouvrir les yeux, dont les globes se projettent en dehors par une pression croissante. On leur passe alors devant la figure une plaque de fer rougie au feu, et les yeux sont brûlés pour toujours. Cette opération est exprimée en anglais par le mot *scaring*.

vince éloignée, avec une bande expéditionnaire, faisant la chasse aux Noirs. Les brigands réguliers furent avertis de la présence de Dja'far dans leur voisinage, mais ne réussirent point à le surprendre.

Outre six enfants, Sāboūn avait laissé deux frères, Bou-Harrah et Mohammad-Salih (ce dernier est celui qui règne aujourd'hui sous le nom plus généralement connu de sultan-schérif), Kharifaïn fit brûler les yeux au premier, et ordonna d'ensevelir le second sous les ruines de sa maison, en la faisant tomber sur lui; mais un ami de Mohammad-Salih le retira sain et sauf du milieu des décombres, et favorisa son évasion. Ce prince partit seul pour le Dārfoūr, où il demeura sept ans près de Mohammad-Fadl, sultan de ce royaume. De là il se rendit en Egypte, puis à la Mecque, où il resta sept autres années, avec le caractère privé de Moudjāwe (hôte de Dieu), c'est-à-dire comme un homme qui s'est retiré du monde. Il repassa ensuite dans le Kordofān, et rentra dans le Dārfoūr, où régnait encore Mohammad-Fadl, qui l'aidera plus tard à se rapatrier par la conquête du trône d'Abd el-Karīm Sāboūn, son illustre frère.

Le règne de Kharifaïn ne fut pas, à beaucoup près, aussi long que la durée de l'émigration de son oncle paternel, de l'oncle qui règne aujourd'hui, et qu'il avait voulu enterrer sous les décombres de sa maison. L'Arabe de qui je tiens cette histoire, le Hadj Huceyn des Arabes zouwayyah (1), assurait que Kharifaïn ne régna pas plus de sept ans. Le fait est qu'il régna en-

(1) Les Zouwayyah sont des Bédouins originaires du Hédjāz, et répandus sur la limite septentrionale du désert de Libye. Ils sont en possession de récolter les dattes de l'oasis de Koufarah, quoiqu'ils ne puissent pas en revendiquer la conquête.

viron neuf ans, ainsi que je m'en suis assuré au Caire. Ce furent neuf ans d'une affreuse tyrannie, durant laquelle toutes les relations commerciales furent interrompues.

Nous avons dit quel fut le sort de la seconde caravane qui parvint au Wadaï, après l'avènement de Kharīfān, et celle qui, partie de Tripoli, était arrivée à Wāra, vers la même époque, par la route du Fezzan. Une troisième caravane partie de Benghazi et Djalou, et qui ne connaissait pas le sort de la seconde, fut avertie à temps, rebroussa chemin avant d'entrer sur le territoire du Wadaï, et, après quelques engagements hostiles avec les Arabes de la frontière, prit la route des Tebou-Borgou, au nord-ouest. Elle passa par leur ville principale, Yen (ou Bēlād el-'Omyān). De là elle se dirigea par Kānem sur le Bornou, autre royaume du Soudan, qui lui offrait, aussi bien que le Wadaï, un marché d'esclaves parfaitement approvisionné. Cette caravane retourna en Libye par le Fezzan, comme la première des deux précédentes. J'ai pris note de son itinéraire, que je donnerai avec les autres.

Kharīfān ne pillait pas seulement les étrangers, il pillait encore ses propres sujets. Suivi d'une escorte formidable, ou plutôt d'une petite armée, il parcourait les provinces, comme il eût fait en pays conquis, enlevant partout de vive force ce qui se trouvait à sa convenance. Les choses en vinrent au point que son aïeule maternelle et sa propre mère, la Mouma, finirent par le prendre en horreur, et, d'un commun accord, le firent empoisonner par une de ses esclaves favorites, dans un jardin où il était allé prendre ses

ébats. Il mourut vers 1242-43 de l'hégyre, ou de notre ère 1827.

Sans doute, Mohammad Salih, sultan actuel, ne se trouvait pas au Dārfoūr lors de la mort de son neveu, autrement il eût profité de cette conjoncture pour rentrer dans son pays et se faire proclamer sultan; car Kharifaṽn ne laissant que des enfants en bas âge, le trône se trouva, pour ainsi dire, vacant par son décès.

L'un d'eux, nommé Rākéb, fut proclamé sultan, et régna deux ans sous la tutelle de son précepteur ou schaykh, Fath el-Djalil, et du vizir Djarmah-Bischārah. Il mourut de la petite vérole vers 1829 (1244-1245 de l'hégyre).

A sa mort, la succession directe fut interrompue, et un prince de la famille collatérale des Bou-Senoūn, nommé Abd el-'Aziz es-Sennawy, fils de Gondogon, fils de Djaudèh, s'empara de la souveraineté. Cet usurpateur envoya une caravane en Libye en 1247 de l'hégyre (1831-1832?) (1).

Elle parvint, dans l'été de 1832 (1248 de l'hégyre), à l'oasis de Koufarah, à six ou sept journées d'Audjilah, pendant que les Arabes zouwayyah y faisaient la récolte des dattes. Les Arabes reçurent assez bien les marchands du Wadaï, et, après avoir terminé leur récolte, les escortèrent en apparence amicalement jusqu'au puits de Battifal, premier flot de l'oasis d'Audjilah et Djalou, du côté du sud. Mais, parvenus à ce point, ils désarmèrent les Wadaïens, et s'emparèrent de leurs marchandises en esclaves et ivoire.

(1) Date fournie par le schaykh Yoūnous, schaykh des Madjābérāh de Djalou, tribu de Lebbah.

Plus tard, ils transportèrent ces marchandises, par petites parties, de nuit et en secret, jusqu'à Benghazi, où ils les vendirent à vil prix. Du reste, ils n'attendirent point à la vie des étrangers, dont les uns retournèrent directement dans leur pays, et les autres firent le pèlerinage de la Mecque par Siwah (l'oasis de Jupiter Ammon) et le Caire, avec ce qu'on voulut bien leur rendre.

Abd el-'Aziz des Bou-Senoûn régna environ cinq ans et demi, et mourut de la petite vérole en 1834 (1249-1250).

Un de ses fils, nommé Adam, lui succéda, mais ne régna que six mois.

Ce fut alors que Mohammad-Salih, frère de Sâboûn, qui, ainsi que nous l'avons dit par anticipation, s'était retiré en dernier lieu à la cour du sultan de Dârfoûr, reparut sur la scène politique après vingt ans d'émigration. Le sultan de Dârfoûr prêta au prince émigré le secours dont il avait besoin pour ressaisir le sceptre de Sâboûn; mais ce secours fut accordé à une condition onéreuse, celle de payer au Dârfoûr un tribut annuel de cent esclaves, cent charges d'ivoire, cent chameilles pleines, cent taubs ou chemises de coton, etc., enfin tout par cent.

Mohammad-Salih promit tout ce qu'on voulut, et à la tête d'une armée fourienne (ou fôrienne) conquît le trône de Sâboûn, son frère. Le succès de cette expédition fut principalement dû, selon ce qu'assurent les Wadaïens, à l'état de misère et d'épuisement où une année de disette avait réduit leur pays. Sans cette circonstance, disent-ils, les étrangers eussent été repoussés, eux et le prince qui avait sollicité leur secours.

Mohammad Salih, que j'appellerai dorénavant sul-

tan-schérif, paya au Dārfoūr le tribut stipulé pour la première année de son règne. Mais le conseil des ulémas du Wadaï lui ayant représenté que ses engagements personnels ne pouvaient engager l'État en aucune façon, et qu'il n'avait pas eu le droit de rendre le Wadaï tributaire de l'étranger, sultan-schérif se rendit, en apparence, aux représentations de son conseil d'État, et de ce moment le tribut stipulé n'a plus été payé ostensiblement.

On parlait, il y a trois ans, dans l'ex-régence de Tripoli, et même ailleurs, d'un état d'hostilité latente ou déclarée entre les deux empires. Mais l'expédition de sultan-schérif dans le Bornou (en 1846) prouve suffisamment qu'il n'avait rien à craindre de la part de sultan Husseyn (du Dārfoūr). Aujourd'hui les relations avec le Dārfoūr paraissent fort amicales. Il y a, dit-on, échange continu de cadeaux entre les deux monarques.

Quoi qu'il en soit, l'importance du Wadaï et sa puissance effective n'ont cessé de s'accroître sous le gouvernement du sultan actuel. Il a ajouté le Kānem à ses États, et se propose une seconde expédition contre le Bornou, les résultats de la première ayant été perdus aussitôt après l'évacuation du pays conquis. Lorsque sultan-schérif aura établi son autorité dans le Bornou, ses États se trouveront distribués tout autour de ce fameux lac central (lac Tchād, appelé par les Arabes du Wadaï Bahr el-Zhalām), et il n'y aura plus qu'un empire intermédiaire, celui des Fellâtah (ou Foulans), entre le Wadaï et notre colonie du Sénégal.

Observations DU RÉDACTEUR DU BULLETIN.

M. Fresnel a annoncé, dans le cours de l'intéressant mémoire qui précède, que ce mémoire serait suivi d'un appendice géographique et historique, composé d'itinéraires et d'un canon chronologique. Ces pièces n'ont pas encore été adressées à la Société de Géographie; elles paraîtront plus tard. Malgré l'absence de ces documents, tout lecteur attentif a pu reconnaître que la plupart des renseignements compris dans le mémoire sont aussi importants que neufs pour l'histoire et la géographie du Ouâday : à la vérité, il serait nécessaire, pour en suivre la lecture avec plus de fruit, de les accompagner d'une esquisse de carte, embrassant une partie des lieux dont il y est traité; c'est un travail dont nous nous occupons, mais que le temps n'a pas permis d'achever, et où il faut d'ailleurs faire entrer toutes les notions positives dont la science a fait l'acquisition dans ces dernières années.

Nous devons ajouter que le cheykh qui a voyagé au Dârfour, et dont nous avons publié la relation, traduite de l'arabe par le docteur Perron, a écrit aussi son Voyage au Ouâday, voyage qui a duré trois années. Le docteur Perron l'a également traduit en français; le manuscrit, très étendu et accompagné de nombreux dessins et de cartes, attend depuis longtemps un éditeur. Cet ouvrage aurait pu paraître il y a quatre ans; il est à regretter qu'on n'ait pu encore en faire jouir le public et tous les savants curieux des choses africaines.

E. J.

RENSEIGNEMENTS GÉOGRAPHIQUES

SUR UNE PARTIE DE L'AFRIQUE CENTRALE, EN RÉPONSE A LA
DEMANDE D'INSTRUCTIONS POUR LE PROJET DE VOYAGE DE
M. RAFFENEL, FAITE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE PAR
S. E. LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

(Mars 1846.)

S. E. M. le ministre de la marine et des colonies a bien voulu demander à la Société de Géographie des instructions pour le voyage projeté par M. Raffenel dans l'intérieur de l'Afrique, à partir des possessions françaises dans la Sénégambie. L'état des connaissances sur une grande partie de l'itinéraire est tellement peu avancé, qu'on ne peut guère que poser des questions, et communiquer des renseignements, au sujet des contrées qui n'ont pas encore été visitées par les Européens. Toutefois, la Société de Géographie s'empresse de satisfaire au désir exprimé par M. le ministre, et elle a l'honneur de lui soumettre le travail dont une commission spéciale a été chargée.

Le projet de M. Raffenel embrasse un espace qui n'a pas moins d'environ 50 degrés en longitude, à partir de l'ancien fort Saint-Joseph ou de Galam ; cet espace se divise en deux grandes parties, l'une de Galam au lac central de l'Afrique septentrionale, l'autre du lac au Nil Blanc supérieur. Chacune d'elles se partage elle-même en plusieurs autres, savoir :

PREMIÈRE PARTIE.

- A. — *Du Báfing au Dhioliba.*
- B. — *Du Dhioliba (c'est-à-dire de Djenné, Sego, ou Bammakou) au Kouára (ou Quorrá).*
- C. — *Du Kouára au Bornou et au lac Tchád.*

DEUXIÈME PARTIE.

- D. — *Du lac Tchád au Dár-Ouáday.*
- E. — *Du Dár-Ouáday aux limites du Dárfour, ou au Dár-Fertit.*
- F. — *Du Dárfour au Kordofán et du Kordofán au Bahr el-Abyad ou Nil Blanc, non pas les sources, mais le coude le plus occidental du fleuve.*

Nous examinerons successivement ces différentes fractions de l'itinéraire.

A. — *Du Báfing au Dhioliba.*

A partir de Galam, la route que tiendra le voyageur dépend du choix qu'il aura fait du point qu'il veut atteindre sur le grand fleuve, soit qu'il veuille se rendre, comme Mungo Park dans son premier voyage, à Djenné, soit qu'il se dirige sur Sego ou Yamina, soit qu'il se porte sur Bammakou et veuille visiter Bouré, à cause de ses mines (1).

Ce choix doit dépendre aussi des guides, ou peuls, ou bambaras, ou mandingues, dont il pourrait disposer

(1) Voir le Voyage de Caillié à Tombouctou, t. I, p. 417.

pour le conduire au Dhioliba, ou bien encore des caravanes dont il pourrait profiter. Il n'existe pas de très grandes difficultés pour accomplir ce trajet. Ayant parcouru le Bambouk; connaissant le Fouladou; familier, comme il paraît l'être, avec les Mandingues, les Foulahs, les Bambaras du Kaarta et ceux de Sego, M. Raffenel doit pouvoir, assez facilement, gagner l'un des trois ou quatre points du Dhioliba que nous venons d'indiquer; d'ailleurs le seuil qui sépare son bassin de celui de la Sénégalie est peu élevé.

Mais une considération puissante devra peut-être déterminer son choix : c'est celle du point auquel il doit se rendre après avoir gagné le Dhioliba. Or, maintenant que nous connaissons assez bien le haut cours de ce fleuve, l'on est certain que depuis les environs de Bouré (et de plus haut) il descend droit au nord-est jusqu'à Djenné et Isaca, point le plus à l'est de tous. Donc, en atteignant Djenné, il se trouve beaucoup plus rapproché du Kouâra et de Sakkatou que s'il partait, par exemple, de Bammakou : la différence doit être de 3 à 4 degrés en longitude. Cette considération, au reste, est évidemment subordonnée à la connaissance qu'aurait M. Raffenel d'une caravane se rendant, soit à Yaouri sur le Kouâra, soit au confluent d'une rivière qu'on croit venir de Ghourma (Goroma); peut-être pourrait-il suivre le cours de cet affluent; on assure aussi que, de ce même point de Ghourma, il y a un itinéraire de trente jours menant à Yaouri.

L'avantage de la direction sur Fogo, c'est qu'elle est un peu plus connue, qu'elle ne paraît traversée par aucune rivière, qu'on peut accomplir cette route en 12 ou 15 jours de cheval, et que les habitants sur cette ligne sont hospitaliers; enfin, que même avec

tifs caravané d'ânes, il ne faudrait que 27 à 28 jours. Cette ligne a été décrite par M. le baron Roger d'après le récit d'un homme de Tichyt appelé M'bouia, qui était allé souvent à Fogo et à Tounbouctou (1). Ce musulman faisait remarquer que les Bambaras du Kaaria sont presque toujours en guerre avec ceux de Sego; il engageait, par ce motif, à ne pas emporter beaucoup de poudre, ni beaucoup d'eau-de-vie, parce que les Bambaras feraient tout pour s'en emparer.

B. — *Du Dhioliba au Kouâra.*

Ici commence la vaste région qui est proprement le Takrou, c'est-à-dire sa portion occidentale, correspondant en partie à l'empire de Mali (ou Melli) des auteurs arabes. Nous venons de dire qu'il paraît y avoir à peu près sur le parallèle de Sego, une rivière se rendant de Ghourma au Kouâra, et parallèlement une route de 30 jours allant vers Yaouri. L'une de ces deux lignes est-elle praticable? C'est ce qu'il est presque impossible d'affirmer, puisqu'aucun Européen n'a franchi l'intervalle, qui, en total (entre Yaouri et Sego), n'a pas moins de 11 degrés en longitude (par la latitude d'environ 12 degrés), c'est-à-dire plus de 260 lieues en ligne droite, ou 300 lieues au moins avec les détours. Quoi qu'il en soit des difficultés à rencontrer dans ce vaste espace, il y a un grand intérêt géographique à le reconnaître, à tracer un itinéraire, à rechercher la direction des montagnes, le cours des

(1) Voyez l'itinéraire de M'bouia de Tichyt, venu de Sego à Saint-Louis en 1824; il diffère de celui que donne la carte de Mungo-Park (premier voyage, 1795), ce qui fait qu'il y a trois routes différentes de Galam à Sego.

eaux, les populations, la nature du sol, toutes choses ignorées.

Quelles routes suivent les hommes qui se rendent de l'intérieur aux comptoirs d'Assinie et du grand Bassam sur la côte de Guinée ? Ceux qui viennent à travers les pays des Achanties et des Fanties, aux caps Coast et des trois Pointes, ou bien à Badagry ? traversent-ils en effet une chaîne de montagnes ? ou bien la chaîne continue appelée Kong (1) n'est-elle qu'une fiction, un être de raison ? Voilà des questions d'une assez grande importance, même pour les établissements de la Côte-d'Or, surtout parce que cette solution pourrait mettre en rapport, quoiqu'indirectement, notre colonie sénégalaise avec les comptoirs d'Assinie.

La ligne transversale que nous venons de décrire serait encore à préférer à toute autre, parce qu'elle est la plus courte. Suivre le fleuve toujours depuis Sego, sans le quitter, et arriver à Yaouri, présente à nos yeux beaucoup plus de difficultés, non seulement à cause de sa longueur immense (2), mais à cause du danger de passer à Kabra, le port de Tounbouctou ; ce n'est pas que la catastrophe du major Laing fût à craindre ; mais on sait maintenant sur les lieux que René Caillié n'était qu'un chrétien déguisé, qui trompa les habitants par de fausses pratiques ; et peut-être les habitants ne cherchent-ils qu'une occasion de se venger d'avoir été pris pour dupes.

Le voyageur ne manquera pas de s'informer des lieux situés sur le fleuve, sur ses rameaux (s'il en a) ou sur ses affluents, depuis Kabra jusqu'à Yaouri. Cette question est très importante pour la géographie physique.

(1) Kong n'est qu'un mot générique signifiant montagne.

(2) 400 à 450 lieues.

C. — *Du Kouára au Bornou et au lac Tchád.*

Dans l'exposé de son projet, M. Raffenel insinue qu'il serait possible de se joindre à une caravane de Bambaras, allant des confins du Sénégal au Haoussa et à Bornou. Cette direction, plus septentrionale que la précédente, serait peut-être aussi la plus sûre ou la plus praticable, en ce sens qu'elle passe par des points mieux connus, et qu'elle est fréquentée par les caravanes et les voyageurs. Il s'agit sans doute de l'itinéraire qui, de Galam, passe par le Kassou, Benoum, Oualet, Kabra et Ghow, toujours au nord du Dioliba ; puis par Jekky, à 26 journées de Ghow ; Kachna, à 30 journées plus loin ; ensuite Kano, et enfin Kouka. Il est probable que cette route offrirait beaucoup moins d'observations neuves, en tout genre, que la ligne méridionale dont nous avons parlé ; mais nous sommes loin d'en détourner M. Raffenel, s'il y voyait plus de facilité, ainsi qu'un moyen sûr d'arriver au Bournou et d'éviter des obstacles peut-être insurmontables.

Quoi qu'il en soit, nous supposons ici le voyageur parvenu, soit à Yaouri, soit à un lieu de nom de Fogo, ou au confluent dont nous avons parlé, point du fleuve le plus rapproché de Sakkatou (1).

La relation de Clapperton mentionne dans le midi de Zamfra, Kachna, Kano, etc., une contrée montagneuse qui doit présenter de grands obstacles au voyageur, surtout quand il s'agit d'arriver prompte-

(1) Environ 50 à 60 lieues en ligne droite, d'après les deux voyages de Clapperton.

ment à un but ; et ici ce but est bien marqué ; c'est d'atteindre le plus tôt possible un point quelconque du lac Tchâd : ou l'embouchure du Yeou, ou bien Kouka, Angornou, Angola, etc. Le plus prudent serait donc de suivre à peu près, et en sens inverse, la ligne parcourue par Clapperton en 1824, par conséquent de franchir le médiocre intervalle qui sépare le Kouâra de Sakkatou. Mais à Kachna, ou aux environs, il faudrait étudier le relief du pays et bien examiner quels sont les versants des eaux, soit vers le Kouâra, soit vers le lac Tchâd, surtout si l'Yeou, dans son cours, a des affluents plus ou moins considérables.

En général, toutes les eaux qui s'écoulent dans le grand réservoir, ou qui en sortent, doivent être examinées soigneusement et être l'objet des questions assidues du voyageur, sur leur régime, leur vitesse, leur pente, leur volume ; et comme, suivant plusieurs écrivains, contre les récits de Denham et Clapperton, le lac se déchargerait à l'est sur plusieurs points, il faut chercher à s'assurer de ce fait directement, sans s'en rapporter au dire des indigènes.

Cette question générale en embrasse plusieurs autres :

Quels sont les affluents de la grande rivière Chary, se jetant dans le lac central, côté sud ?

D'où procèdent ils ?

Quelle est la section de cette rivière Chary et celle des diverses branches de son delta à Chowy ?

Sur quels points et jusqu'où l'eau du lac est-elle douce ?

Quelle est la différence d'élévation des eaux du lac dans la saison sèche et dans la saison pluvieuse ?

Reconnaître la partie orientale du lac qui n'a pas été visitée par les voyageurs anglais à partir de Tangalia.

Dans cette partie orientale, s'assurer si le Bahr el-Ghazal est une rivière ayant cours, ou bien une vallée sans pente; et, dans le premier cas, quelle est sa pente.

Enfin, si l'on possède les instruments nécessaires, tâcher de déterminer la hauteur absolue du lac Tchad.

M. Raffenel ne peut manquer d'examiner ici beaucoup d'autres points non moins importants de géographie, et nous croyons qu'on peut s'en rapporter à lui du soin de les approfondir. Il suffit d'appeler son attention toute particulière sur cette partie de son voyage, qui se rattache en effet à une foule de questions intéressantes pour la géographie de l'Afrique; ainsi, bien que cette troisième partie de la route ne soit pas inconnue, et qu'elle ait été parcourue par les voyageurs anglais, elle donnera lieu à des recherches toutes neuves, à des observations importantes, propres à résoudre des questions controversées, des problèmes difficiles, même à éclaircir enfin la géographie des auteurs grecs et celle des Arabes, jusqu'ici conciliées très imparfaitement.

M. Raffenel, dans son projet, mentionne une route directe, suivie par les Foulahs, de Sakkatou jusqu'au Mandarab, c'est-à-dire au pays situé au sud du lac, et de là jusqu'au Fortyt; il s'agit sans doute, en partie, de la ligne suivie par Clapperton, en tournant (après Kane) à l'est-sud-est. Si cette ligne ne devait pas éloigner le voyageur du lac Tchad, localité qu'il est indispensable d'étudier à fond, nous l'approuverions beaucoup, parce que la chaîne primitive, qui est de ce côté,

est d'une grande élévation, qu'elle est peu connue, et qu'il importerait d'en déterminer la nature, la direction, la largeur et l'élévation. Là est le point de départ de divers bassins, et l'origine des versants au sud-ouest, au sud-est et au nord; mais, d'un autre côté, nous savons par la relation de Denham que ces montagnes sont peuplées par des tribus sauvages, et l'on n'a pas oublié que tout le corps d'armée de Bou-Khaloum y périt (1).

Pour terminer ce qui regarde l'espace compris entre le Kouâra et le lac Tchad, nous recommanderons à M. Raffenel de s'informer en détail s'il y a effectivement des routes de caravanes *régulières* allant d'Agadès à Kachna et au Bournou, et encore s'il existe des vallées ou des cours d'eau se dirigeant du nord, et même de l'ouest, vers le Yeou et vers le lac central.

D. — *Du lac Tchad au Dâr-Ouâdây, ou au midi du Dâr-Ouâdây.*

Avant de traiter de cette quatrième partie de l'itinéraire, on doit peut-être s'arrêter un moment et se demander quelle sera la situation du voyageur après avoir parcouru un espace de 750 à 800 lieues. Admettons qu'il ait conservé tous les moyens physiques, moraux ou matériels, nécessaires pour continuer dans l'est, et opérer son retour par une direction ou par une autre; dans ce dernier cas, se présenteraient à lui deux ou trois lignes différentes.

La première consiste à tenter le retour par le nord,

(1) On sait que l'expédition anglaise d'Oudney, Clapperton et Denham, avait suivi ce chef, expédié au Mandarah par le dey de Tripoli.

c'est-à-dire par le Kânem, puis la route de Mourzouk et de Tripoli; on la prendrait après avoir fait la reconnaissance de la partie orientale du lac Tchâd. Sans y pouvoir découvrir rien de bien nouveau, l'on aurait cependant l'occasion de s'enquérir d'une route commerciale nouvelle et fort importante, qui joint le Fezzan au royaume de Ouâday (on prétend que le trajet est de 52 jours); et, de plus, on parcourrait une ligne qui est facile et bien connue en détail, depuis l'expédition anglaise.

La seconde consisterait à revenir sur Kâno et aller de là à Boussa, puis traverser le Kouâra et se rendre à Badagry, lieu peu éloigné de notre ancien établissement militaire de Juda (ou Ouhydah), dans la baie de Benin. M. Raffenel a proposé lui-même de se rendre à ce dernier point, s'il se trouvait arrêté à Sakkatou. Il y a encore des lignes de routes fréquentées dans cette direction ouest et sud-ouest.

Une autre route consisterait à se rendre directement du lac Tchâd au vieux Calabar, en allant de Kouka à Jacoba, s'il est possible, ou bien de Kano à Jacoba, route reconnue par Lander. Cette ligne est la plus courte de toutes; elle donnerait l'occasion de s'enquérir du vrai cours de la rivière Chadda, encore bien problématique; des lieux où elle prend sa source ou de ses affluents; des montagnes liées à celles du Mandarah, dont fait partie la haute montagne de Mendefy, qui n'a pas moins de 6 000 pieds anglais; enfin, du pays d'Adamowa. Il y a sur cette ligne, d'après les documents de M. Denham, un territoire occupé par une tribu de *Fellatahs*.

Mais il faut maintenant nous occuper du voyage de M. Raffenel vers l'est, dans la supposition qu'il pour-

rait l'entreprendre, ayant conservé ses forces physiques, sa santé, et ses moyens d'exploration, en hommes, en montures et en marchandises ; enfin, qu'il ne serait pas épuisé de ressources de manière à ne pouvoir triompher des nouveaux obstacles.

Il ne faut pas se le dissimuler : à l'Orient du lac central de l'Afrique, se présenteront de nouvelles difficultés à vaincre, de nouveaux dangers à surmonter ; la prudence, le courage et l'intelligence du voyageur en viendront à bout probablement ; mais il n'est pas inutile de les signaler. La prévoyance commande que, de Kouka, et même de Sakkatou, il expédie le double de ses notes et observations par les occasions qu'il pourra trouver ; arrivé au Bornou, le mieux serait de les envoyer à Tripoli.

M. Raffinel désire opérer son retour par l'Égypte, afin de profiter de la protection d'un prince allié, dont le nom est puissant jusque dans l'Afrique centrale ; rien de plus naturel que cette pensée ; aussi M. Raffinel entend diriger son exploration vers les sources du Nil Blanc (page 2 de son mémoire). Arrivé aux districts de Fertit et de Donga, il se trouverait à une médiocre distance des pays où se fait sentir l'influence du vice-roi d'Égypte (page 5).

Sans toucher aux questions que soulèvent ces termes de sa proposition, voyons seulement le but et les moyens d'y arriver ; faisons toutefois remarquer que le Fertit n'est pas un district, un pays de peu d'étendue : telle est bien l'opinion vulgaire, mais elle est erronée ; c'est une vaste région qui comprend les pays idolâtres, les peuples qui n'ont pas subi le joug de l'islamisme, et qui habitent au sud du Darfour et du Ouadây jusqu'à l'équateur et peut-être au delà. Ajoutons, quant aux

sources du Nil Blanc, qu'il ne peut être ici question de les atteindre, ni même de les rechercher; l'entreprise, si elle est toutefois possible, appartient plus naturellement aux voyageurs égyptiens, partis du Sennâr, ou de Mohammed-Âli-Polis ou même d'Obe'yd, là où sont réunis tous les moyens nécessaires en approvisionnements, en barques et en hommes; à présent même des expéditions du commerce égyptien remontent assez facilement le Bahr el-Abyad jusqu'à une très grande distance dans le sud.

Ici, nous supposerons que M. Raffenel part de Kouka, ou de l'embouchure du Chary sur le lac Tchâd, se dirigeant dans l'est. La ligne de Kouka au Ouâdây est d'environ 200 lieues en ligne directe. Suivant qu'il se porte de ce côté en inclinant vers le sud, ou au contraire en tournant un peu au nord, il verra le Loggoun, dont le major Denham a donné quelques notions, ou bien le Bahr-Ghazal, dont on ne connaît que le nom; enfin, allant droit à l'est, il trouvera les pays de Bahr-Fittre et de Dâr-Koulla et il traversera le pays de Bégharmé (ou Baghermi), lesquels sont dans le même cas; il connaîtra, au moins de nom, le chef-lieu du Bégharmé, et il saura s'il y règne un sultan plus ou moins puissant, comparative-ment à ceux du Dâr-Ouâdây et du Dârfour.

Non loin de là, il doit rencontrer la partie d'un royaume, non moins important peut-être que le Dârfour, c'est à dire, le Dâr-Ouâdây (appelé encore de deux autres noms : Dâr-Sâlcý (1) et Dâr-Bergou, d'après les renseignements de Burckhardt, mais qu'il faudra vérifier); là sont des cours d'eaux qu'il importe

(1) Ou Sôulâyh.

beaucoup de connaître, et pour leurs directions, et pour leur volume. Quel est leur point de départ? quelle est leur issue? Qu'est-ce que le Misselad de Browne a de commun avec l'Omm-Teymâm de Burckhardt? Ces rivières sont-elles des affluents l'une de l'autre?

Le pays de Rounga, souvent mentionné dans les itinéraires, est selon toute apparence dans le sud-ouest, ou sud-sud-ouest du Dârfour; mais en est-il aussi éloigné qu'on le croit vulgairement? Un désert l'en sépare; il y passe une rivière large et guéable. Ce pays est-il encore aujourd'hui le vassal du Dârfour, ou bien du Ouâdây? C'est ce qu'il faut éclaircir; on sait que les guerres fréquentes entre les États limitrophes de cette partie du Soudan oriental font souvent varier les limites de leur domination. Le cheykh Mohammed el-Tounsy n'a pas fait connaître dans sa relation la vraie situation de Dâr-Rounga.

La position vraie du Ouâdây ou Dâr-Soulâyh ne l'est guère davantage; elle doit être le premier objet de la recherche qui nous occupe, ce pays étant important, et sous le rapport géographique, comme intermédiaire entre le Dârfour et le Bornou, et sous le rapport commercial et politique, à raison de son étendue et de ses communications avec les contrées environnantes à l'est, à l'ouest et au nord. Aucune position n'a autant varié sur les cartes; on en citerait qui mettent la capitale au nord du parallèle de Kobeyh, autant que de celles qui la placent au sud, ce qui s'explique par l'étendue qu'a le Dârfour en latitude. Quant à la distance, elle n'est pas moins incertaine. Et cependant le voyageur qui veut partir de Kouka et se porter à l'est doit s'efforcer de se diriger sur Ouârah, qui est cette

capitale. Le sultan du Ouâday accueille, dit-on, volontiers les Européens venant de l'Occident.

Burckhardt place le Bergou à 20 journées du Dârfour (de Kobbé); voici sa position, telle qu'elle résulte de la relation de Browne : de Ouârah à Koubkabyéh, vers le sud-sud-est, 11 jours et demi; et, du même lieu à Zeghouah, vers le sud-sud-est, 13 jours et demi. Il y a là, il est vrai, un désert à traverser; or, d'après la nouvelle carte du Dârfour, esquissée par M. Perron d'après le cheykh Mohammed el-Tounsy, on voit que Zeghawa est un district situé sur la frontière nord-ouest du Dârfour, et à 7 petites journées de Kobeyh, et que Koubkabyéh, situé du même côté dans l'intérieur, en est à trois journées, ce qui conduit à ces deux chiffres : 14 journées et demie et 20 journées et demie (1). Une autre discordance est à remarquer sur la direction de Kobeyh sur Ouârah. La carte tracée d'après le cheykh tunisien porte un peu au sud; c'est aussi la position que lui attribue le colonel W.-M. Leake, dans sa petite carte d'Afrique. Au contraire, Browne suppose Ouârah à l'ouest nord-ouest. M. Zimmermann depuis peu, M. Segato précédemment, en ont fait autant. Ces différences s'expliquent très bien par l'étendue en latitude du royaume du Ouâday. Toutes les lignes itinéraires du Dârfour sur le Ouâday ont été considérées comme tendant à la capitale; il serait donc important de déterminer le mieux possible la vraie position du lieu.

Suivant Burckhardt, on peut aller de Dâr-Saley au

(1) La distance est encore de 19 journées et demie d'après l'un des itinéraires de Browne, qui compte 25 jours et demi de Ouârah à Ryl, puisque l'on trouve sur la nouvelle carte du Dârfour 6 journées de Kobeyh à Dyl, vers le sud-est.

Dârfour par une route qui longe les rivières nommées Ouled-Rached, Abou-Radjeyl et Omm-Etteymâm ; cette route est la plus longue ; on passe à Ronka, et l'on traverse ensuite un pays inhabité.

Mais ce qui importe surtout, c'est de porter la lumière sur le cours des eaux dans l'intervalle qui sépare le lac central Tchâd du Dâr-Ouâdây et du Dârfour, chaque fait positif et bien établi sous ce rapport sera une précieuse acquisition pour la science. De la connaissance du cours des eaux dépendra la ligne qui doit être assignée, comme servant de limite au bassin du Nil, versant à l'est et au nord, et le bassin versant au lac central. Voici les principales rivières qui ont été dénommées jusqu'à présent aux environs et à l'ouest du Ouâdây, pour ne pas parler de celles qui, selon toute apparence, versent dans le Nil Blanc : le Misselad ; le Bahr-Ezzoum ou Ozhoum ; le Kadada, dont la direction est douteuse ; le Bahr-Esoued ou la rivière Noire ; le Bahr-Filtré, tombant sans doute dans le lac Fitré, qui, lui-même, n'est connu que de nom ; le Bahr-Koulla ; le Bahr el-Ghazal, et d'autres encore. Il est possible que la rivière Misselad, que Browne nous a fait connaître mais imparfaitement, et qui est resté inconnu à Burckhardt, ne soit autre chose que la rivière qui passe au lieu de Maslat, à l'ouest du Ouâdây, comme on l'a dit récemment dans la préface du voyage au Dârfour ; peut-être est-ce encore l'Omm-Teymâm de Burckhardt. Toutes ces rivières, dont l'embouchure et la source sont également inconnues, aussi bien que leur importance, constituent une sorte de réseau pour ainsi dire inextricable pour le géographe. Plusieurs sans doute sont synonymes ; sans doute aussi un même cours d'eau porté plusieurs noms, suivant les lieux qu'il tra-

verse, et les emprunte de la nature du pays ou de sa configuration, fait remarqué ailleurs; c'est une difficulté de plus pour parvenir à démêler la vérité.

D'après Burckhardt, le Baghermi a une langue propre; il a, dit-il, été conquis par le sultan du Dâr-Ouâday. Il y a là une manufacture d'étoffes de coton. Afnou en est éloigné de 20 à 25 journées, et le Bahr-Ghazal de 4 à 5 journées. Suivant le même, le lieu de Fittre ne serait qu'à 8 jours du Dâr-Saley. Kalka renferme plusieurs écoles.

De son temps, Abd el-Kerim, surnommé Sahoun, le maître du *Dâr-Ouâday*, était considéré comme un prince puissant du Soudan oriental; c'est le même que le Sahoun, mentionné par le cheykh El-Touhssy dans le *Voyage au Dârfour*, et mort en 1816. Il importerait beaucoup de connaître la situation politique actuelle de ce pays, qui possède maintenant le transit du commerce, si le sultan actuel a une forte armée, et quelles sont ses relations politiques. Le pays est plat ou peu montagneux; il abonde en crocodiles et hippopotames. La principale rivière, dite *Om-Teymâm*, s'appelle aussi, par singularité, *Abou-Teymâm*; et encore *Djyr*.

Nous avons parlé d'une route d'Ouârah au Fezzan plus fréquentée qu'autrefois, mais peut-être ancienne, et longue de 52 journées; on assure qu'il y en a une autre conduisant en 34 jours à l'oasis de Selymeh, lieu bien connu; sur la route des caravanes de Dârfour en Égypte; cette ligne n'étant guère plus longue que celle qui part de Kébeyh, on voit quel intérêt il y aurait à en prendre connaissance, peut-être un jour elle pourrait remplacer celle qui s'est fermée, par suite de l'état de demi-hostilité du Dârfour contre l'Égypte.

Ouârah pourrait devenir ainsi un grand entrepôt pour les produits de l'Afrique centrale qu'il expédierait en Europe par Tripoli, et dans le Levant par Alexandrie.

E. — Du Dâr-Ouâdây aux confins du Dârfour et du Fertyt.

Il n'y a, à proprement parler, qu'un seul pays qui sépare le Ouâdây d'avec les possessions égyptiennes, le Dârfour. On sait que la conquête du Kordofân, accomplie en 1820 par l'un des fils de Mohammed-Aly, Ismail-Pacha, a porté une vive inquiétude dans l'esprit de la famille régnante au Dârfour. Le sultan se tient sur ses gardes contre les émissaires du vice-roi. Il entretient une armée active, et surveille ses frontières. Les Européens, les Français surtout, n'ont pas chance d'y être bien accueillis, ou plutôt il y a lieu de croire qu'ils y courraient de réels dangers, du moins en ce moment, où les troupes égyptiennes sont menaçantes pour le sultan de Four. Il est donc préférable, pour celui qui serait arrivé dans le Dâr-Ouâdây, de se diriger vers le midi du Dârfour, et de traverser la partie septentrionale du grand pays de Fertyt, bien qu'occupé par des peuplades païennes et inconnues. Cet inconvénient, et le détour qu'il sera obligé de faire pour regagner le Kordofân, seraient compensés par plusieurs avantages. Outre une plus grande sécurité, il serait plus près de la source des renseignements sur les cours d'eaux supérieurs, et d'abord sur les affluents du Nil Blanc, venant du sud-ouest et du sud-sud-ouest. Dans un ouvrage récemment publié sur le Dârfour on a rapproché les différents récits relatifs à ces cours d'eau; il suffit de les désigner par leurs noms. Jusqu'à présent

on ne connaît que l'un d'eux avec certitude, et encore seulement à son embouchure. C'est celui qui, sous le nom de Keilak ou Ke-ilak, se jette dans le Bahr el-Abiad, vers le 10° degré de latitude. On l'a identifié avec le Misselad, mais c'est un point justement controversé. Le Bahr el-Ada ou Addah, le Bahr-Eleiss ou Ilés, le Kadada, l'Omm-Teymâm de Burckhardt ne forment peut-être qu'un ou deux affluents, dont les noms, ainsi que nous l'avons dit, changent suivant les localités; mais l'ensemble des rapports connus ne laisse guère de doute sur la direction générale de plusieurs d'entre eux vers le nord-nord-est et le nord-est, et par conséquent sur leur terminaison probable dans le Bahr el-Abiad. Les renseignements précis que le voyageur pourra se procurer sur leurs sources respectives, ou au moins sur les divers points de leur cours supérieur, aideront à déterminer les limites du bassin du Nil, évidemment plus grand, plus vaste et plus reculé dans le sud qu'on ne l'a cru jusqu'à présent.

Les renseignements procurés par M. Kœnig, par Burckhardt, par M. Pallme et d'autres, font connaître l'existence d'un lac très vaste, appelé *Mer Blanche*, placé à 86 ou 90 journées du Dârfour; on le dit en rapport avec le Fleuve Blanc; s'il en était ainsi, cette autre source du grand fleuve aurait une latitude méridionale de 10 à 11 degrés. Sans ajouter foi à ces récits, on doit, comme rien n'est à négliger dans un voyage de découvertes, engager le voyageur à recueillir des informations qui serviront à les détruire ou à les confirmer en partie.

Il doit s'informer aussi d'une rivière appelée le Fleuve Noir, Bahr-Esoued, dont nous connaissons le nom par un voyageur très récent.

F.— *Des limites du Dârfour et du Fertyt au Nil Blanc.*

En approchant du Bahr el-Abiad on devra, ou chercher le Kordofân, ou bien arriver au fleuve et tâcher de le redescendre; car, nous le répétons, l'exploration ne saurait être réellement dirigée vers les sources mêmes du Nil Blanc; tout ce qu'on a pu savoir, jusqu'à présent, de ces contrées lointaines, c'est qu'elles sont habitées par des nations païennes et sauvages, qu'elles sont remplies de marécages immenses et impraticables, et peuplées d'animaux féroces. La découverte de ces régions est un but qu'on ne saurait atteindre du premier coup; avant tout, il faut remonter le fleuve le plus haut qu'il sera possible.

Dans le premier cas, ci-dessus exposé, on s'informerait, en se portant sur Obe'yd, des *antiquités* monumentales qu'on prétend exister à Cab-Belull (1), recherche fort curieuse à faire, si toutefois ce rapport a quelque fondement. On trouverait au Kordofân un corps d'armée placé sous le commandement du général égyptien gouverneur de Sennâr. Là, on ne peut en douter, le voyageur trouverait une protection puissante et tous les genres de secours; aussi, à la demande du gouverneur, il ne serait pas difficile d'obtenir du vice-roi qu'il envoyât des ordres en conséquence à Khartoum, à Sennâr et au Kordofân.

Dans le second cas, il n'est pas impossible qu'on rencontre un des bâtiments qui font maintenant le commerce entre Khartoum et Bélénia (voyage qui n'est

(1) Voir la préface du *Voyage au Dârfour* récemment publié, p. xxxv.

pas de moins de 500 lieues , à cause des contours du Nil); cette course a été accomplie déjà plusieurs fois avec succès; des négociants français sont parvenus au point qu'avait atteint, en 1842, l'expédition du vice-roi d'Égypte, et que M. d'Arnaud nous a fait connaître; c'est le premier fruit de cette excursion hardie; un autre plus important encore serait qu'un navire commerçant, équipé et monté par des Français ou des Égyptiens, se trouvât là pour recueillir l'explorateur parti du Sénégal.

Au delà est le Nil Bleu.

Nous croyons inutile de parler ici des affluents de ce dernier fleuve, qui ont été l'objet de plusieurs recherches récentes, et qui appartiennent d'ailleurs à un autre système hydrographique. Il est préférable d'appeler l'attention du voyageur sur des points généraux dont on n'a encore rien dit, ayant traité seulement des lieux habités, des eaux courantes ou stagnantes, et des routes pratiquées par les natifs. Il faut recommander surtout les points suivants :

QUESTIONS GÉNÉRALES.

- 1° Recueillir soigneusement tous les itinéraires, avec leurs variantes;
- 2° Ecrire ou faire écrire les noms de lieux en arabe, s'il est possible, en notant à mesure la transcription en français;
- 3° S'informer de la population et des races diverses des habitants;
- 4° Rassembler des vocabulaires d'après un plan méthodique;
- 5° Recueillir ou au moins décrire les productions des

- pays, les plantes ou les graines, les animaux ou leurs dessins exacts, étudier les arbres à fruits, les espèces susceptibles d'être naturalisées (1);
- 6° Noter spécialement les mines ou les dépôts métalliques dont l'existence est connue, surtout le cuivre et le fer;
- 7° Tracer *à mesure*, sur le journal du voyage, le figuré du terrain et les directions, avec les noms des lieux écrits de la main des habitants s'il en est qui écrivent;
- 8° A défaut des hauteurs absolues des lieux obtenues par l'observation des instruments, noter approximativement les mouvements du terrain, les hauteurs relatives, le relief du sol.

Telles sont les questions générales qui doivent attirer l'attention du voyageur.

Nous ne disons rien des avantages qui peuvent résulter d'une exploration comme celle dont on vient de parler : ils sont immenses; d'ailleurs ils ont déjà été exposés dans la réponse de la Société de géographie.

Il resterait un point à traiter, non moins important que tous les autres, puisque de lui dépend le succès de l'expédition, savoir : les ressources dont le voyageur doit se munir. Rien n'est plus difficile que de savoir, à l'avance, quelles sont les valeurs ou les marchandises portatives qui conviennent le mieux dans chaque contrée, et l'on ne saurait rien prescrire à cet égard; l'or, peut-être, n'est pas ce qu'il faut préférer; en fait de monnaies d'Europe, les piastres d'Espagne, et d'Autriche surtout, sont recherchées; celles-ci (ou

(1) Il serait bon de consulter la description des plantes, arbres et végétaux du Dârfour, dans le chapitre x du Voyage du cheykh Mohammed el-Tounsy.

les talaris) ont cours dans la Nubie, le Kordofan, le Darfour, le Ouâday. En approchant de la région du Nil, on devrait s'adresser aux gens qui font le commerce avec le Sennâr et l'Egypte, et tirer sur quelque maison du Caire, près de laquelle on serait accrédité d'avance à cet effet.

Des présents à faire à différents chefs sont indispensables pour la réussite du voyage. On sait, par expérience, que ce qui leur plait particulièrement ce sont les boîtes à musique, les montres à répétition, à carillon, les tabatières à figures, les armes, les parures; on pourrait se munir de riches soieries à ramages, de pierres montées, et autres objets de luxe et de goût ayant du prix sous un petit volume. Un présent qui serait agréable aux chefs mahométans serait un Coran, relié richement à l'orientale, ou bien une boussole pour la Kiblah, etc.

M. Raffenel sait que la médecine est partout un passeport ou un secours; se munir de boîtes de pharmacie, de quelques instruments de chirurgie, de divers médicaments et réactifs, est encore une précaution recommandée à tous les voyageurs en Afrique.

On croit devoir passer ici sous silence ce qui regarde la composition du cortège du voyageur; il en est de même des animaux nécessaires au port des bagages.

Quant aux instruments pour les observations astronomiques et la détermination des lieux, ou bien pour les observations météorologiques, il appartient à M. le ministre de la marine d'en fixer le choix et d'en prescrire l'usage.

N. B. Consultez les *itinéraires* donnés par les voyageurs d'après les renseignements des natifs, savoir :

Browne, Burckhardt, Lyon, Ritchie, Hornemann, Denham, Ruppel, Russegger, etc., etc., ainsi que le Voyage du cheykh Mohammed el-Tounsly au Dârfour.

Au nom d'une Commission composée de MM. D'Arvezac, Daussy, Jomard, Noël des Vergers, baron Roger.

JOMARD, *rapporteur.*

NOTE SUR UNE CARTE SINO-JAPONAISE

IMPRIMÉE AU JAPON.

Les relations exclusives du royaume néerlandais avec le Japon ont enrichi les bibliothèques publiques et privées des Pays-Bas d'une multitude de documents et d'objets rares qu'on trouverait difficilement dans les autres contrées de l'Europe. Cette circonstance exceptionnelle explique l'origine d'une curieuse carte de la Chine, imprimée au Japon il y a environ un demi-siècle (vers la 5^e année du règne de l'empereur Thien-Ming) (1). Un savant bien connu d'Utrecht, M. le baron de Derfelden de Hinderstein, possédait depuis longtemps cette carte; il a bien voulu me l'offrir, et je crois devoir en donner ici une petite description. — Son étendue est d'environ 2 mètres sur 1^m,87; elle est graduée en latitude et en longitude. Le levant est en haut de la carte. L'étendue est de 23 degrés en latitude et aussi de 23 degrés en longitude. Péking n'a pas de méridien particulier, bien que l'usage ordinaire soit de compter les distances à partir du méridien

(1) D'après M. Stanislas Julien.

de Péking, tant à l'est qu'à l'ouest. Il n'y a même aucun méridien ni parallèle tracé sur la carte, mais il est facile de les supposer, les degrés étant marqués sur les quatre côtés. Les degrés de la latitude indiqués sont du 21° au 44° degré, ce qui est conforme à la situation géographique de la Chine, ne comprenant pas Hainan au sud, ni le désert de Tartarie au nord. Mais ce qui diffère des notions reçues, c'est la graduation en longitude : on lit, aux chiffres exprimant la longitude, 75° à l'extrême occident, 98° à l'extrême orient ; la différence est exacte, puisque, d'après les meilleures cartes modernes, la Chine est comprise entre 96° 40' est de Paris et 119° 40' ouest, à peu de chose près (non comprise la Corée). Péking se trouve correspondre sur la carte au 93° degré environ, ce qui est également assez exact, puisque la longitude de Péking est de 114° 8' 30" est de Paris à l'Observatoire impérial. (*Connaissance des temps*, tables dressées par M. Daussy.)

On se demande naturellement où passe le premier méridien à compter duquel le rédacteur de la carte a compté les degrés, et le motif du choix de ce méridien ; la première question est facile à résoudre, mais non pas la seconde. On trouve aisément que ce méridien passe à peu près à 22 degrés à l'orient de Paris, par la Grèce, la Hongrie et la Russie ; mais on ne se rend pas compte de la raison qui l'a fait adopter par un géographe chinois.

On ne connaît aucune carte chinoise où les degrés aient été marqués avant l'arrivée des jésuites. La position des lieux était déterminée par la distance à partir de la capitale, soit au nord ou au midi, soit à l'est ou à l'ouest : on ne doit donc pas être surpris

qu'à une époque, relativement très récente, on ait tracé, sur les bords de la carte dont il s'agit, les chiffres des degrés de latitude et de longitude; quant aux Japonais, il y a très longtemps qu'ils ont gradué leurs cartes, et même qu'ils y emploient nos méthodes de projection,

E. J.

ITINÉRAIRES

SUR LES PAYS COMPRIS ENTRE LE MAROC, TOUNBOUCTOU
ET LE SÉNÉGAL,

Recueillis par M. VENTURE DE PARADIS (1).

N. B. Le texte renferme beaucoup d'expressions en langue berbère avec leur traduction, ainsi que des noms d'arbres et de plantes.

1^o Route de Tafilet à Tounboustou.

De Tafilet, vers l'O. . . 5 j. à Datz : Datz est le nom d'une rivière.
De Datz, vers le S. . . " à Verzazat, pays montagneux : chef-lieu, Tighram.
De Verzazat et Tighram " à Aït ou Gianif, contrée montagneuse : chef-lieu, Taznarth.
De Aït ou Gianif et Taznarth, S.-O. . . . 6 à 7 j. à Zenagha, contrée montagneuse.
De Zenagha, S.-O. . . . " à Seghtana, pays riche, long de 40 l.
De Seghtana, S.-O. . . . " à Zaghmouzun, pays montagneux : chef-lieu, Nighilnougou.
De Zaghmouzun et Nighilnougou, S. . . . " à Targha-Mimoun.

(1) Venture tenait ces itinéraires de deux Marocains, les mêmes qui sont venus à Paris en 1788, Ben-Ali et Abd el-Rahmân. (Voyez *Mémoires de la Société de Géographie*, t. VII.)

Idem., O. 3 j. à Gharb el-Sous, pays riche, arrosé par un grand fleuve (1) (Râs el-Ouâd).

De Râs el-Ouâd et Gharb

el-Sous, S.-O. . . . 3 j. à Mizighina, plaines.

De Mizighina, S.-O. . . 5 h. à Taroudant, grande ville impériale.

De Taroudant, S.-O. . . 5 h. à Ouwara, plaines.

De Ouwara, S. 25 h. à Aït-Wed-Rim, ou mine d'argent, grande ville.

De Aït-Wed-Rim, S. . . 3 j. à Toucribt, pays montag., 150 villag.

De Toucribt, S. 15 h. à Aït-Brahim, ville de 2 000 âmes.

De Aït-Brahim, S. . . . 5 h. à Stouka : chef-lieu, Aït-Loughann, 7 à 8 000 âmes, 150 villages.

De Aït-Loughann et

Stouka, S. 10 h. à Aït-Belfa, ville de 3 ou 4 000 âmes,

De Aït-Belfa, S. 10 h. à Aït-Semlal.

De Aït-Semlal, S.-O. 10 h. à Aït-Hamd, contrée considérable : chef-lieu, Mizlat, traversé par un fleuve.
— Et Tabident, 30 000 âmes.

De Tabident et Aït-

Hamd Mizlat, S. . . . 5 h. à Taghrut.

De Taghrut, S.-O. . . . 3 h. à Temsilt.

De Temsilt, S. 10 h. contrée montagneuse : chef-lieu, Tillin, 10 000 âmes, compris les juifs.

De Tillin (Daoulit), S. 15 h. à Tehala.

De Tehala, S. 12 h. à Ida-Houghar-Sumought, c'est-à-dire les possesseurs de la poudre fatale.

De Ida - Ougbar - Su-

mought, S. 1 j. à Aughighit, gr. ville de 10 000 âmes (mines de fer).

De Aughighit, S. . . . 10 h. à Aït-Souba.

De Aït-Souab, S. . . . 2 j. à Aït-Mousa-Oubkou, c'est-à-dire hommes dont les jambes sont faibles : chef-lieu, Azizel.

De Azizel et Aït-Mouza-

Oubkou, S. 3 j. à Aït-Oumanoudg, mines de cuivre de bonne qualité.

(1) Il est presque superflu d'avertir qu'il ne faut pas prendre ce mot de fleuve au pied de la lettre.

- De Aït - Oumanoudg,
S.-O. 2 j. à Tezalaght, grande ville commerçante
4 mines de cuivre.
- De Tezalaght, S.-O. . . 4 j. à Ibzighaghin.
- De Ibzighaghin, O. . . 8 h. à Iligh (1), capitale des pays de Sidi-
Ahmed-Oumousa, résid. du marabout
souverain ; traversée par une rivière.
- De Iligh, O. 10 h. à Wizan, ville considérable.
- De Wizan, O. 5 h. à Asaka-Oublagh, c'est-à-dire le pays
du bien.
- De Asaka-Oublagh, O. 25 h. à Tizint, ville sur l'Océan, une île en
face. Tizint veut dire île.
- De Tizint, S. 10 h. à Messa, grande ville, sur l'embou-
chure de Gligh.
- De Messa, S. 2 j. $\frac{1}{2}$ à Ida-Oubakil, c'-à-d. les gens sages.
- De Ida-Oubakil, S. . . 3 j. à Ighram.
- De Ighram, S. 3 j. à Oufran, ville nègre, 20 000 âmes, plus
3 ou 4 000 juifs. La dernière ville de
Daoultit.
- De Oufran, S. 2 j. à Temanert, ville habitée par des nègr.
- De Temanert, S. . . . 1 j. à Marca, ville de nègres, 4 à 5 000 âmes.
- De Temanert, en droite ligne, à Tounbouctou, il n'y a que
15 jours.
- De Wilt, marche dans le Sahara, à Arib-Ida ou Belal, nom d'une
horde d'Arabes, pays de 8 jours de marche.
- De Marca, S. 2 j. à Wilt, ville nègre, dernière montagne.
- De Arib-Ida ou Belal. " à Tezakent, autre horde d'Arabes, pays
jusqu'au territoire de Tounbouctou.
- De Tezakent. 12 j. ? à Tounbouctou, 25 000 âmes, protégée
par 5 rois nègres, savoir : les rois de
Foullen, de Marka, de Tounbou, de
Kuwar, de Bournou ; à 4 lieues, petite
rivière nommée Nahar-Wasil (détails
sur les caravanes et le commerce).
- De Tounbouctou. . . 7 à 8 j. à Tounbou, capitale du royaume nègre
de ce nom.

(1) Iligh, dans le royaume de Sous, est la seconde ville habitée par
des juifs Arabes.

**2° Route de Tounboustou au Sénégal, par le Sahara ,
d'après les renseignements fournis par les deux Maro-
cains, Ben-Ali et Abdoul-Rahmán, présents à Paris
en 1788.**

- De Tounboustou . . . 10 j. à Ginni, 2 à 3 000 âmes, du royaume de
Kuwar, petite rivière.
De Ginni, O. 25 j. à Rewan, mines de sel, 2 à 3 000 âmes,
sous la protection des Oudaya.
De Rewan, O. 20 j. à Tissit, grande ville, 8 à 10 000 âmes,
sous la protection des Oudaya.
De Tissit, O. 12 j. à Wedân, 2 000 âmes, sous la protection
des Oudaya.
De Wedân, le long
de la mer. 15 j. le Sénégal.

3° Route de Tounboustou à Ouadnoun.

- De Tounboustou. . 40 j. à Wedân, mines de sel, 3 à 4 000 âmes,
les Oudaya.
De Wedân 7 j. à Boutana, rivière qui traverse le Sahara
et se jette dans la mer à Doukhaile.
De Boutana, E. . . . 3 j. à Seghi el-Hamra, grand fleuve (1), se jette
dans la mer près de Khaili, recevant
3 affluents.
De Seghi el-Hamra, E. 7 j. à Wadnoun.

4° Route de Ouadnoun à Aghadir.

- De Ouadnoun, E. . . 3 j. à Wadghiser, rivière; son embouchure
près de Messa.
De Wadghiser, E. . . 4 j. à Aït-Namrân, contrée montagneuse.
De Aït-Namrân. . . . 3 j. à Aït el-Hasan, id.
Aghadir ou Taghadirt, c'est-à-dire lieu
montagneux.

(1) Voyez la note de la page 101.

De Aït el-Hasan, O. . . 2 j. à Aït-Harbil, contrée montagneuse, pays
de grain.

De Ait-Harbil, O. . . 3 j. à Aghadir.

5° Route d'Aghadir à Mogador.

D'Aghadir, E. 4 ou 5 h. à Ida ou Tanam, montagnes rem-
plies de villages.

De Ida ou Tanam, N.-O. . . 1 j. à Tamrakht, rivière qui se jette
dans la mer à 8 lieues nord.

De Tamrakht, N.-O. . . . 2 j. à Beny-Temer, rivière.

De N.-O. . . 1 j. à Aghni-Waram, c'est-à-dire tête
de chameau, montagne.

De Aghni-Waram, O. . . . 2 j. à Ida-Oughart.

De Ida-Oughart, O. . . . 1 j. à Mogador; en arabe, Soueïra.

6° Route de Mogador à Assafi.

De Mogador, N. . . 1 j. à Siadma, contrée peuplée d'Arabes, arrosée
par la rivière Tansif.

De Siadma, N. . . 1 j. à Alghiat, contrée peuplée d'Arabes.

D'Alghiat, N. . . 1 j. à Assafi, ville maritime; pays très fertile.

7° Route d'Assafi à Salé.

D'Assafi, N. 2 j. à Ejer, ville maritime.

De Ejer, N. 1 j. à Walidia, ville maritime.

De Walidia, N. . . . 3 j. à Sidi-Ibrahim ben-Helal, ville maritime.

De Sidi-Ibrahim ben-

Helal 3 j. à Mazaghan ou Albreza, ville maritime.

De Mazaghan 1 j. à Ezmurr-Azamore, ville maritime, rivière
d'Ummrehia, la plus grande du Maroc.

D'Ezmurr 3 j. à Dâr el-Beidah, petite ville maritime.

De Dâr el-Beidah . . 1 j. à Kisbet bil-Hasan, petite ville maritime.

De Kisbet bil-Hasan. 2 j. à Fadhala, ville maritime.

De Fadhala 1 j. à Salé, ville séparée de Ribât par une rivière.

8° Route de Salé à Fez.

De Salé et Ribât, E. 3 j. à Mikirès, ville impériale, ville herbère.
De Mikirès. . . . 6 à 7 h. à Fez, à dos de mule; Arabes sous la
9 l. tente; ville sainte.

9° *De Maroc à Tefmesan*, Merakich à 80 l. sud de Miknès, à 10 l.
de l'Atlas et 20 l. de la mer; 30 000 âmes. (L'itinéraire manque.)

VOYAGE DU LIEUTENANT LYNCH

A LA MER MORTE.

L'expédition américaine de M. le lieutenant Lynch, envoyée à la reconnaissance de la mer Morte, est une nouvelle tentative des Américains pour prendre place parmi les explorateurs des contrées lointaines et contribuer au progrès des découvertes. Le champ que les voyageurs de cette nation hardie ont à parcourir sur ce qu'on nomme le nouveau continent est immense; mais il ne leur suffit pas, et voici qu'ils viennent partager de nouvelles palmes avec les voyageurs européens. Loin de nous en plaindre, réjouissons-nous, au contraire, de cette concurrence qui ne peut qu'augmenter le zèle de nos compatriotes, et engager nos gouvernants à seconder généreusement les expéditions scientifiques. Ils ne voudront pas faire moins que la jeune république des États-Unis; l'émulation les stimule en même temps que nos voyageurs eux-

mêmes, trop souvent découragés, et ils n'abandonneront pas la Société française de Géographie à ses seules ressources.

En 1847, le lieutenant Lynch soumit au secrétaire d'État de la marine, M. Mason, un projet d'exploration complète du lac asphaltite. Il exposait que les navires américains touchaient souvent à Saint-Jean-d'Acre, place qui est éloignée de 40 milles du lac Tibériade (ou mer de Galilée), d'où sort le Jourdain pour se jeter dans la mer Morte; que l'on pouvait aisément charger un bâtiment et les provisions à Acre sur des chameaux, ainsi que des armes, une tente et des instruments; puis faire toute la reconnaissance, et revenir au point de départ en quinze jours. M. Mason, bien qu'engagé dans la guerre du Mexique et dans une expédition contre Vera-Cruz, accueillit ce plan, et il mit à profit l'occasion favorable que lui offrait le dépôt de provisions et de munitions établi au port Mahon pour l'usage de la marine américaine dans la Méditerranée. Mais pendant que l'on faisait les préparatifs à New-York, un officier de la marine anglaise, le lieutenant Molyneux, faisait transporter une barque pour le même dessein au lieu marqué par M. Lynch : la même pensée avait inspiré en même temps ces deux marins. Le 23 août, M. Molyneux s'embarqua sur la mer de Galilée; il descendit le Jourdain, non sans obstacle de la part des Arabes; le 3 de septembre, il naviguait sur la mer Morte. La plus grande profondeur qu'il trouva était de 1 350 pieds. Malheureusement, au bout de deux jours, il fut forcé de débarquer, se rendit à Jaffa, regagna son navire, et mourut. Ses papiers sont perdus.

M. Lynch fut chargé d'une mission pour l'escadre

de la Méditerranée; il partit en novembre 1847 sans connaître cette circonstance; il emportait sur son navire deux barques en métal, l'une de fer, l'autre de cuivre (1). Il se rendit d'abord à Constantinople pour y prendre des firmans, accompagné du lieutenant Dale. A Kaiffa, deux voyageurs américains se joignirent à eux. Les barques furent transportées à travers des passages très difficiles; mais on triompha de tous les obstacles, et l'on arriva près de Tibériade. M. Lynch y dressa sa tente sur une montagne, ayant Nazareth à sa droite, Cana au nord, le *mont Tabor* au sud-est, et, à ses pieds, le fameux champ de bataille de ce nom (de l'année 1799). Le 8 d'avril, les barques, après mille peines, furent enfin mises à flot sur la mer de Galilée, portant le pavillon américain : on acheta une barque du pays, et l'on descendit le Jourdain à travers des rapides effrayants et de nombreux précipices. En deux jours, on faisait à peine 12 milles. Le 18 mai, on était à Masaraa, lieu où la tradition place le baptême du Sauveur, à 9 milles de Jéricho, là où les pèlerins traversent le fleuve : c'est un passage dangereux. Dans la journée, plusieurs milliers de pèlerins s'y trouvèrent rassemblés.

Entre le lac Tibériade et la mer Morte, les détours du Jourdain ont environ 200 milles pour un intervalle qui est de 60 seulement en ligne droite; ils franchirent vingt-sept effroyables rapides et beaucoup d'autres chutes moins considérables. On admet que la différence de niveau est de plus de 1 000 pieds; mais il ne faut compter que 60 pieds de chute par mille. Quelques semaines avant, ou après, le passage aurait été imprati-

(1) L'une fut nommée *Fanny Massé*, l'autre *Fanny Séban*.

cable. La barque du lieutenant Molyneux n'avait suivi qu'une partie du cours du Jourdain; elle avait achevé le voyage à dos de chameau.

Le Jourdain, quoique rapide et impétueux dans sa course, est bordé d'une verdure luxuriante; ses eaux sont douces, claires et rafraîchissantes.

Après Masaraa, le lieutenant Lynch prit la tête, embarqué sur *la Fanny Mason*, suivi de *la Fanny Skinner*, tandis que le capitaine Dale, avec les Bédouins, accompagnait par terre les bagages. L'approche de la mer devint sensible par une odeur fétide, provenant de courants imprégnés de soufre : les barques y entrèrent avec un vent frais de nord-ouest. L'eau était inodore, mais amère, salée et nauséabonde. La mer agitée offrait à la surface comme une couche de saumure écumante. « Nos faces et nos habits, dit » M. Lynch, se couvraient d'incrustations salines, qui » causaient sur la peau une sensation piquante, excessivement pénible pour les yeux. Les barques, pesamment chargées, n'éprouvèrent d'abord qu'une faible » résistance; mais quand le vent s'éleva, il sembla, » tant l'eau était dense; qu'elles étaient frappées par » des marteaux d'enclumes, au lieu de l'effet ordinaire » des vagues dans une mer agitée. » Au bout de quelque temps, ils furent forcés d'aborder sur le rivage nord-ouest. On s'occupa des sondes pendant les trois jours suivants. Ensuite on s'occupa des opérations topographiques, on reconnut un fort courant provenant de sources thermales, et l'embouchure de l'ancien Amon. Enfin, l'on atteignit l'extrémité sud de la mer, où les attendait l'aspect le plus surprenant. « En passant, dit » le voyageur, la montagne d'Uzdom (Sodome), nous » vîmes une grande colonne, semblable à une tour

» ronde, faisant face au sud-est, formée d'une roche
 » de sel, recouverte de carbonate calcaire, et toute
 » cristallisée. Nous en prîmes des échantillons. »

La mer était si basse qu'on ne put avancer plus
 avant. A un demi-mille de la côte sud, on ne trouvait
 plus que six pouces d'eau, et au-delà un marais très
 étendu. Le sirocco soufflait alors avec force ; le ther-
 momètre s'éleva à 106 degrés.

Le fond de la mer Morte, dans sa moitié septen-
 trionale, est une plaine unie ; ses parties méridionales,
 à une petite distance du rivage, varient à peine en
 profondeur. Les plus forts sondages ont donné 188 *fathoms*
 ou 1 128 pieds. Près du rivage, le fond est générale-
 ment une incrustation de sel : la partie intermé-
 diaire est une vase molle avec des cristaux prismatiques
 ou cubiques de pur sel. La partie sud est aussi basse
 que l'autre est profonde : sur un quart de sa longueur,
 la profondeur n'excède pas 18 pieds. Les bords op-
 posés de la presqu'île et la côte ouest présentent des
 traces évidentes de dislocation.

Il existe des oiseaux et des insectes sur le rivage de
 la mer Morte, incontestablement ; on vit des canards
 sur la mer elle-même : au-dedans, aucun être vivant ;
 cependant les courants d'eau salée qui s'y écoulent
 contiennent quelques petits poissons.

Le fond de la mer Morte se compose de deux plaines
 submergées, l'une élevée, l'autre très enfoncée, la
 première couverte d'une vase gluante, l'autre de vase
 mêlée de cristaux de sel ; un ravin étroit y fait suite au
 lit du Jourdain à une grande profondeur. Ces terrains
 gluants et marécageux ne peuvent manquer de rap-
 peler le texte de l'histoire sacrée.

« Cette mer, écrivait M. Lynch, est merveilleuse

» dans toute l'acception du mot, tant les changements
» d'aspect y sont soudains; on dirait un monde en-
» chanté; on dirait que nous sommes tour à tour sur
» les bords ou sur la surface d'une vaste chaudière,
» quelquefois bouillonnante. »

La plus grande profondeur qui a été mesurée est de 1 308 pieds. Le sommet de la montagne escarpée qui forme le bord occidental est de plus de 1 000 pieds au-dessus de sa surface.

Après une absence d'un peu plus de deux mois, l'expédition était de retour saine et sauve à Saint-Jean-d'Acre : les barques étaient en aussi bon état qu'au départ de New-York. Les Arabes disaient : « Dieu est avec eux. » « Le monde chrétien, » dit M. Maury (1) à qui j'ai emprunté presque tout ce récit, « sera recon-
» naissant envers le brave lieutenant Lynch pour avoir
» tenté et accompli une glorieuse entreprise, et le
» gouvernement américain aura l'honneur d'avoir, par
» cette expédition, résolu un important problème. »

JOMARD.

ANTIQUITÉS AMÉRICAINES.

Un voyageur américain, occupé à explorer la Sierra-Madre près de San-Luis-Potosi, a découvert une ancienne cité inconnue aux habitants actuels, étrangère à la tradition comme à l'histoire. En faisant des fouilles, il a trouvé des idoles, et une pierre de sacrifice taillée

(1) Le directeur de l'observatoire de Washington.

dans des blocs de grès, le tout dans un état parfait de conservation. Ces objets pesants ont été transportés à New-York, partie sur des traîneaux, partie sur des canots, jusqu'à l'embouchure de Panuco. La plus grande des statues (le dieu du sacrifice) est de grandeur naturelle : c'est la seule entière qu'on ait pu jusqu'à présent rapporter du pays, à cause des obstacles opposés aux voyageurs par les indigènes. Cette figure attire les regards et appelle un examen attentif, à cause du fini du travail qu'on remarque sur toute la surface, tant elle est couverte d'ornements, de symboles mytologiques et d'hiéroglyphes. Elle a deux faces représentant, l'une le jeune âge, l'autre l'âge avancé; la main droite est ouverte pour y placer un flambeau qui brûlait pendant le temps du sacrifice (c'est l'interprétation du voyageur).

La seconde statue (le dieu de l'affliction) est d'une plus petite proportion et d'un travail simple et sans ornement.

Le bassin du sacrifice a deux pieds de diamètre; l'ouvrage en est constamment soigné : il est soutenu par deux serpents entrelacés, dont les têtes sont retournées, comme dans le symbole égyptien.

L'auteur d'un article d'où j'ai extrait la nouvelle qui précède ajoute ici une réflexion selon moi parfaitement juste; c'est que les recherches récentes sur l'histoire et l'origine d'une race d'hommes, encore inconnue ont enfin, et justement, attiré l'attention des philosophes, et ont déjà produit d'importants résultats. Offrir au public (particulièrement à ceux qui s'intéressent à l'histoire du genre humain) ces nouveaux ouvrages d'archéologie américaine, c'est, dit-il, offrir en quelque sorte une lettre d'un alphabet qui

est encore à former. En effet, c'est par les explorations des voyageurs et les investigations des philosophes, c'est à force de mettre en lumière tous les faits observés, qu'on viendra à bout de pouvoir écrire un jour l'histoire du continent américain.

A la fin de l'année dernière, M. Squier, qui venait de publier son ouvrage sur les monuments de l'Ohio et du Mississipi, était occupé à explorer la partie ouest de l'État de New-York ; il devait plus tard se rendre dans le sud et pousser jusqu'au Texas. M. Hermann Ludewig, savant allemand établi à New-York, plusieurs fois cité dans notre recueil périodique, pense qu'il faudrait approfondir plus qu'on ne l'a fait les langues des Indiens, pour en tirer peut-être l'intelligence des signes hiéroglyphiques. Je crois cette espérance fondée. J'ai plusieurs fois moi-même exprimé cette opinion, que la langue maya fournirait un jour la clef des katouns, c'est-à-dire des groupes de figures et de caractères qui abondent sur les admirables monuments de Palenqué et du Yucatan. En effet, il est presque impossible que les tribus non converties à la religion et à la civilisation de l'Europe n'aient pas conservé dans le langage, si ce n'est dans la tradition, quelques traces des mots usuels qui servaient à leurs ancêtres, soit toltèques, soit aztèques. Et même les arts, surtout l'architecture et la sculpture d'ornement, étaient arrivés à un tel degré, que les termes techniques devaient être multipliés dans la langue indigène, et qu'il peut en rester des vestiges dans les idiomes actuellement parlés.

E. J.

ANALYSE

DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Plastischer Schul-Atlas für die erste Hufe des unterrichts in der Erdkunde, etc., Cartes en relief pour l'usage des écoles; 2^e édition entièrement revue, par Auguste Ravenstein. Francfort, 1849.

M. Auguste Ravenstein, de Francfort sur le Mein, bien connu du monde savant pour ses travaux géographiques, vient de publier de nouveau, mais avec beaucoup de changements et d'améliorations, ses cartes élémentaires en relief pour l'usage des écoles. Ces cartes sont sur la projection de Mercator et au nombre de huit; chaque sujet est accompagné d'une carte plane : la même planche a servi pour les deux cartes.

La première est une carte idéale, où sont réunis les exemples des divers traits géographiques et physiques : mers, îles, presqu'îles, détroits, golfes, archipels, plateaux, terrasses, pays montagneux, vallées, alpes et chaînes de montagnes, déserts, glaces, steppes, amas d'eaux intérieures ou lacs et marais, fleuves, deltas, rivières et eaux courantes, dépressions du sol; enfin, bois, cultures, canaux, lignes de communication et limites politiques. Quand l'élève a bien étudié ces traits divers et les dénominations qui leur sont affectées, il est en état d'aborder l'étude des sept autres cartes.

La seconde est l'Asie. Cette partie du globe est tellement hérissée de montagnes que, pour en faire

sentir la différence, l'auteur a été obligé d'exagérer beaucoup l'élévation des plus hautes, comparative-ment aux dimensions horizontales; mais les proportions paraissent assez bien gardées entre le Liban, le Taurus, le Caucase, les monts Ourals, l'Altai, les montagnes de Sibérie, le Kamtschatka, l'Himâlâya, tout le réseau entre l'Altai et les montagnes au midi de la Chine, et dix autres montagnes plus ou moins importantes, en Arabie, en Perse, dans l'Indostan, dans la presqu'île de Malacca, dans les îles Néerlandaises, dans la Mongolie orientale, etc., etc. Le travail de ce relief est très soigné et d'un aspect agréable; toutefois on ne peut se dissimuler que, dans un carré de deux décimètres de côté, il est presque impossible de montrer toute l'Asie avec une clarté suffisante; l'auteur y a fait ses efforts, et a suppléé les mots cachés par les saillies en ajoutant des légendes sur les marges. De plus, la carte plane mise en même temps sous les yeux de l'étudiant peut l'aider beaucoup en facilitant la lecture, quelquefois difficile, sur le relief; le défaut de place a forcé de représenter quelques noms par leurs initiales ou par leurs premières lettres seulement.

Les observations qui précèdent s'appliquent à la carte suivante, celle de l'Europe. Ici l'on a fait l'échelle plus grande, afin que l'atlas soit uniforme : aussi le Caucase y est mieux développé que dans la carte d'Asie. Les Alpes d'Italie ne paraissent pas avoir tout le relief qui leur appartient, comparativement aux Alpes Scandinaves et aux Pyrénées; s'il y a lieu de noter ici un défaut, c'est le défaut inverse de celui de la carte d'Asie.

La quatrième carte est la carte d'Afrique. Ce continent est si mal connu dans son intérieur, qu'on ne

peut guère faire un reproche à M. Ravenstein d'avoir fait une carte presque nue; quant à la hauteur des montagnes, la science ne possède guère de mesure exacte que pour quelques points de l'Atlas, des alpes d'Abyssinie et des environs du Cap. Le relief de l'Afrique est donc à peu près impossible à exécuter, et il est même difficile de prévoir le jour où ce travail pourra se faire. Si tous les points culminants, seulement, étaient connus, cet éternel problème de la communication des eaux de l'Afrique centrale pourrait enfin être résolu ou abordé avec sûreté : considérons donc le relief de l'Afrique que donne M. Ravenstein comme un simple canevas qui attend les découvertes ultérieures. Je ne sais pas s'il a fait usage de la détermination du major Laing qui, avant son Voyage de Tripoli à Tounboustou, avait mesuré la hauteur absolue de la source de la Rokelle et de la source du Dhioliba. Ajoutons que, à défaut du relief, il aurait pu ajouter sur la carte beaucoup de détails géographiques et de positions aujourd'hui bien connues, par exemple, sur le cours du Nil Blanc jusqu'au 4^e degré de latitude, sur les oasis de la partie septentrionale, depuis le Nil jusqu'à l'Océan, sur la côte occidentale d'Afrique, etc.

La cinquième et la sixième cartes sont celles de l'Amérique du Nord (avec l'Amérique moyenne) et de l'Amérique du Sud. Je ne répéterai pas ici les observations précédentes en ce qui est commun à tout l'Atlas. L'échelle est la même que celle de la carte d'Afrique, ainsi les élévations de même chiffre, dans ces deux continents, devraient être exprimées par un relief égal. De même que dans les autres cartes, les noms sont un peu altérés dans les montagnes; mais la carte plane sert à les rectifier : différentes notes statistiques

complètent les indications relatives aux limites des États. Relativement à l'Union Américaine, on n'a pas marqué les limites nouvelles résultant des dernières conquêtes de la république. Dans la Cordillère des deux Amériques, même difficulté pour lire les noms.

Septième et huitième cartes, l'Océanie et l'Allemagne. La première, sous le rapport du relief, n'offre d'observations à faire que pour la Nouvelle-Guinée, l'Australie orientale, la Nouvelle-Zélande et les îles Sandwich. L'échelle est d'ailleurs trop petite pour qu'on puisse marquer avec exactitude la saillie de ces terres insulaires éparses sur le grand Océan. Quant à la carte spéciale de l'Allemagne, que le géographe de Francfort ne pouvait se dispenser de donner, elle est à une grande échelle, environ six fois plus que celles de l'Amérique et de l'Afrique; les limites des divisions politiques ne sont pas marquées sur la carte en relief; c'est sur la carte plane qu'il faut les chercher. Quoique très chargée d'écritures, elle ne manque pas de clarté : elle comprend la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse, et tout le pays entre la France d'un côté, la Pologne et la Hongrie de l'autre. Le relief paraît assez bien étudié; toutefois le mont Rose s'élève au-dessus du mont Blanc, quoique le premier soit inférieur à l'autre en réalité, d'après les meilleures observations.

Toutes ces petites cartes relief ont, avec leur monture, une égale dimension de 27 centimètres sur 23. Elles sont donc très portatives et commodées autant que solides; l'aspect en est attrayant pour l'étudiant, à cause du coloriage très bien exécuté, et les couleurs sont d'ailleurs toutes significatives. La carte plane qui les accompagne est indispensable pour l'étude et pour

la lecture; la carte relief est principalement physique,
la carte plane est principalement politique.

JOMARD.

Observation. La lettre suivante de M. Fresnel, arrivée récemment au rédacteur, est un appendice nécessaire au *Mémoire* qui est en tête du numéro de janvier, et, bien qu'il traite encore de la géographie de l'Afrique, on croit indispensable de l'insérer ici, parce qu'elle sert de rectification ou de complément au *Mémoire* dont il s'agit.

A M. Jomard, membre de l'Institut, etc.

Djedila, 21 décembre 1848.

Monsieur,

Je conçois très bien que la plupart des voyageurs scientifiques se soient dégoûtés de poser des questions aux Takouris (ou pèlerins noirs) sur la géographie et l'histoire naturelle de leur pays. Je conçois même que plusieurs aient cherché à décréditer ce mode de progression de la science. Outre qu'il exige une patience et une persévérance peu communes, il demande encore beaucoup de foi et d'abnégation. Il est pénible en effet d'avoir à enregistrer une série de réponses discordantes, quelquefois contradictoires, sur un sujet donné, et cela pendant plusieurs années, alors même que l'on est d'avance intimement convaincu que, de toutes ces réponses, exactes et inexactes, la vérité doit infailliblement jaillir, en fin de compte, resplendissante de certitude. C'est cette foi qui me soutient, et qui me fait un devoir de vous transmettre un nouveau

témoignage individuel relatif à la géographie du Wadaï.

Un Wadaïen de la vallée de Bathā, avec lequel je viens d'avoir une longue conférence, assure que le cours d'eau dont cette vallée forme le lit à l'époque des pluies, et qui marche de l'est à l'ouest, a son embouchure dans le lac Fittri, et non pas dans la rivière Oumm et-Timān, comme je l'ai écrit sur la foi d'un autre Wadaïen dans la nouvelle édition de la *Notice sur le Wadaï*, dont M. le ministre des affaires étrangères a dû vous donner communication, s'il a acquiescé à ma demande, et qui n'est écrite que jusqu'à la 96^e page. — Les pages suivantes ne se feront pas attendre.

Le nouvel informateur est *Masselāti*, c'est-à-dire de la tribu indigène des Massālīt (ou Masselāt, *Misselud*), et occupait un point de la vallée de Bathā, situé à 5 journées de caravane au sud-ouest de Wāra, capitale du Wadaï. De ce point, en descendant la vallée, il y a 14 journées jusqu'à son embouchure dans le Fittri. Chemin faisant, on traverse le pays de Modogo, occupé par la tribu indigène des *Kouka*, et qui est marqué *Dār-Kouka* sur nos cartes. Serait-ce le *Gaoga* de Léon l'Africain ? La direction ou pente générale est vers l'ouest plus ou moins sud, comme celle de tous les courants du Wadaï. — J'entends par journée de caravane la distance que l'on parcourt ordinairement en un jour avec des chameaux chargés.

Maintenant si, du point de la vallée de Bathā, situé à 5 journées au sud-ouest de Wāra, on se dirige vers le sud-ouest, on arrive, après 14 journées de marche, sur le bord d'un courant nommé Foguio ou Fodjo, du territoire des Oulād-Rāschéd ; à 3 journées plus loin ,

ce courant d'eau va se jeter dans le lac Bougdy, d'où sort un autre courant nommé Bôr, à 2 journées de l'embouchure du Foguio. Enfin, les eaux du Bôr vont se rendre, à une journée de là, dans le grand lac d'Andômā, qui n'est pas moindre que celui de Fittri. Tout ce système hydrographique appartient aux Oulād-Râschéd, tribu arabe établie dans le Wadaï. Sa pente générale est vers le sud-ouest.

Revenons encore une fois au point central que nous avons déterminé dans la vallée de Bathā, et marchons dans la direction du sud-sud-ouest. Nous traverserons le pays de Godayh (Kedeyh), et arriverons, après 17 jours, sur le bord d'une rivière appelée *Īro*, du territoire des Arabes Salāmāt. Selon mon informateur, cette rivière se jette dans l'*Aira* ou *Ēra*, qui se jette elle-même dans le Schāry, fleuve du Bâguermi.

Suivant ce même informateur Masselāli, le Bousso (ou Boço) ne serait autre que le Schāry considéré dans la partie supérieure de son cours.

En vous transmettant ces nouveaux renseignements, je n'ai pas la pensée de retirer les renseignements antérieurs; le moment n'est pas encore venu de juger en dernier ressort. J'avoue cependant qu'ils m'inspirent plus de confiance que les premiers ou *au moins autant*, eu égard au caractère moral de celui qui me les fournit. Ils sont aussi plus conformes aux données, quelles qu'elles soient, d'après lesquelles la carte de Brué a été tracée.

Mais le nouvel informateur est d'accord avec ses devanciers sur un point essentiel, nommément sur les latitudes relatives des principaux lieux dont nous avons à nous occuper. Ainsi, « Tendalté et Kôbey, du » Dārfoûr; Wāra, Modgo et le lac Fittri, du Wadaï;

» Moéto et Karna ou Loggun, du Bāguermi, sont, à
» très peu près, sur le même parallèle, et ce parallèle
» passe au sud du lac Tchād, à une distance provisoi-
» rement indiquée par la position de *Loggun* (Lōgoŋn)
» sur la carte de Denham. »

Voilà, monsieur, la grande rectification à faire sur
les cartes existantes, où Wāra et le lac Fittri sont
placés beaucoup trop au nord relativement au lac
Tchād et à l'embouchure du Schāry. Reste à savoir si
ce grand lac central n'a pas été mis trop au sud.

Il me tarde bien de savoir quelle est votre opinion
sur mon système de communication entre le bassin
du Niger et celui du Fleuve Blanc ou Nil.

Agréez, monsieur, l'hommage de mes sentiments
de respect, de gratitude et de haute considération.

F. FRESNEL.

DEUXIÈME SECTION.

Actes de la Société.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

PRÉSIDENCE DE M. DAUSSY.

Séance du 5 janvier 1849.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Desmadryl écrit à la Société pour lui annoncer son projet de voyage dans l'Amérique méridionale; son but est d'explorer, surtout sous le point de vue de la géographie physique, la partie occidentale des Cordillères, depuis le Chili jusqu'à l'isthme de Panama. M. Desmadryl offre ses services à la Société, et demande ses instructions; il la prie en même temps d'appeler sur son voyage l'attention et les encouragements du gouvernement. La Commission centrale désigne trois commissaires, MM. Daussy, Gay et d'Orbigny, pour préparer les instructions demandées par M. Desmadryl.

M. Jomard donne lecture d'une lettre de M. Glais-

Bizoin annonçant que son beau-frère, M. Antoine d'Abbadie, est au Caire, et promet son retour pour la mi-février.

Le même membre signale à l'attention de la Société un fait nouveau qui confirme son opinion sur le degré de froid qu'on éprouve dans les déserts d'Afrique, même dans les latitudes intertropicales. Ce fait est l'observation consignée au *Spectateur militaire* (numéro du 15 novembre dernier). M. le capitaine d'état-major de Chamberet, faisant partie de l'expédition de 1847, à soixante-dix lieues dans le sud de Tlemcen, a vu le thermomètre descendre à un degré au-dessous de zéro, le 18 avril, et la terre couverte d'une neige abondante et *tenace*; la nuit et la journée ont été funestes au corps expéditionnaire. C'est à une latitude encore plus basse que celle où le colonel Oudney fut saisi par un froid si violent, pendant l'expédition anglaise de 1823, au sud de Tripoli, et sans que l'une ni l'autre localité soient très élevées au-dessus du niveau de la mer : la cause du refroidissement est dans le rayonnement qui a lieu chaque nuit dans le Sahara.

M. D'Avezac communique une lettre qu'il a reçue de M. Lejean, qui déjà avait demandé l'avis de la Société sur un projet de voyage de découvertes dans l'Australie, conçu dans des proportions qui ont été jugées inexécutables; M. Lejean, en restreignant aujourd'hui le cercle de ses explorations, demande des directions et des conseils sur son nouveau projet. La Société pense qu'il conviendrait que M. Lejean ajournât son entreprise jusqu'au moment où le retour du docteur Leichhardt, engagé en ce moment dans un second voyage, aura fourni des lumières sur les moyens les plus favorables d'exécuter une exploration en Australie.

M. de la Pylaie annonce qu'il a été à même d'apprécier les connaissances étendues de M. Lejean et son zèle éclairé pour les progrès de la géographie; il pense donc qu'il pourrait s'acquitter avec succès d'une mission scientifique, si le gouvernement favorisait son entreprise.

M. Roger, du Loiret, entretient la Commission centrale d'un projet de voyage qui aurait pour but d'établir des communications entre le Sénégal et l'Algérie à travers le Sahara. Il explique que ce projet l'avait occupé déjà, lorsqu'il était gouverneur du Sénégal; qu'il s'était dès lors assuré que le chef des Marabouts-Darmankous se chargerait de faire conduire un voyageur dans cette direction, par des gens de sa tribu, habitués à ces sortes de courses dans le désert. Il n'existait qu'une seule difficulté, c'était de trouver un explorateur qui convînt à une semblable mission; or cette condition paraît être remplie par la présence à Paris de M. Panet, jeune indigène du Sénégal, intelligent et résolu, qui a accompagné M. Raffenel dans son voyage au Kaarta. M. Panet est disposé à se dévouer pour cette entreprise, qui intéresse les sciences et le commerce. M. Roger entre dans plusieurs détails sur les divers itinéraires qui pourraient être suivis; il annonce que MM. les ministres de la marine et de la guerre, qu'il a entretenus de ce projet, se sont montrés favorables à son exécution. Il est probable que la Société de Géographie sera prochainement consultée sur les directions et les instructions à donner au voyageur.

Pour arriver à la connaissance de l'intérieur de l'Afrique, M. de la Pylaie propose le moyen par lequel les Romains établissaient leurs relations à travers les

solitudes des pays conquis, c'est-à-dire par l'établissement de leurs *mansiones* ; il entre ensuite dans quelques détails sur la manière d'établir ces *mansiones* et sur leur utilité pour les voyageurs et les caravanes qui traverseraient le désert de Sahara.

M. Vivien de Saint-Martin donne lecture d'une note envoyée de Londres, à la date du 19 décembre, par le docteur Beke, sur le cours supérieur du Nil Blanc. — Une traduction de cette note sera insérée au Bulletin.

Le même membre lit une lettre qui lui a été adressée de Saint-Petersbourg, et qui rend un compte sommaire des résultats de la seconde campagne de l'expédition russe pour l'exploration du nord de l'Oural.

Assemblée générale du 19 janvier 1849.

La Société de Géographie a tenu sa deuxième assemblée générale de 1848, le vendredi 19 janvier 1849, dans le local ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jomard, membre de l'Institut.

M. le président prononce un discours dans lequel il rappelle les services rendus à la science par la Société de Géographie depuis sa fondation ; ensuite il signale les études géographiques comme les plus propres à aider au progrès des autres sciences et même à la prospérité nationale, et il exprime vivement le désir de voir bientôt cet enseignement remis en honneur en France et organisé sur des bases solides, d'après un plan vaste et bien conçu.

M. Cortambert, secrétaire de la Société, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance générale

et de la correspondance, et communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau.

M. le vicomte de Santarem offre à la Société une nouvelle livraison de son Atlas relatif à l'histoire de la géographie du moyen âge et des découvertes des Portugais et des peuples modernes; il donne la liste et les titres des monuments composant cette livraison, et présente, en outre, le premier volume du texte explicatif de son Atlas, sous le titre d'*Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le moyen âge, et sur les progrès de la géographie après les grandes découvertes du xv^e siècle.*

M. Vivien de Saint-Martin dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, M. Charles Defrémery, les Voyages d'Ibn-Batouta en Perse, extraits et traduits de l'original persan, et fait remarquer l'importance de ce travail sur un voyageur du moyen âge, qui n'était connu jusqu'à présent que par les extraits analytiques de M. Lee.

M. le président adresse des remerciements à M. de Santarem et aux autres donateurs, et ordonne le dépôt de leurs ouvrages à la Bibliothèque.

M. Vivien de Saint-Martin, secrétaire général de la Commission centrale, lit la notice annuelle des travaux de la Société et du progrès des sciences géographiques, et il paie un tribut de regrets à la mémoire des savants et des voyageurs que la Société a vus disparaître de ses rangs dans le cours de l'année 1848.

M. Jomard lit l'extrait d'un nouveau Mémoire de M. Fulgence Fresnel sur le Wadây, adressé à la Société par M. le ministre des affaires étrangères.

M. le professeur Borring, de Copenhague, lit une Notice sur la limite méridionale de la monarchie da-

noise, sur l'origine des populations du Slesvig et sur l'étymologie comparative des noms géographiques danois et normands.

M. de La Roquette, au nom de M. le trésorier, lit le compte rendu des recettes et dépenses de la Société pendant l'exercice 1847-1848.

L'assemblée nomme, au scrutin, M. Meissas à une place vacante dans la Commission centrale.

Séance du 2 février 1849.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général communique le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

M. de Bautowsky écrit à la Société pour lui offrir, de la part de l'administration supérieure des mines de Russie, un exemplaire de l'Annuaire magnétique et météorologique du corps des ingénieurs des mines pour 1845, publié par ordre de S. M. l'empereur de Russie, sous les auspices de M. le ministre des finances, par M. Kupffer, membre de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg.

M. J. Laroche, greffier en chef du tribunal civil de Clermont-Ferrand, écrit à la Société pour lui exprimer le désir de concourir à ses utiles travaux; la Société accueille cette demande avec empressement, et admet M. Laroche au nombre de ses membres.

M. Duflot de Mofras transmet à la Société un exemplaire de la lettre qu'il vient d'adresser au Président de la République, au président du conseil et aux ministres des affaires étrangères, de l'intérieur, du commerce et de la marine, pour appeler l'attention du

gouvernement sur les dangers des expéditions qui se préparent pour la Californie.

M. Jomard communique l'extrait d'une lettre de M. Thomsen, directeur du Musée de Copenhague, annonçant le progrès de la collection ethnographique fondée par le dernier roi de Danemark, et encouragée par le roi régnant. Un grand nombre de salles sont déjà disposées, les unes consacrées aux nations très peu avancées dans les arts, les autres consacrées aux peuples plus civilisés. Le musée sera livré au public le mois prochain.

La Commission centrale, conformément au règlement, procède au renouvellement des membres de son bureau pour l'année 1849, et elle nomme au scrutin :

Président, M. Daussy;

Vice-Présidents, M. Poulain de Bossay et M. le vicomte de Santarem;

Secrétaire général, M. Vivien de Saint-Martin.

La Commission centrale compose ensuite ses trois Sections et le Comité du Bulletin ainsi qu'il suit :

Section de correspondance.

MM. Bajot, Callier, de Castelnau, Cochelet, Guigniaut, Lafond, Lebas, Meissas, César Moreau, Noël des Vergers, d'Orbigny, Roger, Texier.

Section de publication.

MM. Albert-Montémont, D'Avezac, Berthelot, Cortambert, de Froberville, Gay, Imbert des Mottelettes,

Jomard, Roux de Rochelle, Sédillot, Ternaux, Walckenaer.

Section de comptabilité.

MM. Ansart, Corabœuf, Isambert, de La Roquette, de Löwenstern, Thomassy.

Comité du Bulletin.

MM. Albert-Montémont, D'Avezac, Cortambert, Daussy, de Froberville, Imbert des Mottelettes, Jomard, Poulain de Bossay, de La Roquette, Roux de Rochelle, vicomte de Santarem, Vivien de Saint-Martin.

M. Vivien de Saint-Martin annonce qu'il est autorisé à soumettre à la Commission centrale une proposition ayant pour but la réunion de la Société d'Ethnologie à la Société de Géographie; il pense que cette réunion intéresse les deux Sociétés, et il prie la Commission centrale de renvoyer sa proposition à l'examen d'une commission spéciale.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres, M. le président désigne pour faire partie de la Commission MM. Jomard, de La Roquette, Poulain de Bossay, Roux de Rochelle et Walckenaer; M. Vivien de Saint-Martin, auteur de la proposition, est adjoint à la Commission.

Séance du 16 février 1849.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Vivien de Saint-Martin dépose sur le bureau un extrait du procès-verbal de la Société ethnologique, du 26 janvier 1849, relatif à la réunion de cette Société à la Société de Géographie. — Renvoi de cette pièce à la Commission spéciale.

M. Jomard annonce le retour à Paris de madame Hommaire de Hell, qui avait accompagné son mari dans la dernière exploration scientifique où ce courageux voyageur a trouvé la mort. Sur sa proposition, la Commission centrale prie MM. les membres du bureau de se rendre, près de madame de Hell, les interprètes des regrets de la Société.

M. Jomard fait hommage à la Société, au nom de M. Maury, directeur de l'observatoire de Washington : 1° d'une carte de l'Océan Atlantique méridional (feuille 2°), sur laquelle sont marqués les vents et les courants d'après les lignes de navigation, avec la distinction des saisons et des années; 2° d'un opuscule sur le même sujet, avec des instructions pour les navigateurs; 3° de plusieurs extraits de journaux sur cette matière. Cet envoi est transmis par M. Walsh, consul général des États-Unis à Paris.

M. Daussy communique, d'après les journaux anglais, des nouvelles de l'expédition envoyée à la recherche du capitaine sir John Franklin.

Le même membre lit une note sur les marées de la mer d'Irlande. — Renvoi au Comité du Bulletin.

M. D'Avezac appelle l'attention de l'assemblée sur les voyages de M. du Couret dans plusieurs régions de l'Afrique et de l'Asie; il annonce qu'il a interrogé ce voyageur sur tous les points qu'il a visités, afin d'en obtenir des renseignements qui lui permettent de tracer l'itinéraire de son voyage. M. Jomard annonce

également qu'il a eu plusieurs entrevues avec M. du Couret; mais, avant d'exprimer une opinion expresse sur le mérite des travaux et des observations de ce voyageur, il convient d'attendre des communications plus précises que M. du Couret se propose de mettre sous les yeux de la Société.

La Commission centrale procède à l'élection des membres des deux Commissions du concours pour le prix annuel et le prix d'Orléans; elle nomme, au scrutin, MM. Daussy, Jomard, de La Roquette, Vivien et Walckenaer, membres de la première Commission, et MM. Jomard, Roger et Roux de Rochelle, membres de la seconde Commission.

MEMBRE ADMIS DANS LA SOCIÉTÉ.

Séance du 5 janvier 1849.

M. Laurent-Étienne BORRING, professeur à l'Académie militaire de Copenhague.

Séance du 2 février.

M. Jules LAROCHE, greffier en chef du tribunal civil de Clermont-Ferrand.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 5 janvier 1849.

Par le ministère de l'agriculture et du commerce : Documents sur le commerce extérieur. N^{os} 424 à 426.

Par les auteurs et éditeurs : Journal des Missions évangéliques. Novembre. — Séances et travaux de

l'Académie de Reims (séance du 27 octobre 1848).
— Recueil de la Société Polytechnique. Septembre. —
Bulletin de l'Institutrice. Décembre.

Assemblée générale du 19 janvier 1849.

Par M. le ministre de l'instruction publique : Description de l'Asie-Mineure, par Ch. Texier. 49^e livr. — Description de l'Arménie, de la Perse et de la Mésopotamie, par Ch. Texier. 22^e, 23^e et 24^e livr.

Par le dépôt de la marine : Atlas hydrographique du voyage de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, sous le commandement de M. Dumont-d'Urville, par M. Vincendon-Dumoulin, ingénieur-hydrographe de la marine. — Collection des cartes hydrographiques publiées dans le deuxième semestre 1848, savoir : n° 1164, Carte de la presqu'île de Banks; n° 1165, Côte occidentale d'Afrique, partie comprise entre le détroit de Gibraltar et le cap Ghir; n° 1166, Carte particulière des côtes de France, partie comprise entre Gruissan et l'embouchure de la Tet; n° 1167, Carte particulière des côtes de France, partie comprise entre le mont d'Agde et Gruissan; n° 1168, Carte particulière des côtes de France et d'Italie, partie comprise entre le cap de la Garoupe et le cap Martin; n° 1169, Plan du mouillage de Roses (côtes de Catalogne); n° 1170, Plan du port de Monaco et de ses environs; n° 1171, Plan de la rade de Livourne (Toscane); n° 1172, Carte particulière des côtes de France (étangs de Berre et de Caronte), port de Bouc; n° 1173, Carte de la presqu'île de Corée, avec un plan de Nangasaki; n° 1174, Carte de l'archipel Lou-Tchou et de la partie sud du Japon; n° 1175, Plan de la rade et du port de Nafa (archipel

Lou-Tchou; n° 1176, Plan du port de Ounting (archipel Lou-Tchou); n° 1177, Plan des bouches du Tigre (rivière de Canton); n° 1178, Plan du mouillage de Samboangan (île Mindanao); n° 1179, Plan de la baie de Maloussou (île Bassilan); n° 1180, Plan de la rade et du port de Malamaoui (île Bassilan); n° 1181, Carte de l'entrée du Rio-Nuñez (côte occidentale d'Afrique); n° 1182, Baie de Sainte-Marguerite et anse du Nouveau-Férole (côte occidentale de Terre-Neuve); n° 1183, Carte particulière des côtes de France, partie comprise entre le Bec-de-l'Aigle et le cap Couronne.

Par M. le vicomte de Santarem : Atlas composé de mappemondes, de portulans et de monuments de la géographie depuis le vi^e siècle jusqu'au xvii^e, pour servir de preuves à l'histoire de la géographie du moyen âge et à celle des découvertes des Portugais et des peuples modernes; nouvelle livraison contenant les planches suivantes : x^e siècle : 1^o Mappemonde du x^e siècle, représentant le système des zones habitables et inhabitables; 2^o Système des zones habitables et inhabitables, tiré d'un manuscrit du x^e siècle; 3^o Planisphère représentant le système des zones par bandes, tiré d'un manuscrit du x^e siècle; 4^o Mappemonde tirée d'un manuscrit du x^e siècle, où l'on remarque des légendes qui indiquent le partage des trois parties de la terre entre les descendants de Noé; 5^o Mappemonde du x^e siècle, où la terre se trouve figurée par trois triangles d'après la théorie de certains cosmographes anciens, et en même temps encadrée dans un carré d'après le système des pères de l'Église; 6^o Mappemonde du x^e siècle, tirée d'un manuscrit de cette époque; 7^o Mappemonde du x^e siècle, tirée d'un manuscrit de cette époque, représentant le monde formant trois

grandes îles, où l'on remarque les noms des trois fils de Noé; 8° Mappemonde du x^e siècle, tirée d'un manuscrit latin de cette époque. — xi^e siècle : 9° Mappemonde du xi^e siècle, tirée d'un manuscrit précieux de la Bibliothèque de Dijon, renfermant divers traités sur l'astronomie; 10° Mappemonde du xi^e siècle, renfermée dans un manuscrit d'Isidore de Séville, de cette époque. — xii^e siècle : 11° petite Mappemonde qui se trouve dans un manuscrit latin de cette époque; 12° Mappemonde du xii^e siècle, tirée d'un manuscrit d'Isidore de Séville; 13° Mappemonde du xii^e siècle, tirée d'un manuscrit latin, n° 87 de la Bibliothèque de Paris. — xiii^e siècle : 14° Mappemonde du xiii^e siècle, tirée d'un manuscrit d'Isidore de Séville, avec des légendes; 15° Mappemonde du même siècle, tirée d'un manuscrit latin de la Bibliothèque de Paris; 16° Mappemonde de la même famille, tirée d'un autre manuscrit latin du xiii^e siècle; 17° Mappemonde carrée, tirée d'un manuscrit de la même époque. — xiv^e siècle : 18° Monument représentant le système de l'univers au xiv^e siècle, tiré d'un manuscrit du commencement de ce siècle; 19° Mappemonde tirée d'un manuscrit du xiv^e siècle, où l'on remarque le monde divisé en deux parties et une grande île placée à l'occident, qui représente probablement l'Atlantis; 20° Mappemonde tirée d'un manuscrit du xiv^e siècle; 21° Mappemonde du xiv^e siècle, tirée d'un manuscrit d'Ermengaud de Béziers; 22° Mappemonde de Marino Sanuto de 1325; 23° Mappemonde carrée, conservée à la bibliothèque Medicea de Florence, et qu'on suppose avoir été dressée au xiv^e siècle : ce monument est donné d'après une copie coloriée que M. le vicomte de Carrera a obtenue de Florence pour l'éditeur. — xv^e siècle : 24° Mappemonde qui se

trouve au revers d'une médaille du commencement de ce siècle, gravée d'après une empreinte que l'éditeur doit à M. Chabouillet, de la Bibliothèque nationale; 25° Mappemonde dessinée dans le poème géographique de Leonardo Dati, de 1422; 26° Mappemonde tirée du même poème; 27° Mappemonde tirée des manuscrits anciens de l'ouvrage d'Isidore de Séville et reproduite dans l'édition princeps de 1493; 28° Mappemonde tirée de l'ouvrage intitulé : *Rudimentum navigationum*, de 1475; *Roses des vents en usage au moyen âge antérieurement aux grandes navigations du xv^e siècle*; 29° Rose des vents en douze divisions de l'horizon, tirée d'un manuscrit du x^e siècle; 30° Rose des vents en douze divisions de l'horizon, tirée du même manuscrit; 31° Rose des vents en douze divisions, tirée d'un manuscrit inédit de la cosmographie d'Asaph, auteur du xi^e siècle; 32° Rose des vents en douze divisions, tirée d'un manuscrit de Vitruve du xi^e siècle; 33° Rose des vents en seize divisions de l'horizon, tirée d'un manuscrit du xiv^e siècle, renfermant le poème d'Ermenegaud de Béziers; 34° Rose des vents en douze divisions de l'horizon, avec les noms grecs de la rose de Timothènes et les correspondants adoptés au moyen âge, tiré de l'ouvrage rarissime de Schoner, intitulé : *Opusculum geographicum*. — *Monuments appartenant à la 3^e série de l'Atlas* : 35° Mappemonde de Ruych de 1508, renfermant les dernières découvertes faites jusqu'à cette époque; 36° Mappemonde de Francesco Roselli, de Florence, de 1532; 37° Mappemonde de la cosmographie de Sébastien, de Munster, de 1544; 38° Mappemonde de Vadianus, de 1546.

Par le même : Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le moyen âge, et sur les

progrès de la géographie après les grandes découvertes du xv^e siècle, pour servir d'introduction et d'explication à l'Atlas composé de mappemondes et de portulans, et d'autres monuments géographiques, depuis le vi^e siècle de notre ère jusqu'au xvii^e. Tome I^{er}. Paris, 1849. 1 vol. in-8°.

Par M. Imbert des Mottelettes : Atlas synchronistique, géographique et généalogique, pour servir à l'étude de l'histoire moderne de l'Europe, depuis l'avènement de François I^{er} jusqu'à la Restauration (1515-1815). Paris, 1835-1848. 1 vol. in-fol.

Par M. Bauerkeller : Cartes en relief de la France et de la Belgique, de l'Espagne et du Portugal. Nouvelle édition.

Par M. Defrémery : Voyages d'Ibn-Batoutah dans la Perse et dans l'Asie centrale, extraits de l'original arabe, traduits et accompagnés de notes. Paris, 1848. 1 vol. in-8°.

Par M. Barthélemy : Notice historique sur les établissements français des côtes occidentales d'Afrique. 1848. Broch. in-8°.

Par les auteurs et éditeurs : Journal de la Société royale géographique de Londres. 2^e partie de 1848. — Nouvelles Annales des Voyages. 3^e vol. de 1848. — Revue de l'Orient. Cahier d'octobre. — Journal des Missions évangéliques. Cahier de décembre. — Recueil de la Société polytechnique. Cahier d'octobre.

Séance du 2 février 1849.

Par M. A.-T. Kupffer : Annuaire magnétique et météorologique du corps des ingénieurs des mines de Russie, ou Recueil d'observations magnétiques et mé-

téorologiques faites dans l'étendue de l'empire de Russie et publiées par ordre de S. M. l'empereur Nicolas I^{er}, sous les auspices de S. E. M. de Wron-tchenko, ministre des finances. Année 1845. N^o 1 et 2. Saint-Petersbourg, 1848. 2 vol. in-4^o. — Résumés des observations météorologiques faites dans l'étendue de l'empire de Russie, par A.-T. Kupffer, membre de l'Académie. 1^{er} cahier. Saint-Petersbourg, 1846.

Par M. Maury : Notices sur J.-A. Letronne, membre de l'Institut, et Discours prononcés à ses funérailles le samedi 16 décembre 1848. Broch. in-8^o.

Par les auteurs et éditeurs : Bulletin de la Société géologique de France. Janvier 1849. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies. Novembre 1848.

Séance du 16 février 1849.

Par le lieutenant Maury, de la marine des États-Unis : Wind et Current Chart. South Atlantic. 2^e feuille. — Abstract log, for the use of American navigators, prepared under the direction of commodore Lewis War-rington, chief of the bureau of ordnance and hydro-graphy, by authority of hon. John Y. Mason, secretary of the navy. 2^e édit. Broch. in-4^o. Washington, 1848.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

MARS ET AVRIL 1849.

PREMIÈRE SECTION.

MÉMOIRES, EXTRAITS, ANALYSES ET RAPPORTS.

ÉTUDES
DE GÉOGRAPHIE CRITIQUE SUR L'AFRIQUE INTÉRIEURE
OCCIDENTALE,

Par M. D'AVEZAC.

Note préliminaire.

J'avais entrepris, il y a plus de vingt ans, un grand travail de révision de toute la géographie de l'Afrique intérieure occidentale, et j'en consignais, à mesure, les résultats dans une série de mémoires à l'ensemble desquels j'avais donné pour titre celui de *Considérations critiques sur la géographie positive de l'Afrique in-*

tériure occidentale, et Analyse comparée du voyage de Caillié à Ten-Boktoue, et des autres itinéraires connus.

Le premier mémoire, servant d'introduction, contenait des observations générales sur la géographie de l'Afrique occidentale, et l'énumération des principaux documents amassés jusqu'alors sur cette vaste région ; il fut imprimé en 1830 dans le cahier d'avril de la *Revue des Deux-Mondes*.

Le second était destiné à défendre, contre les attaques d'un anonyme étranger, l'authenticité du voyage de Caillié, dont j'avais choisi l'itinéraire pour thème fondamental d'une construction graphique nouvelle, en y rattachant successivement toutes les autres routes ; il fut inséré, à la suite du mémoire précédent, dans le même cahier de la *Revue des Deux-Mondes*.

Le troisième mémoire avait pour objet d'expliquer comment les *Remarques et Recherches géographiques* publiées par un savant académicien à l'occasion du même voyage n'avaient point dû me faire renoncer au plan de révision générale que je m'étais proposé ; il fut lu à la Société asiatique de Paris le 3 octobre 1831, mais non publié.

Le quatrième mémoire exposait les rapports mutuels et discutait la construction de tous les itinéraires aboutissant à Timbou dans le Fouta-Ghialon, premier des grands nœuds du réseau géodésique formé par les routes qui conduisent à Ten-Boktoue par la Sénégambie ; il fut imprimé, comme les deux premiers, dans la *Revue des Deux-Mondes*, au cahier d'août 1830.

Le cinquième mémoire était consacré à l'examen et à la rectification des positions astronomiquement déterminées en Afrique par Mungo-Park ; il fut lu le

3 février 1832 à la Société de Géographie, le 19 août 1833 à l'Académie des sciences de l'Institut, et imprimé d'abord dans la *Connaissance des temps pour l'année 1836*, puis dans le *Bulletin de la Société de Géographie* du mois de février 1834, et réimprimé à Berlin dans le *Kritischer wegweiser* (1).

Le sixième mémoire résumait et s'appliquait à combiner les itinéraires qui déterminent le tracé de la Sénégambie proprement dite jusqu'à la Falémé inclusivement; plusieurs fragments en furent lus à la Société de Géographie en mars, avril et mai 1832 (2).

Le septième poursuivait les mêmes combinaisons depuis la Falémé jusqu'à Gény, second nœud principal des routes de Ten-Boktoue par la Sénégambie.

Le huitième avait pour objet la discussion des itinéraires européens qui servent à établir, dans le Ouangarah et le Takrou, c'est-à-dire, pour parler un langage plus vulgaire, dans la Guinée et l'Afrique centrale, les lignes de base sur lesquelles doivent s'appuyer les itinéraires des indigènes aboutissant à Gény (3).

(1) A l'objet de ce cinquième mémoire se rattache le *Rapport verbal sur un mémoire de M. Oltmanns relatif aux observations astronomiques de Mungo-Park*, fait à la Société de Géographie dans sa séance du 19 juillet 1833, et inséré dans le *Bulletin* du même mois.

(2) A l'objet de ce sixième mémoire se rattachent : 1° une *Note sur la communication mutuelle de la Gambie et de la Cazamanse*, lue à la Société de Géographie le 6 septembre 1833, et imprimée dans le *Bulletin* de janvier 1834; 2° l'*Analyse géographique d'un voyage au lac Panéfoul et au pays de Yolof*, lue à la Société le 18 septembre 1840, et publiée dans le *Bulletin* d'octobre suivant.

(3) A l'objet de ce huitième mémoire se rattache l'*Examen critique du voyage des frères Lander*, lu à la Société de Géographie le 6 juillet 1832, et imprimé dans le *Bulletin* du même mois.

Le neuvième mémoire était consacré à rapprocher et combiner entre eux ces itinéraires africains, vagues et incomplets, qui produisent par leur enlacement mutuel une série de triangles conduisant jusqu'à Gény.

Le dixième mémoire complétait, par le tracé de la route de Caillié depuis Cambaya jusqu'à Gény, l'ensemble des constructions graphiques destinées à établir et vérifier la position de ce deuxième nœud principal des routes de Ten-Boktoue par la Nigritie.

Les éléments d'une suite ultérieure de mémoires destinés à exposer les résultats d'une étude aussi complète que possible des lignes itinéraires se poursuivant jusqu'à Ten-Boktoue avaient été réunis, vérifiés et construits; mais le temps m'ayant manqué pour une rédaction développée comme celle des mémoires précédents, mon travail resta interrompu, et je renonçai à le continuer sous la même forme, me réservant d'indiquer d'une manière beaucoup plus succincte les résultats de mes constructions graphiques à mesure que l'occasion me serait offerte d'aborder isolément quelqu'une des questions dont je m'étais occupé.

C'est ainsi que dans le Bulletin du mois d'août 1841, en donnant un *Aperçu des parties explorées du Niger et de celles qui restent à explorer*, non seulement je rappelai, en ce qui concerne ce grand fleuve, quelques positions déterminées dans les mémoires que je viens d'énumérer, mais aussi quelques unes de celles dont la discussion était réservée pour les mémoires ultérieurs, notamment celle de Ten-Boktoue. De même, dans une *Note sur le pays de Ouadén*, insérée au Bulletin du mois de juin 1833; dans une autre *Note sur*

divers documents relatifs à la mort de Davidson, imprimée dans le Bulletin du mois de février 1837; et encore dans l'*Analyse géographique du voyage de Caillié chez les Maures de Berâkuah*, publiée dans le Bulletin du mois de septembre 1838, j'avais esquissé quelques traits détachés de la géographie du Ssahhrâ occidental, dont l'ensemble devait faire le sujet de plusieurs des mémoires projetés.

Qu'on me pardonne ce coup d'œil rétrospectif sur des études déjà anciennes, depuis longtemps interrompues, et dont je me propose de reprendre ici quelques fragments, desquels il me semble que la publication ne sera pas complètement inutile pour l'avancement de la géographie africaine. Divers voyageurs nouveaux ont sillonné de leurs routes certains espaces sur lesquels je m'étais appliqué à réunir toutes celles de leurs devanciers; d'autres voyageurs se disposent à tenter des explorations nouvelles: puissé-je épargner aux uns et aux autres de fastidieuses recherches et de pénibles combinaisons au prix desquelles seulement ils peuvent avoir conscience de ce qui était connu avant eux, et de ce qu'ils ont fait ou de ce qu'ils ont à faire eux-mêmes pour le progrès de la science à laquelle ils dévouent leurs efforts!

Paris, mai 1849.

I.

*Essai d'un nouveau tracé des itinéraires de Mungo-Park
dans la Sénégambie inférieure.*

(Lu à la Société de Géographie dans sa séance du 16 mars 1832.)

Le Sénégal et la Gambie forment, avec l'Océan, ce grand delta qui a reçu des géographes d'Europe le nom de Sénégambie, étendu de proche en proche à un territoire plus vaste encore.

Parmi les zélés voyageurs qui ont sillonné de leurs routes cette région, nul ne mérite plus d'attention que le célèbre Mungo-Park. Les lignes qu'il a parcourues sont jalonnées de positions assez nombreuses, que déterminent tantôt des observations astronomiques, tantôt des coïncidences répétées avec les résultats de divers autres itinéraires appuyés à leur tour de vérifications multipliées; en sorte que les trois routes de cet illustre voyageur offrent, avec toutes les lignes qui s'y enlacent, la base la plus importante que nous possédions pour la géographie positive de cette partie de l'Afrique : leur ensemble couvre d'une sorte de réseau géodésique toute la Sénégambie proprement dite.

La première ligne, partant des bords de la Gambie, s'avance obliquement vers le haut Sénégal, qu'elle passe non loin de la cataracte de Félou; elle traverse le Kaarta, et rallie à l'est, en inclinant vers le sud, les bords du fameux Niger.

La deuxième, qui n'est que la ligne de retour prise en sens inverse de la marche du voyageur, commencé en un point peu avancé de la première, et, décrivant un arc vers le sud, se dirige vers l'est pour aller retrouver le Niger et le descendre ensuite jusqu'au terme commun des deux routes.

La troisième se confond avec la précédente dans son premier tiers, puis s'en écarte pour décrire vers le nord une courbe irrégulière, et se confond ensuite avec elle de nouveau dans son dernier tiers.

Mon dessein n'est d'abord de les examiner ici que dans la partie occidentale, dont la Falémé marque à peu près la limite, afin de rattacher à cette première fraction de sa triple route les divers itinéraires qui l'atteignent ou le traversent.

Dans ses deux voyages, Mungo-Park a fait des observations astronomiques; celui de 1795 offre en tout huit latitudes observées, qui appartiennent exclusivement à la première moitié de l'itinéraire d'*aller*; celui de 1805 présente de nombreuses observations de latitude et de longitude, échelonnées d'une manière assez heureuse; mais le degré de confiance qu'elles méritent a besoin d'être sévèrement discuté; et c'est une tâche dont j'ai fait l'objet d'un mémoire spécial.

Quant aux observations du premier voyage; les résultats seuls en étant publiés, on ne peut contrôler les calculs par lesquels ils ont été obtenus; mais il est naturel de penser que la vérification en a été faite par Rennel, qui les a mis en œuvre et insérés dans son *Mémoire sur le Voyage de Park*. Ils concordent d'ailleurs assez bien avec les positions qui résulteraient d'une construction exclusivement basée sur les gise-

ments et distances, en tenant compte de la variation. Il est donc raisonnable de les adopter ainsi que l'a fait le célèbre géographe anglais.

Je restreindrai d'abord l'examen de ce premier itinéraire à la portion de route qui aboutit à Joag, dont la position doit être rattachée à celle de l'ancien fort Saint-Joseph de Galam, bâti en 1713, par la Compagnie française d'Afrique, au village que les nègres appelèrent dès lors Toubabo-Kany, l'habitation des blancs.

*Premier voyage de Mungo-Park. — Itinéraire d'aller.
Premier fragment.*

Départ de Pisania (13° 35' N.).

Jindey. heur. 6 ou mill.géog. 16 S. E. $\frac{1}{4}$ E.

Passage du marigot de Wallia.

Kontaconda. 5 13 E.

Tabajang. 2 $\frac{1}{2}$ 6 E. $\frac{1}{2}$ N.

Médina. 5 $\frac{1}{2}$ 15 E. $\frac{1}{2}$ N.

Konjour. 3 8 E. $\frac{1}{2}$ S.

Mallaing. 2 6 E. $\frac{1}{2}$ S.

Kolor (13° 49' N.). . . 5 12 E. N. E.

Tambaconda 5 $\frac{1}{2}$ 14 S. E. $\frac{1}{2}$ E.

Kouniakary. 5 13 E. $\frac{1}{2}$ N.

Koujar 3 9 E. $\frac{1}{2}$ N.

Halte près d'un Nimma-Tabba.

Un puits. 13 34 E. $\frac{1}{2}$ N.

Tallica. 4 10 E.

Ganado. 4 10 E. $\frac{1}{2}$ N.

Passage du Nerico, affluent de la Gambie.

Kourkourany (13° 53' N.). 4 $\frac{1}{2}$ 12 E. S. E.

Douggi.	heur.	1	ou mill.géog.	3	E. $\frac{1}{4}$ N.
Buggil		4 $\frac{1}{2}$		14	E. $\frac{1}{2}$ N.
Passage d'une chaîne de collines et halte dans un grand village.					
Soubrodouka.		7		18	E. $\frac{1}{4}$ N.
Halte dans un grand village sur les bords de la Falémé.					
Naye.		7		16	E. N. E.
Passage de la Falémé.					
Fatteconda.		3 $\frac{1}{2}$		7	E. N. E.
Kimou.		4 $\frac{1}{2}$		12	E. N. E.
Joag (14° 25' N.). . .		6		16	E. $\frac{1}{4}$ N.
Deramaneh, sur le Sénégal, à 10 milles dans l'ouest.					

Les indications qui précèdent ne se trouvent point dans la relation même du voyageur; mais elles sont consignées dans le savant mémoire que Rennel y a joint.

Si l'on examine avec attention cet itinéraire, on ne manquera pas d'être frappé de l'énorme journée de marche entre Koujar et le puits qui précède Talyko; elle est marquée en temps à 13 heures, en mesure de longueur à 34 milles géographiques; c'est évidemment une erreur ou une exagération : en recourant au texte du journal, on trouvera en effet 13 heures de temps entre le départ de Koujar, le 12 décembre 1794 au lever du soleil, et l'arrivée au voisinage du puits, le soir à huit heures; mais il en faut retrancher au moins une heure pour la station qui eut lieu à midi près du Nimma-Tabba, ce qui réduit le temps à 12 heures au maximum. Ce fut une longue journée, mais rien de plus; or le major Rennel, qui laisse passer inaperçue

la circonstance que je relève ici, a reconnu ailleurs que les journées de Mungo-Park, *longues, très longues, pénibles, et des plus pénibles*, ne devaient guère produire, terme moyen, que 19 milles géographiques en ligne droite, et devaient être évaluées à environ 25 milles de marche, les plus fortes atteignant 30 milles; je pense donc qu'il y a lieu de réduire dès à présent les 34 milles de l'itinéraire à 25 milles, passibles, du reste, ultérieurement, des nouvelles réductions qui devront affecter proportionnellement toutes les distances.

D'un autre côté; le journal et l'itinéraire sont en désaccord sur la marche de Ganado à Kourkarany; l'itinéraire donne 4 heures $\frac{1}{2}$, évaluées à 12 milles; et il résulte du journal que le voyageur, parti le matin de bonne heure de Ganado, arriva à Kourkarany au coucher du soleil, c'est-à-dire que le temps écoulé entre le départ et l'arrivée fut d'un jour apparent entier, ou 11 heures d'horloge, sur quoi il faut défalquer 2 heures de repos: restent 9 heures de marche, qu'il est raisonnable d'évaluer à une vingtaine de milles, sauf les réductions ultérieures.

Les milles retranchés par la première correction se trouvant ainsi reportés ailleurs par la deuxième, il n'en résulte aucune altération de la longueur totale de la route.

La double correction que me parait réclamer ici l'examen attentif du journal même de Park se trouve justifiée, ainsi qu'on le verra plus tard, par d'autres itinéraires. Je dois, au surplus, déclarer que l'initiative de cette rectification appartient au rédacteur de la grande carte de Sénégambie qui accompagne le Voyage

dé Durand; il est vrai que la correction n'y porté que sur la première distance, qu'elle y est outrée, et est même accompagnée de quelques méprises de détail; mais toujours est-il que la nécessité d'une modification dans les distances a été reconnue par le cartographe qui l'a dressée.

Le point de départ de notre voyageur, Pisania, a été déterminé par le lieutenant Richard Owen à 13° 33' N. et 16° 54' O.; à la vérité, la latitude obtenue par Mungo-Park diffère peu de celle d'Owen; mais la longitude adoptée par Rennel est trop orientale de tout un degré, et l'erreur n'est guère moindre dans la carte anonyme de 1815.

Quant à Joag, le voyageur y apprend que ce lieu est à 10 milles dans l'est de Deramaneh, qui lui-même se trouve à 2 milles et $\frac{1}{2}$ au sud-est du fort Saint-Joseph. Rennel remarque avec justesse que Joag ne peut se trouver directement à l'est de Deramaneh ni de Saint-Joseph, attendu la différence des latitudes, qui, selon lui, est de 9'; il adopte dès lors un gisement sud-est, et établit une différence de 9' en longitude.

A ce compte, l'itinéraire de Mungo-Park, qui donne 247 milles en ligne droite de Pisania à Joag, suppose donc une distance de 238 à 239 milles entre Pisania et Saint-Joseph. La mesure exacte de la distance réelle de ces deux points doit fournir une base très satisfaisante pour la rectification de l'estime de route du voyageur, et conduire ainsi à une détermination plausible de la longitude de Joag:

Il ne s'agit, pour procurer ce résultat, que de fixer la véritable position de Saint-Joseph de Galam. Sans faire étalage d'érudition à relever ici toutes les posi-

tions qui ont été successivement assignées à ce fort par les géographes, je me contenterai de noter que Rennel l'établit d'abord, d'après les documents itinéraires de Mungo-Park, par $13^{\circ} 34' \text{ N.}$ et $11^{\circ} 41' \text{ O.}$, et qu'opérant ensuite une correction sur la longitude, il porte définitivement celle-ci à $12^{\circ} 6' \text{ O.}$

Des déterminations plus exactes ont, depuis 1820, fait reconnaître que toutes les longitudes jusqu'alors reçues pour les lieux du haut du fleuve chassaient beaucoup trop à l'orient. La fondation du poste de Bakel donna occasion aux officiers de la marine royale qui stationnaient en cet endroit de fixer la position de ce nouvel établissement : munis de trois chronomètres, d'un cercle, de plusieurs sextants, et d'un télescope, M. de Chastellux, ingénieur-géographe, et MM. Dupont, Dussault, de Beaufort, et autres marins, observèrent quarante-cinq séries de distances lunaires, chacune de six observations croisées, huit immersions ou émergences du premier satellite de Jupiter, et un grand nombre de hauteurs méridiennes : la position résultante fut de $14^{\circ} 53' 30'' \text{ N.}$ et de $14^{\circ} 41' 40'' \text{ O.}$, ce qui reporta ce lieu de plus d'un degré et demi vers l'ouest.

En s'appuyant sur cette position fondamentale, M. Dussault détermina chronométriquement la longitude de divers autres lieux, notamment celle de Toubabo-Kany : deux angles horaires, s'accordant à trois secondes de temps, lui donnèrent $14^{\circ} 12' 30'' \text{ O.}$; quant à la latitude, il obtint, par la moyenne de diverses hauteurs, méridiennes et autres, $14^{\circ} 39' 0'' \text{ N.}$; Durand avait déjà indiqué $14^{\circ} 38' 10'' \text{ N.}$

La distance réelle de Pisania à Saint-Joseph se

trouve ainsi de 170 milles seulement, et il y a lieu, par conséquent, de réduire à 176 les 247 milles comptés par Mungo-Park entre Pisanía et Joag; en sorte que la longitude de ce dernier point sera établie par 14° 0' O.

La même base de réduction doit naturellement s'appliquer à toutes les distances estimées par le voyageur, à moins de conditions spécialement applicables à telle ou telle portion. Rennel avait aussi reconnu la nécessité d'une réduction; mais il l'avait opérée exclusivement sur la partie de route qui se termine à Joag, et seulement dans la proportion de 247 à 221, au lieu de celle de 247 à 176, qui résulte des vérifications ci-dessus.

La plupart des points de cette route sont importants à déterminer; quant à Kolor et Kourkarany, dont la latitude est fixée par observations, leur longitude sera de 16° 4' O. pour le premier, et de 14° 54' O. pour le second. Je me contenterai, quant à présent, d'ajouter que la position de Médynah, capitale du Oully, se trouvera établie par 13° 43' N. et 16° 19' O.

Je vais suspendre ici la construction du premier itinéraire de notre voyageur, pour essayer de tracer une portion du deuxième, lequel se sépare du précédent à cette même ville de Médynah, capitale du pays de Oully. Nous n'avons ni les gisements originaux, ni les distances de la route, tels qu'ils ont été relevés par Mungo-Park lui-même, savoir : les gisements d'après la position du soleil et des étoiles dans le ciel, c'est-à-dire sur le nord vrai; et les distances, en longueurs proportionnelles au temps estimé des marches. Mais nous avons dans la carte de Rennel un moyen aisé de

rétablir les uns et les autres, puisque les gisements ont dû y être conservés sans altération; et qu'il résulte du mémoire du savant géographe que les distances évaluées par le voyageur à 181 milles entre Médynah et la Falémé, et à 200 milles entre la Falémé et Kamalia, n'ont éprouvé d'autre correction qu'une addition de 4 milles sur la première et de 11 milles sur la seconde (c'est-à-dire une correction en sens contraire de celle qui avait été appliquée au premier itinéraire). J'ai donc relevé les détails de route suivants sur la carte de Rennel. Je les conduis seulement d'abord jusqu'au village de Bintingalla, auprès duquel le troisième itinéraire s'est écarté de celui-ci.

Premier voyage de Mungo-Park. — Itinéraire de retour.

Premier fragment (rétrograde).

Départ de MÉDINA.	Milles géogr.
BARRAGONDA	7 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
SOUSICONDA	18 S. S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Halte sur les bords de la Gambie.	
Passage du Neaulico.	
Halte sous un tabba près des ruines d'un village.	
Passage du Nérico.	
JALLACOTTA	30 S. E.
Kobatenda.	13 E.
Passage du Nilocoba.	
Village foulah	14 S. $\frac{1}{4}$ S. E.
Kombo, près des ruines d'une grande ville.	10 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Passage d'un ruisseau affluent de la Gambie.	
SINIKILLIN	26 E. $\frac{1}{4}$ S.
TAMBACONDA.	9 S. E.

Passage d'un ruisseau.	Milles géogr.
TABBAGY	24 E.
Passage d'un ruisseau.	
KIRWANY	12 E.
JULIFONDA	8 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
BENISERAYL	10 E.
MEDINA	30 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Passage de la Falémé.	
SATADOU	2 E.
DINDIKOU	25 E. N. E.
Bintingalla	13 S. E. $\frac{1}{4}$ E.

En regard de ces relèvements il est à propos de mettre les détails de route du deuxième voyage, lequel a suivi, presque sans déviation, la ligne précédente, jusqu'à Fankia, village voisin de Bintingalla. Le journal de Park ne donne guère les distances ni les gisements : dans le résumé ci-après, j'ai renfermé entre parenthèses les rares indications qu'il contient à cet égard, et j'ai marqué les longueurs et les directions des marches d'après la carte anglaise anonyme qui accompagne la relation ; je n'ai pas besoin d'avertir que ces détails ne me paraissent avoir absolument aucune autorité.

*Itinéraire du second voyage de Mungo-Park.
Premier fragment.*

Départ de KAYI.	Milles géogr.
Jonkaconda (3 heures)	5 N. N. E.
Lamain	5 N. N. E.
PISANIA	8 N. E.

Sami (8 milles) . . . Milles géogr.	4	E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Jindey.	4	E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Passage du Marigot de Wallia.		
Kontaconda.	10	E. N. E. $\frac{1}{3}$ E.
Passé le village de MÉDINA.		
Tabadjang.	7	E. N. E. $\frac{1}{3}$ E.
Tatticonda.	6	E. N. E.
MÉDINA, capitale du Oully	5	E. $\frac{1}{4}$ N. E.
BARRACONDA.	5	E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Bambakou.	6	E. $\frac{1}{3}$ N.
Kanipe	5	E. N. E. $\frac{1}{3}$ E.
KOUSSAY ou SOUSICONDA (4 mill. E.).	4	E. N. E. $\frac{1}{3}$ E.
Halte près d'un Tili-Corra	5	E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Faraba	5	E.
Passage du Neaulico.		
Village de Mangelli (1 heure du Neaulico).		
Manjalli Tabba-Cotta (1 heure).	12	S. S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Bray (12 milles).	11	S. E.
Nillindingcorro	7	S. S. E. $\frac{1}{3}$ E.
NÉRICO, rivière (5 heures de Bray).	4	S. S. E.
JALLACOTTA	7	S. S. E.
Mahina (2 milles E.).	6	E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Tambico.	16	S. E. $\frac{1}{3}$ E.
Jeningalla, près de Koba-Tenda.	10	S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Passage du Nilo-Koba.		
Village foulah (28 milles)	25	E. S. E.
Mansafara (4 milles E.).	10	E.
Koba ruinée (4 milles E.).	10	E. $\frac{1}{3}$ S.
Passage d'un ruisseau affluent de la Gambie.		
Soutitabba.	17	E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Doufrou ruiné.	10	E.
Halte au marigot des abeilles (Bee-		

Creek).	Milles géogr.	7 E.
SIBIKILLIN (4 milles).		6 E. $\frac{1}{4}$ S.
BADOU.		14 E.

La Gambie passe à 4 milles sud de Badou ; Laby est à environ 5 jours de ce lieu suivant les uns , et suivant d'autres à 3 fortes journées.

TAMBACONDA (4 milles E.).	4 E. $\frac{1}{4}$ S.
Fatifing.	17 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
TABBAGY.	11 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Passage de deux ruisseaux.	
Mambari.	10 E. S. E.

Laby est à 3 journées de ce lieu, dit-on.

JULIFONDA	9 N. N. E.
Ircella.	4 N. E. $\frac{1}{4}$ E.
BENISERAYL.	6 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Passage du ruisseau de Samakou.	
MEDINA.	16 E. $\frac{1}{4}$ S.

Passage de la Falémé.

SATADOU (1 mille E. de la Falémé).	3 E. $\frac{1}{4}$ S.
Schrondo	7 E. $\frac{1}{4}$ S.
DINDIKOU.	5 S. E.
Village désert	5 S. E.
Fankia (4 milles N. O. de Bintin- galla).	5 S. S. E.

A 18 milles nord-est de ce lieu se trouve, suivant la carte, la ville de Fajemma.

Cet itinéraire a son point de départ à Kayi, peu éloigné de Pisania, et dont la position, déduite du beau

relèvement de la Gambie par le lieutenant Richard Owen, se trouve par 13° 34' N. et 17° 12' 40" O.

De Pisania à Médina, le tracé de la route a déjà été fourni par le premier itinéraire, expressément relevé par Mungo-Park lui-même; mais il suffit de jeter un coup d'œil comparatif sur ces deux documents pour être frappé des étranges dissidences qu'ils présentent, soit quant à la distance des lieux, soit quant à leurs gisements relatifs. De Medina à Fankia, des dissidences semblables se font remarquer entre ce dernier itinéraire et le précédent, lequel, offrant une traduction fidèle de la construction de Rennel, reproduit ainsi sans altération les relèvements originaux du voyageur, sur lesquels l'habile géographe a fondé son travail graphique.

Or, sur quelles bases l'*estimable artiste* auteur anonyme de la carte du second voyage a-t-il construit une ligne de route tellement divergente des deux premières? Il faut bien reconnaître que ce n'est point sur des indications de gisements et distances, qui manquent presque entièrement dans le journal de Park: il s'est uniquement étayé des latitudes et longitudes données par notre voyageur comme résultats de ses observations.

Force était donc, pour apprécier à sa juste valeur le mérite de cette construction nouvelle, de me livrer à un rigoureux examen des positions astronomiquement déterminées par Mungo-Park pendant son dernier voyage; j'ai exposé dans un mémoire spécial la discussion détaillée à laquelle je les ai soumises, et qui m'a conduit à reconnaître d'énormes erreurs dans les calculs de Park, et la nécessité de réduire à un bien petit nombre les observations de latitude sur lesquelles il est possible de compter.

Les seules positions qui, par suite de cette épuration sévère, m'aient paru susceptibles de servir de base à une construction graphique, sont les suivantes :

Passage du marigot

des Abeilles . . .	(estim. 12° 48' N.).	14° 28' 45" O. (1)
Satadou	12° 31' 35" N.	»
Fajemma	(estim. 12° 48' N.).	12° 49' 45" O.
Sécoba.	13° 27' 36" N.	»
Konkromo, à 7 mill.		
E. de Sécoba. . .	<i>idem.</i>	12° 19' 15" O.

Passage du Ba-Ou-

lima.	(est. 14° 2' 23" N.).	11° 35' 15" O.
Koulikorro.	12° 51' 55" N.	»
Yamica	13° 15' 7" N.	»
Sami.	13° 17' 33" N.	»

Parmi les autres positions observées, plusieurs pourront encore être admises, mais à raison seulement de leur concordance avec les résultats obtenus au moyen des relèvements itinéraires ; car cette concordance est le seul caractère qui puisse servir à les trier d'entre une masse d'observations que l'on est forcé de considérer comme ne présentant par elles-mêmes aucune garantie.

En collationnant avec la construction de Rennel les positions que je viens d'indiquer comme devant servir de base au tracé de la ligne de route du second voyage, on ne remarquera point sans un vif intérêt que l'ha-

(1) Cette longitude est calculée sur les tables de la *Connaissance des temps*. Des observations correspondantes de Lisbonne et de Vienne la reporteraient à 14° 37' 15" ou à 14° 35' 35" ; mais celle que procurent les tables cadre mieux avec les conditions itinéraires.

bile géographe avait établi la latitude de Satadou au passage de la Falémé, précisément sur le même parallèle où vient l'asseoir une observation astronomique faite dix ans après, et calculée enfin aujourd'hui pour la première fois.

Cette détermination m'a servi de guide dans mon estime de la latitude à employer pour le calcul de la longitude du passage du marigot des Abeilles.

Or il est évident que ce marigot, au nom duquel Park a voulu attacher le souvenir de la fâcheuse rencontre d'un essaim d'abeilles, est le même que celui qu'il indique dans son premier voyage, entre Sibikillin et Kombo, comme un ruisseau affluent de la Gambie.

Mais, il faut en convenir, entre Médina et ce point ainsi déterminé, la distance est bien plus grande que Rennel ne l'avait marquée, puisqu'elle s'élève à 123 milles au lieu de 98 ; l'erreur est dans la première estime que Park avait faite de sa route, estime beaucoup trop faible, ainsi que le voyageur l'a reconnu lui-même dans son second voyage, et qu'il le mandait à sir Joseph Banks dans une lettre datée de Badou le 28 mai 1805, où on lit le passage suivant : « Je reconnais que mes » premières marches à pied étaient erronées ; quelques unes me surprennent moi-même lorsque je fais » la même route à cheval. Sibikillin est à 36'E. de ce » qu'il est placé sur les cartes. » (Le texte imprimé porte 36" ; mais c'est évidemment une erreur typographique : ce n'eût pas été la peine de parler d'une différence d'un demi-mille.)

L'erreur de 36 milles, notée par le voyageur, est précisément mesurée par la différence qui résulte de la comparaison qu'il a dû faire de sa longitude (telle

qu'il la calculait d'après son observation au marigot des Abeilles) avec la carte de Rennel. Mais ce qu'il dit de la longueur des marches, plus forte que sa première estime, n'en est pas moins remarquable, quelle que soit d'ailleurs la mesure exacte de l'erreur. Au surplus, on sera moins surpris de la différence des deux estimes, si l'on observe qu'au premier voyage Park descendait le bassin de la Gambie, qu'au second au contraire il le remontait; qu'ainsi les distances durent lui paraître autrefois plus courtes, aujourd'hui plus longues.

Pour rectifier le tracé de Rennel d'après cette nouvelle base, il y a nécessité de recourir, autant que les récits du voyageur en peuvent donner la faculté, à une révision générale et comparée de toutes les distances partielles mesurées par le temps employé à les parcourir dans l'un et dans l'autre voyage. Cette opération fera reconnaître que la plus grande correction doit être effectuée sur la portion de route comprise entre Kous-say et Jallacotta, équivalente suivant mon calcul à 23 heures de marche, et évaluée par Rennel à 30 milles seulement, tandis qu'un peu plus loin il accorde le même nombre de milles à une marche de 14 à 15 heures. Une autre correction de quelques milles doit être faite entre Kobatenda et la ville foulah qui marque l'étape suivante : cette distance, qui a employé 10 heures de marche, n'étant évaluée par Rennel qu'à 14 ou 15 milles. J'estime que la première doit être portée à 46 milles, et la seconde à 20 milles. De Médina à Kous-say, la distance de 25 milles donnée par Rennel me paraît au contraire devoir être réduite à 18 milles, puisque, bien qu'il eût pris une route détournée, le voyageur n'employa guère que 9 heures à ce trajet :

la réduction doit principalement porter sur la fraction de route de Médina à Barraconda, marquée par Rennel à 7 milles, et qui n'est guère que de 2 à 3 milles, comme on peut le conclure du journal du second voyage de Park, ainsi que de la relation de Gray, qui s'accordent à indiquer comme très courte la distance de l'une à l'autre ville.

Ici je dois faire une remarque sur les positions estimées de ces deux points, recueillies dans la correspondance de Beaufort, et publiées à diverses reprises. D'après cet officier, Barraconda serait par $13^{\circ} 28' N.$ et $16^{\circ} 7' O.$; Koussay par $13^{\circ} 36' N.$ et $15^{\circ} 57' O.$; ce qui suppose entre les deux villes une distance de 12 milles dans une direction N. E. $\frac{1}{4}$ E. Déjà M. Jomard, qui estime Médina par $13^{\circ} 38' N.$ seulement, a reconnu que la latitude de Barraconda est trop méridionale ; et en effet, la proximité incontestable des deux points exige dès lors que cette latitude soit relevée jusqu'à $13^{\circ} 36' N.$ D'un autre côté, le second itinéraire de Mungo-Park et la relation du major Gray témoignent explicitement que la route de Barraconda à Koussay incline au sud ; et, dans cette hypothèse, la différence de 8' en latitude, estimée par Beaufort, doit être comptée en déduction de celle de Barraconda, ce qui donne $13^{\circ} 28' N.$ pour celle de Koussay. Qu'est-ce à dire, sinon que par inattention cet officier a, dans sa correspondance, fait une transposition des deux latitudes qu'il avait estimées ?

D'après les considérations qui précèdent, et en prenant pour base la position de $13^{\circ} 43' N.$ et $16^{\circ} 19' O.$ qui résulte pour Médina de la construction du premier itinéraire de Park, je placerai Barraconda par $13^{\circ} 40' N.$

et 16° 17' O., Koussay par 13° 32' N. et 15° 4' O.

Au moyen d'un léger redressement de la courbure générale de la route, et des modifications que j'ai indiquées plus haut dans les longueurs de quelques unes de ses fractions, elle se construira aisément jusqu'au marigot des Abeilles. Faraba s'y trouvera placé par 13° 26' N. et 15° 54' O.; Manjalli-Tabba-Cotta par 13° 21' N. et 15° 45' O.; le passage du Nerico par 13° 13' N. et 15° 28' O.; Tambico par 13° 10' N. et 15° 15' O.; enfin Souti-Tabba par 12° 49' N. et 14° 41' O.

Au delà du marigot des Abeilles, la construction doit être assujettie à la longitude de Fajemmia, ce qui réduit à 93 milles en ligne droite la distance entre ce marigot et Bintingalla, au lieu des 123 milles que donne le tracé de Rennel, et des 144 milles qu'offre la carte anonyme du second voyage; après quelques rectifications de détail, qui portent à 130 milles les 123 de Rennel, et donnent par la réduction proportionnelle précisément les 93 milles de distance réelle, j'ai établi successivement Badou par 12° 39' N. et 14° 13' O.; Mambary par 12° 40' N. et 13° 51' O.; Julifunda par 13° 43' N. et 13° 39' O.; Banisérayl par 12° 43' N. et 13° 29' O.; Satadou par 13° 12' O.; enfin Fankia par 13° 35' N. et 12° 55' O.

On voit que, dans les positions que je leur assigne, Badou et Banisérayl obéissent aux conditions de distance à l'égard de Laby, puisqu'ils ne s'en trouvent éloignés que de 87 et de 77 milles, ce qui suppose la journée moyenne de 17 à 18 milles, et la plus forte journée de 29 milles, évaluations fort admissibles pour des routes d'une aussi médiocre étendue.

II.

Fixation des points de coïncidence de l'itinéraire de Mollien dans la Sénégambie, avec ceux de Mungo-Park.

(Lu à la Société de Géographie dans la séance du 20 avril 1832.)

Après avoir déterminé, jusqu'au voisinage de la Falémé, la construction des marches de Mungo-Park, je me suis occupé d'y rattacher les lignes assez nombreuses qui s'y enchaînent, et en particulier l'itinéraire de Mollien, qui a dû couper transversalement les deux routes du voyageur écossais : les deux points d'intersection sont d'autant plus importants à fixer, qu'ils concourent à établir le tracé des itinéraires de Mungo-Park sur les parallèles respectifs qui leur appartiennent légitimement.

Le mémoire géographique joint à la relation de Mollien n'a point désigné le lieu de la première intersection ; mais il résulte de la construction de la carte que la rencontre aurait eu lieu en un point qui se trouverait, dans la route de Park, un peu à l'est de Koujar, et dans celle de Mollien, entre Diotte et Dendoudé-Thiali. Quant à la seconde intersection, le mémoire l'indique précisément par $13^{\circ} 40' N.$ et $14^{\circ} 25' O.$, c'est-à-dire, d'après le système de construction de la carte, tout près du Langué de Mollien, et fort près aussi, à l'est, du Mansafara de Mungo-Park.

Est-il besoin de faire remarquer à ce sujet, d'une part, que lorsque Mollien était dans le Fouta-Toro

il ne pouvait traverser une route qui est dans le désert de Simbani, vers le Oully? Et d'autre part, qu'il ne pouvait non plus, se trouvant dans le Bondou, couper une route qui est dans le désert de Samakara, près du Tenda?

Cependant la carte de la Sénégambie dressée par M. Dufour pour l'*Histoire des voyages* de M. Walckenaer, tout en adoptant une différente construction des itinéraires de Park et de Mollien, les fait encore coïncider respectivement aux deux mêmes endroits, et M. Brué n'a pas établi ailleurs non plus les deux points de rencontre.

Quant à la carte donnée par M. Jomard dans le Bulletin du mois de juillet 1828, en consultant attentivement le tracé un peu vague qu'elle présente à cet égard, on peut reconnaître qu'elle a adopté la même hypothèse quant à la première intersection; mais que, pour la seconde, elle reporte vers le sud la ligne du second voyage de Mungo-Park, ce qui produit une amélioration notable : là, du moins, Mollien et Park se trouvent ensemble dans le désert de Samakara ou de Tenda.

La question demande à être plus franchement abordée et examinée de plus près.

Une étude attentive de la relation de Mollien est indispensable pour éclaircir la difficulté : j'ai en conséquence soigneusement relevé dans son récit toutes les indications qui peuvent faire pressentir le voisinage des lieux visités par Mungo-Park; et elles m'ont paru offrir, du moins quant au point de rencontre de la deuxième route de ce dernier avec celle du voyageur français, tous les éléments d'une détermination précise.

Park et Mollien n'ont-ils pas en effet traversé le désert de Tenda ou Samakara, celui-ci du nord au sud, celui-là de l'ouest à l'est ? L'un n'allait-il point du pays de Tenda à celui de Dentilia ; l'autre n'a-t-il pas mentionné un point de sa route où il avait à droite le chemin du Tenda, à gauche celui du Dentilia ? L'un n'a-t-il point vu, à Badou, la Gambie venant du sud-est, dépasser les hauteurs voisines de ce lieu, et se courber ensuite vers le sud ; tandis que l'autre, qui, d'un endroit de sa route dans le désert, avait remarqué à deux journées au sud-est ces mêmes montagnes de Badou ou Tangué, vint ensuite passer la Gambie en un lieu où elle coulait du nord-est au sud-ouest ?

Qu'à ces rapprochements on ajoute la discussion des mesures itinéraires, et le point où s'opère l'embranchement des deux routes ne pourra plus rester un problème.

De Bandéïa, station déjà fixée, l'on peut donc avec assurance conduire Mollien jusqu'au milieu des solitudes de Samakara, pour lui faire atteindre, en un point déterminé, la route deux fois suivie par Mungo-Park. Voici le fragment d'itinéraire à tracer ; il est, pour la commodité de la construction, rapporté ici dans l'ordre inverse de la marche réelle du voyageur, afin de l'appuyer, au départ, sur la position déjà connue de Bandéïa.

Itinéraire de Mollien. — Aller.

Second fragment rétrograde.

Départ de BANDÉÏA.

Milles.

Passage du Poré-Coura, affluent de la Gambie.

Foundentani 10 N. N. O.

Passage de la rivière de Yélata, coulant à l'est vers la Gambie.

	Milles.
Yélata	11 N. N. O.
Fobé	4 N. O.

A l'ouest, une chaîne de montagnes très hautes, dominée par le pic de Niomri.

Mali 14 N. O.

Passage des monts Tangué ou Badou.

Kanta, au pied des monts Tangué. . . 6 N. O.

Halte au village de Famère.

Nadéli 7 N. O.

Landoumari 8 N.

Languébana, village serracolet . . . 4 O.

Niébel, au milieu des montagnes . . . 9 N. N. E.

Landiéni 6 N.

Cacagné 7 N.

Passage de la Gambie ou Diman . . . 7 N. O.

Halte près de deux ruisseaux, à une demi-journée de la Gambie.

Près de cet endroit, on apercevait les montagnes de Badou à deux journées au sud-est.

Embranchement des routes du Tenda et du Dentilia, à une demi-journée de la halte précédente.

Le point du passage de la Gambie devant obéir à la double condition d'être vers le sud-ouest du point où Mungo-Park l'a vue près de Badou, et (d'après la résultante de l'itinéraire ci-dessus, corrigée de la variation) au nord-ouest de Bandéia, tombera conséquemment vers 12° 33' N. et 14° 19' Q.; ce qui ne laisse

entre ce point et Bandéïa que 52 milles géographiques au lieu de 84 milles que semble exiger l'itinéraire. Cette réduction est commandée par des nécessités de position relative auxquelles il est impossible d'échapper; car Bandéïa et Badou s'appuyant l'un et l'autre sur Laby, se trouvent ainsi liés entre eux; et la nouvelle fixation, appuyée à son tour sur ces deux points, est forcée de se plier à la condition de leur distance. Peut-être, il est vrai, pourrait-on donner à celle-ci un peu plus d'extension, en restreignant légèrement la latitude et la longitude à l'égard de Bandéïa, tandis qu'on les exagérerait au contraire quelque peu à l'égard de Badou; mais ces altérations seraient nécessairement bornées à de petites quantités, et leur somme pourrait à peine permettre d'élever jusqu'à 60 milles la distance de Bandéïa au passage de la Gambie. Resterait donc encore une correction de 24 milles, ou un peu plus du quart; une telle réduction se peut justifier par les circonstances mêmes de la marche de Mollien.

Sans doute, en construisant les précédents fragments de son itinéraire, j'ai été porté à reconnaître que les distances en devaient être comptées en milles géographiques, puisque l'emploi de cette mesure cadrerait avec les résultats de tous les autres voyages. Mollien cheminait alors avec facilité, soit en descendant le bassin du Kabou ou Rio-Grande, soit en parcourant horizontalement le plateau du Fouta-Ghialo. Mais maintenant il lui faut gravir successivement les gradins abruptes de ce plateau : les sinuosités inséparables d'une route ascensionnelle, l'indignation de la ligne parcourue, le retardement de la marche, sont autant de causes d'er-

reur dans l'estime; et si l'on se rappelle que d'après la manière de compter du voyageur les 84 milles dont il est ici question seraient de 75 au degré et ne vaudraient que 67 milles géographiques, on ne trouvera aucunement exagérée une correction qui, dans ce système, ne serait que de 7 milles, c'est-à-dire de moins d'un neuvième.

Autre considération en faveur de la réduction : à une demi-journée de la Gambie, Mollien observe, à la distance de deux journées vers le sud-est, les montagnes de Badou ou Tangué, au pied desquelles il se trouve ensuite à Kanta, c'est-à-dire, d'après l'itinéraire, à 40 milles, en ligne droite, de la Gambie. Or 40 milles pour une journée et demie seraient une exagération évidente; qu'on les réduise à 27 milles géographiques, et l'on se retrouve naturellement dans les limites de l'évaluation ci-dessus établie. En voilà, je pense, bien assez sur cet article.

Du passage de la Gambie à la rencontre de la route de Mungo-Park, l'itinéraire de Mollien ne fournit, pour la distance comme pour le gisement, que des données fort incomplètes; car, englobant en une seule mutation toute la longueur du désert rocailleux et boisé de Samakara ou Tenda, il indique simplement, à partir de Maramasita, dernière station du Bondou, jusqu'au passage de la Gambie, par delà le désert, une marche de 108 milles, dans une direction complexe sud-sud-ouest et sud-sud-est, ou même (d'après un exemplaire manuscrit qui m'a été communiqué) sud-sud-ouest, sud, et sud-sud-est. En recourant au texte du récit, on reconnaît que le temps employé à cette marche a dû être, au plus, de 36 heures,

ou de quatre journées communes de route. Or on ne fait point, en quatre jours, 108 milles de chemin au milieu des bois et des rochers ; une journée de 18 milles géographiques est tout ce qu'il est raisonnablement possible d'admettre. Et comme c'est à une journée environ de la Gambie que Mollien a coupé la route du Tenda au Dentilia, l'intersection aura eu lieu vers l'abbreuvoir de Souti-Nimma, dont la situation remplit à merveille les conditions de distance et de gisement.

Aux indications que Mollien a consignées dans son récit, il est bon de joindre celles qu'il a verbalement données à M. Eyriès, et que celui-ci a rappelées dans son mémoire géographique, savoir : que non loin de l'endroit où Mollien doit couper la seconde route de Mungo-Park, le voyageur français traversa le Niolocoba, puis entra dans un pays désert resserré entre des montagnes, où il entendit souvent les nègres parler du Ba-Diman comme coulant à peu de distance ; enfin qu'à Nièbel et Landoumari on lui dit que le Ba-Diman se trouvait à une journée et demie de route à l'est de chacun de ces deux endroits. Ces informations cadrent sans difficulté avec les déterminations que j'ai adoptées ; elles ne peuvent, au contraire, se prêter au système de construction vulgairement suivi jusqu'à ce jour.

En rattachant successivement l'un à l'autre les divers points par lesquels nous savons que doit passer la Gambie, le système général du cours de ce fleuve se trouvera esquissé d'une façon nouvelle. Prenant sa source non loin de Laby, et coulant d'abord à l'est, il ne tarde pas à se diriger au nord-ouest, passe à 25 milles environ à l'est de Landoumari et Nièbel, puis à 4 milles au sud de Badou, ensuite au point où Mollien

l'a traversé ; on le revoit à Nitta-Corra, plus bas à Tili-Corra, non loin de Koussay ; de là à Pisanía, son cours est tracé sans interruption dans la carte de M. Jomard comme dans celle de John Leach ; et de Pisanía à la mer, nous possédons l'excellent relèvement du lieutenant de vaisseau Richard Owen, qui ne laisse rien à désirer.

Venons au point de rencontre de la première route de Mungo-Park avec celle de Mollien. Il semble plus difficile de le déterminer, vu le défaut d'indications suffisantes ; nous ne sommes point toutefois, à cet égard, dépourvus de toute lumière. Et d'abord, il est aisé de reconnaître que l'intersection ne peut avoir eu lieu que dans le Bondou, puisque ce pays est le seul qui soit traversé par l'un et par l'autre itinéraire : condition fondamentale entièrement perdue de vue jusqu'à ce jour par tous les géographes.

Une autre circonstance qui mérite également d'être remarquée, c'est le voisinage où le voyageur s'est trouvé, à Goumel, des frontières de Bondou du côté de Oully ; la limite n'est éloignée en cet endroit que d'une demi-journée au sud-ouest : or, le premier village rencontré par Mungo-Park, après avoir franchi la frontière sud-ouest de Bondou, est Tallika. De ce rapprochement il résulte que les deux routes ont dû se croiser non loin de Tallika.

Ainsi renfermé dans un cercle peu étendu, le point de rencontre sera moins difficile à découvrir : le Nérico, qui coule à une médiocre distance de Tallika et tout près de Ganado, peut servir de fil conducteur, car il a dû nécessairement être traversé par Mollien, qui l'avait aperçu sur sa gauche à Dendoudé-Thiali. Or en examinant scrupuleusement la relation du voyageur, je

n'ai trouvé d'indice qu'il ait passé, dans le Bondou, aucun cours d'eau autre que celui auquel se rapportent les détails suivants, relatifs à la route entre Cogna-Amadi et Cognède; je cite textuellement : « Nous trouvâmes, au pied d'un coteau escarpé que nous descendîmes, un petit ruisseau dont l'eau presque stagnante » (*on était dans la saison sèche*) était peu profonde; » malgré nos précautions et nos efforts, mon âne s'y jeta avec toutes mes marchandises, et nous eûmes beaucoup de peine à le tirer de cette espèce de boubier. L'eau de cet endroit, que les hommes peuvent boire, est un poison pour les chevaux et les bestiaux : » le voisinage d'un arbre appelé tali en est cause. »

Le ruisseau dont il est ici question ne peut être que le Nérico. Sans discuter si le nom du village de Talliko ne tire point son étymologie des nombreux talis qui croissent aux environs, j'emprunterai à la relation de Gray et Dochard quelques lignes qui se rapportent au village de Ganado, éloigné d'un mille seulement du Nérico; elles me paraissent concluantes. « Nous passâmes la nuit à Ganado, où nous perdîmes quatre chevaux, et tous nos moutons (six), parce qu'ils avaient mangé des feuilles d'un arbre (appelé tali par les indigènes) qui est commun dans ce district : » c'est un poison violent, d'un goût fort agréable. »

Le point d'intersection se trouve ainsi resserré, quant à la route de Park, dans le court espace compris depuis Taly-Ko jusqu'à 1 mille au delà de Ganado; et quant à la route de Mollien, dans la petite portion renfermée depuis Goumel jusqu'à 2 ou 3 milles au delà de Cogna-Amadi. Dans ce cercle étroit, il est un village assez étendu dans lequel Mollien est passé après avoir

quitté Bodé, et dont il n'a point conservé le nom; en faisant coïncider ce point avec Taly-Ko par $13^{\circ} 55' N.$ et $15^{\circ} 13' O.$, toutes les conditions topographiques se trouveront convenablement remplies.

A ces concordances locales se joint le concours des distances itinéraires, non d'une manière décisive et absolue, ainsi qu'on le pourrait attendre de mesures précises et correctes, mais avec une approximation d'autant plus satisfaisante, que, tout en reconnaissant l'importance des résultats généraux de l'itinéraire de Mollien, on ne peut se dissimuler qu'il est très imparfait et établi sur des bases d'estime extrêmement variables. Voici le fragment à construire, avec de légères rectifications de détail empruntées au texte de la relation.

Itinéraire de Mollien.— Aller.

Troisième fragment rétrograde.

Départ de l'embranchement des routes de Tenda et Dentilia.

Maramasita, à environ 27 heures de marche.

Diansocone. Milles 10 N. N. E.

Konomba. 12 N.

Santimaliou. 13 N. O.

Traversé Cognède.

Passage d'un ruisseau bordé de talis.

Cogna-Amady 12 N. O.

Médynah 4 N. O.

Village à 2 lieues S. E. de Bodé . . . 9 O.

En plaçant Marama-Sitta par $13^{\circ} 32' N.$ et $14^{\circ} 50' O.$, on trouvera aisément, de ce point à Souti-Nimma, une ligne brisée de 54 milles pour les trois journées de

chemin, ce qui est la mesure convenable; et les 48 milles comptés par Mollien depuis le village voisin de Bodé et de Médynah jusqu'à Marama-Sitta seront réduits à 32 milles, subissant ainsi une correction soustractive exactement proportionnelle à celle qui a déjà été reconnue nécessaire entre Bandéia et le passage de la Gambie.

III.

Rectification du tracé de l'itinéraire de Mollien dans la Sénégambie, depuis Saint-Louis jusqu'à Ghianghialy, et du cours du Sénégal entre Saint-Louis et Bakel.

(Lu à la Société de Géographie dans la séance du 4 mai 1832.)

Après avoir montré quels rapprochements pressants, inévitables, établissent au village de Taly-Ko et à l'abbreuvoir de Souti-Nimma la double intersection de la route de Mollien et des deux routes de Park, j'ai dû m'occuper de construire sur ces bases nouvelles l'itinéraire du voyageur français.

J'ai d'abord entrepris de tracer seulement la ligne complexe des marches de Mollien entre Saint-Louis et Taly-Ko. Cette ligne se partage, par une brisure très prononcée, en deux fragments principaux, dont l'un affecte une direction générale de l'ouest à l'est, l'autre une direction générale du nord au sud : le point extrême de la brisure est au village que Mollien appelle Dandiolli.

Je ne veux aujourd'hui entretenir la Société que de la première de ces deux parties, c'est-à-dire de la route comprise entre Saint-Louis et Ghianghialy.

*Itinéraire de Mollien. — Aller.
Premier fragment direct.*

Départ de Diedde.	Milles.
Halte à Toubé, sur la route de Leybar.	
Passé à Kelkom, sur la route de Gué.	
Passé à Bidienné.	
Niakra	18 N. E.
Moslache.	3 S. E.
Teiba.	3 S. S. E.
Village de Moctar-Loo.	3 S. S. E.
Niamrei	4 S. S. E.
Thenine	6 S. S. E.
Coqué, dernier village de Kay or . . .	10 S. S. E.
Bahene, premier village des Ghiolofs .	40 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Tiankra.	5 S. E.
Un village.	8 S. $\frac{1}{4}$ S. E.
Pampi	7 S. S. E.
Caignac.	2 S. S. E.
Tioën.	8 S. S. E.
Pacour (E. $\frac{1}{4}$ N. E.).	6 E. N. E.
Ouamkrore, capitale (N. E. $\frac{1}{4}$ N.) . . .	6 E. N. E.
Médina.	6 S. E.
Kaiaï.	9 N. E.
Krokrol, dernier village des Ghiolofs.	6 E.
Bala, premier village du Fouta-Toro.	90 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Boqué	2 N. E.
Longangui	6 E.
Galoé.	6 E.
Diaba.	4 E.

Ce village est à un quart de lieue au sud de la ri-

vière de Saldé, qui coule, en cet endroit, du nord au nord-ouest.

Agnam.	9 E.
Padé	6 S. E.
Sédo	15 E.
Mogo.	4 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Amadi-Chaumaret	5 S. E.
Passé à Senocaloabé.	
Ogo.	11 S. E.
Sénopalé.	11 S. E.
Sétiaba-Bambi	1 S. E.
Banaï.	1 S. E.

A une journée au nord de Banaï, le Guiloum prend sa source près de Ouanondé et coule vers le nord pour se jeter dans le Sénégal à Beldialo.

Canel.	6 N.
----------------	------

A une journée au nord de ce lieu, le Guiloulou prend sa source au village de même nom, passe à l'ouest de Canel, et se jette dans le Guiloum à Ouaondi, à une journée et demie de distance.

Dandiulli.	6 N.
--------------------	------

Dans cette route, plusieurs points sont fort intéressants à déterminer pour la liaison de l'itinéraire de Mollien à ceux des autres voyageurs qui ont parcouru les mêmes contrées. Déjà mes devanciers ont reconnu l'identité du village de Coqué, qui y est indiqué, avec le Cogué de Beaufort, et avec le Coqui de Karaschy, guide de Rubault. Ils ont été moins bien inspirés, quant à la capitale du royaume des Ghiolofs, qu'ils ont

reproduite simultanément plusieurs fois, suivant que l'orthographe des voyageurs a varié la forme de son nom : tant il est vrai que le défaut de notions spéciales sur l'écriture et la prononciation des langues indigènes peut entraîner de regrettables méprises. Ce nom, qui me paraît devoir être transcrit correctement Ouarkhogh, est donné par Mollien sous la forme de Ouamkrore ; par Beaufort, dans sa correspondance, sous celles de Ouarkok et Ouarjoj (*j* figurant le son de la *jota* espagnole) ; par Durand, éditeur des itinéraires de Rubault et de Karaschy, sous celle de Hicarkor, pour Huarkor. Il serait oiseux de rapporter les diverses autres leçons qui se rencontrent sur les cartes et dans les relations de voyages.

Au delà de Ouarkhogh, les géographes n'ont su retrouver aucune concordance entre les lieux traversés par Mollien et ceux que d'autres documents nous ont fait connaître ; il semblerait que nul autre avant, nul autre après lui n'ait rien aperçu, rien appris du pays habité par les farouches Peuls. Cependant les cartes éditées de D'Anville, de Buache, de Lapie, de Poirson, reproduisent toutes le village d'Agnam, placé non loin au sud de la rivière de Saldé et inscrit dans l'itinéraire du voyageur français ; et la position relative de ce lieu est telle, qu'en y appuyant les portions voisines de la route de Mollien, on verrait d'un côté le village de Galoé tendre vers le point où M. Dufour a inscrit sur sa carte le nom de Galoya, tandis que de l'autre côté le village de Dandioli pourrait, sans beaucoup d'efforts, être amené sur le point que les cartes modernes assignent à celui de Ghianghioly, voisin de la rive gauche du Sénégal, et qui n'est point autre en

effet. (La différence de l'orthographe provient uniquement de la difficulté de transcrire en lettres françaises le *gym* mouillé des langues africaines.) Plusieurs cartes manuscrites, tant anciennes que nouvelles, indiquent aussi le point fort important de Ghiaba (Diaba de Mollien), qu'elles placent au confluent du marigot de Bilbas et de la rivière à Morfil, ou mieux, un peu à l'est de ce confluent, ce qui s'accorde à merveille avec la remarque de Mollien, que Diaba est à un quart de lieue de la rivière de Saldé, laquelle coule vers le village de ce nom en se dirigeant du nord au nord-ouest de Diaba.

A l'aide des coïncidences que je viens de signaler, essayons de tracer la route de Mollien entre Saint-Louis et Ghianghialy, en l'appuyant sur les points intermédiaires de Koqy, Ouarkhogh et Ghiaba.

La position de Saint-Louis a été déterminée, dans l'expédition hydrographique du contre-amiral Roussin, par $16^{\circ} 0' 48''$ N. et $18^{\circ} 53' 6''$ O. Ghianghialy est placé, sur la carte de Dupont et Dussault vers $15^{\circ} 40'$ N. et $15^{\circ} 19'$ O. M. Jomard a publié des latitudes observées et des longitudes estimées par Beaufort pour Koqy et Ouarkhogh, savoir : pour la première de ces deux villes, $15^{\circ} 34'$ N. et $18^{\circ} 18'$ O. ; pour la seconde, $15^{\circ} 23' 46''$ N. et $17^{\circ} 36'$ O. Enfin Ghiaba est porté, sous le nom de Guiawébé, dans la carte originale de Dupont et Dussault, à une dizaine de milles au sud-est de Saldé, par $16^{\circ} 12'$ N. et $15^{\circ} 8'$ O. D'autres documents rapprochent davantage la position de Ghiaba de celle de Saldé, ce qui procurerait au premier de ces deux villages une latitude encore plus élevée.

Le plus léger examen suffit pour démontrer que l'iti-

néraire de Mollien ne peut se construire sur de telles bases. Elles supposent en effet, entre Saint-Louis et Koqy, une distance de 41 milles, presque égale à celle de 42 milles entre Koqy et Ouarkhogh, tandis que l'itinéraire de Mollien ne donne qu'une trentaine de milles à la première, et non moins de 68 milles à la seconde; d'un autre côté, l'élévation de la latitude de Ghiaba est telle, qu'elle surpasse de plus de 30 milles celle qui résulterait de l'itinéraire construit sur Ouarkhogh et Ghanghialy.

La nécessité de rechercher la cause de ces discordances m'a conduit à examiner rigoureusement, tour à tour, l'itinéraire de Mollien, les déterminations de Beaufort, le tracé du Sénégal par Dupont et Dussault; et j'ai dû reconnaître que chacun de ces documents était susceptible de rectifications.

Et d'abord, d'où peut provenir la dissidence de Mollien et de Beaufort sur le rapport entre la distance de Saint-Louis à Koqy et celle de Koqy à Ouarkhogh?

Le marabout Sidy Karaschy, qui avait servi de guide à Rubault, et dont l'itinéraire de retour est rapporté dans le voyage de Durand, ayant aussi fait la route de Ouarkhogh à Saint-Louis, en passant par Koqy, il peut paraître utile de consulter son estime comme pièce de comparaison.

Or on voit qu'il compte 38 heures de marche entre Saint-Louis et Koqy, et 22 heures seulement de Koqy à Ouarkhogh, ce qui supposerait entre les deux distances une différence de longueur en sens inverse de celle qui résulte de l'itinéraire de Mollien. Mais il faut remarquer ici que le défaut d'indication des gisements empêche de réduire en ligne droite la route plus ou

moins sinueuse du marabouth; et son passage par Gandiole, dont la position est connue, offre un commencement de preuve qu'il ne s'est point rendu à Koqy par la ligne la plus courte.

A défaut de documents précis pour résoudre la difficulté, j'ai collationné avec une attention particulière la relation et l'itinéraire de Mollien, et je n'ai point tardé à remarquer dans celui-ci une grave méprise, quant à l'indication de la première mutation, dont la distance y est évaluée 18 milles, et le gisement nord-est.

Voici les nouvelles lumières que m'a fournies l'étude du journal de notre voyageur :

Diedde, placé dans le Kayor, sur le marigot qui passe entre les îles de Sor et de Babaghé, se trouve ainsi fixé à 3 milles S. $\frac{1}{2}$ S. E. de Saint-Louis.

Au sortir de Diedde, Mollien prend la route de Leybar, dont la direction est bien nord-est; mais s'il eût fait 18 milles dans ce sens, ainsi que le marque son itinéraire, loin de rester dans le Kayor, il se fût avancé d'une douzaine de milles dans le Ouâlo; en réalité, il ne suivit la route du nord-est que jusqu'à Toubé, village peu éloigné de Leybar, à environ 2 milles de Diedde.

A Toubé, il change de direction pour prendre celle de Gué, village que j'ai trouvé marqué sur diverses cartes manuscrites, et dont la situation m'était d'ailleurs connue depuis longtemps par les rapports de Duranton, qui m'en avait signalé le chef comme possesseur d'une riche collection de livres arabes : or, ce village, dont le nom serait écrit plus correctement Ghyq ou Nghyq, est placé, quant à Leybar, vers le

S. E. $\frac{1}{4}$ E. du compas. Voilà donc la direction que Mollien a prise en quittant Toubé ; en lisant attentivement son récit, on voit qu'il a dû employer environ 12 heures pour se rendre à Niakra, ce qui, suivant son estime habituelle, répondrait à 36 milles de chemin. Je rectifierai donc, ainsi qu'il suit, le commencement de son itinéraire.

Départ de SAINT-LOUIS.	Milles.
Diedde	3 S. $\frac{1}{4}$ S. E.
Toubé	2 N. E.
Kelkom (6 heures de marche)	18 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Passé à Bidienné.	
Niakra (6 heures de marche)	18 S. E. $\frac{1}{4}$ E.

Après cette rectification, la distance de Saint-Louis à Koqy se trouve portée à 66 milles, ce qui rétablit complètement le rapport indiqué par Beaufort entre cette distance et celle de Koqy à Ouarkhogh. Je reviendrai tout à l'heure sur la valeur estimative de ces distances.

Entre Ghiaba et Ghianghialy, quelques gisements sont aussi à corriger : tel est celui d'Agnam, qui doit être à l'est-sud-est plutôt qu'à l'est de Ghiaba ; tel celui de Sédo, au sud-est plutôt qu'à l'est d'Agnam. Ces modifications me sont suggérées par quelques cartes manuscrites dont je ferai plus loin une mention plus précise.

Quant à la position de Ouarkhogh, en consultant les lettres même de Beaufort, où M. Jomard a puisé les déterminations qu'il a publiées, j'y ai trouvé mentionnée une première observation de latitude d'après

laquelle le point dont il s'agit serait placé par $15^{\circ} 40' N.$; et bien que le voyageur regardât l'autre observation comme meilleure, j'accorderai sans balancer la préférence à la latitude la plus élevée, puisqu'elle conviendra davantage à la construction de la route de Mollien.

Mais cette correction serait bien loin de suffire pour que la ligne parcourue par notre voyageur pût atteindre la position attribuée par Dupont et Dussault au village de Ghiaba : la latitude de ce lieu doit être elle-même considérablement descendue, ce qui ne pourra avoir lieu qu'en opérant, sur le tracé du Sénégal par ces deux officiers, des réductions notables.

Or, ces réductions sont pareillement réclamées par un nouveau motif : un relèvement (original et vierge encore de toute construction systématique) de la rivière à Morfil, depuis Saldé jusqu'à Ghioum (village situé à 3 lieues environ au sud-sud-est de Mokhtâr-Salam), m'ayant été obligeamment communiqué par M. Lelieur de Ville-sur-Arce, lieutenant de vaisseau, j'y ai remarqué un point qui ne doit être éloigné d'Haleybé que d'une petite lieue au plus, et qui cependant, construction faite sur la carte de Dussault et Dupont, s'en trouverait à une distance de plus de 4 grandes lieues ; d'où il suit évidemment qu'en cet endroit une correction est nécessaire.

Et si l'on s'enquiert à ce propos comment il se fait qu'un travail exécuté avec soin par deux officiers distingués tels que MM. Dupont et Dussault se trouve cependant entaché d'inexactitudes de cette espèce, j'en dirai une raison plausible : c'est que, entre Saint-Louis et Bakel, positions fondamentales de leur con-

struction, ces deux officiers n'ont point fait d'observations astronomiques ; qu'ils ont simplement relevé le cours du Sénégal à la boussole, en tenant compte de toutes les sinuosités, d'après les mesures chronométriques du temps employé à les parcourir et de la vitesse du bâtiment, et que leur estime se trouvant un peu forte, ils auront été obligés, pour l'employer tout entière, de dilater la courbe générale sur laquelle serpente le fleuve (1). Un examen comparatif scrupuleux entre leur construction et tous les relèvements antérieurs m'a convaincu de cette vérité.

Il ne sera point sans intérêt que j'énumère ici les principaux documents de cette nature, soit édits, soit inédits, que j'ai consultés pour cet objet, dans les belles collections du dépôt général de la marine, du ministère des affaires étrangères, et de la bibliothèque du roi.

(1) Une note de M. Dupont, datée de 1821, mais dont je n'ai eu connaissance que plusieurs années après la rédaction de mon travail, a confirmé à cet égard mes anciennes conjectures. Il en résulte que le relèvement, soigneusement fait à la boussole et au chronomètre, du cours du fleuve entre Bakel et Saint-Louis, tracé à mesure sur une carte, portait le point d'arrivée en erreur de 8 milles en moins sur la longitude, et de 24 milles en trop sur la latitude. Mais au lieu de faire porter la correction sur la totalité du relèvement, il se borna à l'opérer sur le bas du fleuve, ce qui a produit la dilatation de courbure que j'ai signalée. Il crut ce mode de correction motivé par quelques latitudes observées quelques années auparavant, en certains points, par M. de Chastellux, ingénieur-géographe. Ces latitudes, contredites suivant moi par l'accord de tant d'autres documents, devraient faire l'objet d'un examen spécial ; jusqu'à présent j'ignore même où elles sont consignées : je suis porté à croire, dans tous les cas, qu'elles auraient grand besoin d'être justifiées avant d'y faire plier tous les relèvements, soit antérieurs, soit postérieurs. (Mai 1849.)

Je ne citerai point comme un guide digne d'être suivi une esquisse anonyme, informe, et sans date, laquelle paraît du reste fort ancienne, intitulée : *Carte idéale du cours de la rivière du Niger depuis son embouchure à la barre du Sénégal, jusqu'à sa source*. Je la mentionne toutefois comme une pièce remarquable par les curieuses indications qui s'y trouvent consignées, telles que les noms des villages au-dessus des sauts de *Felou* et de *Goïna* ; le voisinage des sources du Sénégal sous le nom de *Niger*, et de celles du Ghialiba ou Niger sous le nom de *Guïen* ; la situation de celles du Sénégal dans le pays de *Foute-Guialon* ; les noms de *Guérimaka*, *Jaffon*, *Jarra*, *Tacite*, *Birou*, dans le désert au nord du fleuve ; le tracé d'un marigot qui s'embranché d'une part à la Gambie, et de l'autre au Sénégal au-dessus de *Baquel* et près de *Congnan*, marigot qui assèche, et qui dans la haute saison n'a de l'eau que pour les canots des nègres ; etc. Une bonne partie des lumières fournies par ce document au-dessus du rocher *Felou* sont reproduites dans la *Carte de l'Afrique française ou du Sénégal*, œuvre posthume de Guillaume Delisle, publiée par sa veuve, et qui porte la date du 18 avril 1726, effacée sur les tirages postérieurs.

Une seconde pièce, plus curieuse aussi peut-être qu'elle n'est utile, est un relèvement original, en trois grandes feuilles assemblées bout à bout, du cours du Sénégal jusqu'au-dessus du rocher *Felou* ; relèvement exécuté par l'ingénieur *Loubiat* en 1718, et qui, après avoir subi, pour le bas du fleuve, quelques rectifications empruntées à un dessin spécial de cette partie, fait au mois de mars 1720 par ordre du gouverneur de *Brue*, a été publié successivement,

d'abord par D'Anville en une petite carte jointe à l'ouvrage du Père Labat, qui parut en 1728; puis par Belin en 1754, dans son *Petit Atlas maritime français*. D'Anville l'avait déjà employé dans sa *Carte de la partie occidentale de l'Afrique comprise entre Arguin et Serrelionne*, dédiée à la Compagnie des Indes, et publiée en janvier 1727. Il avait également servi de base à Delisle pour la carte de 1726, mais avec quelques légères variantes pour certains détails, toutes judicieuses, et dues sans doute au grand nombre de cartes manuscrites consultées par le géographe. C'est encore le même tracé que l'on retrouve, sauf quelques modifications fort inopportunes et de fréquentes bévues dans l'indication des villages riverains, sur la feuille manuscrite qui porte la date de 1784 et ce titre : *Plan du cours du Niger, grand fleuve du Sénégal, navigable, mis en ordre et dessiné, d'après les observations de M. le chevalier Eyriès faites pendant son gouvernement au Sénégal, par M. Sarrazin de Monferrier, ingénieur aide-de-camp de S. E. M. le duc de Crillon et de Mahon*. Au surplus, le relèvement de 1718 est grossièrement exécuté, et, à ce qu'il semble, par un homme médiocrement habile; mais c'était probablement la première esquisse générale prise sur les lieux : on ne possédait guère alors de passable qu'un tracé des portions les plus voisines de la côte, exécuté une vingtaine d'années auparavant par le commandant intérimaire de Lacourbe, et qui a été publié plus tard par Beaurain, dans sa *Carte détaillée des pays compris depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Serrelionne*; car pour un dessin tel que celui levé par ordre exprès des rois de Portugal et publié depuis à Amsterdam par Pierre Mortier, ou tel encore que

celui qu'on retrouve dans la carte hollandaise de Hendrick Donker, c'est une vraie dérision, et l'on n'a pas de peine à reconnaître, à leur égard, l'immense supériorité de Loubiat. Quoi qu'il en soit, le travail de cet ingénieur offre un choquant disparate entre l'extension donnée au cours du fleuve au-dessous de Kaheydé, et le raccourcissement extraordinaire auquel ce cours est soumis au-dessus du même point.

La grande carte manuscrite de six à sept pieds en carré, dressée en 1749 par l'ingénieur Louis Sorel, et dédiée à M. de Montaran, est d'une importance plus réelle : elle est construite à l'aide de nouveaux relèvements du fleuve, où la disproportion est effacée entre l'estime de longueur du haut et celle du bas Sénégal ; tous les contours y sont soigneusement dessinés, et les sondes même y sont marquées jusqu'au Felou. Elle servit de guide à D'Anville pour sa nouvelle *Carte de la côte entre le cap Blanc et le cap Verga*, dressée pour la *Compagnie des Indes* en 1751, et reproduite à Londres en 1768 par Jefferys ; mais le grand géographe crut devoir, pour quelques détails, conserver les formes de l'esquisse de 1718, et il faut convenir que les vérifications ultérieures n'ont point, à cet égard, confirmé ses préférences. Quoi qu'il en soit, Barbié du Bocage en 1788, et le lieutenant-colonel Lapie en 1802, reproduisaient encore, sans autre altération que celle de la projection, le tracé de D'Anville. Celui de Sorel se trouve plus fidèlement conservé dans la carte que Philippe Buache dressa en 1756 pour être jointe au *Voyage d'Adanson* : seulement le bas du fleuve, à partir de Podor, y est modifié d'après de nouveaux relèvements que le savant naturaliste avait lui-même

exécutés et assujettis à une observation de la latitude de Podor. Quelques années après, Thomas Walker publia à Londres les portions inférieures du Sénégal telles que les avait dessinées Sorel, en se servant d'une carte de cet ingénieur trouvée à Saint-Louis en 1758, lors de la prise de la colonie par les Anglais.

Un nouveau relèvement général du cours du Sénégal porte le nom du maréchal de camp Blanchot; il fut remis au Dépôt de la marine en 1801 : c'est celui dont Poirson a publié, au commencement de l'année suivante, une réduction en quatre feuilles, comprise dans l'atlas qui accompagne l'ouvrage de Durand. Ce travail n'était point entièrement neuf : on y reconnaît, dans le haut du fleuve, certaines portions déjà employées dans la carte de Sorel; ainsi c'était plutôt, à vrai dire, une nouvelle édition des travaux antérieurs, successivement revus et corrigés d'après les connaissances locales que procuraient les voyages annuels à Galam; et je croirais volontiers que les relèvements appartenant en propre à Blanchot se bornaient à la partie comprise entre Saint-Louis et Podor : il est du moins évident que le tracé général est composé de deux fragments hétérogènes qui s'ajustent vers Podor, et que le bas du fleuve, au-dessous de cet endroit, est dessiné à plus grand point que tout le reste, ce qui amène un fâcheux disparate. Poirson en fit toutefois usage, sans correction, dans sa grande carte de la Sénégambie en six feuilles, de même que dans la réduction en une feuille, l'une et l'autre insérées dans l'Atlas de Durand; et tous les cartographes reproduisirent ce tracé jusqu'à l'époque de l'apparition du relèvement de Dupont et Dussault.

Le travail de ces deux officiers fut rédigé en 1821, non à l'échelle d'un 350 000°, comme l'a cru M. Jomard sur la foi d'une réduction qui lui était parvenue de Saint-Louis, mais bien au 32 000°. A la même époque, l'ingénieur-géographe Bodin exécutait de son côté, à fort grand point, un relèvement spécial du bas du fleuve, dont M. Walckenaër a fait insérer à part une petite réduction dans l'un des coins de la carte de M. Dufour, outre l'emploi qui en a été fait dans la même carte, concurremment avec le tracé de Dupont et Dussault, pour l'ensemble du cours du Sénégal; on retrouve encore le relèvement de Bodin sur les nouvelles cartes de la côte d'Afrique, rédigées au dépôt de la marine par M. Givry. Deux ans plus tard (en 1823), l'officier du génie Pichon esquissait, d'après les dessins partiels levés par MM. Courtois, Leblanc, Dussault, Louis, ainsi que par lui-même, et d'après l'estime de ses propres marches par terre, une carte particulière qui fut d'abord lithographiée en 1824, de même grandeur que l'original, sous le titre de *Carte reconnaissance du pays de Wallo*, puis réduite à petite échelle et lithographiée dans ce nouveau format, à Saint-Louis, en 1827, par le pharmacien de la marine Leprieur, qui y ajouta l'indication des mouvements généraux du terrain, et les nombreuses lignes de ses excursions botaniques. Ce que M. Walckenaër a fait pour le travail de Bodin, MM. Jomard et Brué l'ont fait pour celui de Pichon, qu'ils ont reproduit spécialement, en même temps qu'ils l'employaient dans la construction générale de leurs cartes, concurremment avec le relèvement de Dussault et Dupont. Le commandant du génie Louis avait également fait emploi simul-

tané de ces deux documents dans une carte manuscrite rédigée au Sénégal en 1825, et fort curieuse au surplus par les noms de lieux qui y sont indiqués dans l'intérieur des terres, bien que, pour la plupart, un signe particulier avertisse que la position en est douteuse et vaguement estimée.

Ainsi, de compte fait, quatre relèvements principaux ont servi de base à toutes les constructions subséquentes, parmi lesquelles deux ou trois seulement offrent des variantes dignes de remarque.

En tirant une corde entre Saint-Louis et Bakel sur chacun de ces documents, on ne peut manquer d'être frappé d'une diminution graduelle de sa longueur, depuis les 474 milles que comptait Loubiat, jusqu'aux 251 milles résultant des observations les plus récentes; Sorel donne 375 milles, réduits par D'Anville à 319, et par Buache à 278; si postérieurement Blanchot revient à 325 milles, on le doit attribuer au développement disproportionné du bas du fleuve depuis Podor.

Il semble donc paradoxal d'avancer, ainsi que je l'ai fait plus haut, que les tracés antérieurs à celui de Dupont et Dussault militent pour le raccourcissement des contours dans ce dernier travail, où cependant il sont bien plus resserrés que dans aucun des autres; rien, toutefois, n'est plus facile à justifier, si l'on réfléchit que la comparaison ne doit naturellement avoir lieu qu'en tenant compte, à l'égard de tous ces anciens tracés, d'une réduction préalable proportionnelle à la différence de longueur entre les cordes respectives tirées de Saint-Louis à Bakel, et la distance normale de ces deux points, définitivement mesurée aujourd'hui à 251 milles.

Entre ces deux positions bien connues, une seule latitude importante a été observée : c'est celle de Podor, fixée par Adanson à $16^{\circ} 44' 30''$ N., d'après la moyenne de diverses hauteurs conclues de l'ombre méridienne d'un gnomon de 8 pieds. Quant à la longitude approximative du même point, j'admets, comme fort plausible, l'estime de $17^{\circ} 23'$ O., adoptée par M. Walckenaër. La distance de 97 milles entre Saint-Louis et Podor, qui résulte de cette détermination, est une moyenne presque exacte des mesures réduites d'Adanson, de D'Anville et de Sorel, qui se résolvent en 92, 94 et 104 milles. Dupont et Dussault comptaient 108 milles ; mais, sur cette partie de leur travail, une correction soustractive est sollicitée à la fois par les reconnaissances de Pichon et de Bodin.

La portion du fleuve comprise entre Podor et Bakel serpente plus ou moins capricieusement sur deux axes rectilignes se soudant à Kaheydé ; tous les tracés antérieurs à celui de Dupont et Dussault offrent à cet égard un résultat identique : l'axe dont les extrémités s'appuient sur Kaheydé et Podor passe uniformément tout près et au nord de Dounghel, et ne s'éloigne point d'Haleybé au delà de 4 à 5 milles : or ces conditions ne peuvent être remplies, dans la construction de nos deux officiers, qu'en opérant vis-à-vis d'Haleybé une brisure de l'axe. L'examen du travail de Dupont et Dussault, comparativement à toutes les constructions antérieures, sollicite donc ici un redressement notable, lequel, d'un autre côté, est également exigé, comme je l'ai déjà dit, par le relèvement de la rivière à Morfil, exécuté en 1828 et 1829 par le capitaine Lelieur de Ville-sur-Arce. La nécessité de ce redressement me

paraît ainsi suffisamment justifiée; il en résultera un petit allongement sur la distance de Podor à Kaheydé, portée de cette manière à 102 milles.

Un autre point sur lequel sont uniformément d'accord tous les tracés antérieurs à celui des deux marins français, c'est l'égalité presque parfaite qu'offrent entre elles les trois portions du fleuve comprises l'une entre Demba-Kané et l'île de Bapalel ou Gouri, l'autre entre l'île de Bapalel et Ghianghialy, la troisième entre Ghianghialy et l'embranchement du marigot de Bilbas : or, dans la carte de Dupont et Dussault, la seconde est de 2 milles plus petite que la première, tandis que celle-ci a 10 milles de moins que la troisième. Voilà donc une nouvelle correction sollicitée par l'examen comparatif des divers relèvements, et qui, balance faite, produira un raccourcissement de 8 milles sur la distance de Kaheydé à Bakel, ainsi réduite à 91 milles.

Par suite de toutes ces rectifications, Kaheydé se trouvera placé par $16^{\circ} 4' N.$ et $15^{\circ} 45' O.$; Ghianghialy, situé à 31 milles de Kaheydé et 62 milles de Bakel, tombera par $15^{\circ} 35' N.$ et $15^{\circ} 29' O.$ Saldé viendra par $16^{\circ} 2' N.$ et $16^{\circ} 5' O.$; Dounghel par $16^{\circ} 18' N.$ et $16^{\circ} 24' O.$; Haleybé par $16^{\circ} 29' N.$ et $16^{\circ} 39' O.$; Mokhtâr-Salam par $16^{\circ} 42' N.$ et $17^{\circ} 14' O.$ Par suite de l'abaissement de la latitude de Saldé, celle de Ghiaba se trouvera descendue d'une vingtaine de milles.

Au tracé qui résulte de ces déterminations vient se rattacher sans effort le cours du marigot à Morfil, relevé par M. Lelieur de Ville-sur-Arce, et dont je vais donner ici le canevas, au moyen de la série des villages riverains.

Itinéraire de M. Lelieur de Ville-sur-Arce.

Départ de Saldé.	Milles géogr.
Nbolo, à 2 milles de la rive gauche.	5 S. E.
Galaer, rive droite.	6 O. N. O.
Boumba, rive gauche	10 O. $\frac{1}{4}$ N.
Thioubolo-Boumba, rive droite . .	4 N. O. $\frac{1}{4}$ N.
Méry, à 1 mille de la rive gauche. .	6 O.
Foundé-Gandé, rive gauche. . . .	4 N. E. $\frac{1}{4}$ N.
Goléré, à 3 milles de la rive gauche.	11 O. N. O.
Médina, à 3 milles de la rive gauche.	6 N. N. O. $\frac{1}{4}$ O.
Thioubolo-Aram, rive gauche. . .	4 N. $\frac{1}{4}$ N. E.
Gouné, rive gauche	2 N. N. O.
Ouordé, rive gauche.	2 N. O.

Vis-à-vis, le marigot de Oualaldé.

Oundouca-Hayré, rive gauche. . . 4 O. N. O.

Hayré est à 8 milles au sud-ouest.

Entre Oundouca-Hayré et Baudé, le marigot fait un coude qui s'approche d'Haleybé à 2 ou 3 milles.

Baudé, rive gauche	3 N. O.
Kogo, rive gauche.	3 N. O. $\frac{1}{4}$ N.
Ndoudel, rive gauche	4 O. N. O.
Hédy, rive droite	5 N. O. $\frac{1}{4}$ O.
Telagna, rive gauche	2 S. O. $\frac{1}{4}$ S.
Doumbé, rive gauche	3 O. $\frac{1}{4}$ N.
Kaska-Guééré, rive droite	3 N. O.
Ndiar, rive gauche	2 N. O. $\frac{1}{4}$ O.
Santiou-Farba, rive droite	6 O. S. O. $\frac{1}{4}$ S.
Dioum, rive gauche.	1 S. O.

Ce lieu est à 9 milles S. $\frac{1}{4}$ S. E. de Moktar-Salam.

Embranchement des trois marigots de Maho, de Donay et de Fanaé . . . Milles géogr. 6 N. O. $\frac{1}{4}$ O.

Examinons maintenant comment l'itinéraire de Mollien pourra s'adapter aux nouvelles conditions qui lui sont offertes ; et d'abord déterminons l'estime de ses marches. Il compte 66 milles de Saint-Louis à Koqy, 68 de Koqy à Ouarkhogh, 123 de Ouarkhogh à Ghiaba, enfin 53 de Ghiaba à Ghianghialy. Pour faire cadrer ces distances avec les positions connues des deux points extrêmes, et les latitudes également fixées des trois principaux points intermédiaires, une réduction proportionnelle produira 46, 48, 86 et 36 milles géographiques ; d'où il suit que les trois positions intermédiaires seront définitivement ainsi conclues : Koqy par $15^{\circ} 34' \text{ N.}$ et $18^{\circ} 15' \text{ O.}$; Ouarkhogh par $15^{\circ} 40' \text{ N.}$ et $17^{\circ} 26' \text{ O.}$; Ghiaba par $15^{\circ} 57' \text{ N.}$ et $15^{\circ} 58' \text{ O.}$

Pour faire concorder les indications de Beaufort avec ces nouvelles déterminations, il y aurait donc lieu d'allonger les distances qu'il a estimées de Saint-Louis à Koqy et de Koqy à Ouarkhogh : or cet allongement me paraît justifié, indépendamment des considérations qui précèdent, par des motifs tirés de l'itinéraire de cet officier lui-même. On connaît en effet en détail la continuation de sa route jusqu'à la Gambie. Voici cette ligne, depuis longtemps publiée dans divers recueils, d'après une lettre du voyageur datée de Guiauguiabourey, poste anglais dans l'île Maccarthy :

*Itinéraire de Beaufort.
Fragment.*

Départ de OUARKHOGE.	Milles géogr.
Séhann.	5 S. 11° O.
Khoghé.	6 S. 11° O.
Ghiel.	38 S. 5° E.
Ogo	13 S. 11° E.
Halte dans le désert.	18 S. 22° E.
Ouarnéo, dans le Saloum.	34 S. 11° E.

Position estimée, 14° 17' N. et 17° 15' O.

Paff.	5 S. 34° E.
Kassassa, dans le Bambouk occidental.	18 S. 34° E.
Kounghiel	5 S. 45° E.
Niaye-Bentang.	18 S. 34° O.
Niaye-Marigot	9 S. 22° O.

Position estimée, 13° 51' N. et 17° 5' O.

On ne peut méconnaître, dans le poste anglais de l'île MacCarthy, que Beaufort appelle Guiauguiabourey, l'établissement de *George's-Fort*, dont le nom est simplement traduit en manding; *Ghioghio-bouré*. Richard Owen a déterminé la position de ce lieu par 13° 33' N. et 17° 5' 30" O.; et comme Beaufort le place à une trentaine de milles de marche ou de navigation, au S. 25° E. du compas, à l'égard de Niaye-Marigot, lieu placé sur la Gambie et dans un État portant aussi le nom de Niaye-Marigot, on ne peut se dispenser de reconnaître dans cette dernière transcription peu exacte le Yannamarroo ou Yanimarrew des Anglais,

dont l'orthographe probable me paraît être Nghiané-Marghio, et dont la position a été observée par Richard Owen à 13° 42' N. et 17° 18' 30" O., ce qui met ce lieu à 104 milles de la position adoptée par le voyageur pour la ville de Ouarkhogh ; tandis que, d'après la latitude que je préfère pour celle-ci, la distance sera en réalité de 118 milles, ce qui conduit à porter en même temps à 46 et 48 milles, comme je l'ai déjà fait, les 41 et 42 milles auxquels il restreignait ses deux premières portions de route.

Aux constructions que je viens d'établir doit se lier l'itinéraire de Dounghel à Bakel, par terre, exécuté en 1829 par M. Marres, officier de santé de la marine, et publié dans divers recueils. Il paraît que les noms seuls des villages avaient été relevés par le voyageur, et que les distances ont été remplies après coup, à Saint-Louis, d'après les indications du courrier nègre qui fait habituellement cette route pour porter à Bakel les dépêches de l'administration locale ; quelques additions et modifications ont même été faites, conformément à ses avis, sur la liste primitive des villages. Diverses vérifications partielles, sur des distances bien connues, démontrent qu'il ne faut guère se fier aux chiffres de cet itinéraire, où l'heure de marche, évaluée à une lieue de chemin, est prise pour unité ; il n'y est, au surplus, fait aucune mention des gisements.

Itinéraire de M. Marres.

Départ de Dounghel.	Heures de marche.
Fondé-Gandé	2
Méry	0 30 min.

Ouro-Sidy	Heures de marche	0 30 min.
Boumba		8
Thiquitté		0 30
Ngouy-Diaphobé		0 15
Pété		0 15
Longué		0 15
Galoa		0 30
Kilamot		0 15
Mboloo		8
Guiaba		4
Horé-Fondé		0 30
Hagnam		0 30
Killon		6
Kobillo		0 30
Hodédy		5
Bouké-Diavé		0 15
Mbolus		0 30
Dounga		0 15
Douloumaguy		5
Saraguy		0 30
Habaguy		6
Nabaguy		1
Bouynaguy		0 15
Thiembé		0 30
Hourosiguy		0 30
Nogao		0 15
Sinthiogarba		4
Sinkidalekouby		0 30
Canel		4
Gyauguili		0 15
Soringoo		0 30
Touptoupe		0 15

Foura.	Heures de marche	0 30 min.
Banaguy.		0 15
Sintiougatbat		0 15
Amady-Hounaré.		4
Coloha		10
Horkoguiéré.		4
Guiellé		9
Bitel.		0 30
Lobaly.		0 15
Demba-Kané.		0 15
Gandé.		0 15
Galar		0 15
Moudéry.		0 30
Dyouar		0 15
Virigara.		0 30
Guildé.		1
Tuabo.		0 30
Bakel		2

Dans cet itinéraire se trouvent plusieurs points déjà connus; sans parler de ceux que, d'après des documents analogues à celui-ci, Dussault et Dupont ont inscrits sur leur carte, et le commandant Louis sur la sienne, on reconnaît Fondé-Gandé, Méry, Boumba, Nbolo, déterminés par le relèvement de M. Lelieur de Ville-sur-Arce; Galoé, Ghiaba, Agnam, Mogo, Canel, Ghianghialy, Banaghy, Amadi-Hounaré, dans l'itinéraire de Mollien; enfin, depuis Ghiellé, tous les villages riverains du Sénégal jusqu'à Bakel. Canel ne se trouvait point sur la liste de M. Marres; c'est une addition du courrier. Au surplus, cette route doit se construire, sans tenir grand compte des indications

de distances, en s'appuyant sur les points déterminés par des itinéraires plus précis, d'abord entre Dounghel et Ghianghialy, puis entre Ghianghialy et Ghiellé; le surplus se trouve sur toutes les cartes.

IV.

Concordances de l'itinéraire de Mollien avec celui de Gray, et coup d'œil sur les divers autres itinéraires connus dans la Sénégambie, jusqu'à la Falémé.

(Lu à la Société de Géographie dans la séance du 18 mai 1832.)

Dans de précédentes lectures, j'ai successivement entretenu la Société : 1° de la construction des itinéraires de Mungo Park dans la Sénégambie inférieure; 2° de la fixation des points de coïncidence de l'itinéraire de Mollien avec les deux lignes parcourues par le célèbre voyageur écossais; et 3° de la construction des routes de Mollien sur ces nouvelles bases.

Mais je n'ai point encore conduit jusqu'à leur terme ces études de géographie positive sur les éléments qui doivent servir de fondement à toute représentation graphique de la Sénégambie jusqu'à la Falémé.

Il me reste d'abord à tracer, entre Ghianghialy et Taly-Ko, le complément de l'itinéraire de Mollien. Voici ce dernier fragment.

Itinéraire de Mollien. — Aller.

Second fragment direct.

Départ de Ghianghialy.	Milles.
Canel	6 S.
Santiobambi.	9 S.
Traversé un village où l'on fondait le fer.	
Ouarénicour.	10 S.
Passage d'un torrent desséché.	
Aoret	19 S.
Dialobé	6 S.
Diotte	9 S.
Dendoudé-Thiali, dernier village du	
Fouta	20 S.

Dans le voisinage est un lac qui communique par des marigots avec le Sénégal et la Gambie.

Boquéquillé, premier village du Bondou.	10 S.
Doubel.	7 S.

La route passe près du lac Thiali.

Diémoré.	19 S. S. E.
Boqui	9 S.
Goumel	10 S.

Les frontières de Oully sont à une demi-journée au sud-ouest.

Longué.	11 S. S. E.
Bodé.	10 S. E.
Un village (Taly-Ko)	6 S. E.

La résultante de cette route est de 152 milles, et la

distance réelle des deux points extrêmes, de 101 milles; la réduction à opérer est donc analogue à celles qu'ont déjà subies divers fragments du même itinéraire.

Sur cette ligne non plus, personne encore n'a su découvrir de concordances avec aucun autre itinéraire connu; et cependant Aoret se retrouve dans l'itinéraire de l'expédition du major Gray, sous l'orthographe de Howrey; Dendoudé-Thiali, Boquéquillé, y existent également, écrits Dindoody et Boquey-Guiley; mais rien de tout cela n'avait été aperçu: tant il est vrai que la géographie de ces contrées était imparfaitement étudiée.

Je vais aborder immédiatement cet itinéraire de Gray, qui d'abord offre une ligne fort voisine des routes de Park, et qui, dans une seconde série de marches, présente avec celle de Mollien les coïncidences que je viens de signaler. Je m'occuperai successivement de ces deux parties distinctes.

Malheureusement la relation du major n'offre point à la géographie d'éléments complets; et d'autre part, la carte qui accompagne le voyage, souvent en contradiction avec le texte, ne saurait être prise pour guide; quoi qu'il en soit, voici le résumé exact des indications que fournissent l'un et l'autre; j'ai renfermé entre parenthèses celles qui résultent du récit.

Premier itinéraire de Gray.

Départ de Kayaye.	Milles géogr.
Katoba à 20 milles au nord.	
Jaroumy (2 h. ou 4 m. E.)	6 N. E.
Jonka-Konda (1 $\frac{1}{2}$ h. E.)	5 E. N. E.

Lemain (1 h. S. E.) . . . Milles géogr. 5 E.

La Gambie, à $1\frac{1}{2}$ m. S. S. O.

Traversé deux villages (Koudjou et Yona).

Counting ($3\frac{1}{2}$ h.) 12 E. N. E.

Kolicorri (8 h. E.) 10 E.

Tandi-Konda (2 m. E. S. E.) 2 E.

Tout près de là les ruines de Pisania.

Sami (E.) 5 E.

Passé un petit ruisseau allant à la Gambie.

Jindey (E. N. E., à 15 m. de Tandikonda). 6 E.

Wallia est à 5 m. S.

Passage du marigot de Wallia (20 m.). 3 E.

Pakeba ($1\frac{1}{2}$ h. ou $3\frac{1}{2}$ m.) 2 E.

Sandou-Médina (3 h. N. E. $\frac{1}{4}$ E.). 5 N. E. $\frac{1}{4}$ E.

Kouta-Konda est à peu de distance au nord-ouest,
et Jamberou à 15 m. N. de Kouta-Konda.

Fodia-Kounda ($5\frac{1}{2}$ h.). 6 E. N. E.

Médina, capitale de Oully (3 h. E.) . . . 6 E. N. E.

Barra-Kounda est à peu de distance au sud.

Bambako (13 m. S. E. $\frac{1}{4}$ E.) 10 S. E.

Canopé (4 h. S. S. E.) 5 E.

Traversé Maja-Kounda ruiné, à 2 m. avant Koussay.

Koussay ou Métofodia-Kounda (2 h. S.

S. E.) 5 E. S. E.

Bantanto (6 h. E. N. E.) 8 N. E. $\frac{1}{4}$ E.

Montobi (5 h.) 8 E.

Sansanding (6 h. E.) . . Milles géogr. 10 E.
 Puits de Sabi-Lourou (6 h. E.) 5 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
 Sabi (5 $\frac{1}{2}$ h. E. $\frac{1}{4}$ N. E.) 15 E. N. E.

Latitude observée, 14° 10' 58" N. Le Nérico passe à
 une petite distance est-sud-est.

Jomjoury (entre S. et E.) 9 E.
 Didey (E.) 4 E.
 Lonchi (E. S. E.) 4 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
 Gongally (7 h. E. N. E.) 10 N. E. $\frac{1}{4}$ E.
 Dachadounga (3 $\frac{1}{2}$ h.) 9 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
 Ganado (4 h.) 10 E. $\frac{1}{4}$ N. E.

Traversé deux villages (Ganado et Goudy).

Goudiri (5 h.) 19 N. E. $\frac{1}{4}$ E.
 Autre Goudiri (5 m. E.) 3 N. N. E.

Passage d'un torrent allant au N. O. vers le Sénégal.

Baighbaigh (5 $\frac{1}{2}$ h. N. E.) N. N. E.
 Boulibany (5 h. N. E.) 16 N. E. $\frac{1}{4}$ E.

Patako, à 30 milles O. S. O.

Seno 5 N. $\frac{1}{4}$ N. E.
 Gamby. 6 N. $\frac{1}{4}$ N. E.
 Pete-Golmy. 6 N. $\frac{1}{4}$ N. E.
 Seno-Gourou. 2 N. $\frac{1}{4}$ N. E.

Passage d'un ruisseau.

Woro-Samba. 2 N. $\frac{1}{4}$ N. E.
 Samba-Conta (1 m.) 2 N. $\frac{1}{4}$ N. O.

Ce lieu est à 27 m. N. de Boulibany, 15 m. S. de
 Bakel, 14 m. de COUNGHIEL, 34 m. de Naye.

Dara 4 N. O. $\frac{1}{4}$ N.
 Gwipion (à 4 m. de COUNGHIEL) 4 N. O.

Gwinion-Amadi. . . . Milles géogr. 4 N. O. $\frac{1}{4}$ O.
 Bakel (à 6 m. de COUNGHIEL) 4 O. N. O.

Kayaye, le point de départ, est évidemment le même lieu que Mungo-Park, dans son dernier voyage, appelle Kayee; Jonka-Kounda et Lemain sont également communs aux deux itinéraires; et Tandi-Kounda, très voisin des ruines de Pisania, peut encore, à ce titre, être considéré comme un nouveau point de coïncidence. Au surplus, presque tous les villages traversés jusque-là par l'expédition de Gray, sont marqués sur la carte de la Gambie de John Leach, et peuvent ainsi se pointer aisément en combinant cette carte avec celle de Richard Owen.

C'est ensuite avec la première route de Park que celle de Gray offre de fréquentes concordances; toutes deux passent à Jindey, traversent le marigot de Wallia. Le journal de Park mentionne Pakéba, où est passé Gray; et celui-ci remarque que Sandou-Médinah est à une petite distance au sud-est de Kouta-Kounda, qu'a vu Park; l'un et l'autre ont visité Médinah, capitale de Oully; ils se rejoignent à Koussay, et enfin à Ganado. L'itinéraire de Park vient donc heureusement suppléer à l'insuffisance d'indications de celui de Gray.

Cependant il existe une difficulté pour le tracé de la portion de route entre Koussay et Ganado: c'est la détermination du point de Sabi, où le major a fait une observation astronomique. Sans m'arrêter à la ridicule faute typographique de la relation originale, exactement répétée dans la traduction française, et où l'on voit le chiffre d'une observation thermométrique prendre la place d'un angle de hauteur, ce qui rend ce

passage à grand'peine intelligible, j'y trouve mentionnée une hauteur méridienne du bord inférieur du soleil, de $85^{\circ} 22' 6''$, d'où le voyageur conclut régulièrement une latitude de $14^{\circ} 10' 58''$ N. : or il est aisé de reconnaître que les indications de gisements ne peuvent permettre d'atteindre une pareille latitude. Et comme, d'autre part, Sabi est à fort peu de distance ouest-nord-ouest du Nériko, il est évident que l'observation est mauvaise ou qu'il y a erreur dans le calcul ; je supposerais volontiers qu'il a été fait ici une méprise, très concevable de la part d'un homme peu exercé à la pratique des observations : c'est que, ne tenant point compte du double renversement des objets, il aura pris pour le bord *inférieur* de l'astre ce qui était en réalité le bord *supérieur*. Il y a lieu, dans cette hypothèse, de corriger du diamètre solaire la latitude obtenue par le voyageur, ce qui la réduit à $13^{\circ} 39' 18''$ N. : la construction de l'itinéraire devient alors aisée, et les conditions de distance proportionnelle viennent établir la longitude du même point par $15^{\circ} 30'$ O.

Entre Ganado et Bakel, nul itinéraire publié ne nous offre son appui ; mais la relation de Gray contient heureusement des données suffisantes pour établir le point principal, Boulibany ; car Samba-Conta, situé à 15 milles de Bakel et 34 milles de Naye, viendra par $14^{\circ} 38'$ N. et $14^{\circ} 42'$ O. ; et Boulibany, placé à 27 milles sud de Samba-Conta, tombera par $14^{\circ} 11'$ N. et $14^{\circ} 42'$ O. Le surplus de la route sera facile à pointer au moyen de ces deux positions. Je les ai trouvées marquées sur la carte de Dupont et Dussault, inclinant un peu plus vers l'est, et offrant entre elles, et à l'égard de Bakel, des distances un peu plus longues,

tandis que Samba-Conta s'y trouve rapproché de Nâhi. Ces différences, peu considérables d'ailleurs, proviennent d'une légère exagération de l'estime d'après laquelle nos deux officiers ont établi l'un et l'autre point, que l'ingénieur de Chastellux avait déjà visités, ainsi que nous l'apprend le récit du major Gray. On trouve en outre indiqués sur leur carte les villages de Senogourou, Dara, les deux Gougnan, et quelques autres lieux encore dans le voisinage.

Voyons maintenant le second itinéraire de Gray. Ce n'est qu'à grand'peine que j'ai pu l'établir, attendu le peu de clarté de la carte du voyage et le défaut d'indications suffisantes dans la relation ; j'ai pu heureusement m'aider de renseignements recueillis par M. Dupont de la bouche même du major.

Second itinéraire de Gray.

Départ de Boulibany.	Milles géogr.
Séno.	4 O.
Lewa	5 O.
Giowel (4 h. ou 12 m. O.).	8 O. $\frac{1}{4}$ S. O.
Traversé un village.	
Gwina (11 m. N. O.)	8 O.
Gary-Ely (3 m. N. et 2 h. entre N. et O.).	8 O. N. O. $\frac{1}{4}$ N.
Bokey-Guiley (10 m. N. $\frac{1}{4}$ N. E.)	4 N. O. $\frac{1}{4}$ O.
Dindoudy (10 m. N. N. E.).	14 N. O. $\frac{1}{4}$ O.
Lougounoudy (2 h. N. E.)	4 N. N. O. $\frac{1}{4}$ N.
Siendou (5 h. E.)	6 N. N. O. $\frac{1}{4}$ N.
Loubougol (3 h.).	4 N. N. O. $\frac{1}{4}$ N.

Ce lieu est à 25 milles d'Howrey et à plus de 50 milles de chemin de Bakel.

Un village [Happé]. . Milles géogr.	6 E. $\frac{1}{4}$ S.
Doubel	25 E. $\frac{1}{4}$ S.
Un village.	4 N. E. $\frac{1}{4}$ E.
Tuabo (12 $\frac{1}{2}$ h. de Loubougol). . .	8 N. E. $\frac{1}{4}$ E.
Jowar.	13 N. O. $\frac{1}{4}$ O.
Worombolel (4 h. entre S. et O.).	10 S. O. $\frac{1}{4}$ O.
Traversé un village.	
Gowdé-Bofé.	9 O. S. O.
Gangel (2 h.)	8 O. N. O.
Un village [Happé].	6 S.
Autre village [Gangel] (4 m.) . . .	6 N.
Samba-Jamangèle, près de Howrey	
(7 h.).	19 N. O. $\frac{1}{4}$ O.
Goundel.	6 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Fadgar, à 10 m. de Gowdé-Bofé. .	6 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Samba-Jamangèle (12 m. O.) . . .	12 N. O. $\frac{1}{4}$ O.
Bonjoncole (8 h.)	28 E. S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Jowar (3 $\frac{1}{2}$ h.)	12 E. N. E. $\frac{1}{4}$ E.

Dans cet itinéraire, Boulibany, Tuabo, Nghiaouar, occupent des positions déjà suffisamment connues; celle de Boké-Ghilé résulte de l'itinéraire de Mollien par 14° 38' N. et 15° 30' O.; celle de Dindoudy par 14° 44' N. et 15° 30' O.; enfin celle de Samba-Ghiamanghiel doit être voisine de celle de Haouré, qui se trouve déterminée par 15° 7' N. et 15° 30' O. Ces données sont d'un grand secours pour le tracé de la route actuelle, dont la ligne, fort complexe, offre de nombreuses difficultés de construction : j'ai déjà dit combien la carte du voyage me paraît peu propre à servir de guide, et combien les notions que peut fournir le texte de la relation sont insuffisantes.

La portion comprise entre Boulibany et Boké-Ghilé devra se construire à peu près comme elle est marquée sur la carte du voyage, sauf une dilatation assez considérable des distances; mais le surplus doit être refait entièrement à neuf au moyen des indications fournies par le récit, tout incomplètes qu'elles soient. Sans prétendre parvenir à résoudre toutes les difficultés qu'offre la mise en œuvre de ces documents tronqués, il me paraît que l'on peut admettre comme bases d'un tracé tolérable, la position estimée de Loubougol par $14^{\circ}49'N.$ et $15^{\circ}5'O.$, celle de Gôdé-Bofé par $15^{\circ}1'N.$ et $15^{\circ}3'O.$, celle de Fadgar par $15^{\circ}6'N.$ et $15^{\circ}12'O.$, et celle de Samba-Ghiamanghiel par $15^{\circ}6'N.$ et $15^{\circ}28'O.$

C'est maintenant l'itinéraire de Rubault et celui de Karaschy qu'il faut rattacher aux constructions qui précèdent. Tous deux ils marquent les distances en heures de marche, sans aucune indication des gisements. Labarthe avait fait connaître celui de Rubault dès 1802; Durand l'a publié *in extenso* en 1807. L'abrégé du premier ne s'accorde pas entièrement avec la relation transcrite par le second. Pour éclaircir la difficulté, j'ai tenté de recourir aux doubles originaux que Durand énonce avoir transmis aux ministres de la marine et des affaires étrangères; mais les recherches faites avec une obligeante exactitude aux archives des deux départements ont été complètement infructueuses. Je suis donc forcé de me borner à résumer ici la relation de Durand, en suppléant, au moyen des chiffres de Labarthe, à l'insuffisance des indications de celle-là pour quelques distances; un astérisque fait reconnaître les nombres que j'ai ainsi empruntés à la première publication.

Itinéraire de Rubault.

Départ de SAINT-LOUIS.	Heures de marche.
Passé à Babagué.	
GANDIOLE.	6
Camesson.	7
Béty	4
MÉRINÉ-GUIOB	5
Passé à Guré.	
Hyamdhyren	6
Hyam.	5
Traversé plusieurs villages.	
MÉRINÉ.	5*
BETELDIABY, dernier village de Cayor. . .	6
LEQUEUQUIÉ, premier village de Guiolof. .	13
QUIBY.	8*
Guiaquiri.	4*
Guiarna.	11
HUARKOR.	6
GURY	5
CAKA	8*
Mograis.	5
Limites du royaume de Manding (5 h. avant Passe).	
PASSE (5 grandes journées)	60*
MALÈME (premier village de Bambouk). .	5
CAFIME	5
Combalot.	7
CALDENNE.	5
Limites de Youly (2 h. après Caldenne).	
Cambia.	10
Lamcème.	5

KOLOR	Heures de marche 11
Limites de Mériné (2 h. après Kolor).	
GAMBIE.	2
TALIGOT, premier village de Bondou. . . .	27
GANADO	5
COUDI	7

Ce village est traversé par la rivière Mériqot, qui tourne en demi-cercle vers le midi et va se perdre dans le Sénégal.

Paraolségua	4
COUSSAN	8
BOGUEL.	3
Coursan, résidence d'Almamy.	9
GOUGUIOUROU.	4
KAINOURA	7
Passage de la Falémé.	
Ganado	3 +
GOLOMBO.	9
TOUBABOUCANÉ.	6

A côté de cet itinéraire, je vais transcrire celui de Karaschy, en le prenant à rebours, faisant de Saint-Louis le point du départ, et de Toubaboucané celui d'arrivée.

Itinéraire de Karaschy.

Départ de SAINT-LOUIS.	Heures de marche
GANDIOLE.	6
Maricamp.	7
MÉRINÉ-GUIOB.	5

KÉAINDERAIN	Heures de marche	5
MÉRINÉ.		4
BETELDIABY		6
COQUI		5
KIBI.		7
GUSAMA		5
DOUAI		6
HUARKOR.		4
GURY.		6
CAKA		5
KIAMEN.		6
PASSE (4 journées).		32
MALÈME		6
CAFIME.		5
CALDENNE		6
LAMEN.		4
KOLOR.		8
GAMBIE		6
TELLIKA		8
GANADO		5
COUDI		6
COUSSAN.		4
BOGUEL		5
Sambacolo		6
GOUGUIOUROU.		5
KAINOURA		5
Médiné		7
GOLOMBO.		5
TOUBAROUKANÉ.		6

Ces deux itinéraires offrent mutuellement des points de concordance fort nombreux; mais le chiffre des

distances diffère en quelques endroits d'une manière tellement notable, qu'il est impossible de n'y pas supposer d'erreur ; et, dans ce cas, l'itinéraire de Rubault me paraît présenter plus de garanties, à raison de l'étendue de la relation d'où il est extrait, tandis que l'autre n'est connu que par le résumé de Durand, qui a pu compter fort mal les heures de marche. Ainsi, par exemple, de Huarkor à Passe, Rubault, après avoir cheminé 18 heures jusqu'à Mograis, emploie cinq grandes journées de 12 heures au moins, sinon de 14, pour arriver à Passe ; tandis que Karaschy n'aurait compté, déduction faite de 17 heures entre Huarkor et Kiamen, que quatre journées de 8 heures jusqu'au même village de Passe. Cela ne tiendrait-il pas à la préoccupation de Durand, qui lui-même, en transcrivant la relation de Rubault, semble vouloir n'y tenir compte que de quatre journées. Autre exemple : Du village de Gambie dans le Oully, à celui de Taligot dans le Bondou, la lecture attentive de la relation de Rubault m'a fait supputer 27 heures de marche, tandis que l'itinéraire de Karaschy n'en marque que 8 ; erreur manifeste analogue à celle que présente, au même endroit, le résumé de Labarthe, qui n'a compté que 7 heures. On voit par là combien il faut apporter de défiance dans l'emploi de tels documents.

Le défaut absolu d'indication des gisements rend leur construction fort incertaine ; les routes déjà tracées offrent heureusement plusieurs points auxquels on peut la rattacher.

Quant à la portion des deux routes depuis Saint-Louis jusqu'à Ouarkhogh, il y a lieu de placer ici, en regard de cette double ligne, un troisième itinéraire

encore inédit, et qui fut exécuté à la fin de 1823, sous les auspices de M. Roger, commandant alors au Sénégal, par M. Beccaria, habitant de Saint-Louis. Le voici tel que cet administrateur lui-même le transmet au département de la marine :

Itinéraire de M. Beccaria.

Départ de GANDIOLE.

TIÉLEMANE.

GATITAUYE.

Carematabodge.

MÉRINA-DIOPE.

Maka.

Longua.

Guamaque.

Care-Diaye.

Balale.

Guimoye.

Diague.

Kandie.

Baguodge.

Baque.

PAMPI-NABÉ.

Guama-yaye.

Gaume-pace.

Dierré-Diaraffe.

Warkorh-Gainte.

WARKORH.

Journées de route. . . 7.

Ici non seulement les gisements, mais même les distances partielles ne sont point indiquées ; il est dit

seulement que cette route fut parcourue en 7 journées, ce qui, pour vingt stations, suppose une marche moyenne de 3 heures environ d'une station à l'autre.

Dans cette route, comme dans celles de Rubault et de Karaschy, se rencontre le village de Gandiole ; un nouveau point commun de concordance se trouve au village de Merina-Diope ; de là jusqu'à Warkorh, l'itinéraire de M. Beccaria n'offre plus aucun lieu qui se retrouve dans les deux autres, non plus que dans celui de Mollien, si ce n'est peut-être le village de Pampi-Nabé, qui serait le Pampi de Mollien.

Gandiole est le nom d'un district du Kayor, dont le village principal, vulgairement appelé de même par les habitants de Saint-Louis, porte en réalité le nom de Mouit ; il est situé presque directement au sud de Saint-Louis, à 10 milles de distance. La carte de M. Leprieur donne ensuite Tiéliman à 8 milles S. E. $\frac{1}{2}$ E. de Mouit, et Gat-Ntoy à 5 milles E. S. E. de Tiéliman. La carte de M. Louis indique la position approximative de Guré à 20 milles E.-S. E. de Mouit ; nous connaissons encore, d'autre part, la position de Kogy. Au delà de ce point, nous restons sans guide, et le tracé des trois itinéraires n'est plus guère que conjectural jusqu'à Ouarkhogh.

Ceux de Rubault et de Karaschy, qui se rendent à Meriné-Ghiob par des chemins divers, font ensemble l'étape suivante pour arriver à Ghanghiren, que l'un écrit Hyamdhyren et l'autre Keainderain ; ils se retrouvent ensuite à Mérimé, à Beteldiaby, à Kiby, et enfin à Ouarkhogh ; mais il est évident que le chiffre des distances est erroné et trop faible dans l'itinéraire de Karaschy, entre Kogy et Kiby.

Après Ouarkhogh, un nouveau point de repère est offert à ces vagues documents, par les tracés antérieurs, dans le village de Paff, sur la route de Beaufort, qui le place dans le royaume de Saloum, au sud de l'empire Ghiolof, et au nord du petit État de Bambouk : on ne peut manquer de reconnaître le même lieu dans le village de Passe, visité par Rubault et par Karaschy, et situé dans le royaume de Barra ou Mauding (démembrement oriental du Saloum comme le royaume manding de Barra, sur la Gambie, en est un démembrement austro-occidental), au sud de celui des Ghiolofs, et au nord de celui de Bambouk. Avant ce point, les deux routes doivent coïncider aux villages de Gury et de Caka.

Au delà de Paff, nos deux itinéraires ne rejoignent qu'à Kolor les routes déjà tracées ; ils coïncident entre eux dans l'intervalle à Malem, Kafim et Kalden.

Depuis Kolor, les points de repère sont plus nombreux ; Taly-Ko, Ganado, Boguel, sont déjà fixés par Mungo-Park ; Coudy se trouve, sous l'orthographe de Ghody, dans la route de Gray ; Kénoura, où s'élevait jadis notre fort de Saint-Pierre sur la Falémé, est inscrit sur toutes les cartes ; Golombo est indiqué, sous la forme Golombolle, dans celle de Compagnon et celle de D'Anville ; enfin Toubabo-Kané, terme commun, est une position astronomiquement déterminée par M. Dussault. Les deux itinéraires coïncident en outre entre eux aux points intermédiaires de Ganby, Coussan et Goughiourou.

Reste encore, dans une direction analogue à celle des routes précédentes, l'itinéraire d'Isaac, envoyé en 1810, par le gouverneur anglais Maxwell, sur les tracés

de Mungo-Park, dont ce nègre avait été le guide cinq années auparavant. A son retour, il remit un journal de son voyage, écrit en arabe, et qui, traduit en anglais à Saint-Louis, a été imprimé à la suite de la relation de Park; les noms de lieux y sont fréquemment défigurés par l'impéritie du traducteur. En voici le résumé depuis Nghiané-Marghio jusqu'à Déramanéh.

Itinéraire d'Isaac.

Premier fragment.

Départ de Yanimmarou.	Journées de route.
Passé à Mongha.	
Marianconda	1
Passé à Cataba.	
Giammala-coto.	1
Tandacunda	1
Guenda.	1
Traversé un ruisseau.	
Sendougou-manna	1
Woulli-manna	1
Caroppa	» $\frac{1}{2}$
Coussage	» $\frac{1}{2}$
Montogou.	1
Traversé trois ruisseaux.	
Moundoundoun.	» $\frac{3}{4}$
Couchiar	» $\frac{1}{2}$
Saabie (11 heures)	1
Joumajaoury	» $\frac{1}{2}$
Tallimangoly.	» $\frac{1}{2}$
Baniscrilla	1 $\frac{1}{2}$
Gambia.	» $\frac{1}{2}$

Halte sur la route	Journées de route	» $\frac{1}{2}$
Passé à Gnary et Sangnongagy.		
Dougay		» $\frac{1}{2}$
Daacada.		» $\frac{1}{2}$
Bougoldanda.		» $\frac{1}{2}$
Saamcolo		» $\frac{1}{2}$
Soumbourdaga		» $\frac{1}{2}$
Debbou		» $\frac{1}{2}$
Traversé la Falémé.		
Diggichou-coumi.		» $\frac{1}{2}$
Sabcouria, dernier village de Bondou . . .		1
Passé à Goulombo.		
Halte sur la route		1
Dramana		» $\frac{1}{2}$

Le point de départ nous est connu, de même que Tenda-Kounda, étape de la troisième journée; entre ces deux positions, celle de Cataba doit obéir à la double condition d'être à une journée et demie de route de chacune d'elles, et à une vingtaine de milles dans le nord de Kayi, d'après la remarque de Gray; elle sera donc établie convenablement par 13° 50' N. et 17° 3' O. Guenda n'est autre que le Gindey ou Jindey de Park, qui doit, je pense, s'écrire correctement Gendeh; le ruisseau traversé ensuite est le marigot de Ouallia; dans Sandougou-Manna et Woulli-Manna, on ne peut méconnaître Sandou-Médynah et Medynah, capitale de Oully. Caroppa est une transcription fautive de Canopé ou Kanopeh; Coussage est bien le même que Koussay, Montogou le même que Montobi. On retrouve ensuite Koujar, Sabi, Jomjoury dans Couchiar, Saabie et Joumajaoury; Tallimangoly, que

j'orthographierais plus volontiers Taly-man-Kolé, c'est-à-dire la rivière aux nombreux talys, me parait marquer un nouveau point de passage du Néry-Ko; Dougay ne peut être différent du Douggy de Park. Bougolandanda représente Boguel; Saaincolo est pour Samacolo, Soumbourdaga pour Soubrodouka. Debbou est marqué sur les cartes de Compagnon et de D'Anville; Diggichoncoumi s'y trouve aussi sous le nom de Dicciquincoumou, Goulombo sous celui de Golombolle; enfin Dramana, mieux écrit Deramaneh, est bien connu dans le voisinage de Saint-Joseph de Galam.

Une remarque qui n'est point ici sans intérêt, c'est que l'estime des distances données par cet itinéraire confirme pleinement le parti que j'ai pris à l'égard de Saby en construisant celui de Gray.

Après les divers documents qui précèdent, j'en veux ici recueillir un encore, plus vague que tous les autres, mais que pourront éclaircir et compléter un jour les notes conservées sans doute par Adrien Partarrieu: c'est la route suivie par ce voyageur lorsqu'avec Caillié il partit de Saint-Louis pour aller rejoindre le major Gray dans le Bondou. Je le donne d'après les rares indications que Caillié a consignées dans l'introduction de son voyage à Ten-Boktoue, plus quelques données qu'il a retrouvées à grand'peine dans d'impairfaits et anciens souvenirs, et enfin d'après le peu de lumières qui se rencontrent, sur le même sujet, dans la relation de Gray.

Itinéraire de Partarrian et Caillié.

Départ de SAINT-LOUIS.	Journées de marche.
Koxy.	»
OUAKKHOCH.	»
Dernier village ghiolof	3 S. E.
Boulibaba, premier village poul	5 S. E.
Paillar, campement	» $\frac{1}{2}$ E.
Hameau dans le Oully	5 S. un peu E.
Kolon	»
Balla.	»
Patako.	»
BOULIBANY (30 milles)	» E. N. E.

De cet insuffisant aperçu, je ne puis, quant à présent, tirer d'autre résultat géographique que l'indication aventurée du village de Boulibaba et du campement de Paillar, l'un vers 16° 24' O., l'autre vers 16° 18' O., tous deux vers 14° 45' N.

V.

*Construction des trois routes de Mungo-Park depuis la
Falémé jusqu'au Niger.*

Après avoir réuni et coordonné les matériaux géographiques recueillis jusqu'à ce jour sur les contrées de la Nigritie occidentale depuis la mer jusqu'à la

Falémé, il est temps de franchir cette limite, et de prolonger au delà des premières stations où je l'ai suspendue la construction de la triple route de Park vers cet immense Niger dont enfin aujourd'hui l'issue n'est plus une mystérieuse énigme.

Ségrou marque le point principal auquel aboutissent en commun les trois lignes itinéraires, et sa position doit obéir à la fois aux conditions de chacune d'elles. La première le place à une distance estimée d'environ 416 milles dans l'est de Joag ; la seconde, à une distance estimée d'environ 395 milles dans l'est de Bintingalla ; la troisième, dont les conditions de distance sont plus complexes et moins susceptibles d'une appréciation d'ensemble, exige qu'en même temps la latitude de Ségrou ne s'éloigne point du parallèle de $13^{\circ} 18' N.$ déterminé par une observation faite à Sami, environ 25 milles à l'ouest de cette capitale des Bambarra. Appliquant à l'estime de Park la réduction proportionnelle de 247 à 476, dont elle a été reconnue passible, nous aurons les distances approximatives de 300 milles à partir de Joag, et 281 milles à partir de Bintingalla : or la première atteindrait le parallèle de $13^{\circ} 18' N.$ par 9° de longitude ouest, et la seconde vers $8^{\circ} 10'$. La différence est énorme. Provient-elle d'erreurs sur les distances partielles, ou bien d'une fausse appréciation des distances générales ? Peut-être de ces deux causes à la fois. On doit penser en effet, d'une part, que dans la route de retour du premier voyage, où Mungo-Park eut d'abord à remonter le bassin du Niger, puis à couper à angles presque droits tous les hauts affluents du Sénégal, sa marche réelle dut être proportionnellement moindre, comparativement à

l'estime, que dans la route d'aller, qui traversait un pays généralement plat; et des vérifications suivies m'ont fait découvrir d'un autre côté, dans le premier itinéraire, des omissions répétées, ainsi que je l'indiquerai bientôt. On peut donc augurer que la longitude réelle de Séghon doit se trouver entre les points extrêmes marqués par les méridiens de $8^{\circ} 10'$ et 9° . La combinaison complète des trois routes conduit à une longitude probable de $8^{\circ} 15' O.$, que je n'hésite point à adopter.

Passons aux détails de construction qui amènent ce résultat. Je commencerai par l'itinéraire du second voyage depuis Fankia où je l'ai laissé. J'ai déjà averti que nous possédons uniquement à cet égard les insuffisantes données du journal de route, avec le tracé de la carte anonyme qui l'accompagne et qui ne mérite aucune confiance; mais quelques positions observées viennent heureusement suppléer au défaut de documents plus précis. Je continue de réunir, comme je l'ai déjà fait, les indications qu'il est possible de puiser à ces trois sources.

*Itinéraire du second voyage de Mungo-Park.
Second fragment.*

Départ de Fankia.	Milles.
Traversé la crête des monts Tambaoura.	
Tombin (3 m. N. E.)	5 N. E.
Sérimanna	8 N. E.
Fajemmia ($12^{\circ} 49' 45'' O.$)	7 N. E.
Nealakalla	6 E. S. E.
Passage du Balee (1 m. N. E.)	1 S. E. ¹ E.

Passage d'un ruisseau (2 m. E.). Milles	5 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Bountounkouran	1 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Douggicotta (2 m. E.).	3 E. S. E.
Village (4 m. E.).	3 E. S. E.
Falifing.	5 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Kimbia.	5 E.
Sullo	7 E.
Sécoba (12° 27' 36" N.)	7 E. S. E.
Konkromo (7 m. E., par 12° 19' 15" O.).	7 E. $\frac{1}{4}$ N. E.

Passage du Bafing.

Ruines de Médina, au pied du mont

Sankari.	14 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
------------------	---------------------------

Passage d'un ruisseau.

Kandy (26 m.)	38 E. $\frac{1}{2}$ N.
Sangicotta (3 m.)	5 E.
Koïna.	17 E. $\frac{1}{4}$ N.
Koumbandi (6 m.)	8 E.
Fonilla (3 h.)	10 E.

Passage du Wonda, nommé à sa source Baqouy,
et dans sa partie inférieure Ba-Oulima.

Moiaharra ou Boulinkoumbou (2 m. du

Wonda)	8 E.
------------------	------

Serrababou (8 m. N. E.)	12 N. E. $\frac{1}{2}$ E.
-----------------------------------	---------------------------

Passage du Kinyaco, coulant nord-ouest.

Sabousira ou Mallabou (6 m. N.) . . .	10 N.
Keminouin ou Maniakorro, sur le Balée.	15 N. N. O.
Ganambou (10 m. E. $\frac{1}{4}$ N.)	14 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Balandou.	18 E. $\frac{1}{4}$ S.
Séransang (4 h.)	11 E.
Nummabou.	16 E.

Traversé deux villages ruinés.

Milles.

Passage de la Ba-Oulima (11° 35' 15" O.). 15 E.**Marina (1 $\frac{1}{2}$ h.) 8 E. $\frac{1}{4}$ S. E.****Bangassi (6 m.) 7 E. $\frac{1}{4}$ S. E.****Nummasonlo (5 h.) 8 S. E. $\frac{1}{4}$ E.****Passage d'un ruisseau coulant sud-est****(5 m. E.) 3 S. E. $\frac{1}{4}$ E.****Surtabou 2 S. E. $\frac{1}{4}$ E.****Sobi (4 h.) 7 S. E. $\frac{1}{4}$ S.****Passage d'un ruisseau coulant sud-sud-ouest.****Balanding 6 S. E. $\frac{1}{4}$ S.****Balandou (4 m. E. $\frac{1}{4}$ S. E.) 5 E. S. E.**

Sobi est au nord-ouest du compas à l'égard de ce point.

Passage d'un ruisseau coulant sud-est.**Passage du même ruisseau coulant E. $\frac{1}{4}$ N. E.****Koulihoré (2 $\frac{1}{2}$ h. du ruisseau) 6 E. S. E.****Ganifarra 9 S. S. E.****Passage du Ba-Oully.****Passage d'un ruisseau coulant ouest.****Dababou (8 h.) 11 S. E. $\frac{1}{4}$ S.****Koumlikoumi 17 S. S. E.****Doumbila (16 à 18 m. vers le sud) . . 12 S. E. $\frac{1}{4}$ S.****Toniba (18 à 20 m. S. E. $\frac{1}{4}$ S.) 12 S. E. $\frac{1}{4}$ S.****Bambakou, sur le Niger 10 S. E.****Bossradou (1 $\frac{1}{2}$ m. E.) 6 E.****Marrabou 27 E. $\frac{1}{4}$ N.****Koulikorro (12° 51' 55" N.) 16 E. N. E.****Halte à Dina, sur la rive droite.****Yamina (13° 15' 7" N.) 65 E. N. E.****Sami (13° 17' 33" N.) 49 E.**

Dépassé un ruisseau au nord de Ségou-Korro. Milles.

Ségou. 23 E.

Il est aisé d'apercevoir, quant à la portion comprise entre Fankia et Bamamakou, que le constructeur de la carte anonyme a considérablement altéré les mesures partielles de route indiquées dans le journal du voyage, dilatant les unes, surtout entre Konkromo et Bangassi, contractant au contraire les autres entre Bangassi et Bamamakou. Les positions observées de Fajemmia, de Secoba, de Konkromo et du passage de la Ba-Oulima, offrent, pour la première moitié, des bases auxquelles il y a lieu d'assujettir tous les détails intermédiaires; on peut même utiliser sans inconvénient les latitudes de Sabousira et de Maniakorro, qui s'accordent d'une manière assez plausible avec la construction géodésique. Ces deux villes se trouveront ainsi établies, la première vers 13° 50' N. et 11° 55' O., la seconde vers 13° 59' N. et 11° 59' O.

Quant à la seconde moitié, on peut la déduire, par analogie, de la précédente; qu'on remarque, en effet, que les 54 milles en ligne droite qui se trouvent entre Konkromo et le passage de la Ba-Oulima représentent l'axe d'un développement de 84 milles de marche réelle; parcourus en 70 heures environ; et l'on en conclura que les 100 heures environ de marche réelle qui séparent la Ba-Oulima de Bamamakou doivent compter pour 120 milles développés, dont la construction produit un axe de 108 milles en droite.

Il importe de combiner cette nouvelle donnée avec celles que fournit l'itinéraire de retour du premier voyage.

J'ai déjà dit, quant à cet itinéraire, que nous n'avions point la note des distances et des gisements originaux, mais qu'il est aisé de les relever sur la carte de Rennell, où les distances n'ont subi qu'une altération minime, et où les gisements, déterminés par le voyageur sur le Nord vrai, se trouvent naturellement conservés sans correction.

Cette observation ne s'applique, quant aux gisements, que jusqu'à Sibidoulou : entre ce point et Séghou, les directions avaient été constatées à la boussole, et se trouvent par conséquent affectées, dans la carte de Rennell, d'une correction de 17° N. O., qu'il y a lieu de faire disparaître pour retrouver les gisements originaux : c'est ce que j'ai eu soin de faire dans le relevé ci-après :

*Premier voyage de Mungo-Park. — Itinéraire de retour.
Second fragment.*

Départ de Bintingalla.	Milles.
Traversé le Balee.	
Mallacotta	10 E. $\frac{1}{4}$ S.
Traversé un village et un ruisseau coulant nord-ouest.	
Langicotta, dans le Woradou.	6 E. $\frac{1}{4}$ S.
Tinkingtan.	10 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Koba.	5 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Traversé le Bafing.	
Manna.	7 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Sousita, dans le Kullo	5 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Traversé le Nunkolo.	
Kullongki	10 E. N. E.
La route du Gadou va au nord-est.	

Passage du Boki.	Milles	8	E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Passage de la Furkouma.		16	E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Passage du Co-Meissang		20	E. N. E.
Passage du Wonda.		20	E. N. E.
Village.		18	E. S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Traversé deux ruisseaux, puis le Kokoro.			
Kenytakouro.		6	E. $\frac{1}{3}$ N.
Worumbang.		16	E. N. E.
Bala.		7	E. N. E.
Passé à Marabou.			
Kamalia.		13	E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Bouré est à 4 jours S. O.; Jarra, à 10 jours N. O.			
Passé à Mansia.			
Dosita.		9	E. N. E. $\frac{1}{3}$ N.
Passé à Jerijang.			
Kinneyetou		9	E. N. E. $\frac{1}{3}$ N.
Passé à Némacou et à Ballanti.			
Wonda		13	E. N. E. $\frac{1}{3}$ N.
Sibidoulou.		8	E. N. E. $\frac{1}{4}$ N.

Kouma.		10	S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Montagnes du royaume de Kong, au sud-est.			
Bammakou, sur le Niger		10	S. S. E.
Bouré est à 6 journées.			
Froukabou.		16	S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Traversé un ruisseau.			
Marrabou		15	E. $\frac{1}{4}$ N. E.

Traversé un ruisseau.	Milles.
Toulumbo	10 E.
Kayou	4 N. E. $\frac{1}{4}$ N.
Koulikorro	6 N. E. $\frac{1}{4}$ N.
Souha	9 N. E. $\frac{1}{4}$ N.
Somino	4 E. N. E. $\frac{1}{4}$ E.
Jaba	4 N. E. $\frac{1}{4}$ N.
Taffara	6 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Traversé la Frina.	
Kanika	14 E. N. E. $\frac{1}{4}$ N.
Ville ruinée	12 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Balaba	9 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Farra	4 N. E. $\frac{1}{4}$ E.
Yamina	4 E. N. E.
Kallimana	6 E. N. E.
Gangu	7 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Jabbi	5 E.
Song	6 E. S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Kaimou	5 E. S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Sai	7 E. N. E. $\frac{1}{4}$ N.
Binni	7 E. $\frac{1}{4}$ N.
Sami	5 E. $\frac{1}{4}$ N.
Kamalia	6 E. $\frac{1}{4}$ N.
Souhou	4 E. $\frac{1}{4}$ N.
Ségo	13 E. $\frac{1}{4}$ S. E.

Le pays de Kong, à 10 jours S. ou S. S. O.

Les géographes se sont accordés jusqu'à ce jour à opérer la jonction des deux itinéraires qui précèdent au village ouvert de Koumikoumi, qui ne se trouve que dans l'un, et qu'ils ont considéré comme identique avec le village fermé de Kouma, indiqué seulement

dans l'autre ; ne tenant compte ni du gisement, ni surtout de la distance, ils ont, sur une prétendue ressemblance de noms qui n'existe même point, supposé une coïncidence évidemment fautive : ce n'est qu'à Bammakou que les deux lignes se rejoignent pour aller ensemble à Séghou.

Quant à cette dernière portion de route, il est incontestable que les marches du premier voyage offrent bien plus de garanties d'exactitude que les mesures incertaines d'une navigation dont la vitesse et les sinuosités sont très difficiles à apprécier, et ne sont d'ailleurs point indiquées par le voyageur ; l'itinéraire du second voyage n'offre ici d'autre secours au précédent que les trois latitudes observées de Koulikorro, Yamina, et Sami, et peut-être encore celle de Marrabou.

Ce dernier itinéraire compte 223 milles E. $\frac{1}{2}$ N. vrai de Bintingalla à Bammakou, et 176 milles E. $\frac{1}{2}$ N. E. du camp de Bammakou à Séghou ; la direction de la première de ces deux lignes offre une base fixe, puisqu'elle est orientée sur le nord vrai ; en combinant avec cette base la distance de 108 milles entre le passage de la Ba-Qulimâ et Bammakou, déduite de l'itinéraire du second voyage, on verra tomber Bammakou vers $12^{\circ} 47' N.$ et $10^{\circ} 15' O.$; et utilisant, pour le tracé de cette portion de route, les latitudes observées de Bangassi, Koulihori et Koumikoumi, on placera successivement ces trois points, le premier vers $13^{\circ} 50' N.$ et $41^{\circ} 21' O.$, le second vers $13^{\circ} 42' N.$ et $40^{\circ} 42' O.$, et le dernier vers $13^{\circ} 17' N.$ et $10^{\circ} 32' O.$

Bammakou se trouvera ainsi à une distance totale de 159 milles de Bintingalla : à ce compte, la réduction proportionnelle permet ici de 223 à 159, et on appli-

quant le même taux à la distance sur Séghou, celle-ci se trouvera restreinte de 176 à 125 milles, ce qui, combiné avec la latitude observée de $13^{\circ} 18' N.$, porte, comme je l'ai déjà dit, cette capitale à $8^{\circ} 15'$ de longitude ouest.

Ce n'est point là un résultat rigoureux qui ne pourrait subir de modifications sans porter une grave atteinte à la disposition ou à l'essence même des éléments qui le produisent; mais tel qu'il se présente, il me paraît se lier plus aisément qu'aucun autre aux diverses positions avec lesquelles il doit être mis en rapport.

Dès à présent je vais montrer comment le premier itinéraire de Park concorde sans effort avec ce résultat, et lui prête une nouvelle consistance.

A partir de Joag, cet itinéraire se dirige vers le Kasso, puis vers le Kaarta, et de là à Séghou. Le major Rennell ne le donne que par fractions successives, à raison de la diversité des circonstances qu'offre chacune d'elles. Je suivrai à cet égard les divisions de l'illustre géographe.

*Premier voyage de Mungo-Park. — Itinéraire d'aller.
Second fragment.*

Départ de Joag.	Heur.	Mill.
Passé à Gongadi.		
Sami, sur le Sénégal	7	ou 18 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
KAYI, sur les deux rives . . .	$3\frac{1}{2}$	— 9 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Traversé le Sénégal.		
Tisi	$7\frac{1}{2}$	— 18 N. E. $\frac{1}{4}$ N.
Halte à un village.		
Passage du Kray-Ko, affluent du Sénégal.		

Milles.

MÉDYNAB (2 milles E. du Kray-Ko). . .	12 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Jombo	12 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Passé à Soulo (3 milles sud de Kouniakary).	
KOUNIAKARY.	3 E. $\frac{1}{4}$ S. E.

Dans cette portion de route, j'ai indiqué hors ligne certains détails qui ne sont point marqués dans l'itinéraire, et qui semblent solliciter quelque modification dans la série des distances ; car on y voit le chemin de Tisi à Médynah compté seulement pour 12 milles lorsqu'il a employé une journée et demie, tandis que la mutation suivante est également portée à 12 milles, bien qu'elle ne fût que d'environ 2 heures de marche : il parait donc convenable, sinon d'élever à plus de 24 milles la somme de ces deux distances, au moins de la partager de manière à attribuer 19 ou 20 milles à la première, et 4 ou 5 milles à la deuxième, Quant à la distance de 3 milles seulement entre Jombo et Kouniakary, sans tenir compte de l'étape de Soulo, c'est une omission évidente : parti de bonne heure de Jombo, le voyageur arriva à midi à Soulo, ce qui doit faire compter 12 milles, et alors il se trouva à 3 milles au sud de Kouniakary.

En définitive, la distance totale de Joag à Kouniakary serait ainsi de 70 milles, d'après le taux habituel de l'estime de Park ; or cette mesure est naturellement passible d'une réduction proportionnelle à celle qui a été reconnue nécessaire entre Pisanía et Joag, ou, en d'autres termes, dans le rapport de 247 à 176, ce qui restreint à 50 milles la distance réelle. Le gisement se trouve fixé par l'observation de latitude prise à Jombo ;

en sorte que, tout compte fait, Kouniakary tombera par $14^{\circ} 35' \text{N.}$ et $13^{\circ} 0' \text{O.}$, et le point de Kayi, où Mungo-Park a traversé le Sénégal, viendra se placer par $14^{\circ} 31' \text{N.}$ et $13^{\circ} 41' \text{O.}$ Poursuivons.

*Premier voyage de Mungo-Park. — Itinéraire d'aller.
Troisième fragment.*

Départ de KOUNIAKARY (Soulo). Milles.

Soumo, 47 S. E. $\frac{1}{2}$ E.

Passé à Kimo, résidence du modykonko.

Kangi ($14^{\circ} 10' \text{N.}$) 47 S. E. $\frac{1}{2}$ E.

Le Kray-Ko prend sa source un peu à l'est de Kangi, passe au pied du rocher Tappa, puis à Kimo, Soumo, Kouniakary, Jombo, et Médynah, reçoit un affluent du nord, et se jette dans le Sénégal près de la cataracte de Félou.

Lakarago. 8 E.

Fyssorah ($14^{\circ} 5' \text{N.}$) 14 E. $\frac{1}{4}$ S. E.

Karankalla. 18 E.

Kemmou. 8 E. $\frac{1}{4}$ N. E.

Joka est à 20 milles N. O., $\frac{1}{2}$ O., et Gédjougouma à 40 milles N. O. de Kemmou.

Marina, 13 N.

Tourda 8 N.

Funingkedy, 12 N. N. E. $\frac{1}{2}$ N.

Halte près d'un petit village.

Simbing. 16 N. $\frac{1}{2}$ N. E.

Passage d'un ruisseau.

Jarra ($15^{\circ} 5' \text{N.}$) , 8 N. N. E.

Tschy est à 10 jours nord de Jarra.

Cette nouvelle portion d'itinéraire est accompagnée de la remarque importante que voici : « La note des » gisements et distances entre Kouniakary et Jarra » ayant été perdue ou égarée, M. Park les a rétablis de » mémoire seulement; mais il avait conservé les ob- » servations de latitude faites sur deux points de cette » ligne, ainsi que son estime de la latitude de deux » autres lieux. » C'est-à-dire, en d'autres termes, que ce n'est point ici, en réalité, l'estime de route du voyageur, mais uniquement une série d'évaluations calculées après coup de manière à cadrer avec les latitudes observées.

Or, sur les quatre latitudes (y compris celle de Kouniakary) consignées ici par Mungo-Park, quelles sont les deux qui ont été observées? Il semblerait, au premier coup d'œil, résulter de diverses indications du mémoire et de la carte, que ce sont celles de Fysorah et de Jarra; c'est sur ces deux points, en effet, que Rennell a appuyé sa construction. La première portion ne présente, il est vrai, aucune difficulté : la distance de Kouniakary, ou plus exactement de Soulo à Fysorah, estimée 55 milles, et réduction faite à 39 milles, déterminerait la longitude de ce dernier point à $12^{\circ} 41' \text{ O.}$, et l'on pourrait aisément poursuivre le tracé jusqu'à Kemmou, qui se trouve à une distance estimée de 26 milles, ou, réduction faite, à $18 \frac{1}{2}$ milles E. $\frac{1}{4}$ N. de Fysorah, et qui devrait en conséquence tomber vers $14^{\circ} 6' \text{ N.}$ et $12^{\circ} 23' \text{ O.}$ Mais ici s'offre un embarras : car de Kemmou, dont la latitude se trouve subordonnée à celle de Fysorah, jusqu'à Jarra, dont la latitude est observée, il se trouve une différence d'un degré, tandis que l'itinéraire ne donne entre ces deux

points que 54 milles de distance. Il est vrai qu'en regardant de près aux indications du journal de Park, on sent la nécessité de quelques corrections sur les dernières mutations. En effet, de Funingkedy au village suivant, oublié dans l'itinéraire original, le journal indique plus de 6 heures de marche, ce qui doit faire penser que les 16 milles de l'itinéraire sont applicables à cette étape; il faut compter ensuite 2 heures ou 5 milles jusqu'à Simbing, puis 4 heures ou 10 milles jusqu'à Jarra : on obtiendra sans effort, par ce moyen, 62 milles de distance totale, mais la réduction proportionnelle de l'estime ramènera cette longueur à 45 milles! La réduction devrait donc être ici abandonnée, puisque la différence des latitudes l'exigerait; et par une nouvelle anomalie, tous les gisements seraient affectés d'une variation N. E. Tant d'irrégularités accumulées doivent faire reconnaître que l'on ne peut s'appuyer sur la latitude de Fysorah, et que, sur les quatre qu'indique ici le voyageur, ce sont celles de Soulo et de Jarra qu'il faut considérer comme observées, tandis que celle de Fysorah, de même que celle de Kanji, est seulement le résultat de l'estime.

Dans cette hypothèse, mieux justifiée que la précédente, l'emploi direct de la distance totale entre Kouniakary et Jarra, c'est-à-dire d'une longueur brute de 96 milles, régulièrement réduite à $68\frac{1}{2}$ milles, ira couper le parallèle de $15^{\circ} 5' N.$ par une longitude de $12^{\circ} 6' O.$; et en s'appuyant dès lors sur Kouniakary et Jarra, la réduction proportionnelle, appliquée désormais uniformément sans exception restrictive, fera venir Fysorah vers $14^{\circ} 18' N.$ et $12^{\circ} 32' O.$; Kemmou, vers $14^{\circ} 20' N.$ et $12^{\circ} 14' O.$; et la variation, toute mi-

nime qu'elle soit, demeure du moins régulièrement N. O.

Au delà de Jarra, les documents itinéraires conservés par Mungo-Park n'offrent que pour une partie du chemin les distances et gisements originaux; pour le surplus, il n'a rapporté qu'une note des différences de latitude et longitude qu'il concluait successivement de ses marches, et ce n'est qu'en rétablissant ces séries de positions relatives sous leur forme première, que les distances et gisements ont été retrouvés, entre Jarra et Ouassibou, tels que les donne le fragment ci-après.

*Premier voyage de Mungo-Park. — Itinéraire d'aller.
Quatrième fragment.*

Départ de JARRA.	Milles.
Passé à Kadija et à Trongomba.	
Gueira.	26 E. S. E.
Sherilla	41 E. S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Dama.	12 S. S. E.
Wawra.	9 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Dingyu.	7 E.
Wassibou	7 E.
Satile.	30 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Gallou.	20 E. S. E.
Mourja.	15 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Datilibou.	25 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Fanimbou	35 E. S. E.
Jiosorra	20 E. S. E.
Doulinkeabou	15 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Lions.	48 S. E. $\frac{1}{4}$ S.
Diggani.	7 S.

Seraécourro Milles 10 S. E. $\frac{1}{2}$ E.
Ségo 6 S. S. E.

En collationnant cet itinéraire avec le journal du voyage, on ne peut manquer d'être frappé de l'exiguité des distances marquées entre Queira et Ouassibou; leur somme ne s'élève en effet qu'à 76 milles, pour 72 heures environ que le voyageur a mises à les parcourir; c'est surtout entre Scherilla et Dama que la distance de 12 milles, rapprochée des 29 heures qui y ont été employées, offre un choquant contraste, et accuse des erreurs ou des omissions considérables.

L'estime habituelle du voyageur est de $2\frac{1}{4}$ milles par heure, et l'on n'aperçoit aucun motif de ne point conserver, pour les petites étapes de Dama à Ouassibou, le taux ordinaire, qui donne successivement 12 milles, 15 milles et 15 milles, pour 5 heures, 6 heures, et encore 6 heures. Quant aux deux marches de Queira à Scherilla, et de Scherilla à Dama, dont la première a employé 26 heures et la deuxième 29, on conçoit qu'il puisse y avoir juste raison de tenir compte d'une différence plus marquée entre l'estime du chemin effectif et celle de la distance en ligne droite. Supposons que l'augmentation de différence arrive au maximum jusqu'à un demi-mille par heure, il restera toujours un compte de 52 milles pour la première mutation, et de 58 milles pour la seconde; or il n'en faut pas davantage pour dilater jusqu'à 348 milles l'estime totale de la route de Jarra à Séghou, et trouver ainsi tout juste, réduction faite, les 248 milles qui mesurent la distance réelle des positions déjà assignées à ces deux points.

Il est à propos de consigner maintenant ici la ligne

de route partant de Jatta, par laquelle Mungo-Park tenta infructueusement une première fois de se soustraire à la tyrannie des Aoulâd-A'mar.

Nous n'en possédons d'autre itinéraire que le tracé de Rennell et les vagues indications de la relation du voyage ; mais on peut reconstruire l'itinéraire original en relevant soigneusement, sur la carte du savant géographe, le détail des distances et gisements, et en opérant sur ces derniers une correction soustractive de 17° N. E., afin de compenser la correction additive de 17° N. E. employée par Rennell comme taux moyen de la déclinaison magnétique : c'est ainsi que j'ai obtenu le résumé ci-après de la portion de route dont il s'agit.

*Premier voyage de Mungo-Park. — Itinéraire d'aller.
Cinquième fragment.*

Départ de Janna.	Milles.
Trongomba.	15 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Queira	10 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Cômpe	17 E.
Dina	13 E.
Halte à Samamwing-Kous.	
Sampaka	25 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Passé à Dangali.	
Halte à Dalli.	
Sami	30 E. S. E.
Goumbo est à 2 jours dans l'est, et Sorro à 2 jours plus loin.	
Benowm	14 O. N. O.

Walet est à 10 journées, et Ten-Boktoue à 11 jours plus loin.

Farrani.	30 N. N. O.
Boubaker.	20 E. S. E.
Dombani.	22 O. S. O.
Jarra.	11 O. $\frac{1}{2}$ S. O.

La résultante est de 110 milles E. S. E. $\frac{1}{2}$ E. ; réduction faite, elle n'offre plus qu'une longueur de 78 milles, dont le gisement réel est déterminé d'avance par la construction de la ligne de Jarra à Séghou, avec laquelle celle-ci a ses premières étapes communes ; les points extrêmes de Sami et de Farani tomberont, le premier vers 15° 9' N. et 10° 47' O., le second vers 15° 21' N. et 12° O.

Il est encore, dans la même contrée, deux points mentionnés par Mungo-Park, et qu'il est fort intéressant de mettre à leur place : ce sont Joko ou Ghioka, et Gédougouma, devenu depuis Elimaneh. Beaufort a observé la latitude de ce dernier lieu par 15° 2' 50" N., et il en a estimé la longitude à 12° 36' O., ce qui est beaucoup trop oriental ; le gisement, à l'égard de Kemmou, est indiqué par Rennell au nord-ouest, ce qui, combiné avec la latitude observée, amène une longitude de 12° 57' O. et détermine une distance intermédiaire de 60 milles ou quatre petites journées ; Ghioka, situé à moitié chemin, et un demi-point plus O., tombera vers 14° 39' N. et 12° 39' O.

A la construction qui précède se rattachent plusieurs lignes itinéraires plus ou moins étendues, plus ou moins importantes, que je vais successivement passer en revue.

Je commencerai par celles que Mungo-Park lui-même a fait connaître, et qu'il s'était proposé de suivre, d'abord pour se rendre de Kouniakary au Niger, ensuite pour aller de Kemmou à Séghou par une voie plus directe. Ces routes ne nous sont transmises que par la carte de Rennell, et par quelques mots de son mémoire.

*Itinéraires recueillis par Mungo-Park.
Première route.*

Départ de Kouniakary.	Journées.
Goumbogana	1
Sarrota	1
Sittaloula	1
Souncang, au confluent de la Ba-Oulima.	1
Koutako.	1
Dindang.	1
Eurajannasou.	1
Bangassi.	1
Kinyaca.	1
Foulamansia, dernier village du Fouladou.	1
Karsabou, premier village du pays de Ségo.	1
Le Niger.	9

Le point du Niger où cette route devait aboutir n'est point indiqué. Rennell suppose que c'est Yamina ; j'opinerais plus volontiers pour Séghou, soit à raison de la distance totale, soit surtout en tenant compte de la coïncidence intermédiaire qui doit avoir lieu au point de Bangassi.

*Itinéraires recueillis par Mungo-Park.**Deuxième route.*

Départ de Kemmou.	Journées.
Fangoumba.	1
Dibbong.	1
Meissang	1
Seco.	1
Karrali-Jango.	1
Comba	1
Dubbila, dernier village du Kaortá.	1
Pampara, premier village du pays de Ségo.	1
Nyameu.	1
Glongerolla	1
Dampa.	1
Finimarbou.	1
Seracorro	1
Fanimbou.	1
Ségo.	5

C'est à Fanimbou que cet itinéraire rallie celui qu'a effectivement suivi le voyageur, et ils continuent ensuite de converger jusqu'à Séghou.

Continuons maintenant avec Mungo-Park de nous diriger vers Gény. Rennell n'a point inséré dans son mémoire la liste originale des gisements et distances depuis Séghou jusqu'à Silla, terme de l'exploration du voyageur vers l'est; il se contente de remarquer que cette portion de route est de 70 milles en ligne droite, dans une direction E. 15° 30' N. du compas; mais il est aisé, au moyen de ces données et du tracé

de la carte, de rétablir l'itinéraire original ainsi qu'il suit :

*Premier voyage de Mungo-Park. — Itinéraire d'aller.
Sixième fragment.*

Départ de Ségou	Milles.
Passé par un village à 7 milles est.	
Kabba	10 N. E.
Sansandini, sur un marigot.	7 E. N. E.
Sibity.	7 E. $\frac{1}{2}$ N.
Le village de Némabou est entre Sibity et Nyara.	
Nyara.	16 E. $\frac{1}{2}$ N.
Nyami	10 E. $\frac{1}{2}$ N.
Modibou	10 E. $\frac{1}{2}$ S.
Ké	7 N. E. $\frac{1}{2}$ E.
Mourzan	5 N. N. E.
Silla	4 S. E. $\frac{1}{2}$ E.
Jinné est à 2 petites journées est.	

Cette portion d'itinéraire a deux fois été parcourue par le voyageur, d'abord en allant, puis en revenant; en sorte que l'accélération naturelle de sa marche, en descendant le bassin du Niger, a dû se trouver exactement compensée par le retardement éprouvé en remontant, et que dès lors ses évaluations de distances doivent être appréciées au même taux que dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire qu'elles sont passibles de la réduction proportionnelle de 247 à 176. La distance totale de Ségliou à Silla sera ainsi réduite de 70 milles en ligne droite, ce qui s'accorde très-bien

avec un compte de trois petites journées , qui résulte d'autres documents , entre autres du récit d'Ahhmed ebn-Fathoumah. Le gisement général est déterminé par la prolongation de l'axe qui passe par Koulikorro et Séghou , de manière que Silla ira se placer vers 13° 32' N. et 7° 26' O. Et deux journées de plus vers l'est, indiquées par Mungo-Park, aussi bien que par Ahhmed ebn-Fathoumah, établiront Gény, sur le même parallèle, par une longitude estimée de 6° 52' O.

VI.

Construction des routes de Gray et Dochart depuis la Falémé jusqu'au Niger.

Une ligne complexe fort importante , dont le tracé s'appuie sur quelques points des itinéraires de Park, est formée par les routes d'aller et de retour du chirurgien Dochart, qui a exploré une portion du Niger, et par la route du major Gray dans le Kaarta. Les premières ne sont guère connues que par la construction graphique qu'offre la carte annexée au voyage ; l'autre est assez complètement indiquée dans le texte même de la relation.

Prenant son point de départ dans le Bondou, Dochart atteignit, au delà du Ba-Oulima, les villages de Marina et Bangassi, puis il rallia les bords du Niger, et remonta ce fleuve jusqu'à Bammakou ; à son retour il suivit jusqu'à Bangassi et Marina la même ligne

qu'il avait parcourue en allant ; mais de Marina il se dirigea vers le Kaarta, où sa route se combine avec celle du major Gray, qui s'appuie sur Galam.

Je vais placer ici, bout à bout, l'itinéraire de Gray et celui de Dochart à son retour depuis Marina, afin d'établir ainsi une ligne continue de Galam à Marina ; les détails de route sont relevés sur la carte spéciale du voyage, autant que sa mauvaise exécution a pu le permettre ; les indications recueillies dans le récit sont en outre consignées entre parenthèses, de manière à faciliter leur conférence avec les autres. La route de retour de Dochart est prise, comme de raison, dans le sens inverse de la marche effective du voyageur.

Troisième itinéraire de Gray.

Départ de Saint-Joseph de Galam. Milles.

Traversé le Sénégal.

Maghemiyaghéré ($3\frac{1}{4}$ h. E. S. E.) . . . 10 E. S. E.

Gakoro ($\frac{1}{8}$ h.) 5 E.

Ngany-Ngoré ruiné ($5\frac{1}{8}$ h.) 5 E.

Soman-Kité ruiné ($3\frac{1}{8}$ h.) 6 E. $\frac{1}{4}$ S. E.

Dhyaghandappé est vis-à-vis sur la rive opposée du Sénégal.

Halte dans le désert (8 h.) 17 E. $\frac{1}{4}$ N. E.

Coniangy ($7\frac{1}{2}$ h. E.) 20 E. N. E. $\frac{1}{3}$ E.

Mamaniarra (3 h. E. N. E.) 6 E. N. E. $\frac{1}{3}$ E.

Passage du Kollé-Mbimi (3 h. E.

N. E.) 7 E. N. E. $\frac{1}{3}$ E.

Ce marigot coule au sud, et rejoint le Sénégal un peu au-dessus du Félou.

(238)

Kirrijou ($3\frac{1}{2}$ h. E.)	Milles	7 E. N. E. $\frac{1}{2}$ E.
Koute de Yafnou ($1\frac{1}{2}$ h. N.)	5 N. N. E. $\frac{1}{2}$ N.	
Mounia ($8\frac{1}{2}$ h. E.)	16 E. $\frac{1}{2}$ N. E.	

Missira est à 4 heures sud.

Rochers et précipices (3 h. E. S. E.)	7 E.	
Gawa (S. S. E.)	3 S. $\frac{1}{2}$ E.	
Sanjarra (S. S. O.)	4 S. $\frac{1}{2}$ O.	
Halte dans les bois (2 h. E. N. E. et 2 h. S. S. E.)	6 N. E. $\frac{1}{2}$ E.	
Gunning-Gedy (5 h. E. S. E. et $\frac{1}{2}$ h. S. E.)	15 E. $\frac{1}{2}$ S.	
Asamangatory (4 h. E. S. E.)	18 S. E. $\frac{1}{2}$ S.	
Somantaré ($2\frac{1}{2}$ h. E. S. E.)	5 S. $\frac{1}{2}$ E.	

Itinéraire de Dochart. — Retour.

Fragment rétrograde.

Départ de Kirrijou.	Milles.
Village sur la route de Yafnou.	15 N. N. E. $\frac{1}{2}$ N.
Dembouhou.	11 E. N. E. $\frac{1}{2}$ N.
Dhyagé ou Jaghi.	11 E. N. E. $\frac{1}{2}$ N.
Magkana.	18 S. E. $\frac{1}{2}$ E.

Sangeysano est à 7 milles S. O. $\frac{1}{2}$ S.

Kosy.	16 S. E.
Village ruiné.	8 S. S. E.
Asamangatory.	8 S. S. E. $\frac{1}{2}$ E.
Garana.	10 E. $\frac{1}{2}$ S. E.
Traversé deux villages.	
Lachmani.	36 E. $\frac{1}{2}$ S. E.
Traversé deux villages.	

Sansankin.	Milles	8 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Toulankai.		8 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Tambacorra.		11 E. S. E.
Gimoukorro.		13 E. S. E.
Basakorrebougo.		12 E. $\frac{1}{4}$ N.
Jollamagi.		4 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Koulikorro.		8 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Aiguade.		15 E. S. E.
Traversé deux branches du Ba-bily.		
Aiguade.		19 E. S. E.
Bokouroni.		18 E. S. E. $\frac{1}{4}$ S.
Traversé plusieurs ruisseaux.		
Marina.		21 S. E.

Le point de départ de l'itinéraire de Gray et le point d'arrivée de celui de Dochart sont connus et déterminés : ils offrent entre eux un éloignement total de 160 milles, qui doit servir de base au tracé de ces deux routes ; l'une et l'autre doivent concorder sur la distance comprise entre Kirrijou et Asamangatary ; en combinant cette distance avec les indications que fournit la relation du voyage de Gray, pour construire celui-ci, on obtient une ligne de 145 milles entre Galam et Asamangatary ; l'itinéraire de Dochart offre, entre ce dernier point et celui de Marina, une seconde ligne de 175 milles, et l'assemblage de ces deux fractions produit une longueur totale estimée de 318 milles, qu'il y a lieu de réduire aux 160 milles qui mesurent l'écartement réel des deux extrémités ; Asamangatary se trouvant dès lors indiqué, réduction faite, à 73 milles de Galam, et 88 milles de Marina, viendra se placer par 14° 34' N. et 12° 57' O. ; Kirrijou, déterminé à son

tour par la construction de l'itinéraire de Gray entre Galam et Asamangatary, tombera par $14^{\circ} 42' \text{ N.}$ et $13^{\circ} 26' \text{ O.}$; et Ghiaghé, s'appuyant sur Asamangatary et Kirrijou, se trouvera par $14^{\circ} 54' \text{ N.}$ et $13^{\circ} 13' \text{ O.}$; enfin Geemou-Korro, qui marque à peu près le milieu du surplus de l'itinéraire de Dochart, devra être établi vers $14^{\circ} 20' \text{ N.}$ et $12^{\circ} 15' \text{ O.}$, c'est-à-dire tout près de l'emplacement que j'ai déjà assigné au Kemmou de Mungo-Park ; loin de repousser cette coïncidence, je la trouve justifiée par le nom même de Gamou-Korro, ou le vieux Gamou, qui convient très bien à cette ancienne capitale délaissée. Gamou est l'une des formes orthographiques usitées pour Kemmou.

Aux constructions qui précèdent se rattache l'itinéraire de Mbouya entre Galam et Séghou, recueilli au Sénégal en 1824 par M. Roger, qui administrait alors cette colonie : il marque les distances en journées de marche, et ne contient aucune indication de gisement.

Itinéraire de Mbouya.

Départ de Makaniakaré.	Journées.
Ghiafné, pays serracolet.	2
Djiarra, dans le Kasso.	1
Missera	1
Sanioro	1
Ghiaghé, capitale des Bambarras de Kasso.	1
Kâsa, dernier endroit du Kasso	1
Ghioka, capitale des Bambarras de Kaarta.	1
Ngniouguéra.	1
Tafatimo	1

Ghianngouté.	Journées	2
Fabougou		1
Karala-Nghiangim.		1
Sirakorro		2
Douabara		1
Sakabara, dernier endroit du Kaarta.		1
Bassahla, premier endroit du pays de Ségo. . .		1
Sirakorro		1
Koma-lambo		1
Bamgass.		1
Korséra		1
Sirani.		1
Garignan		1
Ngniaména, sur la rive nord du Djoliba . . .		1
Ségo, sur la rive sud.		1

Cet itinéraire, qui compte pour 28 journées, n'en offre en réalité que 27; l'erreur est sans doute dans la longueur de la dernière étape, qui doit nécessairement être de 2 journées au lieu d'une.

Le point de départ, Makaniakaré, inscrit dans l'itinéraire de Gray sous l'orthographe Maghemyaghéré, est un lieu bien connu à 5 milles dans le sud-est de Saint-Joseph de Galam, et sur la rive opposée. Giaghié et Kâsa sont déjà déterminés par l'itinéraire de Dochart sous les noms de Jaghi et Kosi; Ghioka l'est par les renseignements de Park combinés avec la latitude d'Élimané telle que Beaufort l'a observée. Karala-Nghiangim ne peut-être autre que le Karali-Jango de l'itinéraire recueilli par Mungo-Park entre Kemmou et Ségou; enfin Ngniaména ou Yamina et Ségo se trouvent placés sur la route du célèbre voyageur écossais.

Le nom de Bangass, inscrit dans l'itinéraire de Mbouya, rappelle celui de Bangassi des itinéraires de Park et de Dochart; mais sa position à 8 journées de Karala-Jango et à 4 journées seulement de Yamina, démontre suffisamment que ce ne peut être le même lieu; il n'y a de même qu'une simple homonymie entre le Djiarra de Mbouya et le Jarra de Mungo-Park. Quelques coïncidences peuvent encore être établies entre divers noms de la liste qui précède, et certaines étapes de la route d'Isaac en 1810.

Itinéraire d'Isaac.

Second fragment.

Départ de Dramana.	Journées.
Traversé le Kholigota et le Jaming-Kholi.	
Moussala	» $\frac{1}{2}$
Passé à Tambouncapa.	
Samicouta	» $\frac{1}{2}$
Guikhalel.	» $\frac{1}{2}$
Passage du Sénégal à Salteougoulé	» $\frac{1}{2}$
Coulou	» $\frac{1}{2}$
Traversé le Kholibinné.	
Challimancounna	» $\frac{1}{2}$
Traversé le Fallaou.	
Lac Douro	» $\frac{1}{2}$
Médina	» $\frac{1}{2}$
Traversé le Kirgout.	
Cougnacary, ancienne capitale du Cassa. .	» $\frac{1}{2}$
Traversé de nouveau le Kirgout.	
Marétoumané	» $\frac{1}{2}$
Passé près du rocher Tappa.	

Traversé cinq ruisseaux,	Journées.
Camatingué.	» $\frac{1}{4}$
Traversé le Garry entre deux rochers.	
Lambatara	» $\frac{1}{3}$
Halte au pied des montagnes.	» $\frac{3}{4}$
Passé à Goundouguédé.	
Jyggiting-yalla	» $\frac{3}{4}$
Maribougou.	» $\frac{1}{3}$
Wassabba	» $\frac{1}{4}$
Traversé sept petits ruisseaux.	
Giokha, résidence du roi de Kaarta	» $\frac{3}{4}$
Traversé un village,	
Chicouray	» $\frac{1}{3}$
Jyallacoro	» $\frac{1}{3}$
Traversé trois villages.	
Cobla.	» $\frac{3}{4}$
Amadi-Fatouma-Bougou.	» $\frac{1}{4}$
Traversé un ruisseau.	
Ruines d'un village	» $\frac{3}{4}$
Sarina ruiné	» $\frac{1}{4}$
Halte près d'une marre	» $\frac{1}{2}$
Lac Chincharé et Tirinn	» $\frac{1}{3}$
Autre lac.	» $\frac{1}{4}$
Giangounté.	» $\frac{1}{2}$
Fabougou.	» $\frac{1}{6}$
Giongoey.	» $\frac{1}{6}$
Lac Sonné.	» $\frac{1}{4}$
Tonnéguela.	» $\frac{1}{4}$
Gommingtora.	» $\frac{1}{4}$
Wattera	» $\frac{1}{4}$
Passé les villages de Tagoubou et Dinghang.	
Toucha.	1

Douabougou	Journées	» $\frac{1}{4}$
Passé à Dillafaa, Courn et Bonabougou.		
Magnacorro.		» $\frac{3}{4}$
Soubacarra.		» $\frac{1}{2}$
Passé à Tacoutalla.		
Traversé deux ruisseaux.		
Sirécaïmé.		» $\frac{1}{2}$
Camécon.		» $\frac{1}{2}$
Passé à Sidong.		
Sannanba.		» $\frac{1}{2}$
Passé à Baromba et Bancoumalla.		
Sirberra		» $\frac{3}{4}$
Counnow.		» $\frac{3}{4}$
Gargnie.		» $\frac{3}{4}$
Dedougou.		» $\frac{1}{4}$
Traversé Issicora et cinq villages déserts.		
Yammîna, village.		» $\frac{3}{4}$
YAMMINA, sur le Joliba		» $\frac{1}{2}$
Passé neuf villages en descendant le fleuve.		
Magnongo, sur la rive droite		» $\frac{1}{2}$
Samman		» $\frac{1}{2}$
Passé quatre villages.		
Ségo-coro.		» $\frac{1}{4}$
Passé à Segobougou, Segocoura et Douabougou.		
Ségo-Chicoro, résidence royale actuelle.		» $\frac{1}{4}$

Jusqu'à Coulou, les étapes de cet itinéraire sont marquées sur toutes les bonnes cartes du Sénégal, et l'on reconnaît aisément le Ghiané-Kolé dans Janing-Kholi (*Taning* est évidemment une faute typographique dans le journal publié); de même que plus loin le

Kolé-Mbinné et le Kriecko se retrouvent dans le Kholibinné et le Kirgout; Médynah, Kouniakary et le rocher Tappa sont connus par l'itinéraire de Mungo-Park. M. Walckenaer a signalé comme probable l'identité du Goundou-Guédé d'Isaac avec le Gunning-Ghédý de Gray; mais la ressemblance de noms paraît l'avoir induit en erreur pour la coïncidence prétendue de Wassabba avec le Wassibou de Park; ce dernier est bien loin à l'est du précédent, d'autant plus que l'on ne peut méconnaître dans Giokha d'Isaac le Ghioka de Mbouya et le Joko de Mungo-Park. Giangounté et Fabougou sont aussi inscrits dans l'itinéraire de Mbouya; et je serais fort disposé à retrouver le Giongoey d'Isaac dans le Karrali-*Jango* de Park, Karrala-Nghiangim de Mbouya. Magnacoro ne rappelle que de nom le Maniakorro ou Kéminoum de Park, qui reste assez loin dans l'ouest; mais Gargnie est incontestablement le Garignan de Mbouya, et enfin Yamina et Ségo viennent compléter la série des coïncidences que l'itinéraire d'Isaac offre avec les deux autres.

On peut remarquer qu'Isaac, de même que Mbouya, compte une vingtaine de journées de marche de Ghioka à Séghou; à plus forte raison ne pourrait-on compter moins de 20 journées ordinaires entre Elimaneh (2 jours en deçà de Ghioka) et Séghou; lors donc que Beaufort ne suppose que 10 journées, on en doit conclure qu'il s'agit en ce cas de grandes journées doubles, au taux de 30 milles, ce qui suppose une distance totale de 300 milles environ; ma construction en offre 295 : on ne saurait trouver de concordance plus satisfaisante.

Revenons maintenant à l'itinéraire de Dochart,

pour relever la ligne importante qu'il présente entre le Boudou et le Niger.

Itinéraire de Dechard. امم افير.

Départ de Samba-Gontaye.	Milles.
Somsom:	12 S. S. E.
Nidibail	11 S. S. E.
Naye (34 milles de Samba-Gontaye)	11 S. S. E.
Passage de la Falémé.	
Village abandonné:	7 E. S. E.
Autre village abandonné	5 E.
- Halte auprès d'un lac	12 E. S.
Traverse plusieurs branches de la rivière Djani.	
Dhani abandonné	23 E. S. E. 1/2 E.
Jamianacundâ	13 E. 1/2 N. E.
- Gondhore ruiné:	14 E. N. E.
Passage du Goningully.	10 E. N. E.
- Mamier (à 6 jours ou 80 mi de Naye)	9 E. N. E.
Foulidou (4 milles)	4 S. E.
Savutrie, sur le Sénégal:	4 S. E. 1/2 E.
Jamounia (3 milles):	4 E. 1/2 S. E.
Passage de la Tangina (1 mille):	2 E. 1/2 S. E.
Dhiatou.	6 E. 1/2 S. E.
Un village.	4 S. S. E.
Passage d'une rivière	4 E.
Ténakie.	10 E.
- Passage du Bangayke, coulant au nord	18 E.
o Mousacaré:	7 E.
Passage du Gouloukucko ou Guluko	
(8 heures).	6 E.
Village (6 milles)	3 E.

Diaperey ou Japery.	Milles 10 S. E.
Traversé le Bafing.	
Autre Japery ($\frac{1}{2}$ mille).	3 E. $\frac{1}{4}$ N.
Samboula.	7 E. S. E.
Digila.	9 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Passage d'un ruisseau.	
Forko.	9 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Halte	10 E.
Autre halte	7 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Passage d'un ruisseau.	
Gomo.	4 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Karakello.	13 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Turangé.	4 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Koli.	7 E. S. E.
Passage de deux ruisseaux.	
Tombifura	9 E. S. E.
Passage d'un ruisseau.	
Dougoufo.	5 E. S. E.
Village	4 E. $\frac{1}{4}$ S. E.
Passage du Wonda.	9 E. $\frac{1}{4}$ N.
Mogiahongo.	7 E. $\frac{1}{4}$ N.
Passage du Bali.	11 E. $\frac{1}{4}$ N.
Badougo.	9 E. $\frac{1}{4}$ N.
Dinda.	25 E. $\frac{1}{4}$ N.
Village	25 E. N. E. $\frac{1}{4}$ E.
Halte.	10 E. N. E. $\frac{1}{4}$ E.
Passage de la Ba-Oulima	5 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Marina.	8 E. $\frac{1}{4}$ N. E.
Bangassi	7 E. S. E.
Kulkulbougo	9 E.
Passage de deux ruisseaux.	
Soundi	9 E.

Passage d'un ruisseau.	Milles.
Village ruiné.	5 E. $\frac{1}{4}$ S.
Kondo	20 E. $\frac{1}{4}$ S.
Bannanko	12 E. $\frac{3}{4}$ S.
Byula	3 E. S. E. $\frac{1}{4}$ S.

Passage d'un ruisseau.	
Dhaba	10 E. S. E. $\frac{1}{4}$ S.
Neybono.	6 E. S. E. $\frac{1}{4}$ S.
Rasserro	3 E. S. E. $\frac{1}{4}$ S.
Charroubougo	7 E. S. E. $\frac{1}{4}$ S.

Passage d'un ruisseau.	
Kennica	25 E. S. E.

Molibilinbougo est à 5 milles S. E. $\frac{1}{4}$ S. ; Bercoila à 7 milles plus loin au S. E. $\frac{1}{4}$ E., et à 8 milles O. N. O. de Sano.

Village	5 E. S. E.
Sabou	8 E. S. E.
Canini	6 S. E.
Sano	3 S. E. $\frac{1}{4}$ E.
Chatulo.	3 E. S. E.
Koli	4 E. S. E.
Massambula	6 S. E. $\frac{1}{4}$ S.
Gwino	8 S. E. $\frac{1}{4}$ S.
Chutula.	5 E. S. E.
Dombougo	5 S. S. E.
Koli.	5 E. S. E.
Ko	4 S. S. E.

Nyamina est à 37 milles E. N. E. $\frac{1}{4}$ E.

Phani. 5 O.

Traversé le Joliba.

Cumenay.	Milles	5 S.S.O. $\frac{1}{4}$ S.
Keningou.		8 O.
Janginabougo		6 O. S. O.
Traversé de nouveau le Joliba.		
Koulikorro		6 O. S. O.
Kayou.		6 O. S. O.
Un village.		13 O. $\frac{1}{4}$ N. O.
Traversé un ruisseau.		
Mannabougo		3 S. O. $\frac{1}{4}$ O.
Un ruisseau.		11 O. $\frac{1}{4}$ S. O.
Frokabou.		7 S. S. O.
Bosradou		12 O. N. O.
Bamakou		3 O.

Dans le relevé qui précède, j'ai eu soin de corriger une grossière méprise du cartographe, qui prend à Boulibany le point de départ de cet itinéraire, et contracte entre ce point et celui de Nây les distances qui doivent être comptées à partir de Samba-Kounta; du reste la position de Nây étant déjà connue, l'erreur n'a point influé sur le restant de l'itinéraire, lequel se trouve naturellement partagé, par des points fondamentaux de coïncidence, en trois parties principales, la première s'appuyant sur Nây et Marina, la dernière sur Bammakou et Yamina; et la partie moyenne, d'une part sur Marina, et de l'autre sur le point de Ko, subordonné lui-même aux positions de Yamina et de Koulikorro, de manière à tomber nécessairement vers 13° N. et 9° 24' O.

Sur la carte où j'ai relevé l'itinéraire qui précède, la construction de la route totale est complètement assujettie aux positions que les routes de Park avaient

jusqu'alors assignées aux points visités par l'un et par l'autre voyageur; en sorte que nous ne possédons cet itinéraire que vicié par les altérations que ces positions erronées ont imposées à ses diverses parties. La première, de N'ayy à Marina, offre, d'après le relevé ci-dessus, une longueur de 328 milles, que la réduction proportionnelle déjà appliquée à l'estime de route de Dochar, ramène exactement aux 165 milles qui mesurent la distance réelle des deux points extrêmes; mais quant à la seconde, entre Marina et Ko, les 155 milles estimés par le voyageur ou par le cartographe ne supposeraient, d'après le même taux de réduction, qu'une distance effective de 80 milles environ, tandis que cette distance, fondée sur les positions relatives de Koulikorro, de Yamina, et du passage de la Ba-Oulima ne peut en réalité être moindre de 138 milles. C'est donc sur cette nouvelle base de réduction que doivent être calculées les distances partielles de cette ligne intermédiaire, qui, du reste, outre ses points extrêmes, n'a de coïncidence avec les autres itinéraires qu'à la seule étape de Bangassi, voisine de Marina.

La ligne de Ko à Bammakou, qui offre en réalité une longueur de 50 milles au lieu des 74 milles marqués sur la carte du voyage, rejoint à Koulikorro la route de Park, et se confond entièrement avec elle.

La construction de ces deux derniers fragments est sans difficulté, et ne présente aucune particularité remarquable; mais la ligne de N'ayy à Marina mérite d'être spécialement examinée, tant à cause de son étendue qu'à raison de certains points intéressants à connaître qui s'y trouvent compris.

Tel est le passage du Ba-Fyn à Ghiapéry, qui marque

à peu près le milieu de cette route, et qui, placé à 158 milles de Nâyy et à 170 milles de Merina, suivant l'estime de Doehard, c'est-à-dire, réduction faite, à 80 milles du premier point, et à 85 milles du second, doit tomber vers $14^{\circ} 2' \text{ N.}$ et $12^{\circ} 59' \text{ O.}$ Tel est encore le village de Mamier, résidence royale de Haouah-Denba dans le Logho, laquelle, s'appuyant d'un côté sur Nâyy, et de l'autre sur Ghiapéry, viendra se placer vers $14^{\circ} 15' \text{ N.}$ et $13^{\circ} 36' \text{ O.}$ De même le passage du Wonda, assujetti aux positions de Ghiapéry et de Marina, tombera vers $13^{\circ} 53' \text{ N.}$ et $12^{\circ} 12' \text{ O.}$

Ces trois positions servent à leur tour d'appui aux étapes intermédiaires.

Parmi celles qu'offre la portion de route comprise entre Mamier et Nâyy, le village ruiné de Gondhuro, voisin, à l'ouest, d'un ruisseau indiqué sous le nom de Coningully, est digne d'attention en ce qu'il présente un point de repère avec les anciens relèvements, lesquels, ainsi qu'on le peut voir sur la grande carte de d'Anville, donnent un village de Gongourou, voisin, à l'ouest, d'un marigot qui se joint au Sénégal un peu au-dessus de l'escale française de Caye, le Kayi de Mungo-Park. Et la ligne suivie par Doehard entre Nâyy et Gongourou, a dû couper nécessairement la petite rivière de Ghiapé, qui tombe dans le Sénégal à 4 milles au-dessous de Moussala, dont la position a été observée par Dussault à $14^{\circ} 34' \text{ N.}$ et $14^{\circ} 3' 30' \text{ O.}$ Nous trouvons en effet dans cet intervalle l'indication du passage de la rivière Djani et de trois petits ruisseaux affluents; mais, par une singulière aberration du cartographe, ces courants sont dirigés au sud-ouest vers la Sanou-Kalé ou rivière d'Or, qui arrose le Bantouk, et cascade

à la Falémé un peu au-dessus de Nâyy : ce renversement du cours de la rivière Ghiané est une méprise tellement évidente, qu'il serait superflu d'insister sur la nécessité d'une correction à cet égard.

CHRONOLOGIE DES ROIS DE BORNO,

DE 1512 A 1677,

PAR UN FRANÇAIS ESCLAVE A TRIPOLI DE BARBARIE.

(Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale,
fond de Fontanieu.)

C'est avec bien de la peine que j'ai démêlé dans mes mémoires le nom de sept rois, que je mets ici, et que je range suivant le temps qu'ils ont renouvelé leurs alliances avec les Tripolins, depuis 1512.

1512. *Mahi-Mussa.*

Les Bornois donnent à leurs rois le titre de Mahi, qui est tiré du mot arabe Melec, qui signifie Roi; et cela de la même manière que les rois de Tunis et ceux de Fez prenaient le nom de Muley, qui signifie aussi Roi. L'on a une connaissance, laquelle est pourtant assez obscure, que Mahi-Mussa envoya à Tripoly, peu de temps après que les Espagnols se furent rendus maîtres de cette place, pour savoir l'état du pays sous la domination des chrétiens, et pour être informé s'il pourrait recevoir, par leur moyen, les marchandises

d'Europe dont il avait besoin ; ce qui fut vers l'année 1512.

1534. *Mahi-Haly.*

Les habitants de Tripoly et ceux de Tayoure disent avoir appris, par tradition de leurs pères, que Mahi-Haly, après qu'il eut su que Haggi-Ariaden commandait à Tayoure sous l'autorité du monarque ottoman, lui envoya un homme pour faire alliance avec lui et avoir par son moyen les choses d'Europe qui lui étaient nécessaires ; avec cette protestation qu'étant mahométan comme lui, il préférerait toujours son amitié à celle des chevaliers de Malte, qui étaient alors maîtres de Tripoly. Mais comme Ariaden n'avait pas les marchandises que Mahi-Haly lui demandait, il fut obligé de les recouvrer à Tripoly.

● **1550. *Mahi-Mahomet.***

L'on tient que celui-ci fut un grand prince, et qu'il donna cette fameuse bataille dont j'ai parlé contre le roi de Cabi, avec une armée de cent mille hommes. Il fit alliance avec Dragud, bassa de Tripoly en 1555, par le ministère d'un ambassadeur que ce roi lui envoya : cette alliance d'amitié et de commerce a toujours continué depuis entre les rois de Borno et les bassas de Tripoly.

1578. *Mahi-Abdalla.*

Peu de temps après qu'Abdalla fut reconnu roi de

Borno, il envoya un ambassadeur à Giaffer, bassa de Tripoly, pour renouveler l'alliance entre les deux États, en 1579; et Giaffer lui envoya, à la suite, un de ses officiers comme ambassadeur, avec un présent de beaux chevaux et d'armes à feu. C'est sans doute de cet Abdalla que Lorenzo Dannania parle en la troisième partie de sa *Cosmographie*, quand il dit que les rois de Borno se servent de la langue arabe dans les lettres qu'ils écrivent à leurs alliés, et qu'un des amis de cet auteur, qui était esclave dans Tripoly au temps que l'ambassadeur de Borno y arriva, eut occasion de voir la lettre qu'il avait apportée au bassa : l'an 1569 Abdalla renouvela l'alliance avec Ussaim, bassa de Tripoly.

1612. *Mahi-Idris.*

Ce roi, suivant les traces de ses prédécesseurs, renouvela l'alliance avec les bays de Tripoly en 1615 et 1627; ce qu'il fit par ses ambassadeurs.

1634. *Mahi-Hamour.*

Jusqu'à celui-ci, les rois de Borno avaient recherché l'alliance des bassas de Tripoly; mais Mahomet-Bassa, jugeant qu'il retirerait de grands profits du commerce de Borno, écrivit pour cet effet à Hamour en 1636; et en 1638 ce roi envoya un ambassadeur à Tripoly, avec un présent, pour le bassa, de cent jeunes nègres, de cent filles de même, avec une tortue d'or massif d'une grandeur considérable, plusieurs tasses de porcelaine, et autres curiosités que le pays de Borno produit. Cet

ambassadeur fut traité et régalé magnifiquement pendant vingt jours qu'il arrêta à Tripoly ; et à son départ Mahomet lui donna de fort beaux présents pour lui, et il envoya en même temps à Hamour deux cents beaux chevaux, quinze jeunes renégats européens, plusieurs mousquets et des cimenterres enrichis de pierreries, que ce roi reçut avec une extrême satisfaction.

1647. *Muhi-Hagi-Hali.*

Celui-ci était fils de Hamour, et Hamour était fils d'Idris ; ce qui est un témoignage sensible que les rois de Borno montent sur le trône par une légitime succession de père à fils ou autre de sa race. Hagi-Haly était fort jeune quand il succéda à son père ; et suivant la cruelle et barbare coutume de cet État, il fit mourir quatre frères qu'il avait, aussitôt qu'il fut reconnu roi.

Hamour avait un si grand zèle pour la religion mahométane, qu'il fit le pèlerinage de la Mecque en 1642 ; Hali son fils l'accompagna dans ce voyage, ce qui fut cause qu'on lui donna le nom de Hagi, c'est-à-dire pèlerin. En 1647, il monta sur le trône et prit une connaissance particulière des affaires de son État : il rassembla en même temps plusieurs femmes dans son sérail, suivant la permission que l'Alcoran donne, et il en eut divers enfants.

Ceux qui ont vu ce prince assurent qu'il est bien fait de sa personne et d'une riche taille. Mais il est noir ; ses habits ordinaires sont une robe de toile blanche ou bleue à grandes manches, fort fine et délicate ; il

porte le turban blanc comme les Turcs, et son visage est toujours plus qu'à demi couvert, à cause que les Bornois tiennent à honte de montrer la bouche; si bien qu'ils la couvrent d'une étoffe de soie ou d'une toile fine, qui leur ceint la tête et qui leur couvre le visage depuis le bout du nez jusqu'au bas du menton.

En 1648, Hagi-Haly fit un second voyage à la Mecque; il traversa l'Égypte et fut reçu au Caire avec beaucoup de magnificence. A son retour, il faillit à être pris par la cavalerie que le bassa Mahomet avait envoyée sous le commandement d'Osman pour cet effet, à cause du mépris que ce roi avait fait de son ambassadeur, ce qui fit la rupture de l'alliance et du commerce entre les Bornois et les Tripolyns.

En 1652, Osman, étant devenu bassa, offrit à ce prince le renouvellement de l'alliance et la continuation du commerce, ce qu'il accepta avec joie; et pour la mieux cimenter il envoya en 1655 à Tripoly, pour ambassadeur, un sien parent appelé Ismaël, avec un beau train et des présents magnifiques.

Lettre de Hagi-Haly, roi de Borno, écrite à Osman, bassu de Tripoly de Barbarie, en 1653, fidèlement traduite de la langue arabe.

« Au nom de Dieu, au prince de Tripoly. Au nom de Dieu miséricordieux, qui exhausse notre prophète Mahomet et tous ceux de sa famille qui le suivent, comme aussi le prince qui persévère toujours en bien, qui est patient, faisant sans cesse oraison et menant une vie juste, qui se résigne en Dieu en toutes ses affaires, qui est libéral envers tous, qui est toujours

victorieux par l'aide de Dieu, qui fait souvent le voyage de la Mecque, et qui espère d'entrer en Paradis, le roi Hagi-Haly, fils du roi Hagy Hamour, à qui Dieu pardonne; que Dieu ait miséricorde de ses péchés, qu'il le maintienne en son trône et toute sa vie en santé, et qu'il lui pardonne ses défauts et lui donne victoire sur tous ses ennemis avec plénitude. Amen. De par le grand Dieu qui a fait naître notre connaissance, bonne amitié, et toujours bonne volonté, au prince de Tripoly, salut et pardon de Dieu pour son utilité. Si vous désirez savoir notre état, nous nous portons bien et sommes en parfaite santé par l'assistance de Dieu et par sa grâce, dont nous l'en remercions doublement. Vous êtes notre bon ami en absence comme si nous étions en présence; et s'il plait à Dieu, nous aurons toujours une particulière estime pour vous; n'étant rien de plus noble parmi les hommes, ni qui les satisfasse davantage que l'amitié, particulièrement lorsqu'elle est avec un grand prince tel que vous. Nous avons donné de présent à votre envoyé et à votre marchand ordinaire : 70 têtes de petits et de grands, 30 têtes de petits, et 5 kamous (nains), qui font en tout le nombre de 100; et de plus nous lui avons consigné 20 eunuques, et 24 chameaux pour porter les vivres des susdits; avec quatre robes, deux blanches et deux vertes, et 30 tasses pour boire l'eau. Dieu fasse que le tout arrive heureusement.

[L. S.] « LE ROI HAGI-HALY : QUE DIEU L'ASSISTE. »

En 1656, Haly fit un troisième pèlerinage à la Mecque; d'où il retourna heureusement. Aux années suivantes, il eut diverses guerres avec l'empereur d'É-

thiopie et avec le roi d'Agadez, dont les succès furent différents; et en 1667 il alla pour la quatrième fois à la Mecque, où il mena quatre de ses fils. Pendant cette absence, ses sujets se rebellèrent en diverses provinces, et étant secourus par le roi d'Agadez, ils faillirent à surprendre la ville de Borno, capitale du royaume; mais, à son retour, il rangea ces rebelles et chassa les troupes d'Agadez de ses États.

Dans ces désordres, Medicon, prince du sang royal de Borno et neveu de Hagi-Haly, fut enlevé, conduit en Barbarie sans être connu, et vendu pour 30 écus à un marchand de l'île de Gerby : le roi son oncle, ne l'ayant pas trouvé dans le royaume d'Agadez, ni dans les pays voisins, jugea qu'on l'avait vendu en Barbarie; si bien qu'il en écrivit à Osman, lequel le fit chercher longtemps durant; et enfin ayant été trouvé à Gerby, ce basse le racheta, le fit conduire à Tripoly (où je le vis), le traita avec beaucoup d'honneur et de civilité, et puis le renvoya à son oncle, avec de beaux présents, en 1669.

Après la mort d'Osman, Bailly-day écrivit à Haly en 1672 pour avoir la continuation du commerce, ce qui fit un très-grand plaisir à ce roi. Regep-bey pria ce prince, par une lettre, de lui faire avoir une girafe dont il voulait faire présent au grand-duc de Toscane; il la lui envoyait en 1674; mais cet animal étant mort, faute d'eau, dans la Numidie, les gens qui la conduisaient apportèrent au day sa peau pleine de paille. Dans la même année, le même Bailly-day fit continuer le commerce de Borno.

Ceux qui ont vu Mahi-Hagi-Haly en racontent une chose que j'ai cru ne devoir pas être tue, qui est qu'il

se transforme souvent en chat. Les mahométans, qui savent combien il est dévot et zélé pour sa secte, attribuent ce changement à un effet de sainteté, et que c'est une **favor particulière qu'il reçoit de leur prophète Mahomet**, lequel aimait extrêmement les chats. Mais il est sûr que cette **métamorphose** ne peut être faite que par l'art magique dont les Africains font une profession **ouverte**. **Bodin**, au chapitre sixième du deuxième livre de sa **Démonomanie**, rapporte plusieurs raisons, plusieurs autorités, et divers exemples qui justifient que le démon fait souvent ces sortes de transformations, et il ajoute qu'un puissant roi chrétien, qu'il ne nomme pas, et qui vivait au siècle dernier qui a précédé celui-ci, se transformait souvent en loup. Ainsi il n'est pas étrange si le roi de Borno paraît souvent dans la figure d'un chat, puisque l'aveuglement dans lequel sa secte l'a mis lui fait prendre cette forme, et qu'il est un célèbre sorcier.

Les **négres d'Éthiopie, d'Agadez, et des autres pays voisins** qui ne sont pas soumis à ce roi, lorsqu'ils ont quelque querelle avec les Bornois, appellent par mépris **Mahi-Hagi Haly, sultan el-Gatous**, c'est-à-dire le roi chat; ce que j'ai remarqué plusieurs fois quand j'étais à Tripoly, dans les démêlés que les Bornois avaient avec les autres nègres. Ce prince régnait encore sur la fin de 1677, auquel temps il avait déjà régné trente et un ans et avait six fils tous en âge et capables de lui succéder. Depuis ce temps-là, je n'en ai point de mémoires.

DEUXIÈME SECTION.

Actes de la Société.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

PRÉSIDENCE DE M. DAUSSY.

Séance du 2 mars 1849.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Roger, du Loiret, communique à la Société une lettre de M. le ministre de la marine, au sujet d'un projet d'exploration de la partie septentrionale de l'Afrique, dont le but serait d'établir des rapports, par la voie du continent, entre l'Algérie et le Sénégal. M. le ministre annonce qu'il se propose de confier cette mission à M. Panet, compagnon de M. Raffenel, lors de sa dernière tentative, et il demande à la Société des instructions pour ce voyageur. M. le président désigne MM. D'Avezac, Jomard et Roger pour préparer ces instructions.

M. Jomard communique une lettre écrite par M. La-

mare-Picquot pour réclamer la priorité de découverte de l'*apios tuberosa*, plante alimentaire que M. Trécul, par sa lettre du 23 septembre 1848, annonce avoir découverte dans les régions sud-ouest du Missouri. Suivant M. Lamare-Picquot, une caisse n° 6, contenant des plants vivaces d'*apios tuberosa*, a été déposée par lui au ministère de l'agriculture et du commerce, dans le courant du mois de novembre dernier, à son retour d'Amérique.

Le même membre annonce que le chanvre, apporté de la Chine par M. Itier, est naturalisé dans le midi de la France, et qu'on en a obtenu un tissu très fin comparable aux étoffes chinoises. La note en est renvoyée à la commission du prix d'Orléans.

Il donne ensuite de nouveaux détails sur la découverte de deux bancs de houille, faite par M. Nœtinger, ingénieur-sondeur français, dans la haute Égypte : la première couche n'est qu'à 45 mètres du sol. — Le nouveau vice-roi fait continuer le travail du barrage et maintient les écoles. — Les élèves de l'Observatoire du Caire, sous la direction de Lambert-bey, ont observé le passage de Mercure, et en ont conclu la longitude de l'Observatoire avec beaucoup de précision.

Enfin, M. Jomard offre à la Société, de la part de l'auteur, M. le colonel Acosta, une Histoire de la découverte et de la colonisation de la Nouvelle-Grenade au xvi^e siècle. — M. Gabriel Lafond sera prié de rendre compte de cet ouvrage.

Séance du 16 mars 1840.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société philosophique américaine de Philadelphie adresse à la Société la suite de ses transactions.

M. le ministre de l'instruction publique annonce à la Société qu'il vient de lui allouer une somme de 500 francs, imputable sur les fonds destinés aux sociétés savantes, à titre de subvention pour ses travaux.

— La Commission centrale vote des remerciements à M. le ministre.

M. le docteur Eugène Robert, ancien membre de l'expédition de *la Recherche en Islande*, et M. Lamare-Picquot, écrivent à la Société pour lui rappeler leurs titres au prix d'Orléans. Ces deux lettres et les pièces qui accompagnent la dernière sont renvoyées à la commission du concours.

M. Jomard rend compte verbalement d'une carte manuscrite de l'Afrique australe, communiquée à la Commission centrale par la Société des missions évangéliques; il annonce que cette carte, réclamée par les auteurs, doit être publiée incessamment sous les auspices de cette Société.

M. Vivien de Saint-Martin communique l'analyse d'un nouveau Mémoire de M. le docteur Bêke sur les sources du Nil Blanc. Ce mémoire est renvoyé au Comité du Bulletin.

M. de La Roquette lit une Notice statistique sur les ressources matérielles de l'Autriche. — Renvoi de ce document au Comité du Bulletin.

OUVRAGES OFFERTS.

Séance du 2 mars 1849.

Par M. le colonel J. Acosta : Compendio histórico del descubrimiento y colonización de la Nueva-Granada en el siglo décimo sexto. Paris, 1848; 1 vol. in-8°.

Par M. Geoffroy Saint-Hilaire : Acclimatation et domestication de nouvelles espèces d'animaux. Broch. in-8°.

Par les auteurs et éditeurs. — Recueil de la Société polytechnique, novembre et décembre 1848. — Bulletin spécial de l'institutrice, février 1849. — Journal des Missions évangéliques, janvier 1849. — Journal d'éducation populaire, décembre 1848. — Bulletin de la Société géologique de France, février 1849. — Journal asiatique, janvier 1849. — Séances et travaux de l'Académie de Reims, n° 5 et 6 de 1849.

Séance du 16 mars 1849.

Par la Société philosophique américaine de Philadelphie : Transactions de cette société, vol. X, 1^{re} partie, in-4°. — Les n° 36 à 40 de ses Proceedings, in-8°.

Par les auteurs et éditeurs : Bulletin de la Société industrielle d'Angers, année 1848; 1 vol. in-8°. — Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, année 1848; 1 vol. in-8°. — Bulletin de la Société géologique de France, décembre 1848. — L'Investigateur, journal de l'Institut historique, janvier 1849.

ERRATA:

BULLETIN DE JANVIER ET FÉVRIER 1849.

Page 93, ligne 5 : *controversé*, lisez *contesté*.

Page 94, ligne 6, à *fine* : *du gouverneur*, lisez *de notre gouvernement*.

BULLETIN DE MARS ET AVRIL.

Page 159, ligne 22 : *au lieu de 13° 43' N.*, lisez *12° 43' N.*

Ibidem, ligne 24 : *au lieu de 13° 35' N.*, lisez *12° 35' N.*

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

MAI ET JUIN 1849.

PREMIÈRE SECTION.

MÉMOIRES, EXTRAITS, ANALYSES ET RAPPORTS.

NOTES

SUR LA GUINÉE PORTUGAISE OU SÉNÉGAMBIE MÉRIDIONALE,

Par M. BERTRAND-BOCANDÉ.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

J'aurais désiré communiquer à la Société de géographie tous les renseignements que mes voyages et un long séjour m'ont permis de recueillir sur la géographie et l'ethnographie de la Guinée portugaise ou Sénégal méridionale. Mais, obligé de retourner dans ce pays et pressé par le temps, j'ai dû renoncer à un tel travail, que je réserve pour une autre époque, me

promettant de continuer à en augmenter les matériaux. Cependant quelques amis qui s'intéressent à l'avancement de la géographie, ayant pensé que mes notes sur cette contrée de l'Afrique, dont nous n'avons reçu que des notions incomplètes et souvent inexactes, pouvaient n'être pas tout à fait dénuées d'intérêt, m'ont sollicité d'en publier une partie. Pour céder à leurs instances, j'ai essayé d'esquisser, comme un résumé de mes recherches, la carte de ce pays, à laquelle je regrette de ne pouvoir joindre que quelques notes explicatives, destinées à la rendre plus claire et à la construire avec plus d'exactitude.

J'aurais aimé à décrire avec quelque étendue les usages de ces peuples, qui, rapprochés dans un si petit espace, sont si différents les uns des autres de langage, de coutumes, de constitution politique, et aussi de constitution physique et de race. C'est surtout à cette partie restreinte de la terre africaine qu'on peut appliquer ce mot de Chateaubriand, que chez les nations sauvages (je me sers de cette expression consacrée, quoique fausse) on retrouve toutes les sortes de gouvernement des nations civilisées.

Une démocratie anarchique règne chez les *Jigouches*, le despotisme chez les *Bijagots* (*Bissagots*). Les *Floups-Aiamats* vivent en république démocratique, laquelle devient monarchique à *Bolol* et oligarchique à *Jembérin*. Les *Floups de Vacas*, en état de guerre permanent, ont un gouvernement de chef militaire; celui des *Banjars* est pontifical; celui des *Fouls nomades*, patriarcal. Il est féodal et héréditaire chez les *Balantes* du Rio Grande San-Domingo; féodal, et seulement à vie, ou à ferme, chez les *Papels* dits *Manjagos*. Les

chefs des *Papels* des îles ont un pouvoir absolu ; la monarchie représentative règne chez les *Mandingues* et plusieurs autres peuples.

A *Brim*, les femmes ont droit de représentation : dans leurs assemblées, elles discutent les affaires du pays, sur lesquelles elles exercent la plus grande influence ; de leur décision dépend la paix ou la guerre. A *Jami*, les assemblées des femmes non seulement font des lois générales, mais prononcent sur les cas particuliers qu'on apporte à leur tribunal.

Nhâmanç est une république avec droit d'atnesse et majorats.

Chez les *Mandingues*, l'autorité administrative et l'autorité militaire sont séparées. Elles sont réunies dans d'autres pays en la personne du même chef.

L'égalité la plus absolue existe chez la plupart de ces peuples. Dans le *Cabou*, au contraire, il y a une caste à part, un sang privilégié qui, transmis par les femmes, se perd dans les mâles à la troisième génération (1). Dans ce pays, les femmes peuvent régner et jouissent d'une grande autorité. Elles n'ont d'autre considération, chez les *Papels*, les *Floups*, et principalement les *Bijagots* (*Bissagots*), que celle que leur donnent les

(1) Les femmes qui jouissent de la première distinction sont désignées sous le nom de *Taïba* ; leur fille aînée ou leur plus proche parente hérite de ce titre. Les fils de *Taïba* sont nommés *Mansacoli* ; ils deviennent chefs de territoire ou de village. Les fils des *Mansacoli* ont le titre de *Tiandi* (amande de l'arachide). Les fils des *Tiandi* sont des *Tiafata* (pellicule de l'arachide). Les fils des *Tiafata* sont des *Tiaombo* (la dernière enveloppe de l'arachide, au delà de laquelle il n'y a plus que la terre, ainsi plus de noblesse). Le nom de *Mancerimo* comprend toutes ces différentes qualités. Un homme riche ou puissant est appelé *Niankhio*.

droits de la famille : elles n'héritent même pas de leur père.

Un petit balai est le sceptre des rois ; un bonnet, qui est ordinairement rouge, en est la couronne : en Afrique, le bonnet rouge est souvent le symbole du despotisme. Chez quelques *Floups*, les particuliers n'ont pas droit de le porter. Etre coiffé du bonnet, prendre ou recevoir le bonnet, sont des expressions qui signifient être reconnu roi ou chef de village. Ce diadème des rois est presque toujours orné d'une amulette, faite avec des cornes de gazelle, entourées d'écarlate à la base.

Dans bien des récits, on a décoré du titre de roi le chef du moindre hameau ; il est ordinairement le représentant des héritiers de la famille des premiers occupants. On reconnaît ses droits sur les terres restées incultes ; les terrains cultivés sont la propriété de celui qui les défriche, les fruits sauvages appartiennent à celui qui les cueille. Partout on respecte les fruits de l'arbre qui a été planté.

Après avoir séjourné longtemps chez ces peuples, initié en quelque sorte à leurs habitudes dont j'ai recherché les raisons, je pourrais souvent, en racontant leurs usages, dire pour quelle convenance ils les ont adoptés, ou préférés à d'autres en pratique chez leurs voisins. En décrivant leurs nuances diverses de civilisation, et l'organisation, quoique imparfaite, de leurs pouvoirs publics, j'aurais à parler des lois de relation qui régissent les familles dans leurs membres, et les familles entre elles pour composer des villages ; de la police qui maintient l'ordre et la paix dans cette société, et des rapports de politique d'un village à un

autre et de peuple à peuple , car ils existent en corps de petits Etats, et non pas comme des individus isolés et dispersés dans les bois. Dès qu'un peuple a commencé à faire un pas vers la civilisation, il doit y avoir une cause qui le maintient dans cette situation : l'étude de cette cause , de ce mécanisme simple, mais efficace, qui resserre les liens entre ces hommes à l'état primitif, n'est souvent pas moins intéressante à faire que l'examen des sociétés plus avancées, dont les ressorts plus compliqués ne sont souvent que des modifications de ceux qui font mouvoir les premières.

J'ai cru que c'était principalement vers cette connaissance de l'ethnographie pratique que devaient se diriger les recherches d'un voyageur ; mais je ne peux aujourd'hui présenter le résultat de mes observations et mes essais en ce genre, et je suis forcé de me borner à donner un simple aperçu sur ces pays et à une nomenclature des noms de villages et de peuplades.

PREMIÈRE PARTIE.

§ 1.

Erreurs des anciennes cartes. — Matériaux pour un tracé moins inexact de la Guinée portugaise.

La *Guinée portugaise* , suivant les concessions anciennes et les traités , s'étend du cap Sainte-Marie au cap Tagrin , et comprend toute la Sénégambie méridionale, telle qu'elle est définie par plusieurs géographes. Mais, si l'on en limite l'étendue aux établisse-

ments portugais actuels, elle ne dépasse pas la Casamance au nord et le Rio Geba au sud.

J'ai emprunté le tracé des côtes de la Gambie, d'une partie de la Casamance, et du Rio Grande San-Domingo jusqu'à Farim, aux archives du Dépôt des cartes de la marine, que M. Daussy, ingénieur hydrographe en chef, a mises à ma disposition avec la complaisance qui le caractérise, en m'aidant encore de ses conseils. Je dois aussi témoigner ma reconnaissance à M. Ferdinand Denis, dont l'érudition m'a guidé dans toutes mes recherches historiques. J'ai donc adopté tous les tracés que j'ai crus exacts; mon but est de signaler les erreurs qui existent sur quelques cartes, et de faire connaître les pays dont elles ne donnent que les contours, en y ajoutant de nouvelles indications tirées de mes itinéraires, ou des informations qui m'ont paru certaines.

Parmi les cartes différentes de la mienne, j'en citerai trois, copiées sur des cartes anciennes, auxquelles les auteurs avaient cru pouvoir se rapporter. J'en fais mention, parce qu'elles accompagnent des ouvrages spéciaux, écrits en portugais, sur la Guinée : la *Relation d'Almada*, la *Chorographie Cabo-Verdienne* et l'*Essai statistique* de M. *Lopez de Lima*. Les erreurs qu'elles renferment et qu'il n'était pas au pouvoir des auteurs de corriger sont une preuve que nous avons besoin de nouveaux renseignements sur cette partie de l'Afrique.

Je vais faire remarquer les principales différences et les rectifications à faire.

Le Rio de *Songrogou* ou *Sonkodou* (le premier nom est bagnoun, le second mandingue), dont l'étroite

embouchure, au fond d'une vaste demi-circonférence, est à peine visible de la pointe *Adeane*, sur la rive opposée, ne doit pas se confondre avec le marigot de *Bintam* ou *Jéréja*, pour former entre la Gambie et la Casamance une communication directe, portant le nom commun de rivière de *Jéréja* ou *dos Herejes*. Le cours du *Songrogou* est beaucoup plus étendu qu'on ne l'a supposé. En le remontant seulement jusqu'à Bissari, demeure du roi, on dépasse la longitude de *Seyou* ou *Sedhiou*, notre poste de la Casamance, situé vers 18° 13' de long. ouest du méridien de Paris. Les caravanes qui se rendent de *Seyou* à la Gambie prennent une route E. N. E.; en remontant la Casamance, elles traversent le Rio de *Songrogou* et arrivent à *Tankroual* (1).

Il peut se faire que des marécages voisins, ou même, comme on l'a dit, un lac commun, alimentent ces deux rivières; la position de ce lac ne pourrait dépasser 17° 55' long. O. du méridien de Paris. Les deux rivières couleraient presque parallèlement entre les deux fleuves, en allant vers l'ouest, réunies peut-être, dans la saison des orages, par des ruisseaux ou des dépôts

(1) Voici l'itinéraire de *Seyou* à *Tankroual* :

Seyou, *Bakoum*, *Kounaïan* : ces trois villages appartiennent au pays de *Bouié*. Pays de *Jassi*; *Mandina* - *Findéfétou*. *Satikégnié*, *Gniama*, *Touba*, *Niadoucunda* : ces quatre villages sont sur les bords de la Casamance en la remontant. Il faut traverser le *Songrogou*, qui sépare le *Jassi* du pays de *Songrogou*; *Bissari*, capitale du *Songrogou*; *Boussemké*; *Sangniati*, pays bagnoun de *Daran*; pays de *Kian*, où l'on doit traverser la rivière de *Jéréja*. *Baracunda*, *Sandé*, *Jataba*, *Sonkandi*, *Jifaron*, *Baïama*, *Jan*, *Kantoncunda*, *Juli*, *Tankroual*, sur la Gambie.

d'eaux pluviales ; chacune prenant ensuite une direction opposée, le Songrogou, pour aller au sud se jeter dans la Casamance, et la Jéréja vers le nord-ouest, pour s'unir à la Gambie. Il est certain que le Songrogou, loin d'avoir, en partant de la Casamance, une direction N. N. O., pour aller s'unir avec la Jéréja, va N. N. E. et E., et par conséquent a un cours entièrement opposé à celui qui est représenté sur les cartes. Mais peut-être confond-on l'affluent de la Casamance, qui borne au sud le pays de Songrogou, avec une autre rivière qui le bornerait au nord, et qui porterait le même nom : ne serait-ce pas alors le *Sangédégou de Riba* (d'en haut), dont M. d'Avezac a parlé à la Société de Géographie, le 6 septembre 1833, dans un rapport où il lui rendait compte du relevé fait par Boteler du marigot de *Bintam*, bifurqué en deux branches principales (le *Badjeconda* et le *Gyngynocoto*) ? Le *Sangédégou de Riba* pourrait être l'une de ces branches, ou l'une de leurs ramifications.

Je sais qu'autrefois les habitants de Zéguichor (Ziguinchor) transportaient leurs marchandises à Jéréja, dont la majeure partie de la population était portugaise, ainsi que celle de Bintam, et dont cependant ils ignorent aujourd'hui le nom, quoiqu'ils remontent continuellement le Songrogou. Rien ne peut faire supposer que ces transports se fissent uniquement par eau. Brûe fit par terre la route de Jéréja à Pasqua, village de Bagnouns, sur le Songrogou. Là il embarqua ses bagages dans des pirogues, et, ne voulant pas s'en éloigner, il eut à traverser deux petites rivières qui se jettent dans le Songrogou avant d'arriver à Jami. Il est probable que Pasqua était situé auprès de Bouaguer,

où les Portugais se rendaient pour passer de là vers la Gambie. Les Floups en ont chassé les Bagnouns, ainsi que des autres villages plus au sud. Les deux rivières qu'il traversa doivent être celle de Cambaba ou de Bouaguer et celle de Santac, dont le cours est peu étendu. Il lui fallut s'éloigner un peu des bords du fleuve, quand ses pirogues débouchèrent du Songrogou dans la Casamance, en se dirigeant à l'ouest vers Jami, situé au fond d'un marigot devant Zéguichor. Les Portugais font encore tous les jours ce voyage de Jami à Bouaguer par terre, en traversant le pays des Floups, ou de Zéguichor à Bouaguer par eau, en remontant le Songrogou; mais je crois qu'il est certain que le reste de la route pour aller à la Gambie se faisait par terre. La longueur du chemin et la fatigue du voyage avec des fardeaux pesants n'étaient point des obstacles pour les facteurs portugais de ce temps-là. Les faits suivants confirment complètement leurs anciennes relations de commerce avec les habitants du pays :

Quand, en 1618, une compagnie de Londres envoya George Thompson tenter de former des établissements à la Gambie, les Portugais étaient déjà répandus dans tout le pays.

En 1700, Brüe nous représente les Portugais formant une partie considérable des populations soumises aux chefs des petits États des bords de la Gambie, auxquels ils payaient des tributs annuels.

Dès 1585, Almada se plaint des habitants de Joal, qui servaient d'auxiliaires aux ennemis des Portugais et leur apportaient les produits de l'intérieur, ce qui avait fait perdre à cette nation tout le commerce depuis le cap Vert jusqu'à l'embouchure de la Gambie.

Sur une vieille carte française, un peu plus rapprochée de nous que la relation d'Almada, et conservée au Dépôt des cartes de la marine (1), on lit aussi sur Joal : « Juala, habité par des nègres qui se disent » Portugais, lesquels font presque tout le commerce et » celui des royaumes voisins, transportant leurs traites » dans Gambia... Les Gûeux de Juola gastent toutes les » concessions. »

Ce genre de commerce se faisait jusqu'au Sénégal : « Les marchandises du royaume appelé *Bour-Yolof* » sont traitées partie par les barques du Sénégal, qui » allaient dans le lac appelé le *Panier-Foul* (le mari- » got de communication avec le Sénégal est nommé » rivière des Portugais) ; partie par les marchands de » *Bihurt* et de *Bifesche* (*Bihurt* était vers l'embouchure » du Sénégal, et *Bifesche* est une île du Oualo), qui » venoient dans les terres les traiter et faisoient leur » retour au Sénégal, où elles les traitoient avec les » commis, et le restant des marchandises négociées » sur les lieux et enlevées par les rapasses et gourmettes » des soi-disant Portugais qui habitoient la coste du » cap Vert, qui les vendoient ensuite aux cases ou » aux navires qui les faisoient valoir le plus, ce qu'ils » ne peuvent faire à présent, les choses ayant pris un » autre train (2). »

« Les villages de *Bihurt* et de *Bifesche* estoient » fournis de plusieurs femmes qui faisoient le susdit » commerce, desquelles partie sont mortes, et celles

(1) Portefeuille 109, pièce 2.

(2) Aujourd'hui Joal n'est plus qu'un village de Jolofs; ils se souviennent cependant que leurs ancêtres étaient chrétiens et Portugais. Les prêtres de Gorée vont leur administrer le baptême.

» qui restent ont été empêchées de poursuivre leur
» commerce dans les terres, par les accidens que la
» guerre a fait naître. Cependant j'ai vu cette année
» qu'elles commençoient à se remettre en train. »

La même carte nous offre également un document du commerce de cabotage des Portugais de la Guinée.
« Le pays de Bola (entre le Rio Grande San-Domingo
» et le Rio Geba) appartient au roi du pays; quoique
» les Portugais y soient habiles et qu'ils aient le fort
» de Cacheu, ils paient néanmoins coutumes;... et les
» Portugais y font un très grand commerce, ayant plu-
» sieurs barques qu'ils envoient dans les rivières et à
» celles du sud-est jusque dans la Sierra-Leone; ce
» n'est que parce qu'ils ont leur grandissime commerce
» de captifs, de morfil et de cire. »

Tous les marigots de la rive droite de la Casamance, depuis Songrogou jusqu'à l'embouchure, après mille circuits, dont quelques uns ne sont praticables qu'à de petites pirogues, communiquent ensemble et avec la mer par les marigots *des Huitres*, *Sainte-Anne* et *Saint-Pierre*.

Dès lors commence ce réseau inextricable d'îles et de marigots qui morcelle cette partie presque horizontale du continent africain, jusque vers Sierra-Leone, et se prolonge même en mer, en formant une multitude de bancs et de barres à l'entrée des rivières.

Il est possible que quelques uns de ces marigots de la Casamance s'unissent avec ceux de la Gambie, au moyen des eaux pluviales ou du flot pénétrant simultanément par les deux fleuves, d'où résulterait entre eux une jonction indirecte et momentanée. Les noms imposés au *Rio de Combo* et au *Rio de Gambia*, deux

affluents de la Casamance, autoriseraient à former cette conjecture, que l'aspect du terrain rendrait probable. Il est difficile de le vérifier. Les Portugais ne faisaient pas autrefois le commerce du bas fleuve, et ils n'ont pas encore de relations avec les peuplades qui habitent les bords de ces marigots.

On a longtemps supposé que la Casamance était un bras de la Gambie. On l'en détachait vers l'île des Eléphants. Cette supposition paraîtrait vraisemblable à celui qui remonterait le fleuve seulement un peu au-dessus de Seyou, à l'entrée du Pacao; mais de là, au lieu de remonter vers l'île des Eléphants, il prend une direction moyenne vers l'est-sud-est, et reçoit ses eaux de la partie du *Cabou* appelée *Nianpai*, par deux affluents, dont l'un a son origine à *Kori* et l'autre à *Namacunda*, villages voisins de Payonko, autre province du Cabou. Les pluies tombées dans le Cabou supérieur suivent les pentes des plateaux de *Jimaral*, du *Cantor* et de *Gansala*. Au nord, elles sont versées dans la Gambie; à l'ouest, dans la Casamance; et au sud elles vont former l'affluent du Rio Geba. En sorte que le haut Cabou offre un plateau commun dont les réservoirs d'eau de pluie s'épanchent dans les trois bassins de la Gambie, de la Casamance et du Rio Geba.

Quand les habitants de *Zéguichor*, vers le mois d'octobre, profitent de la crue des eaux et passent, au delà de *Jatacunda*, dans le *Korla*, province du pays mandingue de *Brassou*, entre la Casamance et le Rio Grande San-Domingo, il leur arrive souvent de se rencontrer dans quelque village mandingue avec les Portugais de *Cacheo*, qui font le commerce à *Farim*, et avec ceux de *Bisqao*, résidant à *Geba*; et alors on voit réunis dans

un même endroit des facteurs de tous les comptoirs de la Guinée.

On a le plan de la *rivière de Cacheo* ou *Rio Grande San-Domingo* jusqu'à *Farim*, par W. Arlett, 1834. J'ai remonté le fleuve au delà, au moyen d'une pirogue, dans ses deux embranchements de *Ségro* et de *Jandegou*, jusqu'à l'endroit où ils cessent d'être navigables. Je n'avais à ma disposition qu'une montre et une boussole; désirant obtenir le plus d'exactitude possible, j'ai opéré mon retour par terre, afin de comparer mes deux routes ensemble, et de corriger l'une par l'autre.

L'affluent supérieur est navigable jusqu'à *Ségro*, avec de grandes pirogues appelées *fayas*. De *Ségro* jusqu'à *Combiia*, il n'est plus praticable qu'aux plus petites pirogues nommées *remas-de-mão*. Le tracé que j'en donne étant sur une trop petite échelle, je n'ai pas tenu compte des sinuosités de *Ségro* à *Combiia*, lesquelles, en trois heures d'une navigation embarrassée par des arbres déracinés, ont donné cent douze directions à l'aiguille aimantée. Je ne me sers que de ma route par terre. En marchant S.O., je me suis retrouvé quatre fois au bord de la rivière. Je n'ai point tenu compte non plus, pour la même raison, de seize flots dans l'affluent de *Ségro* et de quatre dans celui de *Jandegou*. A partir de *Combiia*, le lit de la rivière est tellement encombré par les arbres de toute sorte qui y croissent, qu'un crocodile un peu gros aurait peine à s'y frayer un passage; ce n'est plus qu'un ruisseau de 3 ou 4 mètres de large. Désirant vérifier à quelle distance est situé le dernier marécage qui lui fournit ses eaux, je me suis dirigé vers le N. E., pour

me rendre à Combiia ; je suis revenu ensuite au S. E. Après avoir passé un marais, il me fallut traverser le ruisseau sur un tronc d'arbre élevé qui sert de pont. Je fus étonné de voir ses eaux couler avec rapidité. J'ai gagné enfin *Jaf-Carantabá* (*carantabá*, grande mosquée, ou grande école), village de Mandingues mahométans, qui me conduisirent dans un marais nommé par eux *Niantoubat*, d'où s'écoulent les eaux qui deviennent plus loin l'affluent de *Ségro*. On m'a assuré qu'il ne se desséchait jamais. Je ne lui donne pas le nom de lac, parce que l'espace inondé ne m'a pas semblé avoir plus d'un kilomètre carré. Ses eaux sont couvertes de nymphéacées ; des joncs et de hauts herbages les entourent, et le tout est environné des rizières des villages voisins. Le ruisseau prend sa direction vers l'ouest ; ses ruines sont plantées d'arbres dès sa sortie du marais, ce qui permet aux yeux de suivre facilement son cours : il n'y a pas d'arbres ailleurs dans toute cette plaine. Les villages environnants sont, outre *Jaf-Carantabá*, le *grand* et le *petit Fakin*, villages mahométans, dépendant, ainsi que *Jaf-Carantabá*, de *Jaf des Sonniqués* ; *Canfoïa*, *Sibiïant* (*mauracunda de Canfoïa*), et, plus loin au nord, en passant les bois, *maco*, près duquel passe la Casamance.

On peut également gagner la Casamance en allant vers le nord ; en partant de *Combiia*, on passe à *Jéga*, village de Mandingues ; on traverse *Jolacunda* et *Caletou*, deux *foulacundas* ou villages de *Fouls* de Jéga ; *Cangouderou*, *foulacunda de Némataba*, et l'on arrive à *Jatacunda*, village de Mandingues, sur les bords de la Casamance. Dans le temps sec, une barre met obstacle à la navigation au delà de *Jatacunda*.

Après avoir fait le relevé de ma route et tenu compte de la variation de l'aiguille aimantée de $17^{\circ}50'$, j'estime que le marais Niantoubat et l'origine de l'affluent de *Ségro* sont à $12^{\circ}27'$ de lat. nord et $17^{\circ}3'$ de longitude ouest du méridien de Paris.

J'ai remonté également l'affluent de *Jandegou* jusqu'au pont du village, au delà duquel la navigation n'est plus praticable. De Jandegou je me suis rendu par terre à *Karisso*. On traverse la rivière qui coule auprès, en s'aidant des branches des arbres dont elle est encombrée. Lorsque l'eau a grossi par l'effet des pluies, des crocodiles attendent leur proie à ce passage. En allant à *Karisso*, outre mon désir de reconnaître l'origine de l'affluent de Jandegou, je me proposais de visiter un monument dont les Mandingues parlent beaucoup, la tombe d'un guerrier, chef du village de *Karisso*, qu'ils disent avoir été un géant monstrueux. Sur sa tombe sont déposés une épée, des éperons, six espèces de sceptres en fer, chacun avec plusieurs branches de même métal surmontées de boules en cuivre; un tabouret pliant, également en fer; une tabatière en cuivre, imitant celles qui sont faites avec des bambous, et sculptée de la même manière, enfin, un anneau en cuivre. Tous ces objets témoignaient qu'ils avaient appartenu à un homme d'une taille ordinaire. Les Mandingues ont pour eux une grande vénération, et osent à peine y toucher. Mon guide me conduisit dans un petit bois, où l'on ne pénétrait qu'en rampant sous les lianes, nombreuses qui se croisent d'un arbre à l'autre, et me dit, en s'approchant d'un petit tertre où étaient déposés trois sceptres et l'épée : C'est ici que sont les pieds du

géant. Puis il m'emmena à une distance d'environ 50 mètres, et il ajouta, en me montrant un autre tertre sur lequel étaient plantés les autres sceptres et déposés les objets dont j'ai parlé : « C'est ici qu'est la tête du géant. — Pourquoi lui avait-on coupé la tête ? — On ne lui a pas coupé la tête. Son corps est tout entier enterré dans cet endroit ; là sont les pieds, ici est la tête. — Il avait donc 25 brasses, votre géant ? — C'était sa taille. » Au lieu de lui répondre de suite, je mis les éperons à ses pieds et l'anneau à son doigt. « Vous voyez, lui dis-je alors, la grosseur de ses pieds et celle de ses doigts, je pourrais manier son épée ; comment pouvait-il avoir vingt-cinq brasses ? — Oh ! ces éperons, cet anneau, tout ce que vous voyez, est ici depuis des siècles : c'est le temps qui les a fait diminuer. L'eau du ruisseau dans lequel il a lavé ses mains à la suite d'une bataille est encore toute rougie du sang qui les couvrait. »

Pour ne pas me faire un ennemi de cet homme et de ceux du village, je fus obligé, à mon retour, de paraître persuadé que là était, en effet, enterré un géant d'une stature de vingt-cinq brasses. Tous ceux qui racontent l'histoire du géant de Jandegou ou de Karisso ne manquent pas d'ajouter qu'ils ont vu les objets déposés sur sa tombe, et que son anneau est grand comme un cercle de baril, et le reste dans la même proportion. Je demande pardon de cette digression, qui servira à prouver le peu de croyance qu'on doit accorder aux narrations de ces peuples.

Convaincu que la dernière ramification du ruisseau sortait de quelque marais à peu de distance à l'est de Karisso, je ne suis pas allé plus loin, et je suis revenu par terre à Farim en passant par *Maniia* et *Brikam*,

sur la rive droite de cet affluent; je traversai donc l'affluent de *Ségro* pour me rendre au comptoir portugais. J'ai calculé que Karisso est à 12° 15' de lat. N. et 17° 14' de long. O. du méridien de Paris.

La rivière de Cacheo est d'une navigation facile, bordée de mangliers et extrêmement encaissée; elle n'a point, comme la Casamance, ces bancs nombreux, ces passes difficiles et changeantes, qui ne permettent qu'aux embarcations d'un petit tonnage de la remonter jusqu'à Seyou. Le *Rio Grande San-Domingo* ou de *Cacheo* est partout profond, et la sonde donne encore 4 mètres devant Farim. Deux communications existent entre ce fleuve et la Casamance; mais ce ne sont pas celles qui se trouvent indiquées sur les cartes, à l'est de Zéguichor, lesquelles, au contraire, n'existent pas. La première, du côté de Cacheo, a une barre très difficile, à cause des brisants, et il faut encore, après les avoir passés, éviter des rocs à fleur d'eau : c'est le *Rio de Soukouiak*, entre *Cabo-Roxo* et *Soukouiak*. Du côté de la Casamance, on doit passer entre *Cara-bane* et *Cagnout*. Le flot fournit des deux côtés assez d'eau pour remplir ce canal, qui ne reste jamais à sec. Les petites embarcations de Gorée et de Gambie viennent y acheter du riz chez les *Floups*; il a des branches qui vont au village de Cabo-Roxo, et sur la rive opposée un marigot qui conduit chez d'autres Floups à *Cahen* à *Cassorol*. La véritable communication entre Cacheo et Zéguichor est praticable seulement aux pirogues. On y entre en passant devant *Bolol*, vers l'embouchure du *Rio Grande San-Domingo*; on laisse à droite une rivière des Baïotes, en continuant de suivre celle qui conduit à *Caton*, et en passant devant

le village d'*Otol* et près de *Jifune*, qui sont à l'est de *Bolol*. On arrive ensuite à *Lala*. Bientôt il faut sortir du marigot de *Caton*, qui peut cependant avoir quelque point de communication avec celui de *Cassorol*, dont j'ai parlé. On aperçoit sur la droite un petit passage étroit que les mangliers cachent sous leurs branches : c'est là qu'il faut s'aventurer, en se résignant à faire un voyage de six heures sous des mangliers dont les branches s'accrochent à tout ce qui leur donne prise dans la pirogue. Les matelots qui la poussent avec de longs bambous sont souvent repoussés et jetés sur des racines où ils peuvent se blesser grièvement. Occupés de leur manœuvre, ils peuvent, à un détour inattendu, se laisser surprendre et frapper par quelque grosse branche plus avancée au-dessus de l'eau. Pressé de sortir de ce mauvais pas, on s'inquiète peu de préparer la voie pour un autre voyage, et les habitants de trois villages, auxquels il faut payer des droits pour obtenir un libre passage, ont planté de distance en distance des palissades destinées à arrêter les hippopotames, ainsi que les pirogues qui voudraient passer sans payer ; ils ne verraient pas avec plaisir qu'on s'arrêtât pour couper les arbres incommodes. Loin d'enlever les obstacles, ils veulent les multiplier. Ils exigent souvent plus que ce qui est réglé par les coutumes, et quand ils demandent des objets que l'on n'a pas, il faut s'arrêter et retourner les chercher à *Cacheo*. Après avoir satisfait à toutes leurs exigences, on doit se hâter de profiter, pour s'échapper, de toute la hauteur du flot qui pénètre à la fois par les deux fleuves ; autrement on resterait à sec, et il faudrait passer une journée à attendre le flot suivant, tourmenté par les persécutions

des moustiques et des indigènes. Il est important de se laisser échouer sur un fond de vase ; car il y a dans un endroit des bancs de coquilles d'huitres et dans deux autres des rocs à fleur d'eau. Ce canal s'appelle le passage de l'*Apertado* (étroit). Le marigot s'élargit ensuite ; on laisse sur la gauche plusieurs criques qui vont chez les Floups, à *Epoc*, à *Aïoun*, etc. Quelques unes de leurs ramifications pourraient bien s'unir avec celles du marigot de *Caton*, qu'on a laissé pour entrer dans l'*Apertado*, et qui peut-être communiquerait aussi, comme je l'ai dit, par le marigot de *Cassorol*, avec le premier canal. Les Portugais n'ont pas encore recherché si ces deux communications existent ; cela serait cependant d'autant plus important qu'on éviterait de passer devant le village baïote d'*Arame*, le premier auquel il faut payer des coutumes, et dont le chef est très exigeant. On est obligé, pour le trouver plus accommodant, de passer sans bruit au milieu de la nuit : n'ayant point à partager avec ceux qui dorment trois litres d'eau-de-vie, qu'il reçoit avec d'autres marchandises, il élève moins de difficultés en percevant ses droits de passage. Le jour, au contraire, il fait payer aux voyageurs tout ce qu'il est obligé de donner aux habitants de son village, et ceux-ci désirent tout ce qu'ils voient. Après *Arame*, on paie des coutumes à *Suzanne* et à *Joto*, habités par des *Floups*, dont les mœurs sont beaucoup plus douces et plus hospitalières que celles des Baïotes. On voit encore à droite, après être sorti de l'*Apertado*, une autre crique conduisant chez les Baïotes, et qui pourrait se joindre à la crique des Baïotes que j'ai indiquée vers Bolol. Bientôt on aperçoit un petit canal percé entre deux villages de Banjars,

Séjègue et *Enampor*; les petites pirogues y peuvent seules pénétrer : il va sortir à *Batinière*, à onze milles à l'ouest de *Zéguichor*, et non à l'est. Les grandes pirogues continuent de suivre le même marigot, qui porte le nom de *Cajinol* du côté de la Casamance, et présente plusieurs ramifications par lesquelles on peut pénétrer chez les *Floups*; il est large et profond, et fréquenté par les embarcations de la Gambie et de Gorée, qui viennent acheter du riz : il se termine, 15 milles à l'ouest de *Zéguichor*, à la pointe que les Portugais nomment pointe d'*Area* (sable), ou simplement de *Ré* en créole, et que les Français appellent, je ne sais pourquoi, pointe *Saint-George*.

S'il existait, comme on les représente sur les cartes, trois communications à l'est de *Zéguichor*, qui feraient du Rio Grande San-Domingo un bras de la Casamance, ou du moins serviraient à établir là une jonction entre ces fleuves, cette dernière communication que je viens de décrire, et dont la découverte récente, tout incommode qu'elle est, a été un bonheur pour les Portugais de Cacheo et de *Zéguichor*, serait-elle fréquentée? Ce qui a donné lieu à l'erreur des cartes, c'est qu'en effet il y a sur la rive droite du San-Domingo, devant Cacheo, trois marigots, dont le plus à l'ouest conduit chez les *Baïotes*, avec un passage qui l'unit au second marigot appelé le petit *Rio de San-Domingo*; il conduit au village de *San-Domingo* et au port de *Guinguin*, ancien village portugais; ce marigot présente plusieurs jonctions avec le troisième nommé rivière de *Bougunbor*. Du côté de la Casamance, après avoir passé la première pointe à l'est de *Zéguichor*, on entre dans la rivière de *Bayeto*. Autrefois les Portugais avaient, à

l'entrée, le poste de *Baluartinha*, et un autre plus loin, nommé fort de *Bayeto* ou *Baito*; on débarquait les marchandises auprès de ce dernier; les *Bagnouns* du village de *San-Domingo* ou de *Jéjé* les transportaient par terre à *Guinguin*, où une autre pirogue les recevait pour les porter à Cacheo. C'est pour éviter ce portage incommode, et même impossible quand la charge est considérable, qu'il faut se résigner à passer par l'*Apertado* d'*Area* à *Bolol*.

Ces courtiers entre Cacheo et Zéguichor, sans passer par la rivière de Bayeto, se rendent par terre à San-Domingo, d'où ils vont s'embarquer dans des pirogues qui les conduisent au lieu de leur destination.

Je ferai remarquer ici que le nom de *Rio Grande San-Domingo* donné au fleuve, au lieu de *Rio de Cacheo* ou *Rio de Farim*, ferait supposer que ce fleuve n'a eu d'abord de l'importance pour les Portugais que parce qu'il conduisait au marigot de ce nom, servant à pénétrer dans la Casamance, sans avoir besoin de passer par la barre; ce qui permettait d'éviter, en se rendant chez le roi de Casamance, d'être attaqué par les peuplades à peu près pirates qui habitaient le bas du fleuve, les *Jigouches*, les *Foulouns* et les *Bagnouns* de *Ziguikior*. Ces derniers ont cependant consenti à laisser, en 1646, les Portugais s'établir chez eux et fonder *Zéguichor*, ou *Ziguikior*, suivant la prononciation du pays. De là il résulterait que les relations de commerce des Portugais dans la Casamance seraient fort anciennes; car dès le temps d'Almada, en 1585, Cacheo existait déjà.

Je signalerai une autre erreur d'un géographe qui,

pour corriger les cartes anciennes, a joint le marigot de *Bolol* à celui de *Bayeto*.

J'ai tracé sur ma carte, d'après mon itinéraire, les *Rios de San-Domingo* et de *Bouganbor*.

On doit maintenant, d'après ces notes, être convaincu que l'on a eu tort d'affirmer que la rivière de Cacheo n'était qu'un bras de la Casamance, que l'on détachait de la Gambie, en sorte que les trois fleuves n'en auraient plus fait qu'un seul avec trois embouchures. La rivière de Cacheo et la Casamance n'ont rien de commun, si ce n'est que, du côté de la mer, dans les deux communications dont j'ai parlé, leurs eaux se rencontrent en un point qu'elles abandonnent aussitôt pour s'en retourner avec le jusant, chacune de son côté.

Ainsi, pour que les limites de la Sénégalie restent telles qu'elles sont définies aujourd'hui, on ne doit pas avoir égard au parcours des fleuves, mais seulement à la hauteur de leur source.

Deux ou trois communications sont également tracées avec aussi peu de fondement que les précédentes entre le *Rio Grande San-Domingo* et le *Rio Geba*, qu'Almada nomme le *Rio de Degola*, du nom d'un pays biafado qui existe sur la rive gauche.

La première de ces communications est celle qu'on appelle *Rio d'Ancoras*, entre l'île de *Bissao* et l'île de *Picis*; on lui fait traverser le pays des *Papels* pour s'unir, à l'est de Cacheo, avec le *Rio Grande San-Domingo*. Il n'y a, devant le bras de mer qui sépare les deux îles, qu'un petit marigot qui conduit chez les *Papels* de *Boboc* et sort de leurs rizières. Ce qui a donné

lieu à l'erreur des cartes, c'est que les pirogues qui vont de Cacheo à Bissao, après être sorties du fleuve, passent devant *Gramas* et le village de *Bota*; elles entrent dans le canal intérieur de Cacheo à Bissao, en passant entre *Jet* et le continent; arrivées devant le Rio d'Ancoras, au lieu de continuer entre l'île de Bissao et le continent, elles prennent, quand la mer est belle, le *Rio d'Ancoras*, que l'on appelle pour cette raison *Rio de Fora* (du dehors).

Si l'on suit le canal intérieur, au lieu de sortir par le Rio de Fora, on laisse à gauche deux marigots qui conduisent dans le pays des *Bramas* et trois autres qui vont chez les *Balantes Bravos*; puis on arrive à une bifurcation dont une branche se réunit au *Rio de Geba* et mène à Bissao; l'autre est le *Rio de Mansua* ou des *Balantes*. Il sort de plaines marécageuses dans le pays des *Balantes* à peu de distance des villages mandingues de *Cansambou* et de *Goussafara*. Il n'a aucun point de jonction praticable à la navigation avec le *Rio d'Armada*, qui est l'un des affluents du Rio Grande San-Domingo, et qui, prenant naissance dans les mêmes marais, sépare les *Balantes Bravos* des autres *Balantes*. Trois autres affluents du fleuve à l'ouest du Rio d'Armada, le *Rio de Nagas* et les deux *Rios de Bola*, ont un cours moins étendu : on leur suppose une communication avec le Rio d'Armada. Depuis un grand nombre d'années, les Portugais de Cacheo ont cessé leurs relations avec *Bola*. En entrant, du côté du canal de Cacheo à Bissao, dans les marigots des *Bramas*, dont j'ai parlé, on peut aller par terre à *Bola*.

Il en résulte qu'il n'y a point une rivière de *Bola* par laquelle on pourrait aller de Cacheo à Geba, comme

on la voit tracée sur des cartes où Bola est même écrit auprès de Geba.

J'ai vu au Dépôt des cartes de la marine une carte du capitaine négrier *Baugin*, 1785, qui offre avec assez d'exactitude le canal de Bissao à Cacheo; elle indique même, entre *Jet*, *Picis* et le pays des *Papels*, les sondes, les rocs et les bancs.

Le *Rio de Geba* paraît d'abord un golfe; mais, bien différent du *Rio Grande*, qui est extrêmement profond et praticable aux grands navires, il ne peut être remonté qu'avec de petites embarcations. Son lit s'élève insensiblement jusqu'à un point où il montre, vers le *Rio de Courbal*, une espèce de crête qui reste presque à sec à marée basse; il s'abaisse ensuite en pente légère; la sonde rapporte une demi-brasse à *Pontal d'Espinha* et quatre brasses à *Fá*.

En partant de Bissao avec le flot, on peut atteindre la hauteur du *Rio de Courbal*, passé lequel le *Rio de Geba* se rétrécit; bientôt il n'a que 20 mètres de large, à moins que dans l'hivernage ses eaux ne soient débordées: sa largeur est alors dans plusieurs endroits de plus de deux milles, et les embarcations passent, dans ce cas, à travers les bois qui bordent ses rivages.

Il fait de longs circuits; on peut, en allant par terre de *Fá* à *Geba*, faire ce voyage en deux heures de route; il faut six heures pour faire le même trajet en pirogue. Dans le temps de la sécheresse, on peut aller de Bissao à Geba en cinq ou six marées; pendant l'hivernage, le courant refoule la marée, on n'avance qu'en halant, en s'accrochant aux arbres.

Les barres ou mascarets augmentent encore la difficulté de la navigation dans le *Rio de Geba*. Lorsque la

marée commence à monter, on doit tenir l'embarcation solidement amarrée ; les matelots, prêts sur leurs rames, présentent la proue au flot qui arrive en se faisant entendre à une grande distance : tout à coup deux vagues qui se succèdent rapidement remplissent le lit dans un instant, le flot continue ensuite à monter sans secousse. J'attribue ce mascaret à un effet de siphon qui serait produit par la courbe dont l'arête est vers le Rio de Courbal. Il ne se fait pas sentir au-dessus de *Fá*.

Après avoir passé *Geba*, on va à *Bafata* (*ba*, rivière, *fata*, divisée) (1). Là se présentent deux affluents entre lesquels est situé le pays de *Goussala*, province du *Cabou*.

L'affluent supérieur sépare le pays de *Canadou*, appartenant au territoire de *Geba*, de celui de *Goussala*, et le pays de *Mancoros* de ceux de *Toumana* et de *Sama*, faisant également partie du *Cabou*; on peut le remonter jusqu'à *Sonako*, village du pays de *Toumana*, où se trouve un banc de rocs qu'on ne peut franchir. Au delà, la rivière est encore profonde; elle sort de marais assez voisins de ceux qui donnent naissance à la Casamance, entre les pays de *Nianpaï* et de *Gansala*, à peu de distance de celui de *Païonko*, au sud de celui de *Jimaral* et au sud-ouest du *Cantor*. Tous ces territoires sont des provinces du *Cabou* : le *Gansala* est la principale, comme servant de résidence au roi, qui est considéré

(1) Ceux qui font des recherches étymologiques ne doivent pas confondre *bā*, rivière, avec *bā*, grand. *Bā*, prononcé avec une intonation prolongée, *bāā*, signifie très grand, suivant l'habitude de faire sentir d'autant plus les superlatifs que l'intonation de la voix se prolonge davantage sur la dernière voyelle du mot.

comme supérieur à tous les chefs des autres territoires de cette grande division du pays mandingue appelée *Cabou* (1). Entre le Rio de Geba proprement dit et cet affluent, il se forme dans l'hivernage, auprès de la *mauracunda Bissamali*, dans le *Mankoros*, à l'est du *Canadou*, une espèce de lac qui reste à sec pendant la belle saison, mais qui, à cette époque, est assez profond pour qu'on ne puisse le traverser qu'en pirogue.

L'affluent inférieur du Rio de Geba sépare les pays *biafades* de *Degola* (nom *biafado*) ou *Badour* (nom mandingue) et de *Cossé* de celui des *Mandingues*; il passe à *Koulfi*, village *biafado* du *Degola* et à *Binap*, dans le *Goussala*. Je ne connais pas le dernier point navigable de cet affluent. Je n'ai obtenu à ce sujet que des renseignements contradictoires : je ne puis donc rien affirmer sur son origine. Serait-elle une des ramifications du *Rio Grande* dont Mollien a vu la source ?

Le *Rio de Courbal* se jette dans le Rio de Geba. Large

(1) Les Mandingues distinguent les pays au sud de la Gambie en *Brassou*, *Feridou*, *Cabou* et *Telebou*.

Brassou est un nom dont la signification laisserait entendre que les Mandingues voisins des peuples qui habitent les côtes seraient peu civilisés : on l'affecte particulièrement au pays qui, sur les deux rives San-Domingo, est voisin des Balantes.

Le *Feridou* (*tero*, commerce; *dou*, terre) est à l'est du *Pakao*, vers l'origine de la Casamance, et sur la rive droite.

Le *Telebou* (*tele*, soleil; *bou*, sortir) comprend tous les pays à l'est du *Cabou*, même ceux qui ne sont pas mandingues.

Le mot *Cabou* a peut-être pour étymologie les mots *bou*, sortir, et *caro*, lune.

Ce qui est certain, c'est que, comme les Mandingues n'ont jamais parlé portugais, et qu'ils ne connaissent pas la configuration de la terre au delà de leur pays, ils n'ont pas nommé celui-ci *Cabou*, du nom portugais *cabô*, cap, comme on le lit dans quelques auteurs.

à son embouchure, il se rétrécit quand on le remonte quelque temps. Sa navigation est embarrassée par une basse de rocs que les Portugais appellent *Pedras do Hiran* ou *du Démon* : il faut attendre pour les franchir que le flot vienne les couvrir. Un marigot l'unit au *Rio Grande*. Il traverse le pays des *Biafades*. Quelques renseignements me feraient supposer qu'il serait, par l'étendue de son cours, le véritable *Rio Grande* dont Mollien croit avoir reconnu la source; car le *Rio Grande* des cartes n'est qu'un golfe qui ne s'enfonce pas loin au delà de *Bolol* (1). Ainsi la source, vue par Mollien, de cette rivière qu'il a traversée deux fois ensuite, reste encore un problème à résoudre; quand Mollien l'a traversée à *Kadé*, on lui aura dit que c'était une grande rivière *bābā*, et il en a conclu que c'était le *Rio Grande*. Des renseignements me feraient penser que la rivière qui passe à *Kadé* est l'affluent de *Geba*, d'autres qu'il passe à *Courbal*; peut-être se divise-t-il. Pourquoi l'appeler fleuve du *Cabou*, comme nous l'apprend Mollien, s'il n'arrose pas le pays de *Cabou*, et si, sortant du pays de *Fouta-Jallon*, traversant le pays des *Kolinkas* du *Tenda-Maïé*, qui ne sont pas même des Mandingues, mais des *Jatinkis* ou *Jalonkés*, il va ensuite séparer les *Biafades* des *Nalous*, en devenant le *Rio Grande*? Il ne passerait pas ainsi par le *Cabou*, dont le territoire le plus au sud est le pays de *Chagnia*, au nord-ouest du *Tenda-Maïé* ou des *Kolinkas* (habitants du pays de *Koli*).

(1) Voyez *Description nautique des côtes occidentales de l'Afrique*, de M. E. Bouet.

Géographie physique de la Guinée portugaise.

Si l'on jette les yeux sur une carte de cette partie des côtes occidentales de l'Afrique, en considérant ses îles nombreuses et les courants d'eau qui les entourent, on pourrait supposer que cette contrée serait capable de devenir l'une des plus riches du monde.

Elle jouit, en effet, momentanément d'une merveilleuse fécondité. Quand la terre aride, après six mois de sécheresse, vient d'être humectée par les pluies des premiers orages, toutes les semences qu'elle renferme dans son sein se développent avec une rapidité surprenante; le sol, qui était dépouillé, est aussitôt couvert d'une verdure épaisse, dont les yeux peuvent en quelque sorte suivre l'accroissement. Peu de jours ont suffi pour produire cette merveilleuse transformation. La nature a paru sortir d'une longue léthargie pour ressusciter à une vie nouvelle. Dès le lendemain des premières pluies, une multitude d'insectes apparaissent spontanément; ils bourdonnent dans l'air, et vont mêler l'éclat de leurs couleurs à la verdure des plantes. Les oiseaux revêtent leur parure brillante, et vont suspendre aux rameaux leurs nids en forme d'hélice pour protéger leur couvée de l'inondation du ciel. Ils les ont tellement pressés les uns contre les autres, que quelques arbres semblent de loin chargés de fruits épais qui font plier leurs branches. Le chant de ces oiseaux aux mille couleurs, le parfum des fleurs, le coloris des fruits sauvages à côté des fleurs éclatantes, et la verdure d'une magnifique végétation, tout annonce la renaissance.

sance de la nature; partout elle prodigue la vie, et l'homme n'a besoin que de remuer un peu la surface du sol pour récolter bientôt au centuple la graine qu'il lui a confiée. Mais les eaux, continuant à tomber avec plus d'abondance, inondent le sol; elles s'accumulent dans les bas-fonds et les vallées, qu'elles convertissent en marécages; elles débordent en se creusant un lit pour se réunir aux eaux de la mer, qu'elles élèvent sur les rivages. Dans le temps qu'on est convenu de nommer la belle saison, quoiqu'il rappelle, par la tristesse de la nature, l'hiver des autres climats, la terre desséchée redevient aride; les plaines voisines de la mer restent couvertes d'une épaisse couche de sel, et donnent naissance seulement aux mésembrianthèmes, qui cachent le sol sous leur verdure bleuâtre; les bas-fonds, où les eaux pluviales ont seules séjourné, restent imprégnés de carbonate de soude uni à une argile ingrate. Dans les savanes, les hautes herbes à racines vivaces, qui les font ressembler à de vastes champs de céréales, sont bientôt grillées par le soleil, et les habitants, pour en chasser les serpents et les bêtes féroces qui viendraient y cacher leur repaire, allument un vaste incendie dans ces champs. Mais vers les rivages, les palétuviers (*rhizophora mangle*) (1), dont les feuilles distillent les eaux de la mer, et les rendent douces pour s'en nourrir en déposant le sel à leur surface, enveloppent le pourtour de ces terres d'une large ceinture; ils entrelacent leurs branches

(1) Je signale ce fait à l'attention des physiologistes : le matin, les feuilles des palétuviers sont couvertes d'eau; cette eau évaporée, il reste un sel blanc cristallisé. Les feuilles des plantes voisines sont bien mouillées par la rosée, mais l'évaporation n'y dépose pas de sel.

jusqu'à leurs cimes, élevées comme celles des peupliers : ils forment un épais rideau de feuillage qui repose agréablement la vue, et voilent sous leur verdure éternelle, mais trompeuse, cette nature qui vient de mourir. Les lieux culminants, ceux qui n'ont point été inondés, restent toujours couronnés d'une magnifique végétation ; les grands arbres des forêts pouvant, avec leurs longues racines, aller puiser l'humidité au fond du sol, persistent malgré la sécheresse. Il est vrai que, s'ils conservent leur feuillage, ils ne se couvrent plus de fleurs ; mais ils abritent les arbrisseaux sous leur ombrage et protègent les lianes nombreuses qui s'entrelacent dans leurs branches. On ne peut s'empêcher d'admirer ces forêts, où croissent les *afzelia africana*, les *balanites ægyptiaca*, les *datarium senegalense*, les *carapa touloucouna*, les *khaya senegalensis*, les *parinarium excelsum*, les *pterocarpus ecinaceus*, les *adansonia digitata*, etc., au-dessus desquels l'*eriodendron anfractuosum* élève encore son dôme majestueux : il suffit seul pour ombrager la place publique, quand il est planté auprès des villages, et leur sert de loin de signe de reconnaissance comme les clochers dans nos pays. Les palmiers, qui aspirent dans l'air leur nourriture, le *phœnix spinosa*, le *lontarus flabelliformis*, l'*elais guineensis*, continuent d'étaler leur verte coupole, et ils conservent encore une sève assez abondante pour l'épancher et offrir aux habitants une boisson rafraîchissante et enivrante, qui leur sert même de nourriture.

Dans un terrain presque horizontal, la nature n'opère pas comme dans les pays inclinés, où, quand les pluies ont cessé, les lits des torrents ne sont plus que des ravins desséchés, à moins qu'ils ne soient remplis

par les sources qui alimentent les fleuves. Ici les eaux du ciel se sont écoulées doucement vers la mer, qui seule maintenant vient remplir le canal qu'elle les avait aidées à creuser ; rien n'est changé en apparence ; le niveau seul a plus ou moins diminué de hauteur. Mais ces cours d'eau, n'étant point alimentés par des eaux fluviales, ne sauraient fertiliser les terres qu'elles baignent. Aussi la plupart de ces prétendus fleuves et rivières des côtes occidentales d'Afrique ne sont que des *criques* ou *marigots*, des *canaux*, des *golfs*, des *bras de mer*, quoiqu'on leur conserve encore le nom de *Rios* que leur avaient imposé les premiers découvreurs. Dans ceux mêmes qui méritent de garder le nom de fleuve, l'eau continue d'être salée jusqu'à plus de cinquante milles dans l'intérieur.

Les villages situés sur des lieux un peu élevés sont obligés, pour se procurer de l'eau dans la saison sèche, de percer des puits à une grande profondeur. On voit partout de ces puits dans le haut pays, chez les Mandingues, et même chez les *Floups* du *Fagni*, auprès du *Songrogou*, à *Hamoul*, à *Cambaba*, etc. Vers les côtes, il suffit de creuser un trou peu profond pour obtenir de l'eau potable, et même dans les endroits où la couche d'argile qui retient l'eau assez rapprochée de la surface peut être mise naturellement à découvert, on voit des fontaines naturelles. A *Bissao*, l'aiguade ne tarit jamais ; elle est au bord de la mer, dont le flot semble venir mêler ses eaux avec la source. J'ai rencontré plusieurs de ces ruisseaux d'eau douce qui continuent de couler toute l'année ; ils sortent toujours de la partie la plus basse des terres : j'en citerai un de

ce genre près de Cacheo, à *Bouganbor*. J'ai vu cependant, dans une vallée de Kiour (ou Chour), à dix-sept kilomètres sud-est de Cacheo, une source jaillir et soulever en bouillonnant le sable à environ un décimètre du sol. Mais, malgré quelques ruisseaux que reçoivent les fleuves du second ordre, leur mouvement, bien sensible hors de l'hivernage, n'est presque que l'effet du flot et du jusant, qui se font sentir fort loin. Les eaux de la Casamance, après qu'on a passé le village balante de *Jatacunda*, et avant d'arriver à *Seyou*, sont déjà couvertes d'un limon verdâtre, et devant *Seyou* le fleuve ne ressemble plus qu'à un lac paisible.

D'après tout ce que je viens de dire, le mot *source*, dans l'Afrique occidentale, en parlant de l'origine des fleuves, n'a plus la même signification que dans les autres contrées du monde. La nature du climat et des terrains a tout modifié. On se représente ordinairement la source d'un fleuve comme le premier cours d'eau jaillissant du sommet d'une montagne ou de rochers escarpés; il se grossit, en coulant, d'autres courants qui le convertissent en torrent avant qu'il acquière un cours paisible. Ici rien de semblable : quand vous demandez des notions sur la source d'une rivière, on vous indique la dernière ramification qui s'écoule d'une savane marécageuse, et du site le moins élevé du plateau, d'où leurs eaux s'échappent quand elles ont atteint un niveau suffisant pour déborder, en suivant la première inclinaison des terrains. Des plantations de riz les environnent (1). Ainsi, dans la

(1) Les Portugais appellent *lagon* (lac, marais) ces dépôts d'eau

Sénégambe méridionale, les rivières ont un commencement; elles n'ont point de sources.

Telle est l'origine des rivières et des fleuves de second ordre que j'ai eu occasion d'examiner. Mais, puisque dans toute l'Afrique occidentale le climat est le même, ne pourrait-on pas supposer, par induction, que les grands fleuves ne diffèrent des petits que par l'étendue de leur bassin; que, bien qu'ils puissent recevoir quelques torrents des pays montagneux, ils doivent également leur naissance aux dépôts des eaux pluviales qui débordent des marécages situés dans les vallées où elles se sont rassemblées; qu'ainsi Ritter, dont le nom fait autorité, n'a pas assez tenu compte de la nature du climat de l'Afrique en élevant des doutes sur les découvertes des sources du Sénégal et de la Gambie par notre voyageur Mollien, qu'il s'est trop hâté de juger sévèrement? On conçoit très bien que les pluies abondantes qui tombent pendant six mois sur les plateaux du *Fouta-Jallon* s'épanchent de tous côtés dans le bassin de ces fleuves, non pas en se précipitant du haut des montagnes, mais en venant filtrer, sans bruit, dans des plaines basses, où la fraîcheur fait naître les bois mystérieux que Mollien nous a dépeints avec de brillantes couleurs; elles remplissent les cavités et les cavernes, et s'écoulent tranquillement par les pentes les plus douces.

d'où s'échappent les rivières, et *bolanha* (rizière) les terrains environnants; au lieu de dire la *source*, on dit, dans le même sens, *bolanha* de la rivière. Les Mandingues les nomment *boulomho*, et, suivant leur étendue, *boulombá* (*bá*, grand), et *boulomndi* (*ndi*, petit). *Boulomba* et *boulomndi* signifient aussi les ruisseaux plus ou moins grands qui s'en échappent. Nous avons déjà dit les deux sens du mot *ba*.

La superficie du sol est seulement composée de sable fin et d'argile. Du côté du littoral, sur les deux rives de la Casamance, le sable domine ; il s'élève, entre *Jembérin* et *Cabo-Roxo*, en dunes qui abritent le village. Ailleurs, la composition argileuse et sablonneuse varie en différentes proportions, suivant que les terrains sont dus aux alluvions des fleuves ou aux dépôts de la mer, et suivant les combinaisons produites par les actions du flot, des vents, des courants, des rivières, des inondations pluviales. A ces causes de formation des dépôts d'alluvion il faut joindre les travaux des hommes, qui, creusant des fossés, construisant des chaussées et des digues pour conserver les eaux douces et retenir les eaux de la mer, ont beaucoup contribué à modifier la nature des terrains. Partout où les mangliers, en retenant les vases, ont relevé le bord des marigots et rétréci les espaces inondés, les *Floups* abattent ces arbres et parviennent à transformer ces boues salées en rizières fertiles. A Carabane, le sable paraît exister presque seul ; ailleurs, on rencontre facilement les couches d'argile sur lesquelles il repose : presque partout ils forment diverses combinaisons et superpositions.

Outre l'argile et le sable, à une distance qui n'est pas trop éloignée de la mer, on trouve, en creusant la terre, des bancs de coquilles d'huîtres d'une grande étendue recouverts d'une couche végétale. Ces coquilles, superposées avec symétrie et entremêlées de différents détritiques ; forment même les berges de plusieurs marigots.

La formation de ces bancs continue chaque jour d'ajouter son action à celle des autres causes que je

viens d'énoncer. Voici comment je suppose que ces bancs se sont formés.

Toutes les parties basses des terres où le flot pénètre ont leur pourtour bordé de mangliers, dont les nombreuses racines, partant de l'extrémité inférieure du tronc, servent déjà à retenir les terres. Outre ces racines, cet arbre extraordinaire en émet d'adventives qui sortent des autres parties du tronc et des branches les plus rapprochées de la surface de l'eau ; elles vont s'implanter dans le sol. La graine elle-même, avant de tomber à terre, acquiert un développement considérable dans le fruit qui la renferme ; elle s'allonge en longues baguettes, et va prendre racine dans la vase. Toutes ces racines, toutes ces branches, pressées, entrelacées, forment une digue naturelle. Celles qui sont pendantes dans l'eau apparaissent, quand la mer descend, couvertes d'huitres en forme de grappes si rapprochées, que de loin on les prendrait pour des rochers. Ces huitres, soit par l'effet de la croissance du bois qu'elles entourent, soit par toute autre cause, se détachent et tombent dans la mer. Vers la fin de l'hivernage, dans les localités où les eaux ne sont pas continuellement salées pour permettre leur reproduction, les racines des mangliers en sont presque totalement dé garnies. Deux mois plus tard, quand les pluies ont cessé, elles s'en recouvrent de nouveau. Cette action, renouvelée continuellement, augmente peu à peu les dépôts de ces huitres entremêlées de vase et de détritus. Quand ils atteignent la hauteur du sol, le palétuvier étend au devant ses mille pieds, avec lesquels il les tient fixés au lieu où il les a déposés ; des couches nouvelles se forment et se réunissent successive-

ment aux premières ; et c'est ainsi , je pense , qu'avec le temps se forment ces bancs de coquilles d'huitres qui déplacent le lit des rivières.

Cette action lente , mais continue , des huitres et des mangliers , en encaissant le fleuve dans un lit plus étroit , finirait par l'encombrer , si les courants n'opposaient une force assez puissante à cette résistance pour gagner d'un côté le terrain qu'ils ont perdu de l'autre. Pendant peu d'années d'observation , j'ai pu remarquer plusieurs terres qui forment maintenant des rivages et qui étaient auparavant éloignées de l'eau. Je n'en citerai que deux exemples faciles à vérifier. Notre établissement de *Carabane*, dont le territoire a été acheté en 1837, est bien nouveau ; cependant la maison du résident français , construite d'abord près du rivage , après avoir été incendiée deux fois , a été réédifiée chaque fois à une place différente , assez reculée de la première , et ce premier site , inondé par la mer , n'est même pas découvert aujourd'hui par le jusant.

A la pointe de *Bolol*, à l'embouchure du Rio Grande San-Domingo , si l'on pouvait s'en rapporter au tracé des anciennes cartes , on verrait que les rivages ont changé de configuration ; mais ce qui est certain , c'est que la mer s'est emparée aujourd'hui de l'emplacement où étaient construites , il y a dix ans , les cases dites de *Baluartinha* ; et les Portugais seront obligés d'abandonner ce poste qui paraissait autrefois admirablement situé , à moins d'entreprendre , pour le conserver et le défendre contre la mer , des travaux dispendieux.

D'après ce que je viens de dire , les cours d'eau doivent être entièrement déplacés avec le temps par-

tout où la base primitive des alluvions n'est pas assez élevée au-dessus du sol pour les obliger à suivre une direction générale constante.

On remarque encore, dans plusieurs localités, des amas de coquilles d'huitres, qui, mêlés à d'autres coquilles, forment des espèces de monticules, dont plusieurs sont uniquement l'œuvre des hommes. Ils sont situés auprès des débarcadères qui conduisent aux villages. Les habitants ne se donnent pas la peine de transporter jusque chez eux les huitres qu'ils vont chercher aux racines des mangliers : ils les mangent sur le rivage. Quand on sait que, pendant la belle saison, il y a des populations qui font des huitres leur principale nourriture, qu'elles les boucanent pour les conserver et en faire le commerce, on conçoit que quelques monticules de coquilles ont bien pu s'élever de cette manière.

On est surpris de ne rencontrer, dans une aussi grande étendue de pays, aucun rocher, aucune pierre détachée ; les habitants, pour élever au-dessus du feu leurs vases de cuisine, sont obligés de se servir, en guise de trépied, de morceaux de ces petites colonnes en forme de champignon construites par les termites.

Cependant la base sur laquelle les alluvions se sont déposées apparaît de distance en distance vers les côtes de la mer et au bord des rivières. Les îles des *Bijagots* (*Bissagots*) en sont entourées ; elle forme des récifs dans cet archipel. C'est partout la même scorie volcanique ferrugineuse qui couvre de sa masse rougeâtre des roches de basalte dans l'île de Gorée et forme le cap Vert. Dans le Rio Grande, elle se dresse en falaises sur les deux rives, elle forme la crête qui

traverse le Rio de Geba. Les plages qui ne sont pas couvertes uniquement de sable fin ou de vase sont semées des débris de la même scorie; celle-ci doit donc se prolonger sous la surface des eaux, où sa masse est encore cachée par un lit de sable ou de vase qui la dérobe aux yeux de l'observateur.

A la surface de la terre, elle apparaît vers les points culminants. Je l'ai reconnue, entre *Seyou* et *Farim*, formant des rochers nus ou tapissés d'adiantes, dont la direction est nord et sud, et offrant une pente inclinée du côté de la Casamance. C'est cette espèce de chaînon qui a produit la déviation qu'on remarque dans le cours de la Casamance, et l'oblige à se diriger vers l'O. N. O., pour descendre ensuite au sud, en passant devant Seyou, d'où elle continue de couler à l'ouest pour se rendre à la mer. Au-dessus du plateau, toutes les eaux des pluies se dirigent du côté du Rio Grande San-Domingo. Celles qui suivent la pente de la Casamance forment la rivière de *Banjéri* (*Banguéri*), entre les Balantes et les Mandingues, et celle de *Fasada*, chez les Balantes. Ce chaînon paraît une ramification d'une chaîne moins élevée qui court de l'est à l'ouest, et sépare la Casamance du Rio Grande San-Domingo. La crête de ses rochers perce la terre dans plusieurs endroits. A *Saral*, on en tire des pierres qui servent à bâtir à Cacheo. Du côté de la Casamance, elle élève la rive droite vers le pays des Balantes, en sorte que les eaux des pluies vont toutes se verser dans le Rio Grande San-Domingo. Une hauteur qui domine notre fort de Seyou est composée de graviers et de rochers de cette même scorie. Je l'ai revue sur les bords du Songrogou. Ainsi ses rameaux paraissent séparer ces rivières entre

elles et les séparer aussi de la Gambie. Je ne multiplierai pas les faits ; ceux-ci seront suffisants pour prouver que toute cette partie du continent africain a une même origine volcanique fort ancienne.

Les révolutions violentes du globe ont fourni les premières assises de ces terrains. La seconde œuvre a été opérée successivement par les effets du climat. Ce sont ces nombreux effets qui ont aidé la nature à se procurer les matériaux qu'elle a déposés sur le noyau primitif, doucement, sans commotion et au moyen de la durée des siècles. Hérodote l'avait soupçonné quand il disait : « Le Nil a donné l'Égypte à l'Afrique. » Je crois que le climat de l'Afrique lui a donné son Nil et presque tous ses fleuves, et par suite les terres qui entourent son continent.

Si la zone des pluies périodiques, moins abondantes dès le quinzième degré de latitude nord, s'élargissait davantage, ou si les grands cours d'eau qui, du centre de l'Afrique coulent à l'occident, en apportant le produit des pluies, au lieu de s'incliner pour prendre une autre direction, s'avançaient vers le nord, en traversant les déserts de sable fin déposés par la mer, le sol se serait modifié comme on le voit plus au sud ; la nature du Sahara aurait été changée : il n'offrirait pas seulement de simples oasis, une seconde et fertile Égypte y existerait aussi.

Toute cette côte horizontale qui s'avance à l'ouest, jusqu'à l'endroit où elle se courbe rapidement vers l'est, pour former le golfe de *Guinée*, est le prolongement du désert, modifié par les effets du climat. Cette nature primitive du terrain est facile à reconnaître sur le littoral. Presque partout, devant des côtes basses

dont l'uniformité est seulement interrompue par les hauteurs du cap Vert et quelques collines près de Joal, le désert, qui ressemble à un lit de mer soulevé au-dessus des flots, se prolonge encore sous la surface des eaux : il existe un véritable Sahara sous-marin, au nord particulièrement; au sud, les cours d'eau l'ont découpé de mille manières, et ont formé des bancs nombreux et des barres à l'entrée des rivières. Il se termine à la côte méridionale de la Sierra-Leone, qui présente une élévation considérable, prolongation des chaînes de montagnes venant du centre de l'Afrique.

§ 3.

Établissements européens dans la Guinée portugaise.

Avant de donner la nomenclature des peuplades et des villages de la Guinée portugaise, je ferai mention des établissements européens de cette contrée, en commençant par ceux que les Français et les Anglais y ont fondés depuis quelques années.

J'avertis que, pour l'orthographe des noms, j'ai souvent adopté l'orthographe portugaise. Quoique plus simple, elle ne donne pas mieux que celle en usage chez les Français la véritable prononciation du pays. Voici une remarque importante qui aidera à faire connaître cette prononciation, et à distinguer la synonymie de noms qui paraissent tout à fait différents, suivant que les auteurs ont employé l'une ou l'autre orthographe : les peuples de l'Afrique n'ont pas notre prononciation *je* et *che*; chez eux, *je* devient *se* ou *iè*, et *ch* est toujours dur et correspond à *ki*. Pour rendre le son de *ie*, on aurait pu employer, soit au commen-

cement, soit au milieu, soit à la fin des mots, l'*γ*, qui se prononcerait comme deux *i*. Les Portugais, observant que leurs noms en *je* sont prononcés *ie* par les indigènes, ont aussi réciproquement représenté par *je* les noms du pays en *ie*. Ainsi le nom portugais *José* étant prononcé *Yosé* en Afrique, les Portugais écriront *Séjou* pour *Seyou*. De même pour les noms en *che* : les Africains prononçant *ki* les noms portugais en *che*, ceux-ci écrivent réciproquement par *che* les noms africains en *ki*. Ainsi *Zéguikior*, suivant la prononciation du pays, devient *Zéguichor*. Pour règle générale, afin d'avoir la prononciation africaine, on doit prononcer tous les *j* comme deux *i*, et *ch* comme *ki*.

Au Sénégal, au lieu de *j*, on écrit *dhi*, *ghi* ou *gui*. C'est ainsi que, suivant l'orthographe qu'on adoptera, on aura des noms qui sembleront différents : par exemple, *Seyou*, *Séjou*, *Sedhiou*, *Séghiou*, *Séguiou*, *Yenbérin*, *Jembérin*, *Dhienbérin*, *Ghienbérin*, *Guinbérin*.

1° Territoires et établissements français de la Casamance.

Ile *Jogué*, sur la rive droite, à l'embouchure; acquise par des traités faits avec Itou, le 31 mars 1828 et le 17 décembre 1839.

Pointe de l'île de *Jembérin*, ou pointe *Joinville*; acquise le 1^{er} avril 1837. Des habitants de *Carabane* y cultivent du riz.

Ile de *Carabane*. Il y a un village français peuplé par quelques habitants de Gorée, par des *Jolofs* (*Yolofs*) et des *Floups*, avec un résident. Acquisition du 22 janvier 1837.

Brin, sur la rive gauche. Concessions de terrains pour établir un comptoir, depuis le 20 mars 1838.

Tous ces territoires ont été achetés et complètement acquis. Le gouvernement français paie des coutumes annuelles pour ceux qui suivent :

Seyou francescunda ou *Toubabcunda* (*toubab*, blanc ; *cunda*, demeure), poste formé par un carré bastionné (1), avec un village français y attenant ; des maisons de commerce dépendant de celles de Gorée y sont établies. La plupart des hommes du village sont *Jolofs*, et les femmes, *Balantes*. Par les traités du

(1) Avant la construction du poste, les bois qui entouraient l'emplacement avaient empêché de remarquer qu'une hauteur le domine. La ligne de défense est *fichante*, et le second flanc est formé de presque la moitié de la courtine ; d'où est résulté un angle flanqué, beaucoup trop aigu, qu'il a fallu couper. Plusieurs hommes peuvent y trouver abri.

Il est probable que notre poste ne sera pas attaqué de longtemps. Le capitaine Le Pelletier, et, après lui, le capitaine Caternault, qui ont commandé *Seyou*, ont trop bien prouvé à ces peuples tout ce que peut oser la bravoure française. Le premier, après avoir inutilement demandé réparation d'une insulte, s'est emparé, avec quelques soldats, du village mandingue palissadé de *Pakiabor*, situé à peu de distance au sud du fort. Ce brillant coup de main a effrayé les Mandingues et les peuplades environnantes. M. Caternault, en allant attaquer *Jihabar*, leur a également prouvé que les Français ne se laissaient pas insulter.

Les Fouta-Jallons, qui se sont emparés du pays mandingue au haut de la Casamance, manifestèrent plusieurs fois le désir de nous rendre leurs tributaires, et d'aller conquérir ensuite toute la Casamance. Ils osaient répéter souvent que, si nous ne consentions pas à leur payer des coutumes, ils viendraient piller le fort. Leur chef, dans une visite à M. Le Pelletier, qui en était commandant, manifesta ses intentions. Le capitaine le conduisit dans l'intérieur du fort, et l'intimida profondément en lui faisant apprécier les moyens de défense des Français.

24 mars 1837 et du 3 avril 1838, le chef du pays de *Bouié*, demeurant à *Bakoum*, et l'alcati de *Seyou mauracunda*, reçoivent les coutumes en paiement de ce territoire.

Le littoral du pays de *Souna*, rive gauche. Les chefs résidant à *Bissari*, *Jihabar* (*Diengavar*) et *Sandiniéri* reçoivent les coutumes, conformément aux traités du 21 décembre 1839, et le chef de *Banjéri* (*Banguéri*), d'après le traité du 2 août 1840.

Le littoral de *Pakao* et de *Somboudou*. Par le traité du 23 décembre 1839, les chefs résidant à *Manduar* et à *Somboudou* doivent recevoir les coutumes.

Aujourd'hui les *Fouta-Jallons* ou *Fouta-Djallons*, que l'on nomme aussi *Fouta-Fouls*, se sont rendus maîtres du *Pakao*; ils demandent les coutumes que recevaient leurs anciens chefs. Leur commandant supérieur réside à *Dasilame*.

2^e Établissements anglais de la Casamance.

Les Anglais n'ont point acquis de territoire à la Casamance.

Au haut du fleuve, ils n'ont aucun établissement permanent. Ils se contentent d'envoyer des facteurs qui font concurrence au commerce français et paient quelques redevances aux chefs des villages dans lesquels ils s'arrêtent.

A l'embouchure, sur la rive droite, quelques habitants venus de la Gambie demeurent au hameau de *Baïenkassar*, sur le marigot qui conduit à *Kou*. Des Français de Gorée l'avaient habité premièrement; il est en outre habité par quelques *Jolofs* et quelques *Floups*.

Hameau de *Jillinkin*, sur le territoire de *Cagnout*, devant l'île française de *Carabane*; formé depuis deux ou trois ans, et habité par quelques facteurs de Gambie, des *Jolofs* et des *Floups*.

Les Anglais ont encore des maisons de commerce ou dépôts de marchandises à *Cabo-Roxo*, *Soukouiak*, *Cahen*, *Cajinol*, et chez d'autres *Floups*, ainsi que chez les *Jigouches*.

Dans l'île de *Bissao*, les Anglais ont fait un traité, en 1843, avec le chef *papel* de *Bandim*, à peu de distance et à l'ouest du fort portugais.

Ils veulent renouveler leurs anciens établissements de *Boulam*.

Ils vont dans les îles de *Jet* et de *Picis*, que nos embarcations de Gorée fréquentent aussi quelquefois.

3^e Établissements des Portugais.

1. CASAMANCE.

a. Établissements actuels.

Zéguichor, fondé en 1645, par des habitants de *Saint-Philippe*, sur le *Rio de Saral*, affluent du *Rio Grande San-Domingo*. Du temps d'Almada, les Portugais étaient en guerre avec les *Bagnouns* d'*Iziguikier*, à qui appartenait le territoire où ils fondèrent depuis *Zéguichor*, sous l'invocation de *Nossa Senhora da Luz*. Les traditions recueillies dans le pays m'ont appris qu'ils demeuraient auparavant au marigot de *Jilacunda*, près de *Jami*, sur la rive opposée. Les *Bagnouns* de *Jami* leur servirent d'intermédiaires auprès de ceux d'*Iziguikier*.

Un peu à l'ouest, et près de Zéguichor, il y a un site qui a conservé le nom de Casa-Grande. On le montre comme ayant été habité d'abord par les Portugais. Doit-on supposer que c'était leur demeure avant cette guerre qui durait depuis vingt-cinq ans à l'époque où écrivait Almada, ce qui nous ferait remonter au moins à 1560 ? Ou bien Zéguichor aurait-il changé d'emplacement depuis sa fondation ? Je n'ai aucune raison pour adopter une opinion de préférence à l'autre. Je puis seulement affirmer que les indigènes voisins ne cessèrent de faire éprouver aux Portugais toutes sortes de vexations jusqu'au commencement de ce siècle. Ils les obligeaient souvent à se tenir renfermés dans l'enceinte du village, de crainte d'être insultés ou assassinés, et venaient à leurs portes enlever des troupeaux et quelquefois des enfants.

Les Portugais de Zéguichor doivent la sécurité dont ils jouissent maintenant à la fermeté et à l'habileté du père du commandant qui gouverne aujourd'hui, Francisco Carvalho. Celui-ci abandonné, comme son père, à ses seules ressources, et ne recevant pas même de solde, continue à maintenir tout le pays dans la tranquillité.

Le territoire environnant Zéguichor est cultivé par les Portugais, qui peuvent le vendre ou le transmettre à leurs descendants sans aucune redevance aux naturels du pays. C'est de toute la Guinée, si l'on en excepte l'emplacement du fort de Bissao, le seul territoire qui appartienne au Portugal sans aucune condition obligatoire envers les anciens possesseurs ou les voisins. Mais cet état de choses n'existe, comme je l'ai dit, que depuis le commencement du siècle.

Sindon et *Adeane*, habitations et culture de riz, sur la rive gauche.

Jinicola, village et colonie de *Floups-Banjars* et de *Jigouches*, au bord du fleuve, au-devant de *Sangaye*; établis sous l'influence immédiate de Zéguichor.

Jibog et *Jimongoye*, villages bagnouns, dans le voisinage et au sud-est de Zéguichor, sous la protection des Portugais.

Les villages et peuplades des environs ont souvent recours à la médiation de l'établissement de Zéguichor, qui se sert de son influence toujours dans des vues de conciliation.

b. *Établissements anciens abandonnés.*

Baluartinha, en remontant la Casamance, au-dessus de Zéguichor, sur la rive droite, après la première pointe, à l'entrée de la rivière de *Bayeto*. C'était un poste destiné à protéger le passage des *Rios de San-Domingo* dans la Casamance.

Bayeto ou *Baito*, au fond du marigot de ce nom, poste où l'on débarquait les marchandises pour les transporter par terre à *Guinguin*, et *vice versa*.

Jilacunda, sur un marigot auprès de *Jami*, existait avant Zéguichor.

Jami, principal marché où les Portugais achetaient la cire. Brüe raconte que les Portugais établis dans les environs venaient y acheter la cire brute, et la purifiaient sur les lieux avant de l'envoyer à Cacheo. Les *Bagnouns de Jami*, que des narrations appellent faussement *Floups*, sont de tous les peuples voisins les seuls qui n'aient jamais fait la guerre aux Portugais;

ils ont, au contraire, entretenu toujours avec eux les meilleures relations. Toutefois le pavillon portugais n'a jamais été planté à Jami. Suivant Brüe, on allait de *Jereja* à *Jami* en passant par *Pasqua*, à dix lieues de *Jereja*. *Pasqua* était situé près d'une rivière; un Espagnol habitait à une lieue de là. Deux petites rivières tombent dans celle de *Pasqua*, et *Jami* est à 14 lieues de ce dernier village.

Seyou. Au commencement de ce siècle, le père d'un habitant actuel de Zéguichor, Gregorio José Pons Domingo, avait au lieu même qui sert d'emplacement à notre fort une habitation avec des cultures de riz.

Cambaba et *Bouaguer*, séparés seulement par un marigot qui se joint au Songrogou : maisons de commerce et factoreries chez les *Bagnouns*, qui habitaient alors le pays. Les *Floups*, dits de *Vacas* (parce qu'ils vendent des bœufs aux Portugais), ou *Kaiamoutès* dans leur langue, ont expulsé les *Bagnouns*. Ces factoreries faisaient le commerce dans le pays de *Fogni* et le *Songrogou*; elles étaient établies sur la route de la *Casamance* à *Jereja*. La demeure de l'Espagnol qui donna l'hospitalité à Brüe devait être à *Bouaguer*.

Les Portugais, en se retirant de *Cambaba*, y ont laissé une colonie de pigeons d'Europe qui s'y sont multipliés et vivent à l'état sauvage.

On pourrait supposer que les habitants de *Bouaguer* et de *Cambaba* étaient plus sujets que les autres nations de l'Afrique à une maladie qui se manifeste par une inflammation du tissu cellulaire, de la nature de l'éléphantiasis, et qui produit, suivant son intensité, un érysipèle simple ou phlegmoneux; car on conserve encore dans le créole portugais cette expression, en

parlant de celui qui ressent les symptômes de cette maladie : *E rema Bouaguer*, il a ramé à Bouaguer. Veut-on entendre par là que la fatigue du voyage, pour se rendre de *Bouaguer* à *Jereja*, était la cause de cette maladie ? Je croirais volontiers à la vérité de cette dernière interprétation ; car, étant allé plusieurs fois à Cambaba et à Bouaguer, je n'ai pas remarqué que cette maladie y fût plus commune qu'ailleurs.

Bouiemar, sur la rive droite de la Casamance, devant *Niafour*. Avant que les *Balantes* en eussent chassé les habitants, c'était la principale factorerie des Portugais pour le commerce du haut du fleuve.

Brikam était l'ancienne capitale du royaume des *Cassas* ou *Cassanges*. C'est à la cour du *Mansa*, ou roi des *Cassas* (d'où le nom de rivière du Cassa-Mansa), que les Portugais faisaient leur principal commerce. Dans l'ancienne carte française que j'ai citée au commencement de cette notice, on lit que, pour trafiquer en Casamance, il fallait « quelque argent, » outre les marchandises.

Cadamosto, en 1482, fait mention du fleuve du seigneur noir, nommé *Casamansa* (1), et nous donne dès lors l'étymologie du nom de ce fleuve.

Almada raconte que *Batimansa* (le roi *Bati*), qui régnait en 1585, traitait fort bien les Portugais. Il demeurait à *Brucama*.

Les rois de Portugal envoyèrent plusieurs fois des présents aux rois de Brikam.

Les particuliers et la Compagnie du *Grão Para e*

(1) Voyez les savantes *Recherches sur la priorité des découvertes des Portugais*, par M. le vicomte de Santarem.

Maranhão, qui eurent longtemps le monopole du commerce de la Casamance, lui payèrent des tributs.

Depuis l'établissement français de Seyou, les héritiers de ces rois ont vendu plusieurs fois, à des facteurs français, anglais et portugais, de l'or qui attestait, par la nature du travail qui l'ornait, l'œuvre des Européens. J'ai même vu des poignées de cannes en or semblables à celles que les Portugais donnent encore aux chefs des villages voisins de Cacheo, avec cette différence, qu'aujourd'hui elles sont en étain.

Maintenant le royaume de Casamance n'existe plus : les *Cassas* sont réduits à habiter quelques villages du côté du San-Domingo ; les Balantes, qui leur payaient autrefois des tributs, suivant la narration du P. Labat, et qui demeuraient sur la rive gauche du San-Domingo, sont passés sur la rive droite, et menacent de les anéantir entièrement. Les Cassangues ont appelé à leur secours les *Brames*, voisins des Balantes ; ils leur ont cédé une partie du reste de leur territoire, et les ont interposés entre eux et leurs ennemis : ils vivent ainsi dans leur dernière retraite avec un peu plus de sécurité, protégés aussi par le *Rio de Joral*, que les Balantes ne peuvent traverser facilement qu'aux environs des marais assez éloignés où il prend naissance.

Les prétentions au *bonnet* (j'ai déjà rendu compte de cette expression) continuent de se transmettre suivant l'ordre de succession primitivement établi ; le prétendant actuel réside à *Jagnou*, village le plus rapproché de Brikam, habité par les *Bagnouns*, nation qui se confondait avec les *Cassangues*.

J'avais demandé à ce roi de Casamancé la permission d'aller visiter les ruines ou plutôt l'emplacement

de sa capitale, et d'en enlever tout ce qui me semblerait curieux. On m'avait assuré que j'y trouverais un canon et une pierre avec une inscription. J'avais rempli cette formalité, pour éviter plus tard des réclamations de la part des Cassangues. Mais il ne m'a pas été possible de profiter de leur générosité; j'ai appris que deux matelots d'une chaloupe anglaise, qui s'étaient aventurés pour chasser sur les terres de Brikam, avaient été enlevés par des Balantes et vendus aux Mandingues. Je craignais le même sort, ou au moins de me faire rançonner.

C'était toujours à Brikam que venait résider le Casamansa; mais la succession ne se transmettait pas en ligne directe; six familles, demeurant chacune dans un village différent, fournissaient successivement le roi. Les prétendants observent encore aujourd'hui cet ordre de succession. Ces villages sont : *Brikam*, *Niénié*, *Binako*, occupés par les Balantes; *Conjongolon*, *Adeane*, tous sur la rive gauche, et *Bombouda*, sur la rive droite, aujourd'hui abandonné. Les habitants de ce dernier village se sont retirés un peu plus dans les terres et se sont réunis à ceux qui habitent Singuer.

J'ai déjà dit que Brikam est sur la rive gauche; on y va en remontant, après avoir passé l'embouchure du *Songrogou*, et avant d'arriver à la pointe de *Pedras* (Pierres), ainsi appelée parce qu'il y a vers cette pointe un roc à fleur d'eau qui ressemble à un hippopotame couché dans la vase. Sur cette pierre s'accomplissait une des cérémonies de la nomination du roi. Long. O. du méridien de Paris, 17° 17'; lat. N., 12° 36'.

2. RIO GRANDE SAN-DOMINGO.

a. *Établissements actuels.*

Cacheo et *Farim*, le premier à 18° 33', le second à 17° 31' de longitude ouest, sont les principaux comptoirs des Portugais sur ce fleuve.

Ils ont encore, des deux côtés de l'embouchure, deux postes à *Bolol* et à *Mata-de-Putama*.

Les habitants de *Cacheo* ont des habitations et des cultures de riz à *Bouganbor* et à *Sunc*, au marigot de *Goubanpor*, au *Rio do Poilão do Leão* et à *Jendé*, vers le marigot de ce nom.

Au haut du fleuve, des dépôts de marchandises et factoreries sont établis partout où il y a des villages peu éloignés du bord de l'eau. Ces factoreries s'appellent *baraques*.

Les habitants de *Farim* sont, en outre, répandus dans tout le pays mandingue environnant, soit pour acheter des produits aux Mandingues, soit pour cultiver eux-mêmes du riz.

Leurs principales cultures de riz sont un peu avant d'arriver à *Farim* et sur la même rive, à *Lavape* et à *Lavapesinho*.

b. *Établissements anciens abandonnés.*

Fort de Cacheo, au bord de la mer, sur la rive droite, près de l'embouchure. Il était situé devant le village où est maintenant *Jifunc*; il est différent du poste dit *Baluartinha*, à la pointe de *Bolol*. Il doit avoir été l'un des plus anciens forts portugais en Afrique. Sur une

carte ancienne, on le nomme *Ruy-Pereira* ; sur les autres cartes, il est toujours désigné sous le nom de *fort de Cacheo*. On le voit encore sur les cartes de Belin , au milieu du XVIII^e siècle.

Guinguin ou *San-Domingo* était situé au fond des *Rios San-Domingo* et de *Bouganbor*. Brûe , en venant par terre de la Gambie, y trouva encore des Portugais en 1700, ainsi qu'au poste de *Bayeto*, vers un autre marigot de la Casamance.

- *Jéjé*, village de *Bagnouns*, conserve encore le nom de *San-Domingo*. Il est vers l'ouest et à environ 4 ou 5 kilomètres du débarcadère. Dans cet endroit, le rivage ne ressemble pas aux autres bords des marigots du Rio Grande San-Domingo, qui sont escarpés, vaseux et bordés seulement de mangliers. Ici une plage semée de graviers permet de descendre facilement à terre ; le terrain, élevé en amphithéâtre, est couvert d'une magnifique végétation ; une fontaine d'eau douce est voisine et ne tarit jamais. C'est le site le plus convenable que je connaisse dans ce pays pour un établissement européen.

Les persécutions que les Portugais eurent à souffrir de la part des Bagnouns les obligèrent à demander au roi des Cassangues un autre emplacement pour y établir leur factorerie. Il leur indiqua un lieu au *Rio de Saml*, plus rapproché de Brikam que le Rio de San-Domingo.

J'ai déjà fait la remarque que le nom de San-Domingo qu'on a donné à la fois au marigot et à la rivière de Cacheo, en appelant l'un petit et l'autre grand San-Domingo, semble démontrer qu'autrefois le commerce de cette rivière avait moins d'importance vers le haut

du fleuve que par ce passage, qui conduisait chez le roi de Casamance.

Saint-Philippe, vers le *Rio de Saral*, au pays des *Cas-sanges*, fondé en 1580 par des habitants de *Guinguin*, comme je viens de le dire, et appelé *Saint-Philippe* en l'honneur du roi espagnol qui régnait en Portugal. Étant allé à *Bissen*, village de Saral, j'ai vu auprès du débarcadère une chaîne de navire enroulée à un baobab (*adansonia digitata*). On n'ose y porter la main, encore moins enlever les anneaux de fer.

Je n'ai pu recueillir des habitants aucune tradition au sujet de *Saint-Philippe*. Ils disent que cette chaîne a été donnée à garder au *Hiran*, ou à l'esprit qui demeure dans le baobab; que celui qui en enlèverait quelque chose mourrait bientôt. C'était là sans doute l'emplacement du village dont parle Almada. En 1645, les Portugais de *Saint-Philippe* allèrent demeurer à Zéguichor.

Des restes de quais ou de pont vers la pointe de *Meta*, qui consistent en pilotis de bois de rondier, témoignent encore du séjour des Portugais dans cet emplacement. Sur les cartes anciennes, on voit, en effet, *Casa forte* et *Cacheo* placés à quelque distance l'un de l'autre.

Sur toutes les cartes anciennes, *Farim* est placé sur la rive gauche du San-Domingo, sur le territoire de *Brive*, tandis qu'il existe aujourd'hui sur la rive droite. Je ne crois pas que ce soit une erreur; car, à l'emplacement actuel de Farim, on voit sur ces cartes le village de Mancanha, qui est le Farim d'aujourd'hui. Les Portugais auraient eu un établissement de chaque côté. Guinguin était appelé aussi le *Mancanha de baixo*

(d'en bas). Ainsi l'ancien Farim n'existerait plus (1).

3. RIO DE MANSUA.

La factorerie de *Mansua* est entre Farim, Bissao et Geba, au Rio de *Mansua* ou des *Balantes*, qui coule dans le canal intérieur de Bissao à Cacheo.

4. RIO GEBÁ.

Bissao commande l'entrée du Rio Geba (2).

L'îlot de *Rei*, acheté aux *Papels*, en 1838, par Honorio Pereira Barretto, et donné par lui au gouver-

(1) Parmi les établissements anciens des Portugais, il faut mentionner aussi, au Rio Grande, le *Porto-da-Cruz*, où des religieux carmes avaient des missions en 1584; *Guinala*, *Biguba*, *Bolola*, *Cou-eonda* (carte de Jefferys, 1762).

Un village de Portugais est indiqué à l'entrée du Rio *Nunex* et de la rivière *Cassagua*.

Dans la carte de Belin, 1746, on voit sur les bords de la rivière de *Sierra-Leone*, dans le royaume de Mitomba, *Alagoa*, village portugais.

Pour achever d'enregistrer des souvenirs, j'ajouterai que l'on m'a raconté qu'au Rio *Pongo* il y a encore dans un village *soussou* un vieillard qui baptise les enfants. Dans le Rio *d'Escas*, vers la *Sierra-Leone*, les gourmettes portugais, qui vont de Bissao acheter des colas, sont invités à chanter les prières des morts dans les ruines d'une église lorsqu'il meurt quelqu'un du pays. Ce sont les derniers vestiges du séjour des Portugais.

(2) D'après des recherches faites par M. Walckenaer (*Histoire générale des voyages*, t. III, p. 123), on lit dans la *Gazette de Paris*, du mois de novembre 1694, un article de Lisbonne en date du 26 octobre, qui porte que l'empereur de Bissao, *Bacompoloco*, avait envoyé de Cacheo en Portugal son fils Batonto, pour y être baptisé, demander la protection du roi, et promettre toute facilité d'élever

nement. On y a construit un petit fort ; les habitants de Bissao y ont aussi fait bâtir des maisons.

Fá, sur le Rio Geba : factorerie sur le territoire des Biafades de Degola.

Ganjar, sur la rive gauche, à l'opposé de Geba.

Geba, sur la rive droite du Rio Geba : c'est là que se fait le plus grand commerce des Portugais dans la Guinée. *Geba* paraît être à 16° 46' de longitude O. et 12° 6' de latitude N.

Le peuple de Geba est, comme celui de Farim , répandu dans tout le pays des Mandingues environnants.

5. RIO DE COURBAL.

Courbal, factorerie où l'on fait depuis quelques années un commerce considérable.

Ile de Picis, factorerie.

Ile de Jet, factorerie.

un fort dans son ile. La *Gazette de Paris* du 18 décembre, dans un autre article de Lisbonne, du 9 novembre, marque que ce prince fut baptisé par le nonce Contarini, que le roi fut son parrain, le nomma *Emmanuel*, et lui fit présent d'un joyau de 800 pistoles. Ainsi les droits de souveraineté des Portugais sur l'ile de Bissao dateraient de l'année 1694.

Le P. Labat raconte que Brüe, se trouvant un jour à la messe, dans l'église de Bissao, avec le gouverneur portugais, fit la remarque qu'une des peintures de l'autel portait les armes de la Compagnie française, et qu'il y reconnut un vestige de l'ancien séjour des Français à Bissao.

Les Portugais firent démolir vers 1703 le fort qui existait alors. Ils en construisirent un autre en 1765.

Il existe, au Dépôt des cartes de la marine, trois plans de ce fort , l'un de 1766, le second de 1785, et le troisième de 1835.

Boulam. Les Portugais , les Français et les Anglais prétendent avoir des droits sur Boulam ; les premiers y ont un établissement agricole.

Ile de Galinha , établissement agricole.

§ 4.

Peuples qui habitent les pays voisins des établissements portugais de la Guinée.

JOLOFS. Quelques individus dans les factoreries françaises et anglaises.

FLOUPS, JOLAS ou AIAMATS. Sur la rive gauche de la Gambie, les deux rives de la Casamance, la rive droite du San-Domingo, et deux villages sur la rive gauche, à l'embouchure.

JOATS. Dans l'île de *Jembérin*. Les Joats parlent la langue des Floups , qui n'entendent pas la leur.

BAIOTES. Sur la rive droite du Rio Grande San-Domingo ; ils parlent aussi la langue des autres Floups , qui n'entendent pas la leur.

FOULOUNS. A Brin , sur la rive gauche de la Casamance ; leur langue est un dialecte mêlé de floup et de baiote. — Chaque population floup un peu éloignée l'une de l'autre a un dialecte différent.

PAPELS. De la rive gauche du Rio Grande San-Domingo jusques et y compris les îles de l'embouchure du Rio Geba, à la rive droite. Chacune de ces îles a un dialecte différent éloigné de la langue que parlent les *Papels* de *Basserel*, leurs voisins. Le langage des Papels des pays de Bourné, de Caboïane, de Kiour, présente encore quelque différence avec celui des Pa-

pels de Basserel. Les langues papel et floup ont quelques mots communs.

BRAMES. Sur les deux rives du Rio Grande San-Domingo. Leur langue est un dialecte un peu éloigné de celle des Papels, leurs voisins.

NAGAS. Habitent la rive gauche du Rio Grande San-Domingo, entre les Brames et les Balantes ; leur langue est un mélange de brame et de balante.

BALANTES. De la rive droite du Rio Geba jusque sur la rive droite de la Casamance ; il y a quelque différence entre la langue des *Balantes bravos* et celle des autres Balantes.

CASSANGUES. Entre le Rio Grande San-Domingo et la Casamance.

BAGNOUNS. Sur la rive droite du Rio Grande San-Domingo, et sur les bords du Songrogou, jusque vers la rive gauche de la Gambie. Il y a beaucoup de rapport entre les langues de ces deux derniers peuples.

BIAFADES. Sur la rive droite du Rio Grande et les deux rives du Rio Geba.

On dit qu'il y aurait aussi quelques rapprochements entre la langue *biafade* et la langue *floup*, laquelle en a avec celle des *Papels*, des *Cérères* et des *Nones*, peuples des côtes.

MANDINGUES. Tout le haut pays de la Guinée portugaise.

FOULS. Mêlés aux Mandingues.

LAOBÉS ou LAGOBÉS. Peuplade nomade, vivant dans les bois, où elle s'occupe à construire les pilons et les vases de bois qui servent aux Mandingues.

SERRACOLETS. Quelques villages isolés dans le haut pays, formant des espèces de hanse commerciales.

DEUXIÈME PARTIE.

§ 1.

Observations générales sur les divisions du territoire et les villages
des peuples de la Guinée.

Trop souvent on a négligé un moyen qui servirait beaucoup à guider ceux qui consacrent leurs travaux à des recherches sur les origines des peuples : c'est de rapporter, outre les noms des nations et des villages, ceux des tribus et des familles. Les peuples d'Afrique tiennent autant à conserver le nom de leur tribu que, chez nous, on tient à porter un nom illustré par beaucoup d'aïeux ; avec cette différence que, dans notre pays, ce serait un signe de grossièreté d'affecter de répéter sans cesse à une personne un nom même qui l'honore, tandis que, chez eux, c'est une politesse et même un devoir. C'est en se disant ce nom réciproquement l'un à l'autre qu'on se salue, on se dit bonjour, on se fait des compliments. C'est la meilleure manière de remercier ; les éloges les plus délicats ne flatteront qu'autant qu'ils seront assaisonnés du nom, plusieurs fois répété, de la personne à qui ils s'adressent. On le redit sans cesse à celui qu'on veut supplier ; il semble qu'on appelle ainsi à son secours les mânes de ses ancêtres. C'est le plus sûr moyen d'intéresser et d'obtenir une faveur. Avec ce nom, on cherche à adoucir les chagrins, à calmer les souffrances du malade qui gémit, en l'exhortant à la patience. Il doit terminer la péroraison des plus beaux discours pour que l'on soit assuré d'être éloquent et persuasif. Aussi, chez les Mandingues, ce chanteur qui passe des

nuits entières à improviser des chansons, dont le village, assis en rond autour de lui, répète les refrains, ne manque pas, quand sa verve est épuisée, de chanter, en le redisant souvent, le nom de la tribu qui l'écoute; sans s'arrêter, il recherche une idée nouvelle, et il a employé une flatterie adroite sur son auditoire, qui accueillera plus favorablement les autres couplets de ses chansons. Si vous rencontrez quelqu'un, il n'est pas nécessaire de lui demander son nom; il vous l'apprendra tout de suite, pour que vous puissiez le saluer en le lui disant. Il vous le répètera, si, par votre silence, vous paraissez ne pas l'avoir entendu, en vous demandant le vôtre, pour vous rendre la même civilité.

Le nom de famille d'un chef fondateur a été souvent adopté par tous ceux qui l'ont accompagné; la tradition s'en garde, il ne se change jamais, et il indique de quel lieu il était venu, et avec qui il conserve une communauté d'origine : cependant, si la tribu était nombreuse, elle ne renierait pas le nom de ses pères. Ainsi, tout le pays mandingue de *Pakao*, sur la rive droite de la Casamance, depuis le territoire du *Bouïé*, sur lequel est *Seyou*, jusqu'au *Teridou*, est occupé par la famille *Manjan*; le village seul de *Manduar*, où réside le roi, est de la famille *Souunkouïab*. C'est ce que les Mandingues appellent le *conton* : saluer, remercier, c'est *donner le conton*. Les Portugais de la Guinée le nomment le *mantenha*.

On doit voir combien il est utile, pour faciliter les recherches ethnographiques, de s'attacher à recueillir ces noms de tribus; ce sera d'autant plus facile, qu'un voyageur peut bien ignorer le nom d'un village qu'il a seulement traversé, mais celui de la famille qui l'a-

bite lui sera répété autant de fois qu'il aura rencontré de personnes, s'il n'a pas été le premier à leur donner le conte.

J'ajouterai aux noms des villages ceux des familles dont j'ai pu garder le souvenir. Si l'on pouvait parvenir un jour à rassembler tous les noms des familles des différentes peuplades de l'Afrique, on aurait le moyen le plus infailible de connaître les rapports d'origine qui existent entre elles; et l'étude des races humaines prendrait un nouvel essor par les rapprochements heureux qui en résulteraient. Pour en donner un exemple, les Balantes les plus rapprochés des Mandingues ont changé de langage et de coutumes : ils ne veulent plus être regardés comme des Balantes, ils se disent Mandingues. Mais le nom de *Mané*, particulier à toute leur nation, les trahit; ils ont adopté une langue et des mœurs différentes de celles de leurs ancêtres, mais ils ne peuvent en renier le nom : ils sont toujours de la famille *Mané*, et sont obligés d'avouer leur origine. On reconnaît aussi que quelques familles étrangères se sont établies sur leur territoire, au nom de deux ou trois villages où ne règne pas le nom de *Mané*. Le nom de *Mané* peut même servir à découvrir de quel côté est venu ce commencement d'initiation à la civilisation qu'on remarque chez les Balantes qui habitent les rives du Rio Grande San-Domingo. Les Balantes, depuis le Rio Geba jusqu'au Rio d'Armada, sont de tous les peuples d'Afrique ceux qui se rapprochent le plus de l'état sauvage : les Portugais les appellent Balantes *bravos*. Tous ceux qui demeurent au nord du Rio d'Armada sont beaucoup plus civilisés. Ce sont eux qui se sont emparés du royaume de Casamance ;

ils habitent donc jusque sur la rive droite de ce fleuve. En comparant les noms de famille, on voit que leur nom de *Mané* leur est commun avec les Mandingues du pays de *Camaco*, situé entre les sources de la Casamance et du San-Domingo. Des informations prises dans le pays m'ont même appris que ces Balantes et ces Mandingues reconnaissent qu'il existe entre eux une sorte de parenté. Les Balantes ne sont pas allés former les populations de *Camaco*; il est bien plus certain, au contraire, que quelques Mandingues seraient venus parmi les Balantes, et auraient opéré chez eux la transformation que nous admirons, et fondé le royaume de *Baïab*. Ainsi se trouverait expliqué ce que nous raconte le P. Labat, en donnant la relation du voyage de Brüe à Bissao, que les Balantes payaient autrefois au roi de Casamance des tributs en or. Brüe supposait que les Balantes devaient tirer de l'or de leurs marais, et qu'ils auraient tenu leurs mines d'or cachées pour empêcher les Européens d'être tentés de venir faire la conquête de leur pays. Cet or serait venu, au contraire, de l'intérieur de l'Afrique par l'entremise des Mandingues, qui s'étaient établis chez eux, et les avaient réunis en corps de nation. Ils ont même un gouvernement féodal, dont le roi de *Baïab* est le premier chef. C'est un fait certain que les rois de Casamance ont dû posséder de l'or; car, jusqu'aujourd'hui, sans parler de celui qui provenait des présents des Portugais, les héritiers de ces rois vendent souvent de ce métal. Afin de ne pas parler de moi-même, je peux citer le premier agent de la Compagnie française en Casamance, qui leur en a acheté plusieurs fois des morceaux coupés à une baguette, d'abord grosse

comme le petit doigt : ils l'allongent en la battant chaque fois qu'elle diminue de longueur.

Des savants se sont occupés de recherches sur l'origine des *Fouls* ; la connaissance des noms des diverses tribus de ce peuple ne leur aurait pas moins servi que celle de leur langue, et leur aurait apporté de nouvelles lumières dans leurs investigations. Je rapporterai à ce sujet une aventure qui m'est arrivée à moi-même. J'avais été obligé, dans un voyage, de m'arrêter et de séjourner quelque temps dans un village de Fouls. Les deux dernières syllabes de mon nom, souvent prononcées par ceux qui m'accompagnaient, avaient étonné les habitants : le nom de *Candé* est particulier à l'une des principales tribus de cette nation. L'un d'eux vint interroger mes gens, et leur demanda comment leur blanc pouvait porter un nom qui n'appartient qu'aux Fouls. Ceux-ci, voulant s'amuser à ses dépens, imaginèrent de lui raconter que ce nom était le mien, parce que ma mère était une femme foul, qui, ayant été emmenée captive, avait été achetée par un blanc qui l'avait épousée; que j'avais adopté le nom de ma mère, et que j'étais venu dans son pays pour rechercher et visiter sa famille. Ce Foul avait autrefois perdu une sœur. Elle était d'un teint clair, comme plusieurs de sa nation. Rapprochant les circonstances d'âge et de temps, et surtout persuadé par le nom de *Candé*, il fut convaincu que j'étais son neveu; il voulait me reconnaître en cette qualité, et je fus obligé de lui démontrer le contraire, pour ne pas recevoir les présents et les troupeaux qu'il voulait m'offrir. Ce qui n'empêcha pas qu'à cause du nom de *Candé*, je pus jouir d'une hospitalité touchante dans ce village.

§ 2.

Peuples et villages.

FLOUPS OU JOLAS.

Le premier nom leur a été donné par les Portugais ; c'est par celui de *Jolas* que les désignent les matelots jolois de Gambie et de Gorée ; dans leur langue ils se nomment presque tous *Aïamats*. Ainsi les *Floups*, les *Jolas*, les *Aïamats* (et non *Araïates*), sont le même peuple.

Les FLOUPS-JOATS habitent l'île de Jembérin. La plupart des *Joats* parlent le floop ; ils ont encore une langue particulière inintelligible à ceux qui n'entendent que celle des Floups, dont ils ont, du reste, toutes les habitudes.

Villages : *Jembérin*, *Bouïou*, *Boucot*, *Cabo-Roxo* (cap Rouge).

Gouvernement : République oligarchique.

L'un des habitants de Jembérin possède environ 300 bœufs, et a près de 100 esclaves.

Les FLOUPS-AÏAMATS habitent dans l'île formée par les deux communications de la Casamance avec le Rio Grande San-Domingo.

Villages : *Bolol*, à la pointe de Cacheo. Presque tous les habitants parlent très bien le créole portugais.

Suzanne, à l'entrée du canal de Cacheo à Zéguichor. Les Floups y tiennent un marché tous les sept jours.

Joto, à l'autre extrémité du canal.

Gouvernement : les chefs sont chargés de l'admi-

nistration de la justice ; ils ont le bénéfice des amendes ; mais tout est réglé dans des assemblées , d'après des usages établis.

Osol, Jifunc, Hijin, Lala, Caton, au marigot de *Bolol à Caton*.

Epoc, Aioun, Floups de Feijáo, Cajinol. Ces villages ont des marigots particuliers qui sont des ramifications de celui qui conduit de la Casamance à l'*Apertado*.

Mlomp ou Jicoumol, Samatit, Cagnout, sur la rive gauche de la Casamance.

Jaken, Sélec, Bikitimor, Soukouiac, sur le canal qui va de la Casamance à la mer.

Cahen, Baséor, Karoué, Tegniat, Cassorol, Bariella, sur les bords de la mer ; on peut aller à ces villages par le marigot de *Cassorol*.

Gouvernement : république démocratique. *Jaken, Soukouiac, Baséor* et *Cassorol* sont les seuls villages qui nomment des chefs.

Itou, Boufou, au-dessus d'*Itou*, sur la rive droite de la Casamance, vers l'embouchure.

Gouvernement : république oligarchique.

Ouagaran ou Nhamoul, même rive.

Karóne, Jamats-Kabils, Floups qui habitent vers la rivière de Gambie, affluent de la Casamance. Ces derniers vont à *Bathurst*. Aucune nation ne va chez eux du côté de la Casamance.

Aux *Jamats-Kabils* se joignent les *Floups* des pays du *Combo* et de *Brefeli*, vers la Gambie.

Afignan, Boutem, Boukiiac, Jiloguer.

Jagoubel, Jenjalat, Kanjou, villages qui exploitent du sel ; on va dans ces villages par le marigot d'*Afignan* ou *Jagoubel*.

Gouvernement : république monarchique.

Floups-Jigouches : 1° *Jigouches* de *Kion*.

Gouvernement : république monarchique-sacerdotale.

2° *Jigouches* proprement dits.

Villages : *Tandouc*, *Boutégol*, *Jigoutémano*, *Mangangoulé*, *Elana*, *Jatoc*.

Gouvernement : république anarchique. La force, la richesse et le nombre font le droit, moins tempéré par des assemblées que chez les autres *Floups*. Les *Jigouches* se louent comme manœuvres pour labourer et faire des moissons; ils sont brocanteurs et un peu pirates. En 1846, ils firent la guerre aux Portugais de Zéguichor, qui, les ayant rencontrés en très grand nombre dans une vingtaine de pirogues, les obligèrent à fuir dans des flots bourbeux, où ils parvinrent à s'échapper, après avoir perdu plusieurs des leurs et laissé seize pirogues aux Portugais. Ceux-ci, bien moins nombreux que les *Jigouches*, étaient venus dans six pirogues; il est vrai qu'elles étaient beaucoup plus grandes que celles de leurs ennemis, et ils avaient l'avantage des armes à feu. Depuis cet échec, les *Jigouches* les respectent.

Leur langue est celle des autres *Floups*, avec quelques différences qui ne la rendent pas inintelligible à ceux qui n'entendent que le *floup* ordinaire.

Floups-BANJARS. Villages : *Batinière*, abandonné; *Samis*, du côté de la Casamance.

Salégue, *Souguel*, *Anampor*, *Kamabal*, sur le canal de Cacheo, du côté de la Casamance.

Gouvernement : république monarchique-pontificale. Le chef est chargé, en échange de privilèges im-

portants, de prévenir les calamités publiques et de donner la pluie et le beau temps.

Leur langue n'est qu'un dialecte très rapproché de celle des autres Floups, qui varie elle-même dans les localités un peu éloignées les unes des autres.

FLOUPS-FOULOUNS. *Brin*, sur la rive gauche de la Casamance, près et à l'O. S. O. de Zéguichor.

Outre le floup général, ils ont un idiome particulier qui s'y rapporte beaucoup.

FLOUPS-BAIOTES. Je réunis les *Baiotes* aux *Floups*, comme je l'ai fait pour les *Joats*, quoique la langue particulière de ces deux tribus paraisse avoir très peu de rapport avec celle des *Floups*. Ils ont, d'un autre côté, les mêmes habitudes.

Villages : *Himsi*, sur le canal qui va de la Casamance à Cacheo, avant l'Apertado ; on y va par un marigot.

Arame, premier village de l'Apertado, en avant de Cacheo.

Héli, *Jobel*, ont des marigots affluents du Rio Grande San-Domingo, qui communiquent avec celui de Bouganbor.

Niabalan, près de Jéjé, village de *Bagnouns*.

Gouvernement : république monarchique et oligarchique.

Chez tous les Floups précédents, la polygamie est rare et le divorce très commun. Ils sont laborieux, pacifiques, et presque tous sont très hospitaliers. Ils saluent en disant : *Safi*. Ce n'est point un nom de famille.

FLOUPS DE VACAS OU DE FOGNI, dans leur langue KAIAMOUTÉS. Ces Floups et ceux qui suivent n'ont pas les mêmes mœurs que les précédents, et n'ont de

commun avec eux que la langue. Ils habitent sur la rive droite de la Casamance. Les marigots de la Casamance qui, à partir du Songrogou, se joignent pour communiquer avec les rivières des Huttres, Sainte-Anne et Saint-Pierre, bornent ces Floups au sud, et les séparent des Floups précédents et des Bagnouns devant Zéguichor; le Songrogou est entre eux et les Bagnouns de Jassi. Ils sont voisins des Bagnouns de Songrogou et vont jusque vers la Gambie. Ils ne sont pas hospitaliers. Il n'est pas prudent de s'aventurer trop dans l'intérieur de leur pays. Souvent les facteurs portugais sont faits prisonniers et vendus aux Mandingues de la Gambie, qui les transportent très loin. Ceux-ci, au contraire, peuvent voyager avec plus de sûreté, parce que celui qui voudrait les retenir ne saurait où les vendre. Les Portugais ne veulent pas les acheter, depuis qu'ils n'exportent plus d'esclaves.

Les villages de ces Floups où l'on peut être en sûreté sont situés sur les bords du Songrogou, et appartenaient encore, il y peu d'années, aux *Bagnouns de Fogni*. Ils respectent les Portugais, parce qu'ils les craignent, et que, leurs villages étant d'un accès facile, ils auraient à redouter des représailles.

On y remarque *Honc, Blandour, Hamoul, Santac, Tobor, Cambaba, Dalankin, Bouaguer, Jilacunda*. Des Mandingues mahométans ont commencé à former un village auprès de *Jilacunda* : ils auront de l'influence sur les mœurs des Floups. Ils saluent, comme les autres Floups, en disant : *Safi*. Ils ont, en outre, des noms de famille; le plus commun est Koli.

Cette tribu, que Brûe appelait les *Floups indépendants*, ayant conquis ses terres sur les Bagnouns, est

restée en quelque sorte dans un état de guerre permanent. Le chef dans chaque village est le premier soldat et la première sentinelle du pays, pour défendre ses champs contre les usurpations des voisins, et son village contre les tentatives des voleurs ; il passe la nuit à veiller, à faire la ronde et dort le jour. L'homme garde les rizières, les femmes les cultivent. Les pères ont un droit absolu sur leurs enfants. La polygamie est pratiquée. Dès qu'un jeune garçon est en état de porter un fusil et de tirer du vin de palmier, il prend autant de femmes qu'il a de rizières à leur donner à cultiver. Les femmes sont les servantes de leurs maris, qui tiennent moins à leur fidélité qu'à avoir des enfants. Ils s'inquiètent peu de leurs filles, qui iront, disent-ils, s'unir à leurs ennemis ; mais ils tiennent beaucoup aux garçons, parce qu'ils augmenteront un jour le nombre des défenseurs. Le mariage n'est qu'une convention entre les parties ; le divorce est très commun. Mais, tandis que les autres Floups renvoient les femmes dont ils ne sont pas contents, celles-ci quittent les maris, et, après avoir essayé de plusieurs, reviennent trouver celui qui leur convient le mieux : elles sont toujours assurées d'être bien reçues.

FLOUPS-PAPELS. Des Floups de la rive droite du San-Domingo ont fondé, depuis un grand nombre d'années, les deux villages de *Mata de Putama* et de *Bota*, sur la rive opposée, à l'embouchure, dans le pays des *Papels*. Ils participent des mœurs des deux peuples et parlent les deux langues.

FLOUPS-PORTUGAIS. Le commandant de Zéguichor a obtenu des *Bagnouns de Sangaye* une cession de territoire, pour y établir des *Jigouches* et des *Banjars*, qui

désiraient s'unir aux Portugais, et ne pouvaient trouver d'emplacement à Zéguichor. Ils reçoivent les ordres du commandant portugais, et servent dans toutes les circonstances, à Zéguichor, d'auxiliaires offensifs et défensifs.

BAGNOUNS OU OUGNOUNS (dans leur langue).

BAGNOUNS DE ZÉGUICHOR. Ils avaient le village de *Boukot*, abandonné aujourd'hui ; ses derniers habitants se sont réunis aux Portugais.

Jibélol, Jibog, Jimongoï, Jifamhor.

BAGNOUNS ENTRE LA CASAMANCE ET LE RIO GRANDE SAN-DOMINGO. Ces Bagnouns relevaient du Cassamansa. Villages : *Braf* et *Jéjé* ou *San-Domingo*, sur la route par terre de Zéguichor à Cacheo, et au fond des marigots de San-Domingo et de Bouganbor. — *Bouganbor, Sunc, Bouguinguin*, sur les marigots de Bouganbor. — *Guidé*, au marigot de Bayeto ; *Bissangué, Sanmic, Salékégné, Toudenhan, Jabône*. — *Sangaye, Sindon, Gonou, Adeane, Koubône, Jagnou*, résidence du prétendant au royaume de Casamance, sur la rive gauche de la Casamance, et à peu de distance du rivage.

Gouvernement : monarchie tempérée.

BAGNOUNS DE FOGNI. Principales familles : *Jata* et *Jambou*. Village : *Jami*, au fond d'un marigot devant Zéguichor.

Gouvernement : monarchie, avec représentation et tribunal de femmes. Les différends entre les particuliers se discutent soit devant le roi, soit au tribunal des femmes : on peut en appeler de l'un à l'autre ; le dernier jugement prononcé décide de l'affaire.

Niámón, république : dans chaque famille, un champ propre à cultiver du riz appartient toujours à l'aîné, outre sa part égale à celle de ses frères.

Jimandou, abandonné, *Boutoumol*, *Jilacunda* et *Boukos*, abandonné, villages voisins de Jami.

Jioubour, au fond d'un marigot particulier, avec un chef sous celui de *Hakioun*; *Finkio*, sur un marigot; *Goureg*, entre Finkio et Jioubour, *Hakioun*, *Taplan*. Ce dernier village est sur un marigot qui sépare les Floups de Honc des Bagnouns de Hakioun.

Tous les marigots de ces villages communiquent entre eux, séparent les Floups des Bagnouns, et s'unissent aux autres affluents plus à l'ouest.

BAGNOUNS DE SONGROGOU (famille *Mansali*). Sur la rive droite du Songrogou, qui les sépare des Bagnouns de Jassi.

Des *Mandingues mahométans* sont venus demeurer dans le Songrogou; ils reconnaissent l'autorité du roi des Bagnouns. Ils auraient voulu s'en délivrer à l'aide des *Fouta-Jallons*, mais ils n'ont pu y réussir : aujourd'hui ils vivent en paix avec les maîtres du pays. Le roi des Bagnouns réside à *Bissari*. Autres villages : *Baïa mauracunda*, *Canjalo mauracunda*, *Tabor*, *Bissari*, capitale du Songrogou, *Canjénou*, *Carantaba mauracunda*, *Janna mauracunda*, *Bissenké mauracunda*.

Outre ces villages, il y en a d'autres qui sont moins rapprochés des bords du Songrogou.

BAGNOUNS DE DARAN (famille *Mansali*). Entre le Songrogou et le pays de Kian, sur la Gambie. Villages : *Sangiali*, *Niafoui*, *Boufara*. Ce dernier est la résidence d'un chef.

BAGNOUNS DE JASSI (famille *Mané*). Un roi. Cinq capitales alternatives (1). Le *Jassi* comprend le pays situé entre le Songrogou et la Casamance; il enclave le pays de *Bouié*, sur lequel est situé le poste français de Seyou.

Des Mandingues mahométans se sont établis chez les Bagnouns. Ceux qui habitent la Casamance ne reconnaissent plus l'autorité du roi de Jassi, résidant à *Jaroumé*.

Villages : *Farancunda-Jassi*, sur un marigot de la Casamance, dont l'embouchure est un peu à l'est de celle du Songrogou; *Sansaba*, *Lenketo*, village abandonné; *Marsassou*, sur le Songrogou, devant le village floup de *Cambaba*; *Babiran*, *Jaroumé*, capitale actuelle; *Touba mauracunda*, *Niadou cunda*, deux villages, l'un de Bagnouns, l'autre de Mandingues mahométans; *Samakou*. Ces villages sont situés sur les bords du Songrogou. *Jendé mauracunda*, auprès de *Kounaïan* du *Bouié*; *Jatma mauracunda*, *Bassafou mauracunda*, *Salikégnié mauracunda*, *Jassi-Mandina*, *Jaman mauracunda*, *Mandina-Findéfétou mauracunda*, *Barikaïo mauracunda*, *Kanjajan*.

(1) J'appelle capitales alternatives les villages dont les chefs deviennent, par ordre de succession, rois de tout le pays, sans être obligés de changer de résidence. Cet ordre de transmission du *bonnet* est très commun, surtout chez les Mandingues. On l'explique en disant que le chef de la famille royale, ayant laissé plusieurs enfants, a assigné à chacun un village pour résidence et pour gouvernement. Ne voulant pas diviser son royaume, ni exclure aucune branche de sa postérité, afin d'empêcher les guerres civiles et les usurpations, il a conservé des droits égaux à chacune, qui vient régner à son tour. C'est ainsi que les neveux héritent de leur aïeul, et que les enfants n'héritent pas de leur père.

CASSANGUES OU CASSAS (dans leur langue).

Les langues des *Cassangues* et des *Bagnouns* ont beaucoup de ressemblance. Comme je l'ai dit précédemment, le *Mansa* ou roi des *Cassas* avait la prépondérance sur tout le fleuve appelé de son nom *Casamance* ; il résidait toujours à *Brikam* : mais, par ordre de succession, les chefs de *Niénié* (détruit par les *Balantes*), ceux d'*Adeane*, de *Conjongolon*, de *Binako*, sur la rive gauche, et de *Bombouda*, sur la rive droite, régnaient successivement. Les habitants de *Bombouda* résident à *Singuer*, près de *Farancunda-Jassi*.

Les *Cassangues* qui conservent aujourd'hui ce nom sont à *Jendé*, sur la rive droite du Rio Grande San-Domingo, et à *Saral*, composé des villages de *Bissen*, *Sidenham*, *Amône*, *Gondongon*, *Agniour*, *Conkionron*. Tous ces villages sont entourés de fortes palissades, et protégés par le Rio de Joral et les *Brames*, interposés entre eux et les *Balantes* ; les *Brames* d'*Abola* reconnaissent tenir leurs terres du chef *cassangue* d'*Amône*. *Saral* est vers le San-Domingo ; les *Cassangues* qui demeuraient plus au nord ont été expulsés, ou bien ont fui devant les *Balantes*.

PAPELS.

PAPELS VOISINS DE CACHEO. Ils habitent les pays et les villages suivants.

1. Pays de Bourné.	Pays de	Pounmour.
		<i>Biop.</i>
		<i>Pota.</i>
	<i>Pikao.</i>	<i>Baquégale</i> (abandonné).
		<i>Pikao</i> , résidence d'un chef.
	Pays de	<i>Batata</i> (abandonné).
		<i>Capau</i> , résidence d'un chef.
	<i>Capau.</i>	<i>Kies.</i>
	Pays de	<i>Kakand</i> , résidence d'un chef.
		<i>Mata</i> , résidence d'un chef.
.	<i>Mata.</i>	<i>Biquévé.</i>
		<i>Bianza</i> , résidence d'un chef.

Les chefs de *Pikao* et de *Mata* reçoivent, comme coutumes, pour cession du terrain qui sert à former l'enceinte de Cacheo, 150 francs de chaque navire qui mouille à Cacheo, et seulement la moitié de cette somme, si ce navire est un caboteur.

2. Pays de <i>Kiour</i> ou <i>Chour</i> .	Oinca.	<i>Kirs.</i>
		<i>Brah.</i>
		<i>Bahmélé.</i>
		<i>Karinqué.</i>
		<i>Bagnicou.</i>
		<i>Gounquoué.</i>
	Ndour.	<i>Cabunca.</i>
		<i>Panava.</i>
		<i>Bréqué.</i>
		<i>Biquélé.</i>
		<i>Caquiéhen.</i>
		<i>Catouca.</i>

Les *Papels de Kiour* faisaient éprouver depuis longtemps toutes sortes de vexations aux Portugais. En 1838, l'un d'eux assassina, sous un prétexte frivole, deux habitants de Cacheo. Le gouverneur de la Guinée, Honorio Pereira Barretto, qui, ainsi que sa famille, a rendu d'immenses services à cette colonie, obtint, par sa fermeté, que le meurtrier lui fût livré pour être mis à mort. Les *Papels*, voulant désormais faire avec les Portugais un traité qui donnât des garanties et assurât une paix durable, s'engagèrent à pratiquer à cette occasion une cérémonie qui est chez eux le sceau de tous les traités. La victime, conduite au dehors de l'enceinte, est fusillée; son sang est reçu dans unealebasse; une longue pointe de fer est passée au travers de son corps, même avant qu'elle ait fini d'expirer, et on l'enterre après lui avoir brisé les membres. Dans laalebasse qui contient le sang, on verse de l'eau-de-vie; on y met des balles, des pierres à feu, des pointes de lance, de la poudre: on agite ce

mélange, et les principaux du village viennent le boire, en faisant les imprécations les plus terribles contre ceux qui troubleraient la paix. Depuis ce temps, Cacheo n'a plus eu à se plaindre des Papels de Kiour : le souvenir de ce serment est tellement présent à leur souvenir, qu'ils n'oseraient même pas prêter à un Portugais un instrument quelconque avec lequel il pourrait se blesser, dans la crainte qu'il ne devint victime des imprécations qui ont été prononcées à l'occasion de cet affreux sacrifice, dans lequel ils ont bu le *sang de l'alliance*.

- | | |
|--|---|
| | { <i>Boulonbo.</i>
<i>Benihen.</i>
<i>Karam.</i>
<i>Bissélé</i> , résidence du chef. |
| 3. Pays de <i>Caboaine</i> . | |
| 4. Pays de <i>Pouloun</i> . | |
| 5. Village de <i>Pantoufa</i> , célèbre dans le pays des Papels. | |
- Il sert de lieu d'asile pour les criminels, comme dans l'île de Bissao le village de *Bandim*. C'est, disent-ils, la résidence d'un *Hiran* ou Esprit qui opère des miracles. On vient de loin à *Pantoufa* en pèlerinage, pour obtenir la guérison de ses parents; et les femmes stériles s'y rendent pour avoir des enfants.

Tous ces Papels se font quelquefois la guerre entre eux, mais ils ne vendent jamais leurs prisonniers.

PAPELS DE LA CÔTE BASSE, ou de BASSEREL, dits MAN-JAGOS. Séparés des *Papels* précédents par la rivière de Basserel. Des forêts les séparent des Brames ; le canal qui conduit de Bissao à l'embouchure du Rio de Cacheco les borne au sud et à l'est, en les séparant des autres Papels qui habitent les îles de Bissao, de Picis et de Jet.

Leur pays est divisé en *Basserel* et *Boroc*.

Ces Papels reconnaissent au roi de *Basserel* des droits sur les terres de chaque village ; il les afferme à vie et au plus offrant. Celui qui les a achetées devient le chef du village. Les jeunes gens de *Basserel* et de *Boboc*, afin d'acquérir assez de richesses pour satisfaire le roi de Basserel, se mettent au service de toutes les nations qui font le commerce sur les côtes occidentales d'Afrique. Ils servent comme matelots dans toutes les embarcations. D'abord employés par les Portugais, ils apprennent leur langue, ce qui les fait considérer comme Portugais dans les colonies françaises et anglaises. On les appelle *Manjagos*, parce que, dans la conversation tenue dans la langue de leur pays, ils répètent souvent ce mot *manjago*, qui signifie : *dites-donc*, ou *je vous dis*. Quand ils se croient assez riches, ils retournent dans leur pays, quittent les habits européens, pour se revêtir seulement d'une peau de chèvre, qui ne leur couvre pas même les cuisses, et continuent de vivre comme s'ils n'avaient jamais eu connaissance des mœurs européennes. J'en ai rencontré plusieurs dans leur pays qui avaient visité la France et l'Angleterre. Ils m'ont assuré qu'ils trouvent leur sort préférable à celui des blancs : ils ont, disent-ils, peu de besoins, et des moyens faciles de les satisfaire, tandis

que les blancs sont obligés de travailler chaque jour, pour suffire à peine à des besoins incessants, et, si le travail manque, la faim les tue eux et leur famille; une famille nombreuse augmente la pauvreté et la misère des blancs : ici elle produit le bonheur et la richesse. Il n'y a, ajoutent-ils, chez les blancs, que ceux qui sont riches qui soient heureux, et ils sont en bien petit nombre ; car ils ont vu partout les hommes qui travaillent continuellement pour vivre.

Une autre particularité remarquable des habitudes de ce pays, c'est que les enfants n'héritent point de leur père. Leur ordre de succession est assez compliqué : voici comment il a lieu. Le fils aîné de celui qui est le premier de sa race, ou le seul resté de sa famille, hérite de son père, de préférence à ses frères ; mais il n'est, en quelque sorte, que l'administrateur des biens qui appartiennent à tous. Ses enfants, ses frères, ses neveux, travailleront à augmenter le patrimoine. Quand il meurt, les enfants n'héritent pas : c'est le frère puîné. Ainsi, dans ce cas, l'oncle hérite ; après lui, un autre frère s'il y en a ; après le dernier des frères, un neveu, fils du frère aîné, puis un cousin de celui-ci. Ainsi, il faut que le patrimoine, sans être jamais divisé, et sans exclusion pour aucune branche de la famille, se transmette à tous successivement, continuant à s'augmenter par le travail de tous. Chacun a sa part, qui lui est affectée, suivant ses besoins. Il y en a beaucoup qui peuvent mourir sans recevoir l'héritage de leur père ; mais celui qui administre le patrimoine est le chef de la famille, et les autres sont ses enfants. C'est le *communisme* appliqué seulement à la famille.

Ils poussent fort loin les conséquences du sys-

tème. Les femmes de ceux qui sont morts se transmettent avec les biens à ceux qui héritent. Les Papels n'obtiennent une femme en mariage qu'après avoir fait à son père bien des présents; une génisse est le dernier gage. Ces biens n'appartenaient-ils pas à la communauté? Ainsi la femme qui en est le résultat doit aussi revenir à la communauté, et les enfants qu'elle pourrait avoir dix ans même après la mort de son mari seront toujours considérés comme les enfants de ce mari, car leur mère lui appartenait. Le frère survivant épouse la veuve du défunt, pour accroître la postérité de son frère. Les femmes trop âgées ont la liberté de vivre à part; on leur donne un champ à cultiver.

Pays de BASSEREL.	{ <i>Katame</i> , résidence du roi; <i>Kio-bab</i> , <i>Oguiha</i> , <i>Piquaal</i> , <i>Balomb</i> , <i>Baramb</i> , <i>Bafundent</i> , <i>Kulakes</i> , <i>Timat</i> , <i>Baïob</i> , <i>Nianhout</i> , <i>Pou-ragour</i> , <i>Kakiala</i> , <i>Okioun</i> , <i>Kiolan</i> , <i>Opank</i> , <i>Bilakes</i> , <i>Kaïgassa</i> .
Pays de BONOC.	{ <i>Kapoual</i> , <i>Baïop</i> , <i>Bara</i> , <i>Benitz</i> , <i>Kanoa</i> , <i>Pépala</i> , <i>Bakieg</i> , <i>Kantian</i> , <i>Petar</i> , <i>Boukoul</i> , <i>Okoï</i> , <i>Babanda</i> , <i>Karunka</i> , <i>Kaquionmon</i> , <i>Kakiober</i> , <i>Kabianka</i> , <i>Biakia</i> , <i>Lampatz</i> , <i>Luia</i> , <i>Pehamha</i> , <i>Boucoucout</i> , <i>Piquiama</i> .

Villages devenus indépendants du côté du canal de Bissao, à cause de l'éloignement : *Pandi*, *Bougoïa*, *Tam*, *Kaniop*, *Kajigout*, *Kaïo*.

Dans chacun des villages des Papels précédents, les

jeunes garçons et les jeunes filles demeurent dans une maison commune appelée *banéo*; un de ces jeunes gens est chargé de la police : on le nomme le *mountou-bané*. Ils couchent tous ensemble nus et pêle-mêle.

Le jeune homme qui veut obtenir une femme en mariage fait longtemps des cadeaux à son père. Si la jeune fille ne s'est pas toujours conservée vertueuse, le mari la lui renvoie; il devra lui en donner une autre, soit l'une de ses filles, soit l'une de ses nièces. La crainte d'un semblable affront retient les jeunes filles, et le *mountou-bané* veille aussi à ce qu'il ne se commette aucun scandale dans la maison commune.

PAPELS DES ÎLES. 1° Dans l'île de *Bissao* : avec les villages d'*Inte*, *Intoul*, *Couméré*, *Chafi*, *Bijimite*, *Torre*, *Biombe*, *Praviche*, *Countoum*, *Pandim*.

Tous ces villages, divisés entre eux, se réunissent et forment une sorte de confédération pour conjurer le danger commun. Les chefs ont une autorité absolue.

Chez ces Papels, le fils d'un roi, si sa mère était esclave, est considéré comme esclave, et les héritiers de son père le vendront comme tel. Chez eux, la noblesse vient seulement du côté des femmes.

2° *Papels de l'île de Picis*: avec quelques villages obéissant à un roi dont l'autorité est absolue.

3° *Papels de l'île de Jet*: aussi avec un gouvernement monarchique absolu.

La langue des Papels des îles diffère beaucoup de celle des autres Papels, qui offre même divers dialectes.

BISSAGOTS OU BIJAGOTS.

Ce peuple habite les îles de l'archipel de ce nom.

Leur gouvernement est une monarchie et une oligarchie despotiques.

BRAMES.

La langue des *Brames* paraît un dialecte peu éloigné de celui des *Papels*. Une différence bien caractéristique entre les habitudes des *Brames* et celles des *Papels*, c'est que ceux-ci tiennent beaucoup à la fidélité de leurs femmes : il est vrai qu'ils leur pardonnent toujours quand ils ont raison de les accuser, mais ils s'emparent de tout ce qu'ils trouvent dans la maison du complice. Le Brame, au contraire, permet à sa femme d'avoir autant d'amants qu'elle en désire, il se félicite même de leur nombre : c'est une preuve qu'elle a beaucoup de mérite et d'attraits ; et, entre eux et lui, il existera une espèce de fraternité : la même femme leur sera commune, mais il voudra toujours garder la propriété des enfants. Les liens du sang ne sont rien pour lui ; il ne considère que la richesse et la force qui résultent pour lui du nombre de ses enfants.

BRAMES DE JOL : ils habitent *Jopa* (pays de marais), et *Obaque* (pays de bois).

BRAMES DE BOLA. *Bola, Bolamente, Ko, Ndigala.*

Depuis un grand nombre d'années, les Portugais n'ont plus de relations avec Bola ; on peut y aller de Bissao par deux marigots.

BRAMES-CASSANGUES. Je désigne ainsi les *Brames* qui ont passé sur la rive droite du Rio Grande San-Domingo, et vivent sur les terres des *Cassangues*, dont ils ont adopté les mœurs douces.

NAGAS.

Les Portugais n'ont aucune relation avec les *Nagas*. Leurs mœurs participent de celles des *Balantes bravos* et des *Bramés*, dont ils sont voisins. Ils vont presque nus. Ils ont de nombreuses rivières et habitent un pays très marécageux.

BALANTES.

BALANTES DE BAIAB (famille Mané), entre la rive gauche du *Rio Grande San-Domingo* et le *Rio d'Armada* qui les sépare des *Balantes bravos*. A l'est, ils se réunissent aux *Mandingues*.

Ces *Balantes* sont répartis de la manière suivante :

GOUDAS.

— *Roukougne*.

MÔNE (1).

— *Boulassar-Ouédé* (ouédé, eau) (2).

JARAN. { Alternativement un seul chef pour les deux
CASAMBOU. { (famille *Ndébaïan*).

(1) Des *Mandingues* mahométans sont venus demeurer à Mône; ils vont jusque chez les *Balantes bravos* acheter des produits qu'ils portent dans les factoreries de la Casamance : ils auront une grande influence sur les mœurs de ce pays, comme d'autres *Mandingues* à *Jilacunda*, chez les *Floups* du *Fogni*. Ils prennent des femmes du pays, les habillent à la manière des *Mandingues* : les autres femmes veulent imiter celles-ci, et bientôt des changements importants s'opèrent dans les mœurs générales.

(2) Les *Balantes* appellent les blancs *Ouédé*, eau, parce que, n'ayant jamais vu les blancs que dans des embarcations, ils supposent qu'ils n'ont pas de pays. Ils n'ont, disent-ils, d'autre patrie que l'eau, les rivières et la mer, sur lesquelles ils naviguent.

(346)

—	<i>Boukaour.</i>
—	<i>Sanou.</i>
—	<i>Oloolo.</i>
—	<i>Bodi.</i>
—	<i>Kijenji.</i>
—	<i>Dembré.</i>
—	<i>Libar.</i>
—	<i>Cossi.</i>
—	<i>Jadour.</i>
—	<i>Dendé.</i>
—	<i>Saïar.</i>
—	<i>Joncoto.</i>
—	<i>Bissaran, village palissadé.</i>
—	<i>Boulassar, id.</i>
—	<i>Kansondon.</i>
—	<i>BOUHARA, famille Ndébaïan.</i>
—	— <i>Nianfa, famille Saïo.</i>
—	— <i>Konkoli, famille Biaé.</i>
—	<i>Jobel.</i>
—	<i>Matar.</i>
—	<i>Fororo.</i>
—	<i>Banaga.</i>
—	<i>Jamhana.</i>
—	<i>Nibo, village palissadé.</i>
—	<i>Nkouioudou.</i>
—	<i>Nafoula.</i>
NDÊBA.	
—	<i>Kansonko.</i>
—	<i>Koudégoli.</i>
—	<i>Maroko.</i>
—	<i>Sako.</i>

— BATOUR.

- *Batour* sur l'eau
ou *Tankroual*.
- *Jagoli*.

NIABRAN.

— *Bankouli*.

- | | | | | | |
|-------------|---|-----------------------|---|----------------------------|--------------------------|
| GOUSSAFARA. | { | <i>Kandanfo</i> | } | (famille <i>Mankali</i>). | |
| | | <i>Mindokodougou,</i> | | } | (famille <i>Ouaka</i>). |
| | | <i>Kanfandan,</i> | | | |

Le roi de *Baïab* donne le *bonnet* aux chefs des villages inscrits dans la première colonne lors de leur nomination, qui se fait suivant un ordre de succession; il reçoit d'eux un esclave et une génisse.

Ceux de la première colonne donnent le *bonnet* aux autres, et reçoivent six génisses.

Le roi de *Baïab* est reconnu par les principaux, selon un ordre de succession. La première année de son règne, il se renferme dans sa case pendant un mois, se couvre la figure d'un pagne blanc, et ne se laisse voir à personne pendant ce temps. Il ne mange rien qui provienne du territoire de *Baïab*. Le riz, le miel, l'eau, tout va se chercher sur la rive opposée, près du *Rio de Bar*, devant le *Rio de Mbiia*. Le bois, le feu, les vases, doivent également venir de là. C'est en mémoire de ce que ses ancêtres, après avoir fait serment de ne plus se servir de rien qui provint du territoire de *Baïab*, passèrent en cet endroit sur l'autre rive, et s'emparèrent du royaume de Casamance. Par là, invisible sur le territoire de *Baïab*, ne se servant que de choses qui viennent du terri-

toire de la Casamance, il prend possession des deux royaumes.

Fresque tous les villages des Balantes occupent une grande étendue de pays; les cases sont disséminées dans la campagne : elles sont faites avec des tissus de roseaux. Tous les ans, au commencement des pluies, chaque famille change l'emplacement de ses cases, et cultive le lieu où elles étaient établies précédemment.

BALANTES entre la **CASAMANCE** et le **RIO GRANDE SAN-DOMINGO**.

Ils sont un démembrement de l'ancien royaume de Casamance, et sont séparés des Mandingues du côté de la Casamance par la rivière de *Banjéri*. Du côté de San-Domingo, l'*Aldea de Sambou*, qui a une rivière, est le dernier village balante auprès des Mandingues.

CANJA (famille <i>Mané</i>).	Côté de San-Domingo.	<i>Canja.</i>
		<i>Maïomboto.</i>
		<i>Bar.</i>
		<i>Soar.</i>
		<i>Sansan.</i>
		<i>Sina.</i>
		<i>Kissir.</i>
		<i>Jimassan.</i>
		<i>Saïan.</i>
	Côté de la Casamance.	<i>Kougne.</i>
		<i>Bougniia.n</i>
		<i>Jiar.</i>
		<i>Jatacunda.</i>
		<i>Niafour.</i>

	<i>Aldea de Sambou</i> , devenu indépendant.
	<i>Samoï.</i>
	<i>Baïen.</i>
BINAKO (famille <i>Biaé</i> , excepté <i>Samoi</i> et <i>Simbandi</i> , qui sont <i>Mané</i>).	<i>Badobar</i> , résidence du roi, <i>Binako</i> étant abandonné.
	<i>Simbandi.</i>
	<i>Fassada.</i>
	<i>Cossi.</i>
	<i>Sungoulé.</i>

Les anciens habitants de la rive droite de la Casamance, opposée à celle qui est occupée par les Balantes, ont été forcés de fuir. Les forêts sont aujourd'hui peuplées d'animaux sauvages de toute espèce.

Les Balantes de *Jiar* et de *Jatacunda* cultivent les terres de *Baguidar*; *Niafour* envoie des habitants à *Bouiémar*, où les Portugais tenaient autrefois leur principale factorerie pour le commerce du haut du fleuve.

Bonou est un petit village palissadé, où demeurent quelques Bagnouns descendants des anciens habitants, dont l'un d'entre eux est comme le seigneur du village, sous la protection de marchands mandingues, qui ont fait de cet endroit le centre de leur commerce avec les Balantes et villages voisins. Les Français et les Anglais de la Casamance y conservent toujours des dépôts de marchandises. La plupart des femmes de *Bonou* sont *balantes*.

Un grand nombre de femmes balantes demeurent aussi dans le village français de Seyou.

Depuis quelque temps, des Balantes cherchent à s'établir dans le pays des Mandingues; il y en a à *San-*

divisions ; car l'auteur de la carte lui-même fait remarquer que les tribus du Touât ne paient jamais l'impôt à l'empereur. — L'oasis de Tafilet offre aussi un caractère et des noms assez nouveaux, et l'on est surpris principalement de n'y pas rencontrer de *ville* de Tafilet. — Une partie du cours supérieur de l'Oued-Drâa est chargée d'une nomenclature nombreuse de tribus et de bourgades qu'on ne connaissait pas encore ; ce fleuve arrive bien, dans la nouvelle carte, à l'océan Atlantique, comme l'avait indiqué M. Renou, mais il n'y forme pas le lac Ed-Deba'ia, tracé par ce géographe. — Un renseignement qui nous paraît également récent, c'est l'importance attribuée à une chaîne de montagnes, celle du Djebel-Aoulouse et du Djebel-Saghrerou, parallèle au Djebel-Idraren-Drânn (mont Atlas occidental), au sud duquel elle est placée. — Au nord de l'oasis de Figuig s'offre un territoire arrosé par l'Oued-Hallouf, baigné par la Sebgha de Tigri, et qui, resté à peu près vide jusqu'ici sur nos cartes, présente dans celle-ci une physionomie plus arrêtée. — On trouvera avec intérêt dans le consciencieux travail de M. Beaudouin la limite des différents gouvernements ou *â'amel's* de l'empire ; l'indication de l'origine des diverses tribus (arabes, kabyles, etc.), ainsi que des pays où l'action de l'empereur est nulle, et, malheureusement pour ce prince, l'étendue en est considérable, surtout dans les montagnes de l'Atlas.

Histoire et description des voies de communication aux États-Unis et des travaux d'art qui en dépendent, par M. Michel Chevalier. 2 vol. in-4°. 1840, 1841, 1843.

Ce grand travail de M. Chevalier est déjà connu de tous nos lecteurs, et nous serions dispensé d'en présenter l'analyse, si nous ne tenions à honneur de voir figurer dans la collection du Bulletin le résumé d'un ouvrage géographique aussi important.

Le savant économiste commence par jeter un coup d'œil sur l'étendue et la population des États-Unis. Comparant les dimensions de l'Union à celles des principaux États de l'Europe et de l'Amérique, il trouve que les États-Unis renferment, d'après M. Tanner, 527 625 000 hectares, tandis que la France n'en a que 52 769 000, et l'Europe entière 879 100 000. Si l'on ajoute le Texas, le Nouveau-Mexique et la haute Californie, réunis à la confédération depuis la composition de cet ouvrage, on peut dire que la superficie de la puissante république est bien près d'égaler celle de l'Europe elle-même. M. Chevalier expose la population, d'après cinq recensements, dont le dernier qu'il mentionne, celui de 1830, donne 12 861 192 habitants (10 852 149 libres et 2 009 043 esclaves. Depuis, la population des États-Unis s'est prodigieusement accrue, et le recensement de 1840 présente un total de 17 829 087 habitants; elle ne doit pas être aujourd'hui éloignée de 24 000 000. Pour montrer combien l'accroissement des villes de l'Amérique est plus rapide que celui des grandes villes d'Europe les plus remarquables par leur prompt augmentation, l'auteur

fait voir que , dans trente ans , Londres s'est accru de 70 pour 100 ; Paris , de 44 pour 100 ; New-York , de 235 pour 100.

Les États Unis sont divisés physiquement en trois grandes régions : celle de l'*Atlantique*, entre les monts Alleghanys et cet océan ; — la région *centrale*, comprenant le vaste bassin du Mississippi , entre les monts Alleghanys et les monts Rocheux ; — et la région de l'*ouest* ou du *Grand Océan*. M. Chevalier ne s'est pas occupé de cette dernière, encore à peu près étrangère à la civilisation. Il décrit d'abord à grands traits la région de l'Atlantique : il explique le cours des fleuves nombreux (Connecticut, Hudson, Delaware, Susquehannah, etc.) qui coupent la côte orientale des États-Unis, après avoir franchi les déchirures remarquables des sillons réguliers des Alléghanys, et après avoir formé des cataractes multipliées. A leur embouchure, ils se transforment presque tous en longues baies, d'une navigation facile ; généralement la côte de cette région est basse, mais elle est, vers le sud, formée d'une plage plus sablonneuse et presque inhabitable, et ce n'est qu'à quelque distance de la mer que peuvent y commencer les cultures et les agglomérations de population.

L'auteur s'occupe ensuite de la région centrale, qui comprend les bassins du Saint-Laurent et du Mississippi, et le plateau par lequel ils se rattachent et qui offre un système de lacs (grands vers le Saint-Laurent, petits vers le Mississippi) généralement liés les uns aux autres : lacs Supérieur, Michigan, Huron, Érié, etc. Il donne d'intéressants développements sur ces divisions naturelles, particulièrement sur la belle

vallée du Mississippi, qui deviendra sans doute la partie la plus peuplée et la plus riche de l'Union américaine, et qui, recouverte d'une épaisse couche horizontale de terre végétale, paraît avoir été respectée, plus que toute autre partie du globe, par les accidents géologiques. Il décrit les deux aspects du sol si différents auxquels le Mississippi sert de limite : à l'est, la région des *forêts* ; à l'ouest, celle des *prairies* ou *savanes*.

Le climat est l'objet d'une intéressante section, où l'on voit combien, à latitude égale, les États-Unis ont une température moyenne plus basse que celle de l'Europe occidentale : les étés y sont beaucoup plus chauds, mais les hivers beaucoup plus froids. Dans la partie supérieure de la vallée du Mississippi, la température paraît être plus basse que dans la région de l'Atlantique ; dans la partie moyenne de cette vallée, elle est à peu près la même que vers l'Océan ; et dans la partie inférieure, elle reprend son désavantage. Les gelées longues et intenses qui embarrassent les fleuves pendant plusieurs mois, ou au moins pendant plusieurs semaines, dans la majeure partie de l'Union, sont un grand obstacle pour la navigation. Dans la partie moyenne, celle où l'on a exécuté le plus de canaux, les eaux pluviales sont plus abondantes qu'en France, et permettent de compter sur de plus forts approvisionnements pour des voies de communication ; mais les pluies arrivent par des averses et des orages plus considérables, et l'on est obligé d'empêcher que les ruisseaux ne débouchent dans le lit des canaux.

La configuration généralement plate du sol des

États-Unis se prête mieux que l'Europe, prise dans son ensemble, à l'établissement des voies de communication perfectionnées, soit des canaux, soit des chemins de fer ; les fleuves ont une faible pente, et il en résulte un grand avantage pour la navigation à vapeur.

M. Chevalier expose d'abord les lignes de communication *allant de l'est à l'ouest à travers les Alléghany*. Il commence par la canalisation de l'État de New-York, et décrit le canal Érié, qui unit l'Hudson au lac Érié ; — le canal Champlain, qui lie l'Hudson au bassin du Saint-Laurent ; — les canaux Oswégo, Cayuga-et-Seneca, Chemung, d'Ithaca à Owégo, Chenango, du Black-River, de la Genesee à l'Alléghany, etc., qui sont des embranchements du canal Érié. — Il examine les chemins de fer du même État : ceux d'Albany à Schenectady ; — de Schenectady à Utica ; — d'Utica à Syracuse ; — de Syracuse à Auburn ; — du Tonawanda à Batavia ; — de Lockport à la cataracte du Niagara, et de la cataracte à Buffalo ; — de Catskill à Canajoharie ; — de Buffalo à Black-Rock ; — de Saratoga ; — de Troy à Ballston-Spa ; — de New-York au lac Érié directement.

La Nouvelle-Angleterre (États de Connecticut, Rhode-Island, Massachusetts, Vermont, New-Hampshire et Maine) se rattache aux communications ouvertes dans l'État de New-York par les canaux de Middlesex, de Farmington, de Blackstone, de Cumberland et Oxford ; — le Merrimack et le Connecticut canalisés ; — le chemin de fer de l'Ouest (Western railroad), de Boston à l'Hudson ; — ceux de Worcester à Norwich ; de Hartford à New-Haven ; de l'Housatonic.

Dans la Pensylvanie, le système de communication le plus important à faire était une grande ligne de l'est à l'ouest, de Philadelphie à Pittsburg. On l'a établie, en effet, et elle se compose de deux chemins de fer et de deux canaux, savoir : un chemin de fer de Philadelphie à Columbia, sur la Susquehannah; un canal latéral à la Susquehannah, de Columbia au confluent de la Juniata; puis le long de cette dernière rivière jusqu'à Hollidaysburg; un chemin de fer d'Hollidaysburg à Johnstown, franchissant la crête centrale des Alléghany; un canal longeant le Conemaugh, le Kiskiminetas et l'Alléghany jusqu'à Pittsburgh. — L'État possède encore les chemins de fer de Westchester, de Donningstown à Norristown, de Lancaster à Harrisburg, de Harrisburg à Chambersburg, de Chambersburg à Williamsport, embranchements de la grande ligne que nous venons de mentionner; — les canaux du Schuylkill et de l'Union (de Philadelphie à la Susquehannah); — les canaux latéraux à la Susquehannah, sur lesquels s'embranchent les chemins de fer de Pottsville à Sunbury, et de Lyken, le canal Wisconsin, le chemin de fer de Williamsport à Elmira; — la communication navigable de Pittsburg au lac Érié au moyen du French-Creek et du Beaver.

M. Chevalier, entrant ensuite dans l'État de Maryland, décrit longuement les importantes communications de la baie Chesapeake à l'Ohio : et d'abord le chemin de fer de Baltimore à l'Ohio et ses embranchements (chemins de fer de Baltimore à Washington, d'Annapolis et d'Elkridge, de Harper's-Ferry à Winchester); — le vaste canal qui doit joindre la Chesapeake à l'Ohio, en suivant le Potomac, et, parmi ses

embranchements, le canal d'Alexandrie, qui présente l'important pont-aqueduc de Georgetown. — Un chemin de fer conduit de Baltimore à York, dans la Pennsylvanie, et il est continué par un autre d'York à Wrightville.

Dans la Virginie, l'artère principale de communication (encore inachevée en 1841) se compose d'un canal latéral au James-River et au Jackson's-River, d'un chemin de fer au travers des montagnes jusqu'au Kanawha, puis enfin de l'amélioration du Kanawha jusqu'à l'Ohio. — Dans la Caroline du Sud, l'importante ville de Charlestown est jointe à Augusta par un chemin de fer, qui doit être continué jusqu'à Knoxville, sur l'Ohio. — La principale voie de la Géorgie est le chemin de fer Central, allant de Savannah à Macon ; il est continué de Macon à Forsyth, et de Forsyth on songe à l'étendre jusque près de Decatur, où convergent le chemin de fer de Géorgie à Augusta et celui de l'Atlantique à l'Ouest, qui se rend vers les bords du Tennessee, afin de s'y souder au chemin de fer du Hiwassee, dirigé vers Knoxville.

M. Chevalier examine ensuite la *jonction des bassins du Mississippi et du Saint-Laurent*. Là se trouve un vaste triangle qui s'appuie au nord sur le réseau des grands lacs, et dont le Mississippi et l'Ohio forment les deux autres côtés : magnifique contrée qui, déserte encore à l'avènement de l'indépendance des États-Unis, est couverte aujourd'hui de villes et de cultures florissantes. Outre les grands et admirables cours d'eau que la nature y a répandus, on y remarque plusieurs belles lignes navigables : le canal Ohio, entre le lac Érié et l'Ohio, par les vallées du Cuyahoga et du

Scioto, avec ses embranchements (les canaux de Mahoning, du Beaver et du Sandy, du Walhonding et du Mohican); — le canal Miami, qui a la même destination, par les vallées de la Maumee et du Miami; — le canal Central (dans l'État d'Indiana), entre le White-River, tributaire de la Wabash, et l'Ohio; — le canal du lac Michigan au lac Érié; — le chemin de fer de Madison à Lafayette; — le chemin de fer de Lawrenceburg à Indianapolis; — le canal du lac Michigan à l'Illinois; etc. — L'auteur jette un coup d'œil, en passant, sur le Canada, où se trouvent le canal Welland, tracé du lac Érié au lac Ontario, pour éviter la cataracte du Niagara, et le canal Rideau, qui, par l'Ottawa, joint le lac Ontario à Québec et à Montréal, en s'écartant de la frontière des États-Unis. — Revenant à l'Union, il fait connaître le court, mais très utile canal de Louisville à Portland, construit pour obvier à la seule cataracte que forme le long cours de l'Ohio. Il explique les principaux inconvénients que présente la navigation du Mississipi et de l'Ohio, c'est-à-dire les bancs de sable, et surtout les arbres échoués ou chicots (*snags*). — Dans le Kentucky, on distingue particulièrement le chemin de fer de Lexington à Louisville et à Portland, l'un des premiers qui aient été entrepris sur le sol des États-Unis. — On remarque, dans le Tennessee, le chemin de fer de Memphis à Lagrange, de Decatur à Tuscumbia; — dans l'État de Mississipi, les chemins de fer de Vicksburg à Clinton, de Jackson à Brandon; — dans la Louisiane, ceux de West-Feliciana, de Port-Hudson, de Bâton-Rouge, et les canaux Barataria ou la Fourche, Vêret, Carondelet, d'Orléans, qui sont comme des

embranchements du Mississipi ; le chemin de fer commencé de la Nouvelle-Orléans au lac Borgne. On n'a pas continué le grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à Nashville.

Une partie importante de l'ouvrage est ensuite consacrée *aux communications du nord au sud, le long de l'Atlantique*. Les côtes de l'Union offrent de grandes facilités naturelles pour une navigation parallèle au littoral : au nord, ce sont de longues et spacieuses baies (Narragansett, Delaware, Chesapeake, etc.), et au sud, des lagunes considérables (Almemarle-Sound, Pamlico-Sound, etc.), qu'il est facile de relier entre elles. On y a creusé spécialement le canal du Raritan à la Delaware ; celui de la Delaware à la Chesapeake ; le canal du Dismal-Swamp, qui unit la Chesapeake à l'Almemarle-Sound. — On a conçu aussi le projet de grandes lignes de chemins de fer longeant le littoral et unissant les métropoles de la côte : il y en a déjà des tronçons importants. Ainsi, de Boston à Dover et à Lowell, de Lowell à Nashua, de Nashua à Concord, de Boston à Portsmouth, de Boston à Providence, de Providence à Stonington ; le chemin de la Longue-Ile (Long-Island) ; ceux d'Amboy (près de New-York) à Camden, de Jersey-City à Philadelphie, par New-Brunswick ; de Philadelphie à Baltimore, de Baltimore à Washington, du Potomac à Richmond, de Richmond à Petersburg, de Petersburg au Roanoke, de Greensville, de Gaston à Raleigh, de Portsmouth au Roanoke, de Weldon à Wilmington, et quelques tronçons entre Charleston et la Nouvelle-Orléans.

M. Chevalier traite séparément des chemins de fer qui *rayonnent autour des métropoles*, et qui sont des-

tinés plutôt à l'agrément qu'au commerce. — Il s'occupe enfin des canaux et des chemins de fer entrepris pour l'*exploitation des mines de charbon de terre et d'anthracite*. Parmi les plus intéressants travaux de ce genre, il faut remarquer le canal de l'Hudson à la Delaware et le chemin de fer attenant; le canal de Lehigh, le chemin de fer de Mount-Carbon à Philadelphie, etc.

En résumé, M. Chevalier trouve qu'en 1842 les voies de communication perfectionnées des États-Unis se composaient de 9 993 kilomètres de canaux ou rivières canalisées, et de 14 609 kilomètres de chemins de fer; soit, en tout, 24 602 kilomètres, dont 13 156 kilomètres livrés à la circulation, savoir : canaux, 6 342 kilomètres; chemins de fer, 6 814.

Rapport de M. Cordier sur un travail de M. Eugène Robert, intitulé : Recueil de recherches géologiques sur les dernières traces que la mer a laissées à la surface des continents dans l'hémisphère du nord, notamment en Europe; — fait à l'Institut, dans la séance du 26 mars 1849.

M. Robert assigne pour origine, aux faits géologiques marins les plus récents, le séjour des eaux de la mer prolongé pendant des siècles sur des surfaces successivement moins profondes, et s'émergeant les unes après les autres avec une extrême lenteur, soit par suite d'un très léger déplacement des eaux de l'Océan, d'un hémisphère à l'autre, soit par l'effet de relèvements partiels ou généraux de l'écorce du globe, qui

sont recouverts par les atterrissements. Suivant lui, les blocs erratiques qu'on remarque dans le sol d'atterrissement ont été transportés successivement par des glaces flottantes. Les stries ou sillons parallèles qu'on voit quelquefois à la superficie des roches voisines des atterrissements sont attribués par lui à l'inégale résistance des éléments des roches feuilletées et à l'action prolongée du mouvement de va-et-vient des eaux marines qui façonnaient les surfaces polies et arrondies sur lesquelles reposent ces stries.

Discours prononcé par M. Roux, membre de l'Académie des sciences, lors de l'inauguration de la statue de Joseph Fourier, à Auxerre, le 4 mai 1849.

Cet éloge funèbre apprécie dignement le caractère et les travaux du grand mathématicien, du profond physicien, à qui presque toutes les sciences doivent tant de reconnaissance, et à qui la géographie est particulièrement redevable de l'admirable discours qui forme le frontispice du grand ouvrage sur l'expédition d'Égypte.

Résumés des observations météorologiques faites dans l'étendue de l'empire de Russie, publiés sous les auspices de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg, par M. KUPFFER. Premier cahier, publié en 1846.

Ce cahier renferme des observations relatives à Irkoutzk et à Yakoutzk. Irkoutzk, située à 52° 17' de

latitude nord, et $101^{\circ} 51'$ de longitude est, a, d'après des observations barométriques, une altitude de 1270 pieds russes; sa température moyenne est de $-0^{\circ},53$ Réaumur. — Yakoutzk, dont la latitude est de $62^{\circ} 2'$ nord, et la longitude de $127^{\circ} 23'$ est, a une température moyenne de $-8^{\circ},8$.

Annuaire magnétique et minéralogique du corps des ingénieurs des mines, par M. KUPFFER. Année 1845, n^o 1 et 2. 2 vol. in-4^o.

Ces deux volumes contiennent des observations météorologiques et magnétiques faites en 1845 à Saint-Petersbourg, Catherinenbourg, Barnaoul, Nertchinsk, Sitka, Tiflis, Slatoust, Bagoslovsk, Lougan, Pékin; celles qui ont été faites à Nicolaevsk en 1842, 1843, 1844, 1845, 1846; et à la Nouvelle-Zemble en 1832 et 1833. La moyenne de la température de cette dernière, à $70^{\circ} 36' 47''$ de latitude, sur la côte orientale, est, pour l'hiver, de $-14^{\circ},04$ Réaumur; pour le printemps, de $-11^{\circ},14$; pour l'été, de $+2^{\circ},19$; pour l'automne, de $-2^{\circ},75$; pour l'année, de $-6^{\circ},44$.

Société des études de l'isthme de Suez. — Travaux de la brigade française. — Rapport de l'ingénieur, M. PAULIN TALABOT; avec une carte.

L'auteur fait l'histoire des premiers travaux de la brigade d'ingénieurs français chargée, sous la direction de M. Bourdaloue, en 1847, d'explorer la ligne de

Suez à la Méditerranée, et la ligne du Caire au centre de l'isthme, par la vallée de l'Ouadée-Toumilat ou Sabahbiar. Il résulterait du nivellement fait par ces ingénieurs que la mer Rouge ne dépasse le niveau de la Méditerranée que d'un chiffre bien inférieur à celui de 9 mètres, qui avait été indiqué par l'expédition d'Égypte, en 1799; que même le niveau de la basse mer est à peu près semblable dans les deux mers; enfin, que la différence de la mer moyenne est, au maximum, de 80 centimètres.

M. Talabot examine rapidement la géographie physique de la Basse-Égypte et de l'isthme de Suez; il rappelle comment la Basse-Égypte est l'œuvre du Nil, et comment le vaste Delta de ce fleuve était originairement un golfe, comblé enfin par l'énorme quantité de dépôts charriée par ses eaux, et qui ne peut, dans l'état actuel des choses, être évaluée à moins de 36 millions de mètres cubes par an. A l'époque où Hérodote écrivait (440 ans avant J. - C.), les deux branches principales du Nil étaient la *Canopique*, qui débouchait dans la mer près de Canope (Aboukir), et par une branche latérale, près de Bolbitine (Rosette), et la *Pélusiaque*, qui se perdait près de Péluse. La portion orientale du Delta, étant plus abritée du courant général du fleuve, s'est élevée plus rapidement, et la branche Pélusiaque, qui se dirigeait suivant le côté E. du triangle du Delta, devait disparaître la première; c'est ce qui est arrivé, et cette branche a aujourd'hui complètement disparu. Il est probable que la tête du Delta, que formait cette branche à sa séparation de la branche Canopique, était alors reculée bien au sud du point actuel de séparation des deux branches prin-

cipales du Nil ; la suppression de la branche Pélusiaque a rejeté les eaux du fleuve dans un canal unique , jusqu'au point de bifurcation des anciennes branches Canopique et Sébennytique , aujourd'hui les branches de Rosette et de Damiette , qui sont les principales . Par la même loi qui a entraîné l'atterrissement de la branche Pélusiaque , la branche de Damiette va en s'appauvrissant au profit de celle de Rosette : c'est pour obvier à cet inconvénient que le gouvernement égyptien vient de faire exécuter des barrages destinés à répartir les eaux entre les deux branches , proportionnellement aux besoins de chacune .

Les dépôts du Nil , en s'étendant sur la partie orientale d'un ancien golfe , ont formé des terrains aujourd'hui abandonnés , mais qui ont certainement été livrés à la culture : telle a dû être l'Ouadée-Toumilat , au milieu de l'isthme ; des ruines multipliées et importantes l'attestent . Le manque d'eau douce rend ces territoires presque impraticables aujourd'hui : cela s'explique parfaitement par les changements survenus dans le régime de la branche orientale du fleuve et par l'invasion des dunes . Ainsi l'étendue des terres cultivées s'est beaucoup rétrécie à l'E. du Delta ; du côté opposé , le désert Libyque s'est aussi un peu avancé dans la vallée du Nil .

M. Talabot donne d'intéressants détails sur le Nil . La hauteur de sa crue , mesurée à l'échelle du Mékyas , varie entre 5 et 9 mètres ; la hauteur moyenne du fleuve est de 3^m,23 , et son débit moyen de 2860 mètres cubes par seconde ; sa pente moyenne par myriamètre , depuis le Mékyas jusqu'au Boghaz de Damiette , serait d'environ 0^m,60 , tandis que les expériences de

1709 ne donnent que 0^m,25. L'auteur présente ensuite les résultats de nivellements faits sur l'isthme, au lac Timsah, aux lacs Amers, à l'Ouadée (Ouady), et il déduit les conclusions suivantes : Niveau des basses eaux du Nil au Mékyas, au-dessus de la basse mer à Tineh, 14^m,08 ; — au-dessus de la haute mer au même point, 13^m,70 ; — au-dessus de la basse mer de vive eau ordinaire à Suez, 14^m,05 ; — au-dessus de la haute mer au même point, 12^m,10. — Les grandes crues excèdent ces hauteurs de 7^m,70. — Les terrains du Delta, en dehors du canal Zafraneh, vont en s'abaissant, du Caire à l'entrée de l'Ouadée, de 19 à 11 mètres, et, dans cette vallée, de 11 à 6 mètres. — La partie cultivée de l'Ouadée est à la hauteur uniforme de 5 ou 6 mètres au-dessus du niveau de la mer. — Le fond du lac Timsah est de 2 à 5 mètres, et la vallée des lacs Amers de 2 à 9 mètres au-dessous de ce niveau. — Le seuil qui sépare les lacs Amers de la mer Rouge est de 2^m à 2^m,50 d'altitude. — Le seuil à couper pour faire communiquer les lacs Timsah et Menzaleh a 15 mètres de hauteur au maximum.

Dans l'antiquité, le Nil était joint à la mer Rouge par un canal qui fut commencé soit par Sésostris, soit par Psammitichus, soit par Nécus, terminé (suivant Hérodote) par Darius, fils d'Hystaspes, et remis en activité par Ptolémée-Philadelphie. Sous Trajan, ou peut-être sous Adrien, un canal fut commencé, partant de Babylone (le Caire), et se dirigeant vers l'Ouadée, dans le but de rétablir, avec une nouvelle prise d'eau placée sur le fleuve, et non plus sur la branche Pélusiaque, la communication du Nil avec la mer Rouge.

Il fut exécuté jusqu'à Pharboëthis (Belbeys), où il allait rejoindre l'ancien canal. — Le canal de l'isthme fut recreusé sous le khalife Omar; il resta depuis ouvert à la navigation pendant cent vingt-cinq ans environ, jusqu'au khalife Abou-dja-far-al-Mansour, qui le fit combler vers 762, et depuis cette époque il est resté fermé et abandonné à partir du lac Timsah; mais la partie qui va du Caire à ce lac est restée longtemps en activité. A aucune époque de l'antiquité, ni du moyen âge, il n'a été fait de tentative pour la communication *directe* des deux mers. Quant à la situation actuelle et aux restes encore visibles du canal de l'isthme, voici ce qui résulte des études de 1847 : La première partie du canal, entre Abbâceh et Ras-el-Ouady, a été rétablie et mise en état; elle fait aujourd'hui partie d'un canal d'irrigation dont la prise d'eau est à Zagazig, dans la branche Tanitique (canal de Moeze), et qui vient rencontrer à Ras-el-Ouady le canal de Zafraneh, prolongement de l'ancien canal de Trajan ou d'Omar, canal qui a été rétabli pour l'irrigation de la partie E. de la plaine entre le Caire et l'Ouadée. A l'E. de Ras-el-Ouady, jusqu'à Abou-Kheycheyd, on retrouve à peine quelques traces du canal sur deux points de la vallée; mais, à partir de là, le canal reparait jusqu'au Mouqfar; on en retrouve les traces avec de très grandes dimensions dans la vallée du lac Timsah. On peut ensuite observer les indices de ce grand ouvrage jusqu'au bassin des lacs Amers, puis des lacs jusqu'auprès de Suez; la partie qui longeait la plage sur une longueur de 4 000 mètres a entièrement disparu, par suite de l'envahissement de la mer, qui a reporté la plage vers l'O.

Jetant un coup d'œil sur la position des villes an-

ciennes voisines du canal et dont la situation est restée douteuse, M. Talabot dit qu'Héroopolis était placée sur la rive actuelle de la mer Rouge, et non à une assez grande distance, comme le pense d'Anville; qu'Arsinoé ou Cléopâtre se trouvait au N. et très près de la Suez actuelle; que la première Clysmâ et la Qolzoum des Arabes ont occupé à peu près le même emplacement, probablement en se rapprochant de plus en plus de Suez. Les ruines d'Abou-Kheycheyd peuvent être rapportées, suivant M. Roziers, à l'ancienne Avaris. Les autres villes voisines du canal, dont la détermination ne donne lieu à aucune difficulté, étaient Serapeum, Thaubastum, Péluse, Siloe, Phacusa, Bubastis, Vicus Judæorum, Castra Judæorum, Scenæ Veteranorum.

L'auteur examine ensuite les travaux à faire pour unir les deux mers, et divise les systèmes praticables pour cette communication en cinq sortes : 1° Projet de M. Linant; la retenue de barrage du Nil servirait de point de partage; — 2° communication directe entre l'Ouadée et Alexandrie, en traversant le Delta; — 3° canal direct à travers l'isthme, alimenté par les eaux du Nil et supérieur aux deux mers; — 4° canal à écluses alimenté par la mer Rouge; — 5° canal libre sans écluses. Il donne la préférence au tracé direct d'Alexandrie.

On a beaucoup aussi agité la question de la traversée de l'isthme par un chemin de fer. Si une voie de ce genre était exécutée, ce n'est pas seulement entre le Caire et Suez, comme on l'a projeté généralement, mais d'Alexandrie même à la mer Rouge, que M. Talabot croit convenable de l'établir : il admet que le

chemin de fer devrait suivre la rive gauche du Nil jusqu'en face de Boulaq ; que là il franchirait le fleuve sur un pont ; qu'entre le Caire et Suez le tracé devrait suivre et tourner la chaîne du Moqattam ; mais il préfère de beaucoup l'établissement d'un canal.

Note sur quelques villes romaines de l'Algérie, par M. le chef d'escadron DE LA MARE. (Extrait de la Revue archéologique.)

M. de la Mare ne s'occupe que des villes anciennes de la province de Constantine. Il rappelle que Bougie remplace l'ancienne *Saldæ* ; que Ghelma est l'ancienne *Calama* ou *Kalama* ; D'jimilah n'est point *Gemellæ*, comme le veulent Shaw et Peyssonnel, mais *Cuiculum* ; Aïn-el-Trab est l'ancienne *Sigus* ; l'emplacement de *Lambese* se trouve à Tezzoute ; *Sitifis* est la Sétif (S'tif) moderne ; les Arabes donnent le nom de Tina à *Constantine*, ainsi nommée de Constantin qui la rebâtit, et appelée plus anciennement *Cirta* ; *Théveste* est aujourd'hui Thébessa ; Philippeville s'élève sur les ruines de *Rusicada*, nommées par les indigènes Rus-Skikida ; *Stora* est un nom ancien conservé intact. Entre D'jimilah et Sétif, sont des ruines que les Français désignent par le nom de Mons, et les Arabes par celui de Kas-Baite, plus communément par celui d'Oued-d'Sab : elles paraissent être celles de la *Satafi* ancienne. Une ville appelée Nic-Kouse dans la relation de Shaw, et M'gaouse par les Arabes, et située au pied des montagnes des Ouled-Soltan, sur une des routes de Constantine à Biskra, est peut-être la *Vaccæ* de la table de Peutinger.

El-Kantara ou El-Gantra, sur une autre route de Constantine à Biskra, a des ruines romaines remarquables, et particulièrement un pont, qui lui a valu son nom. On ne peut dire exactement à quel lieu de l'antiquité il répond.

Les ruines d'Announah, entre Constantine et Ghelma, sont très intéressantes, et M. de la Mare leur consacre une description détaillée, mais il ne peut fixer leur nom ancien. Est-ce l'antique *Tibilis* ?

Annales de la propagation de la foi, mars 1849.

Ce numéro contient une partie de la lettre de M. Huc, sur son séjour à Lha-ssa, dans le Tibet. Le zélé missionnaire décrit la puissance croissante du Boudchan-Remboutchi, aux dépens du Talé-Lama; les entreprises ambitieuses du Nomekhan Si-Fan, accusé d'avoir fait périr successivement trois jeunes Talé-Lamas, et qui fut renversé enfin par l'intervention de la cour de Pékin. Il dépeint les soupçons dont lui et son compagnon furent l'objet dans la capitale du Tibet, surtout de la part de l'ambassadeur chinois Ki-Chan, malgré la protection du régent, homme doux et d'une capacité remarquable; il donne quelques détails intéressants sur le bouddhisme, sur le Talé-Lama, sur la manière de le choisir; il parle de la langue tibétaine, essentiellement religieuse et mystique, et propre à exprimer avec beaucoup de force toutes les idées qui touchent à l'âme et à la divinité.

On remarque dans le même numéro une lettre de

M. Dubuis, missionnaire au Texas; il y est question de la tribu sauvage et redoutable des Comanches.

Abstract log, for the use of American navigators, etc.
(Loch abrégé, à l'usage des navigateurs américains),
par le lieutenant MAURY. Washington, 1848.

Cet opuscule est un guide pratique de la navigation dans l'Atlantique. Voici quelques intéressantes remarques que nous y avons trouvées sur les vents alizés (*trade winds*) :

La direction des vents alizés dits du N.-E. varie suivant les saisons et suivant la latitude et la longitude. Plus on se rapproche de la côte d'Afrique et en même temps de l'équateur, plus ces vents inclinent vers le S.; — à l'O. de 45° de longitude (de Greenw.), entre 20° et 30° de latitude N., ils soufflent avec beaucoup plus de force en mai, juin, juillet et septembre, que dans le reste de l'année; pendant les autres mois, particulièrement en mars, ils y soufflent presque de tous les points de l'horizon; — entre 15° et 20° de latitude N., ils sont le plus variables, à l'O. de 35° de longitude, pendant les mois de septembre, octobre et novembre, tandis qu'à l'E. du 30° méridien ils atteignent leur plus grande variabilité en février, mars, avril et octobre; — entre 10° et 15° de latitude N., et à l'O. du 35° méridien, ils se tiennent entre l'E.-N.-E. et le S.-E., excepté en juillet, août, septembre, octobre et novembre, où ils sont plus variables; à l'E. du 35° méridien, on peut dire qu'ils perdent leur caractère de vents alizés pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre;

ils viennent alors de tous les points cardinaux et sont entrecoupés de calmes; — entre l'équateur et le 10° de latitude N., à l'E. du 30° degré de longitude O., les vents soufflent uniformément, quand il n'y a pas de calmes, pendant les mois de juillet, août et septembre, de l'un des points de l'horizon renfermés entre le S.-E. et l'O., surtout du S. et du S.-S.-O.; à l'O. de ce méridien, pendant les mêmes mois, ils se montrent principalement entre le S.-E. et le N. E., et inclinent de plus en plus au N., à mesure qu'on s'avance plus à l'O. : ce sont les mois pendant lesquels les vents varient le plus dans cette partie de l'Atlantique.

Das Erdbeben und seine Erscheinungen (Tremblements de terre et leurs phénomènes), par J. BOEGNER. Francfort-sur-le-Main, 1847.

Après avoir parlé des tremblements de terre en général, de leurs causes, de leurs directions, des moyens de mesurer exactement leur intensité, etc., l'auteur fait connaître ceux qui ont été éprouvés en Allemagne depuis l'an 786 de l'ère chrétienne jusqu'en 1846. Une carte d'Allemagne, destinée à faire suivre toutes les phases du tremblement de terre du 29 juillet 1846, accompagne cette intéressante monographie du plus terrible des phénomènes auxquels est exposée la surface de notre planète.

Séances et travaux de l'Académie de Reims.

Séance du 20 avril 1849.

Nous remarquons dans ce compte rendu une savante notice de M. Marre sur les divers systèmes de numération chez un grand nombre de peuples, surtout de l'antiquité.

L'Investigateur, journal de l'Institut historique,
mars 1849.

Ce numéro contient un résumé de l'histoire des Basques par M. de Labadie. Ce petit peuple des Pyrénées occidentales, qui se nomme lui-même *Escu-al-dunac*, et qui appelle sa propre langue *Escu-ara*, donne le nom d'*Escu-al-erna* à la réunion de l'Alava, du Guipuzcoa, de la Biscaye, des deux Navarres, de la Soule et du Labourd. L'auteur fait voir que les Basques ne sont descendants ni des Celtes ni des Phéniciens, mais un reste de la population ibérienne, antérieure, dans la péninsule hispanique, aux Celtes et aux Phéniciens, et originaire elle-même du Caucase.

Histoire des Seldjoukides et des Ismaéliens ou Assassins de l'Iran, extraite du Tarikhi-Guzideh; traduite du persan par M. DEFRÉMERY.

Voici le résumé de cette histoire : Les Seldjoukides, famille originaire du Turkestan, passèrent, en agran-

dissant peu à peu leur domination, dans le Khorasân, le Kerman et l'Irac. Leur puissance acquit le plus grand accroissement sous Thoghril-Beg, Alp-Arslan, Mélic-Chah, au ^x^e siècle. Ce dernier choisit Ispahan pour sa capitale ; il possédait, avec l'Irac, le Kharezm, le Fars, le Touran, Alep, Mouçoul, Antioche, Damas, Mardin, etc. Les sultans Seldjoukides avaient même une suzeraineté sur les khalifes de Bagdad, et donnaient généralement à leur gré cette dignité pontificale. Leur splendeur commença particulièrement à décroître au ^{xii}^e siècle, sous Sindjar, qui fut forcé de se soumettre aux Ghozz ; des révoltes, des partages, les attaques des Abkhaz, des Kharezm-chahi (chah de Kharezm), les conquêtes de Djenguiz-khan, en amenèrent la ruine.

Les *Ismaéliens*, *Fédaïs*, ou *Assassins* de l'Iran, tirent leur origine de Haçan-Ibn-Sabbah, de la postérité de Iouçouf-Himiari, roi du Yémen. Il était chambellan d'Alp-Arslan, et d'abord chiite de la secte des douze imams ; il passa ensuite à la secte des sept imams ; il devint maître de la forteresse d'Alamout (près de Cazbin), et étendit son pouvoir par une réputation de sainteté et par des meurtres que commettaient ses affidés fanatiques ; il fut le chef d'une secte religieuse qui considérait l'assassinat comme un moyen licite. Le premier meurtre que les Fédaïs commirent dans l'Iran fut celui du célèbre ministre Nizam-el-Malc, sous Mélic-Chah, en 1092.

Un grand nombre de châteaux forts tombèrent entre leurs mains : tels furent Meimoun-Diz, Lar, Sérouch, Dorkh-Dizek, Tébreh, Behram-Diz, Alen-Kouh, Souran, Tadj, Samiran, Ferdous, Mançourieh, Kerdcouh,

Lenbésér, etc. Houlagou-khan, au XIII^e siècle, mit fin à leur désastreuse puissance.

The Journal of the Indian Archipelago and eastern Asia
(Journal de l'Archipel indien et de l'Asie orientale),
t. II, de mars à décembre 1848, et supplément au
t. I (1847). Singapore.

C'est un fait bien remarquable dans l'histoire des progrès du XIX^e siècle que cette publication mensuelle, très intéressante, faite au fond de l'Asie, sur les confins de l'Océanie, dans une petite île dont on ne parlait pas il y a un demi-siècle, et qui est aujourd'hui un brillant foyer de civilisation.

Dans les numéros de 1848 que nous avons sous les yeux, nous remarquons : 1^o Un coup d'œil sur l'état de l'agriculture dans les possessions britanniques du détroit de Malacca, possessions qu'on appelle *gouvernement du Déroit* (*Straits government*), et qui embrassent l'île de *Pinang* ou du *Prince de Galles*, avec la province adjacente de *Wellesley*, sur la presqu'île de Malacca, l'île de *Singapore*, et la ville de *Malacca*, sur le continent; ce gouvernement est subordonné à celui du Bengale; — 2^o des notices sur les îles de Bali et de Lombok, avec des détails importants sur les religions qu'on y professe; — 3^o des renseignements sur les mines d'or et d'étain de la presqu'île de Malacca; — 4^o un tableau détaillé de la superficie de la Malaisie néerlandaise, immense et magnifique colonie qui n'offre pas moins de 14 000 myriamètres carrés; — 5^o un article de M. J. Crawford sur les lan-

gues et les races de l'Océanie, travail considérable qui jette un nouveau jour sur cette grande langue malaise dont on voit des traces évidentes depuis Madagascar jusqu'à l'île de Pâques, et depuis Formose jusqu'à la Nouvelle-Zélande; — 6° une description des coutumes communes aux tribus montagnardes des frontières de l'Assam et à celles de l'Archipel indien; — 7° un rapport sur l'île de Banka, par M. Th. Horsfield, rapport déjà ancien, mais qui offre cependant encore un grand intérêt; il est précédé d'une introduction très étendue écrite récemment par le même auteur, et d'une histoire de l'île par le docteur Epp; — 8° une description de Bornéo, tirée du *Coup d'œil général sur les possessions néerlandaises dans l'Inde archipélagique*, par M. Temminck; — 9° des tableaux d'exportations et d'importations des Philippines en 1847, par M. Butterworth; — 10° une topographie médicale de Singapore, par M. Robert Little, qui a fait aussi un travail considérable sur les maladies des autres îles orientales; — 11° l'histoire des excursions des Européens à Bornéo avant l'établissement de Singapore en 1819, et celle de l'origine du royaume malais de Bornéo propre (Bruné); — 12° un voyage de M. Jon. Rigg à Probolinggo, territoire de l'île de Java, renommé par ses récoltes de sucre; — 13° une histoire des premières relations commerciales des Chinois avec l'Inde et l'Archipel indien; — 14° un voyage sur la côte orientale et dans les îles du royaume de Djohore, et une description géologique de cette côte; — 15° l'ichthyologie de Sumbava, par le docteur Bleeker; — 16° une notice sur le muscadier et sa culture, par M. Thomas Oxley; — 17° des détails assez variés sur la partie N. ou hollandaise

de Célèbes; — 18° une excursion chez les montagnards (Do-Dongo) du pays de Bima, dans l'île de Sumbava, par M. Zollinger; — 19° des exemples des dialectes de Timor et de la chaîne d'îles qui en fait la continuation jusqu'à la Nouvelle-Guinée, par M. G. Windsor Earl; — 20° l'histoire et l'état actuel de la ville de Malacca, par M. Blundell; — 21° une notice sur les alphabets de l'Archipel indien, par M. J. Crawford; — 22° une autre notice sur la province de Minahassa, dans l'île de Célèbes, par M. Van Spreeuwenberg.

Le supplément du volume de 1847 se compose de la fin d'un ouvrage important de M. James Low sur les lois des Siamois.

Nouvelles Annales des voyages et des sciences géographiques, rédigées par M. Vivien de Saint-Martin.
Tome 1^{er} de l'année 1849 (janvier, février et mars).

Ce volume commence par les lettres écrites de la Sibérie orientale par M. Martoss, et traduites du russe par M. le prince Emm. Galitzin. On y trouve des renseignements assez étendus sur Irkoutzk, sur l'histoire de la conquête des bords de l'Angara par les Russes, sur le lac Baïkal et la pêche qu'on y fait. — La traduction du savant travail de M. Schafarik sur l'antiquité des Slaves en Europe sous le nom de Vindes est propre à attirer vivement l'attention des amis des recherches historiques et étymologiques. M. Schafarik a voulu démontrer par les preuves les plus irrécusables que les Slaves ont occupé l'Europe orientale depuis les plus anciens temps, et qu'antérieurement à l'époque où le

nom même de Slaves est entré dans l'histoire, ils se donnaient entre eux le nom générique de Serbes, *S'rb*, tandis que les autres peuples de l'Europe les désignaient sous le nom de *Vindes*; les témoignages qu'il invoque dans cet article sont tirés des écrivains grecs et latins. — Une lettre de M. Bigandet, missionnaire, présente quelques notions neuves sur les peuplades de la presqu'île Malaie. — L'analyse d'une partie du voyage de M. Aug. de Saint-Hilaire aux sources du Rio de San-Francisco et dans la province de Goyaz fait connaître, entre autres détails, l'orographie de la province de Minas-Geraes. — On remarque ensuite un article sur les mines d'or de la Californie, par M. Michel Chevalier, et des instructions pour un voyage dans la partie occidentale de l'Amérique méridionale, données à M. Desmadryl par une commission de l'Académie des sciences, composée de MM. Arago, Becquerel, Adolphe Brongniart, Élie de Beaumont, Babinet, Duperrey, Decaisne.

Le même volume contient le Rapport sur les travaux de la Société de géographie et sur les progrès des découvertes et des sciences géographiques pendant l'année 1848, par M. Vivien de Saint-Martin. Tous les lecteurs du Bulletin connaissent déjà ce lumineux résumé de notre savant secrétaire. — La relation de la découverte, en 1847, de deux îles de la mer d'Okhotsk, près des îles Chantar, par M. Poplonski, est accompagnée d'une carte qui représente ces îles (Reineké et Menchikoff) et leur voisinage. — Le voyage d'Abd-Allah-ben-Abd-el-Kader, de Singapore à Kalantan, sur la côte orientale de la presqu'île de Malacca, en 1848, traduit du malais par M. Dulaurier, offre des détails

pleins d'intérêt sur la navigation de ce littoral, sur les mœurs de ses habitants, etc. — Nous remarquons encore un deuxième article sur l'antiquité des Slaves en Europe, sous le nom de Vindes, par M. Schafarik : dans cette partie de son savant travail, l'auteur invoque particulièrement les traditions des sagas scandinaves; il présente un grand nombre de précieuses recherches étymologiques. — Le voyage ethnologique dans l'intérieur de la Sibérie, par M. Castrén, donne des renseignements intéressants sur les Koïbales, les Soïotes, etc. — L'aperçu de l'ancienne géographie des régions arctiques de l'Amérique, par Ch. Rafn, est un document curieux que l'auteur a déjà présenté à peu près dans les mêmes termes à la Société de géographie. — La suite de l'histoire du Mexique, par don Alvaro Tezozomoc, offre la touchante et naïve peinture de la tristesse de l'infortuné Montezuma à l'arrivée des Espagnols. — Des notes sur la Corée, extraites d'une lettre de M. Daveluy, missionnaire, parlent de la population de cette péninsule (d'après un document officiel, 3 596 880 hommes, 3 745 480 femmes), de son gouvernement, de sa division en provinces, de ses mœurs, de son industrie, etc. — Une analyse de la suite du voyage de M. Aug. de Saint-Hilaire dans les provinces de Minas-Geraes et de Goyaz. — Une note de M. de Froberville sur les Ostro-Nègres, race de l'Afrique orientale au sud de l'équateur, termine ce volume.

DISCOURS

PRONONCÉ SUR LA TOMBE DE M. ROUX DE ROCHELLE,

le 15 juin 1849,

Par M. JOMARD, président de la Société de géographie.

Est-ce ici, dans ce champ funèbre où tout rappelle le néant de l'homme, qu'il faut célébrer tous les mérites du collègue et de l'ami que nous pleurons, de cet ami de trente ans, dont les sentiments élevés, généreux et patriotiques, avaient conquis notre estime et notre affection ; de celui qui a presque constamment marché à la tête de notre association ? Non, sans doute, et c'est dans une autre enceinte que nous paierons un juste tribut à la mémoire de Jean-Baptiste Roux de Rochelle. Parmi les sociétés de bien public qui se sont formées, depuis un tiers de siècle, avec le but de glorifier la patrie, et d'améliorer sa situation, aucune peut-être n'avait devant elle un champ plus vaste, un avenir plus brillant, que la Société de géographie. Roux de Rochelle, l'un des premiers, se précipita dans ses rangs ; depuis trente ans bientôt, il n'a cessé de lui rester fidèle, malgré son grand âge. C'est à son zèle, à son travail persévérant que l'on doit le premier volume de nos Mémoires, qui, dès les premiers jours, a fait la réputation de la Société et assuré son existence ; c'est alors qu'elle a servi de modèle à plusieurs grandes nations, comme notre édition française de Marco-Polo a servi elle-même de modèle à celles qui l'ont suivie. En révélant ce texte primitif de l'Hérodote du moyen âge, la Société, et l'éditeur qu'elle avait choisi,

se sont acquis un titre durable à la reconnaissance du monde savant. Dans cet ouvrage presque monumental, la géographie et l'histoire sont liées d'une manière intime ; telle est aussi la direction que Roux de Rochelle donnait à ses ouvrages : il séparait rarement l'histoire de la géographie, comme pour mieux marquer l'une des fins principales de cette dernière science, sans méconnaître toutefois sa destination éminemment scientifique.

Mais c'est ailleurs que sa savante coopération, ses nombreux rapports et tous ses travaux seront appréciés par l'organe officiel de la *Société de géographie* ; je ne suis ici que l'interprète de sa douleur. Je ne viens que mêler nos larmes à celles de tous les amis de notre vénérable collègue, appelés par une affliction commune dans cette triste enceinte, trop souvent, hélas ! visitée dans ces jours calamiteux. Je ne puis parler que de ses vertus et de ses rares qualités. Qui eut jamais une carrière plus honorable, une vie plus honorée, plus d'égalité dans le caractère, plus d'aménité dans le commerce de la vie ? Historien véridique, écrivain élégant, conteur aimable et facile, souvent poète gracieux, que d'instruction et d'agréments il répandait, tantôt dans ses écrits, tantôt dans sa conversation ! Comme homme public et comme homme privé, comme philosophe sincère et patriote éclairé, que lui a-t-il manqué pour offrir le type de l'homme de bien par excellence, l'exemple de la félicité domestique, et la preuve que le vrai bonheur ici-bas est dans la modération, dans la pratique de la justice et de la vertu ?

DEUXIÈME SECTION.

Actes de la Société.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

PRÉSIDENCE DE M. DAUSSY.

Séance du 18 mai 1849.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire de la Société philotechnique adresse des lettres d'invitation pour la prochaine séance générale de cette Société.

M. Jomard informe la Société de la perte douloureuse que vient de faire M. Roux de Rochelle, et il annonce que son honorable collègue se trouve lui-même atteint d'une grave maladie.

M. Lévi Alvarès, membre de la Société, informe également la Commission centrale de la perte douloureuse qu'il vient de faire.

M. Jomard présente, de la part de l'auteur, une carte du Maroc, en deux feuilles, dressée par M. Beau-douin, capitaine au corps d'état-major, d'après les

renseignements et les itinéraires qu'il s'est procurés pendant son séjour sur les frontières de cet empire.

Le même membre offre à la Société le discours prononcé par M. le docteur Roux, à l'inauguration de la statue de Joseph Fourier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qui a eu lieu à Auxerre le 4 mai 1849.

M. Cortambert fait hommage du nouvel ouvrage qu'il vient de publier sous le titre d'*Éléments de géographie physique*.

M. Vivien de Saint-Martin communique une lettre qu'il a reçue de M. Andrés Lamas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République orientale de l'Uruguay auprès de l'empereur du Brésil. M. Lamas annonce qu'ayant remarqué de nombreuses erreurs dans les ouvrages qui traitent de la géographie, de l'histoire et de la statistique des provinces du Rio de la Plata, il a eu l'idée de réunir une collection de documents sur les parties les moins connues de cette intéressante contrée; il espère que ces travaux lui mériteront le titre de correspondant de la Société. M. le secrétaire général a répondu à M. Lamas que toutes les places de correspondant étaient actuellement remplies, mais que son nom serait porté sur la liste des candidats s'il voulait bien remplir les conditions imposées par le règlement pour obtenir le titre de correspondant étranger.

M. Jomard annonce que la Commission chargée de rédiger les instructions pour le voyage de M. Panet, du Sénégal en Algérie, a achevé son travail et l'a remis à M. le président de la Commission centrale, qui l'a fait parvenir à M. le ministre de la marine. Les instruc-

tions sont divisées en deux parties, l'une pour une excursion directe des bords du Sénégal à la frontière S.-O. de l'Algérie, l'autre pour un voyage du Sénégal au Kouara, et du Kouara vers l'Algérie. A la suite de ces instructions sont joints des itinéraires recueillis dans les meilleurs auteurs.

Le même membre entretient l'Assemblée de la découverte qu'on vient de faire, en Afrique, d'une langue écrite appartenant à une nation du nom de *Vy*; cent caractères, tous syllabiques, servent à l'écrire. Le pays a des écoles, et l'instruction y est répandue. Le révérend M. Koelle, agent de la Société des missionnaires à Sierra-Leone, a vu un homme de ce pays et en a tiré une cinquantaine de mots; la langue a de l'analogie avec le mandingue. Le pays de *Vy* confine avec la colonie de Liberia, mais les habitants rapportent que c'est de l'intérieur que leur est venu l'art d'écrire.

M. de La Roquette, au nom d'une commission spéciale composée de MM. Walckenaer, Jomard, Poulain de Bossay, Roux de Rochelle et de La Roquette, fait un rapport sur la proposition qui lui a été soumise, et qui avait pour but la réunion de la Société ethnologique à la Société de géographie, sous le titre de *Société de géographie et d'ethnologie*. Après avoir pesé les inconvénients qui résulteraient de cette fusion, la Commission est unanimement d'avis que la proposition de la Société ethnologique n'est pas susceptible d'être admise dans les termes où elle a été faite, et qu'il n'y a pas lieu de modifier le titre et les statuts de la Société de géographie. Ces conclusions sont adoptées par la Commission centrale.

Séance du 1^{er} juin 1849.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le ministre de l'instruction publique informe la Société qu'il vient de charger M. du Couret (Hadji-Abd-el-Hamid-Bey) d'une mission scientifique de cinq années, ayant pour objet l'exploration de la plus grande partie du continent africain. M. le ministre adresse en même temps à la Société l'itinéraire tracé par M. du Couret, et il la prie de vouloir bien préparer des instructions pour ce voyageur.

M. le président de la Société a répondu à M. le ministre pour le remercier de cette marque de confiance; mais, pour bien remplir la mission qu'il lui confie, la Société a besoin de connaître les travaux antérieurs de M. du Couret : il a donc prié M. le ministre de l'instruction publique d'inviter M. du Couret à communiquer à la Commission centrale, avec quelques détails et par écrit, les résultats de ses précédents voyages.

M. d'Avezac annonce que M. le capitaine de frégate Guilain est récemment arrivé à Lorient, après avoir accompli une campagne fort intéressante sur les côtes orientales d'Afrique. Cet officier a exploré la côte depuis le cap Gardéfouy jusqu'à Zanzibar; il a rectifié par des observations astronomiques un grand nombre de positions importantes dont il a levé les plans; il a recueilli de nombreux renseignements géographiques sur le pays des Sçoumâl, et il rapporte une grande collection de portraits et de vues, pris au daguerréotype.

M. Vivien de Saint-Martin donne des nouvelles de

M. le docteur Krapf; ce voyageur se trouve aujourd'hui à Monbaz, dans la mission anglaise.

M. Gabriel Lafond fait un rapport sur l'histoire de la découverte et de la colonisation de la Nouvelle-Grenade, offerte à la Société par **M. le colonel Acosta**. Après quelques observations de **MM. de La Roquette** et d'**Avezac**, la Commission centrale renvoie ce rapport au comité du Bulletin, en priant **M. Lafond** de supprimer les parties de son travail qui n'ont pas trait exclusivement à l'objet spécial des travaux de la Société.

La Commission centrale reçoit l'hommage de deux ouvrages importants : l'un est un mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde, par **M. Reinaud**, et l'autre une histoire des Seldjoukides et des Ismaéliens ou Assassins de l'Iran, par **M. Defrémery**. Le premier de ces ouvrages est renvoyé à **M. Sédillot** pour en rendre compte.

M. le président annonce à la Société la perte bien sensible qu'elle vient de faire dans la personne de **M. Roger** (du Loiret), ancien commandant et administrateur du Sénégal, un de ses vice-présidents et de ses membres les plus zélés. Il rappelle les services que **M. Roger** a rendus à la géographie de l'Afrique, et il paye à sa mémoire un tribut de regrets. — **M. le président** désigne **M. Gay** pour remplacer **M. Roger** dans la Commission du concours pour le prix d'Orléans.

M. Bertrand-Bocandé communique un aperçu de ses travaux sur la Guinée portugaise et la Sénégambie méridionale. La Commission centrale accueille cette communication avec beaucoup d'intérêt, et prie ce voyageur de vouloir bien remettre ses documents au comité du Bulletin.

Séance du 15 juin 1849.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président annonce à la Société la perte très douloureuse qu'elle vient de faire dans la personne de M. Roux de Rochelle, qui a longtemps présidé avec zèle aux travaux de la Commission centrale. M. Jomard s'est déjà rendu l'interprète des regrets de la Société, en prononçant un discours sur la tombe de son vénérable collègue. Ce discours sera inséré au Bulletin, en attendant la notice plus complète qui sera consacrée à la mémoire de M. Roux de Rochelle.

L'assemblée apprend également avec peine la mort de M. Cordier, un des vice-présidents de la Société.

M. le secrétaire général communique une lettre de M. le prince Emmanuel Galitzin, par laquelle ce savant correspondant de la Société exprime le désir d'obtenir le titre de *Membre donateur*. La Commission centrale accueille cette demande avec empressement, et accepte avec reconnaissance le don de cinq cents francs qui lui est offert par M. le prince Galitzin.

M. Jomard offre de la part de la Société de géographie de Francfort un ouvrage de M. le docteur Boegner sur les tremblements de terre. Cet ouvrage contient un aperçu chronologique de toutes les secousses remarquables en Allemagne, depuis le *viii^e siècle* jusqu'à nos jours, et indique en même temps leurs rapports avec les éruptions volcaniques qui ont eu lieu dans les pays lointains.

Le même membre signale un projet de galerie géographique à Londres, analogue à celle qui est projetée

depuis longtemps à Paris, en vertu de l'ordonnance du 30 mars 1828. Cet établissement paraît être patroné par la Société géographique de Londres; il renfermerait de grandes cartes peintes, comme celles du Vatican à Rome, et celles de Saint-Marc, à Venise. La galerie serait établie dans le nouveau palais de Westminster.

Le même membre annonce qu'un habile typographe, M. Monpied, vient d'imaginer le moyen d'exécuter, avec des filets d'imprimerie, une série de dessins les plus compliqués et les plus variés pour la forme et les sujets. L'application à la gravure et à l'impression géographique lui paraît, en conséquence, devoir être très facile, et apporter beaucoup de facilités pour imprimer d'un même coup les cartes et le texte explicatif. Cet essai est supérieur à tous ceux du même genre.

M. Vivien de Saint-Martin, secrétaire général, communique une lettre de M. le docteur Beke, contenant des observations sur la communication que l'on suppose exister entre le Nil et le Niger.

Le même membre lit une note de M. Beke, publiée dans l'Athæneum, et relative à l'interruption forcée du voyage de M. Bialloblotzki dans les parties intérieures de l'Afrique australe.

MEMBRE ADMIS DANS LA SOCIÉTÉ.

Séance du 18 mai.

M. Edmond JOMARD.

OUVRAGES OFFERTS.

Séances du mois de mai.

Par M. le ministre de l'agriculture et du commerce ;

Documents sur le commerce extérieur (n^{os} 437 à 443).

Par M. Beaudouin, capitaine d'état-major : Carte de l'empire de Maroc, indiquant les communications principales, la division en gouvernements et la répartition de la population des diverses races sur le sol, ainsi que l'état d'obéissance des tribus qui sont comptées comme faisant partie de l'empire de Maroc. Paris, 1848. 2 feuilles.

Par M. Cortambert : Éléments de géographie physique. Paris, 1849. 1 vol. in-12.

Par M. P. Talabot : Société d'études de l'isthme de Suez. — Travaux de la brigade française. — Rapport de l'ingénieur. 1 vol. in-8, avec planches.

Par M. de la Mare : Notes sur quelques villes romaines de l'Algérie (extrait de la Revue archéologique). Broch. in-8.

Par les membres de la lieutenance princière : Mémoire justificatif de la révolution roumaine du 11 (23) juin 1848. Broch. in-8.

Par M. Eug. Robert : Rapport sur son Recueil de recherches géologiques sur les dernières traces que la mer a laissées à la surface des continents dans l'hémisphère du nord, notamment en Europe.

Par M. le docteur Roux : Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Joseph Fourier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qui a eu lieu à Auxerre le 4 mai 1849.

Par les auteurs et éditeurs : Bulletin des séances de la Société géographique de Francfort, 1847-48. Br. in-12. Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft. 2^e et 3^e cah. 1848-49. — Zakarija-ben-Muhammed-ben-Mahmud-el-Cazwinl's Kosmographie. In-8.

— *Nouvelles Annales des voyages*, 4^e vol. de 1848. — *Bulletin de la Société géologique de France*, mars et avril 1849. — *Journal asiatique*, février et mars 1849. — *Annales de la propagation de la foi*, mars, avril et mai 1849. — *Journal des missions évangéliques*, février et mars 1849. — *Bulletin de l'institutrice*, mars, avril et mai 1849. — *L'investigateur*, journal de l'Institut historique, février 1849. — *Extrait des travaux de la Société d'agriculture et de commerce de Caen*, année 1848. — *Séances et travaux de l'Académie de Reims*, n^o 8. — *Extrait des travaux de la Société d'agriculture de la Seine-Inférieure*, 110^e et 111^e cahier.

Séances des 1^{er} et 15 juin.

Par M. Reinaud : *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde*, antérieurement au milieu du xi^e siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois. Paris, 1849. 1 vol. in-4^e, avec une carte par M. d'Avezac.

Par M. Defrémery : *Histoire des Seldjoukides et des Ismaéliens ou Assassins de l'Iran*, extraite du *Tarikhi Guzideh*, ou Histoire choisie d'Hamd-Allah Mustaufi, traduite du persan, et accompagnée de notes historiques et géographiques, Paris, 1849. In-8^e.

Par les auteurs et éditeurs : *Nouvelles Annales des voyages*, 1^{er} vol. de 1849. — *Journal asiatique*, avril et mai 1849. — *Séances et travaux de l'Académie de Reims*, n^o 12. — *Recueil de la Société polytechnique*, avril 1849. — *L'Investigateur*, journal de l'Institut historique, mars 1849. — *Journal d'éducation populaire*, mars et avril 1849.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE XI^e VOLUME DE LA 3^e SÉRIE.

N^{os} 61 à 66.

(Janvier à juin 1849.)

PREMIÈRE SECTION.

MÉMOIRES, EXTRAITS, ANALYSES ET RAPPORTS.

	Pages.
Mémoire de M. FRESNEL, consul de France, sur le Waday . .	6
Renseignements géographiques sur une partie de l'Afrique centrale, en réponse à la demande d'instructions pour le projet de voyage de M. <i>Raffenel</i> , faite à la Société de géo- graphie par M. le ministre de la marine et des colonies. . .	75
Note sur une carte sino-japonaise, par M. JOMARD.	98
Itinéraires sur les pays compris entre le Maroc, Tounbouctou et le Sénégal; recueillis par M. VENTURE DE PARADIS	100
Voyage du lieutenant <i>Lynch</i> à la mer Morte, par M. JOMARD. .	105
Antiquités américaines, par M. JOMARD.	110
Analyse des ouvrages offerts à la Société; par M. JOMARD. . .	113
Lettre de M. FRESNEL à M. <i>Jomard</i>	117
Études de géographie critique sur l'Afrique intérieure occiden- tale, par M. d'AVEZAC. Note préliminaire.	137
I. Essai d'un nouveau tracé des Itinéraires de Mungo-Park dans la Sénégambie inférieure	142
II. Fixation des points de coïncidence de l'Itinéraire de Mol-	

	Pages.
lien dans la Sénégambie avec ceux de Mungo-Park . . .	160
III. Rectification du tracé de l'Itinéraire de Mollien dans la Sénégambie depuis Saint-Louis jusqu'à Ghianghialy, et du cours du Sénégal entre Saint-Louis et Bakel.	170
IV. Concordances de l'Itinéraire de Mollien avec celui de Gray, et coup d'œil sur les divers autres itinéraires connus dans la Sénégambie jusqu'à la Falémé	194
V. Construction des trois routes de Mungo-Park depuis la Falémé jusqu'au Niger.	214
VI. Construction des routes de Gray et Dochard depuis la Falémé jusqu'au Niger.	230
Chronologie des rois de Borno, de 1512 à 1677, par un Fran- çais esclave à Tripoli de Barbarie.	252
Notes sur la Guinée portugaise ou Sénégambie méridionale, par M. BERTRAND-BOCANDÉ.	265
<i>Première partie.</i> § 1. Erreurs des anciennes cartes. — Maté- riaux pour un tracé moins inexact de la Guinée portugaise.	269
§ 2. Géographie physique de la Guinée portugaise	292
§ 3. Établissements européens de la Guinée portugaise.	304
<i>Deuxième partie.</i> Divisions du territoire et villages des peu- ples de la Guinée.	322
Analyse des ouvrages offerts à la Société; par M. CORTAMBERT.	351
Discours prononcé sur la tombe de M. Roux de Rochelle, le 15 juin 1849, par M. JOMARD.	380

DEUXIÈME SECTION.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ.

Procès-verbaux des séances.	121, 260, 382
Membres admis dans la Société.	130, 388
Ouvrages offerts à la Société.	130, 263, 388
Errata.	136, 264

Carte de la Guinée portugaise, rédigée par M. Bertrand-Bocandé en
juin 1849.

FIN DE LA TABLE DU XI^e VOLUME.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon, 2.

